



\* 0 0 0 2 7 3 3 \*

1

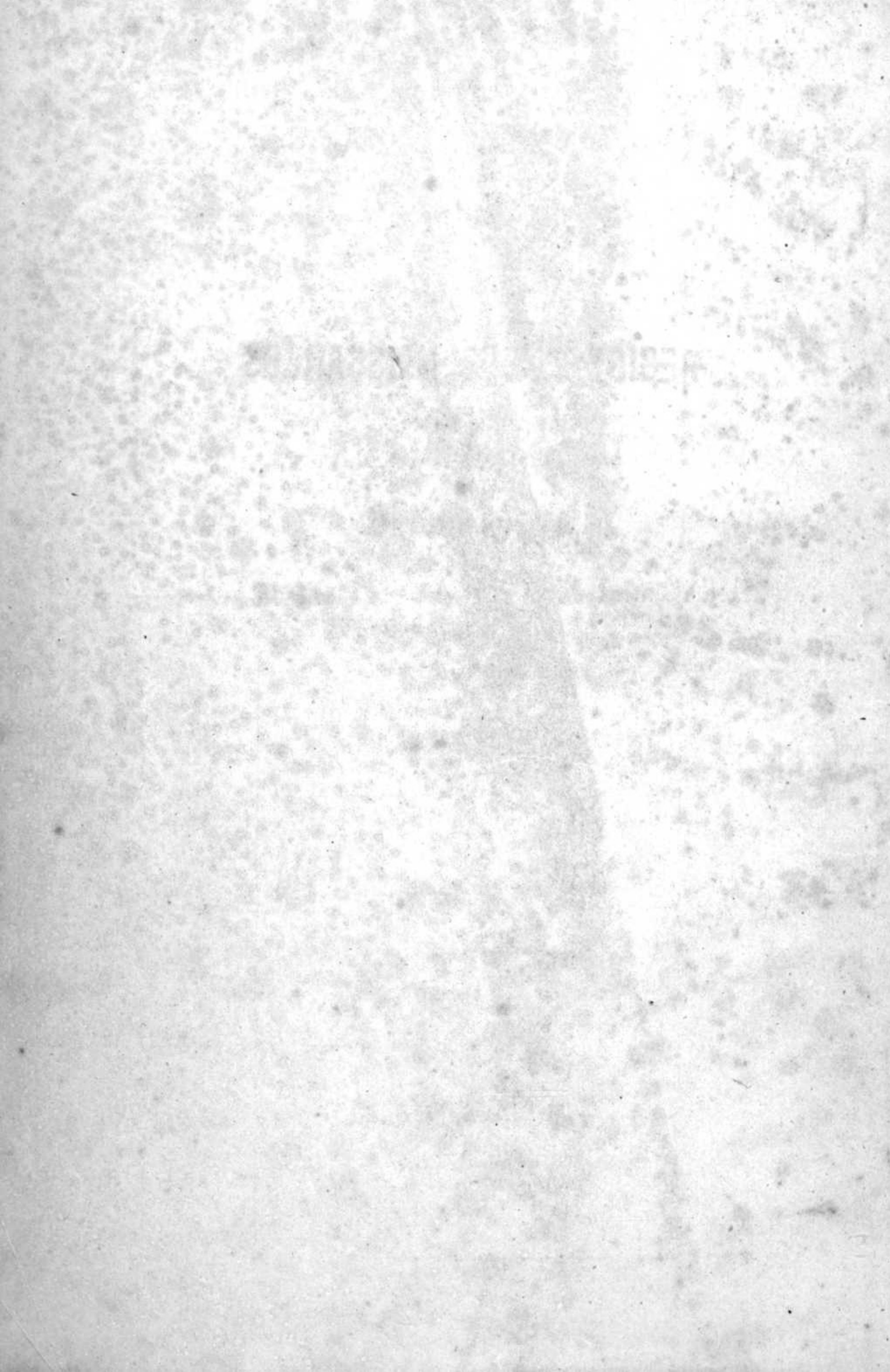
# REGISTRE DES NAISSANCES

A

POUR LES NAISSANCES

de l'arrondissement d'état civil de Cossonay





N<sup>o</sup> I  
Charlotte Lina  
Pelichet.

Le premier Janvier mil huit cent soixante-  
seize à huit heures après-midi est née  
à Gollion  
Charlotte Lina fille légitime  
de Charles François Pelichet (Profession:) agriculteur  
de Gollion et de Vuillèrens domicilié à Gollion  
et de Susanne Louise Dumuid  
de Aponnaz

Inscrit au présent registre le quatre Janvier  
mil huit cent soixante-seize sur la déclaration de Charles Fran-  
çois Pelichet père de l'enfant nouveau-né

Confirmé après lecture faite :

J. Pelichet

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'officier de l'état civil de Collombier Léopold

N<sup>o</sup> 2  
Louis Emile  
Pasteur.

Le premier Janvier mil huit cent soixante  
seize à cinq heures avant midi est né  
à Cossonay  
Louis Emile Pasteur fils légitime  
de Frédéric Louis Pasteur (Profession:) gendarme  
de Penens domicilié à Cossonay  
et de Marie Aline Aubert  
de Chenit

Inscrit au présent registre le cinq janvier  
mil huit cent soixante-seize sur la déclaration de Louis Emile  
Pasteur père de l'enfant nouveau-né.

Confirmé après lecture faite :

F. Pasteur

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'officier de l'état civil de Penens Léopold

+  
 Approuvé et signé en remplaçant à la  
 cinquième ligne les noms Louis Emile par ceux de  
 Frédéric Louis (Cossonay le 22 Janvier 1876.  
 Léopold Officier de l'état civil

N<sup>o</sup> 3  
*Tany Marie*  
*Chamot.*

Le *treize Janvier* mil huit cent *soixante-*  
*seize* à *cinq* heures *avant* midi est né  
à *Sachaux*  
*Tany Marie Chamot* fille *légitime*  
de *Chamot Jean-Louis* (Profession:) *agriculteur*  
de *Sachaux* domicilié à *Sachaux*  
et de *Passet Louise Marie*  
de *Sachaux*

Inscrit au présent registre le *quatorze Janvier*  
mil huit cent *soixante-seize* sur la déclaration de *Chamot*  
*Jean-Louis, père de l'enfant nouveau-né.*

Confirmé après lecture faite :

*Jean-Louis Chamot*

L'officier de l'état civil :

*Lepland*

N<sup>o</sup> 4  
*Marie Martin*

Le *dix-huit Janvier* mil huit cent *soixante*  
*seize* à *dix* heures *après-* midi est née  
à *Cossonay*  
*Marie Martin* fille *légitime*  
de *Louis Auguste Martin* (Profession:) *agriculteur*  
de *Cossonay* domicilié à *Cossonay*  
et de *Suzanne Catherine Piber*  
de *Egginge canton de Berne*

Inscrit au présent registre le *vingt Janvier*  
mil huit cent *soixante-seize* sur la déclaration de *François Louis*  
*Martin grand-père de l'enfant nouveau-né.*

Confirmé après lecture faite :

*Louis Martin*

L'officier de l'état civil :

*Lepland*

N<sup>o</sup> 5  
 Susanne Emma  
 Chenaux

Le vingt-quatre Janvier mil huit cent soixante-  
 six à huit heures avant-midi est né  
 à Gollion  
 Susanne Emma Chenaux file légitime  
 de Jules François David Chenaux (Profession:) agriculteur  
 de Gollion domicilié à Gollion  
 et de Marie Louise Odie Chabaud  
 de Gollion et Brembens

Inscrit au présent registre le vingt-cinq Janvier  
 mil huit cent soixante-six sur la déclaration de Daniel  
 Chenaux père de l'enfant nouveau né.

Confirmé après lecture faite :

J. Chenaux

L'officier de l'état civil :

Déspland

N<sup>o</sup> 6  
 Lina Emma Baudet

Le vingt-huit Janvier mil huit cent soixante-  
 six à dix heures après-midi est née  
 à Gollion  
 Lina Emma Baudet file légitime  
 de François Eugène Baudet (Profession:) agriculteur  
 de Etagnières domicilié à Gollion  
 et de Odine Sechaud  
 de Sullens

Inscrit au présent registre le trente et un Janvier  
 mil huit cent soixante-six sur la déclaration de François  
 Eugène Baudet père de l'enfant nouveau né.

Confirmé après lecture faite :

Frs Eugène Baudet.

L'officier de l'état civil :

Déspland

Communiqué à l'officier de l'état civil d'Eschallens.

N<sup>o</sup> 7  
Julie Loup

Le deux Février mil huit cent soixante  
seize à trois et demi heure avant midi est née  
à Gollion  
Julie Loup fille légitime  
de Jules David Loup (Profession:) agriculteur  
de Rougmont domicilié à Gollion  
et de Charlotte Fanny Dupuis  
de Sarcelles

Inscrit au présent registre le quatre Février  
mil huit cent soixante-seize sur la déclaration de Jules  
David Loup père de l'enfant nouveau-né

Confirmé après lecture faite :  
Jules David Loup

L'officier de l'état civil :  
Dépland

Communiqué à l'Officier de l'état civil de Rougmont.

N<sup>o</sup> 8  
Lucie Justine  
Egars.

Le vingt-six Janvier mil huit cent soixante  
seize à trois heure avant midi est née  
à Penthalaz  
Lucie Justine Egars fille naturelle  
de \_\_\_\_\_ (Profession:)  
de \_\_\_\_\_ domicilié à \_\_\_\_\_  
et de Lidie Henriette Egars  
de Penthalaz

Inscrit au présent registre le quatre Février  
mil huit cent soixante-seize sur la déclaration de Lidie  
Henriette Egars mère de l'enfant nouveau-né

Confirmé après lecture faite :  
Lidie Egars

L'officier de l'état civil :  
Dépland

suite de déclaration inscrite  
dans le Registre des mariages de  
l'arrondissement de Cossonay,  
folio 66, cette enfant a été reconnue  
comme fille de Jean-Baptiste  
Langevin, de Penthalaz, y domicilié  
et légitimé par le mariage de ce  
dernier avec Lidie Henriette Egars  
L'officier de l'état civil  
J. Golass

N<sup>o</sup> 9  
Bernard Paul  
Alfred.

Le six février mil huit cent soixante-seize à deux heures avant midi est né à Cossonay Paul Alfred Bernard fils légitime de Jules Frédéric Bernard (Profession:) menuisier de Cossonay domicilié à Cossonay et de Louise Françoise Chanson de Moiry

Inscrit au présent registre le huit février mil huit cent soixante-seize sur la déclaration de Jules Frédéric Bernard père de l'enfant nouveau-né

Confirmé après lecture faite :

Jules Frédéric Bernard

L'officier de l'état civil :

Léopold

N<sup>o</sup> 10  
Charles Louis  
Decrausar

Le sept février mil huit cent soixante-seize à deux heures après-midi est né à Gollion Charles Louis Decrausar fils légitime de Charles Henri Decrausar (Profession:) Agriculteur de Gollion domicilié à Gollion et de Jeanette Susanne Henriette Prior de Gollion

Inscrit au présent registre le neuf février mil huit cent soixante-seize sur la déclaration de Henri Decrausar père de l'enfant nouveau-né

Confirmé après lecture faite :

Henri Decrausar

L'officier de l'état civil :

Léopold



N<sup>o</sup> 11  
*Jules Emile  
 Huguenin*

*Huguenin*

Le *huit Février* \_\_\_\_\_ mil huit cent *soixante-seize*  
 \_\_\_\_\_ à *neuf* heures \_\_\_\_\_ après - midi est né

à *Cassonay*  
*Jules Emile Huguenin* \_\_\_\_\_ fils *légitime*  
 de *Jean dit Jules Huguenin* \_\_\_\_\_ (Profession:) *agriculteur*  
 de *La Sarra et du Loch* domicilié à *Cassonay*  
 et de *Catherine Christen sa femme*  
 de *Lüpfli*

Inscrit au présent registre le *dix Février* \_\_\_\_\_  
 mil huit cent *soixante-seize* \_\_\_\_\_ sur la déclaration de *Jean dit  
 Jules Huguenin, père de l'enfant nouveau-né.*

Confirmé après lecture faite :

*Jules Huguenin*

L'officier de l'état civil :

*Communiqué à l'officier d'état civil de La Sarra et du Loch.*

*Dépland*

N<sup>o</sup> 12  
*Susanne Sophie  
 Prior*

Le *quatorze Février* \_\_\_\_\_ mil huit cent *soixante-  
 seize* \_\_\_\_\_ à *une* heure \_\_\_\_\_ avant - midi est née

à *Gollion*  
*Susanne Sophie Prior* \_\_\_\_\_ fille *légitime*  
 de *Charles Louis Prior* \_\_\_\_\_ (Profession:) *agriculteur*  
 de *Gollion* \_\_\_\_\_ domicilié à *Gollion*  
 et de *Jenny Tacheron*  
 de *Mollondin*

Inscrit au présent registre le *quinze Février* \_\_\_\_\_  
 mil huit cent *soixante-seize* \_\_\_\_\_ sur la déclaration de *Charles Louis  
 Prior, père de l'enfant nouveau-né.*

Confirmé après lecture faite :

*Louis Prior*

L'officier de l'état civil :

*Dépland*

N<sup>o</sup> 13  
Gustave Chamot

Le treize Février mil huit cent soixante-seize à six heures après-midi est né à Lachaux  
Gustave Chamot fils légitime  
de David Rodolphe Chamot (Profession:) Agriculteur  
de Lachaux domicilié à Lachaux  
et de Jeanne Louise Françoise Chamot née Färbrügg épouse  
de Frütigen (Borne)

Inscrit au présent registre le quinze Février mil huit cent soixante-seize sur la déclaration de David Rodolphe Chamot père de l'enfant nouveau-né

Confirmé après lecture faite :

Rodolphe Chamot

L'officier de l'état civil :

Despland

N<sup>o</sup> 14  
Ernest Louis Rodolphe  
Mayer

Le dix-sept Février mil huit cent soixante-seize à neuf heure et demie avant-midi est né à Penthalaz  
Ernest Louis Rodolphe Mayer fils légitime  
de Rodolphe Mayer (Profession:) Huilier  
de Echallens domicilié à Penthalaz  
et de Marie Cerey  
de Denges, Eubens et Chisens

Inscrit au présent registre le dix-huit Février mil huit cent soixante-seize sur la déclaration de Rodolphe Mayer, père de l'enfant nouveau-né

Confirmé après lecture faite :

Rodolphe Mayer

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'Officier de l'état civil de Echallens

Despland

N° 15.

Gustave Ernest  
Gleyre

Le vingt-quatre Février mil huit cent soixante-seize à une heure avant-midi est né à Senarclens  
 Gustave Ernest Gleyre fils légitime  
 de Charles Isaac Gleyre (Profession:) agriculteur  
 de Chevilly domicilié à Senarclens  
 et de Fanny Hortense Lindoy  
 de S<sup>t</sup> Saphorin J. Moyses et de S<sup>t</sup> Etienne (Borne)

Inscrit au présent registre le vingt-quatre Février mil huit cent soixante-seize sur la déclaration de Charles Isaac Gleyre père de l'enfant nouveau-né.

Confirmé après lecture faite :

*C. Gleyre*

L'officier de l'état civil :

*Déspland*

Communiqué à l'Officier de l'état civil de La Sarraz

N° 16

Rossy

Le dix Mars mil huit cent soixante-seize à quatre heures avant-midi est né à Lachaux  
 Rossy fils légitime  
 de Louis Philippe Henri Rossy (Profession:) agriculteur  
 de Lachaux domicilié à Lachaux  
 et de Louise Henriette née Guex  
 de Lachaux

Inscrit au présent registre le dix Mars mil huit cent soixante-seize sur la déclaration de Louis Philippe Henri Rossy père de l'enfant nouveau-né.

Confirmé après lecture faite :

*H<sup>rs</sup> Rossy Guex*

L'officier de l'état civil :

*Déspland*

Cet enfant n'a point de prénom, parce qu'il n'a vécu que deux heures (Bossonay le 12 Mars 1866).

*Déspland*  
Officier de l'état civil

N<sup>o</sup> 17  
*Hélène Louise*  
*Roulin.*

Le *treize Mars* mil huit cent *soixante-sept*  
*seize* à *cinq* heures *après* - midi est née

à *Ponthalaz*

*Hélène Louise* fille *légitime*

de *François Louis Roulin* (Profession:) *Agriculteur*

de *Pailly* domicilié à *Dailly*

et de *Constance Susanne Gaullit*

de *Perroy-le-Jorat et Vucherens, domiciliés à Ponthalaz*

Inscrit au présent registre le *quatre Mars*

mil huit cent *soixante-seize* sur la déclaration de *Louis Roulin*

*Louis Roulin* père de l'enfant nouveau-né.

Confirmé après lecture faite :

*Louis Roulin*

L'officier de l'état civil :

*Communiqué à l'Officier de l'état civil de Pailly.*

*Despland*

N<sup>o</sup> 18  
*Alphonse François*  
*Rézin.*

Le *dix-sept Mars* mil huit cent *soixante-sept*  
*seize* à *six* heures *et demi* *avant* - midi est né

à *Gollion*

*Alphonse François* fils *légitime*

de *Jules David Rézin* (Profession:) *Agriculteur*

de *Gollion* domicilié à *Gollion*

et de *Marianne Caroline Jacques sa femme*

de *S. Croix*

Inscrit au présent registre le *dix-huit Mars*

mil huit cent *soixante-seize* sur la déclaration de *Jules David*

*Rézin*, père de l'enfant nouveau-né.

Confirmé après lecture faite :

*Jules David Rézin.*

L'officier de l'état civil :

*Despland*

N<sup>o</sup> 19  
 Charles Henri  
 Durand.

Le dix-sept Mars mil huit cent soixante-seize à sept heures après-midi est né

à Gossonay  
 Charles Henri fil légitime  
 de Jean Louis Durand (Profession:) Muniere  
 de Aveluy (Genève) domicilié à Liège (Belgique)  
 et de Louise née Bolay  
 de Parpigney domiciliée à Gossonay

Inscrit au présent registre le dix-huit Mars mil huit cent soixante-seize sur la déclaration de Jean Louis Durand, père de l'enfant nouveau-né.

Confirmé après lecture faite :

Jean Louis Durand

L'officier de l'état civil :

Communiqué au Bureau Cantonal d'état civil Genève.

Despland

N<sup>o</sup> 20  
 Constant Auguste  
 Querry.

Le vingt-un mars mil huit cent soixante-seize à six heures après-midi est né

à Venardens  
 Constant Auguste fil légitime  
 de Charles Louis Querry (Profession:) Agriculteur  
 de Lussey et Vufflens-la-Ville domicilié à Venardens  
 et de Elise Henriette née Desjouds sa femme  
 de Lussey

Inscrit au présent registre le vingt-quatre mars mil huit cent soixante-seize sur la déclaration de Charles Louis Querry, père de l'enfant nouveau-né.

Confirmé après lecture faite :

Charles Louis Querry

L'officier de l'état civil :

Communiqué aux officiers de l'état civil de Lussey et Vufflens-la-Ville.

Despland

Registre des naissances A.

N<sup>o</sup> 21.  
Gustave Daniel  
Gallay \*

Le vingt-deux Mars mil huit cent soixante-seize à dix heures après-midi est né

à Gollion

Gustave Daniel fils légitime

de Henri Jules David Gallay (Profession: Agriculteur)

de Gollion domicilié à Gollion

et de Ulmine Suet née Bessat

de Gollion et Villars Vicélin

Inscrit au présent registre le vingt-quatre Mars

mil huit cent soixante-seize sur la déclaration de Henri Jules

David Gallay père de l'enfant nouveau-né

Confirmé après lecture faite :

Henri Gallay

L'officier de l'état civil :

Desplan

N<sup>o</sup> 22.  
Hélène Méricille \*

Le vingt-trois Mars mil huit cent soixante-seize à neuf heures avant-midi est née

à Sachaux

Hélène fille légitime

de Daniel François Méricille (Profession: Conducteur de poste)

de Gressy & Valleyres-sous-Ursins domicilié à Lausanne

et de Elise née Chamet sa femme

de Sachaux y domiciliée

Inscrit au présent registre le vingt-six Mars

mil huit cent soixante-seize sur la déclaration de Daniel

François Méricille père de l'enfant nouveau-né

Confirmé après lecture faite :

Henri Ph.

L'officier de l'état civil :

Desplan

Communique aux officiers de l'état civil de Gressy  
Valleyres-sous-Ursins et Lausanne.

\*  
Approuvé et renvoi enarrant les  
actes Suet à la septième ligne  
Cossouay le 24 Mars 1876  
Desplan Officier de l'état civil

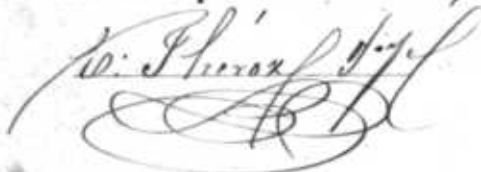
N° 23

Octavie Apery  
Thevoz.

Le vingt-neuf Mars mil huit cent soixante-  
seize à deux heure(s) avant - midi est née  
 à Bossonay  
Octavie Apery fille légitime  
 de Eugène Thevoz (Profession:) Procurer  
 de Mussy domicilié à Bossonay  
 et de Julie née Praderand sa femme  
 de Corcelles

Inscrit au présent registre le trouze Mars  
 mil huit cent soixante-seize sur la déclaration de Eugène Thevoz  
père de l'enfant nouveau-né.

Confirmé après lecture faite :



L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'Officier de l'état civil de Mussy.



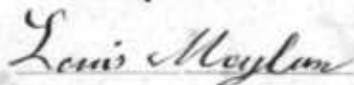
N° 24

Charles Eugène  
Meylan.

Le dix Avril mil huit cent soixante-  
seize à neuf heure après - midi est né  
 à Gollion  
Charles Eugène fil légitime  
 de Louis Frédéric Meylan (Profession:) Charpentier  
 de Cherit domicilié à Gollion  
 et de Louise Rosalie Terny née Curtet sa femme  
 de \_\_\_\_\_

Inscrit au présent registre le onze Avril  
 mil huit cent soixante-seize sur la déclaration de Louis Frédéric  
Meylan père de l'enfant nouveau-né.

Confirmé après lecture faite :



L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'état civil de Cherit.



N<sup>o</sup> 25  
 Hélène Sanny  
 Minguard

Le dia Avril mil huit cent soixante-  
seize à sept heure avant midi est née  
 à Lachaux  
Hélène Sanny fille légitime  
 de Jean Louis Minguard (Profession:) Agriculteur  
 de Chapelles domicilié à ville Lachaux  
 et de Georgine née Maquerat sa femme  
 de Vaulion

Inscrit au présent registre le ouze Avril  
 mil huit cent soixante-seize sur la déclaration de Jean Louis  
Minguard père de l'enfant nouveau-né

Confirmé après lecture faite :

Jean Louis Minguard

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'Officier de l'état civil de Chapelles.

Déspland

N<sup>o</sup> 26  
 Rosine Schopper

Le treize Avril mil huit cent soixante-  
seize à dix heures après midi est née  
 à Tenthalar  
Rosine fille légitime  
 de Jean Abram Samuel Schopper (Profession:) Agriculteur  
 de Laumen, Bern domicilié à Tenthalar  
 et de Elie née Langin sa femme  
 de Tenthalar

Inscrit au présent registre le quinze Avril  
 mil huit cent soixante-seize sur la déclaration de Jean Abram  
Samuel Schopper père de l'enfant nouveau-né

Confirmé après lecture faite :

Abram Schopper

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'Officier de l'état civil de Laumen

Déspland



N<sup>o</sup> 27  
 Anita  
 Pontannay

Le dia-sept Avril mil huit cent soixante-  
seize à trois heure avant midi est né(e)  
 à Cossonay  
Anita fil(e) légitime  
 de Jean Louis Adalbert Pontannay (Profession:) mégariant  
 de Bettens et Dailens domicilié à Cossonay  
 et de Mathilde Euby sa femme  
 de Rolle

Inscrit au présent registre le dia-sept Avril  
 mil huit cent soixante-seize sur la déclaration de Jean Louis  
Adalbert Pontannay, père de l'enfant nouveau-né.

Confirmé après lecture faite :

Pontannay Euby

L'officier de l'état civil :

Despland

Communiqué aux Officiers de l'état civil de Bettens et Dailens

N<sup>o</sup> 28  
 Marie Louise  
 Renaud

Le vingt-un Avril mil huit cent soixante-  
seize à six heures après midi est née(e)  
 à Cossonay  
Marie Louise fil(e) légitime  
 de Jacques Antoine Renaud (Profession:) Agriculteur  
 de Sachaux domicilié à Cossonay  
 et de Fanny veuve Desponds sa femme  
 de Cossonay et Lusery

Inscrit au présent registre le vingt-trois Avril  
 mil huit cent soixante-seize sur la déclaration de Jean Henri  
Louis Desponds, grand-père de l'enfant nouveau-né.

Confirmé après lecture faite :

Desponds

L'officier de l'état civil :

Despland

N<sup>o</sup> 29  
 Adalbert Francois  
 Charmasson

Le quatre Mai mil huit cent soixante-  
 six à trois heures avant-midi est né  
 à Gollion  
 Adalbert Francois fils légitime  
 de Emile Félix Charmasson (Profession:) Tailleur  
 de Monthureux domicilié à Gollion  
 et de Marie Fanny Marie née Chabanel sa femme  
 de Gollion et de Bramblens

Inscrit au présent registre le quatre Mai  
 mil huit cent soixante-six sur la déclaration de Emile Félix  
 Charmasson père de l'enfant nouveau-né.

Confirmé après lecture faite :

Emile Charmasson

L'officier de l'état civil :

*Déspland*

Communiqué à l'Officier de l'état civil de Monthureux.

N<sup>o</sup> 30  
 Francois Henri  
 Chabanel

Le quatre Mai mil huit cent soixante-  
 six à trois heures avant-midi est né  
 à Gollion  
 Francois Henri fils légitime  
 de David Charles Chabanel (Profession:) Agriculteur  
 de Bramblens et Gollion domicilié à Gollion  
 et de Elise née Thore sa femme  
 de Bramblens et du Morêt

Inscrit au présent registre le cinq Mai  
 mil huit cent soixante-six sur la déclaration de David Charles  
 Chabanel, père de l'enfant nouveau-né.

Confirmé après lecture faite :

Charles Chabanel

L'officier de l'état civil :

*Déspland*

Communiqué à l'Officier de l'état civil de Bramblens.

N<sup>o</sup> 31  
Clara Nicolet

Le huit Mai mil huit cent soixante-sept à sept heures après-midi est née à Sackaus  
Clara fille légitime de Adolphe Louis Nicolet (Profession:) Agriculteur de Lignerolles domicilié à Sackaus et de Gabrielle née Bullon sa femme de Sackaus

Inscrit au présent registre le deux Mai mil huit cent soixante-sept sur la déclaration de Adolphe Louis Nicolet, père de l'enfant nouveau-né.

Confirmé après lecture faite :

Adolphe Nicolet

L'officier de l'état civil :

Déspland

Communiqué à l'état civil de Lignerolles.

N<sup>o</sup> 32  
Lina David

Le vingt-quatre Mai mil huit cent soixante-sept à une heure avant midi est née à Sackaus  
Lina fille légitime de Henri François David (Profession:) Marichal de Esvertous-sur-Yverdun domicilié à Sackaus et de Sophie née Renaud sa femme de Sackaus

Inscrit au présent registre le vingt-quatre Mai mil huit cent soixante-sept sur la déclaration de Henri François David, père de l'enfant nouveau-né.

Confirmé après lecture faite :

Henri David

L'officier de l'état civil :

Déspland

Communiqué à l'officier de l'état civil de Esvertous-sur-Yverdun.

N<sup>o</sup> 33

Ami Gustave  
Decrausaz

Le vingt-six Mai mil huit cent soixante-  
seize à quatre heures après midi est né  
à Gollion  
Ami Gustave fils légitime  
de Marie Louis Francois Decrausaz (Profession:) Agriculteur  
de Gollion domicilié à Gollion  
et de Elie Sophie veuve Bernay sa femme  
de S'Abbaye

Inscrit au présent registre le vingt-sept Mai  
mil huit cent soixante-seize sur la déclaration de Marie Louis  
Francois Decrausaz père de l'enfant nouveau-né

Confirmé après lecture faite :

Francois Decrausaz

L'officier de l'état civil :

Despland

N<sup>o</sup> 34

Marie Susanne  
Henriette Bühlmann

Le vingt-neuf Mai mil huit cent soixante-  
seize à sept heures avant midi est née  
à Cossonay  
Marie Susanne Henriette fille légitime  
de Christian Bühlmann (Profession:) Journalier  
de Eggimyl (Bern) domicilié à Cossonay  
et de Stanne Cathérine veuve Fritschmann sa femme  
de Murist la Molesière (Fribourg)

Inscrit au présent registre le premier Juin  
mil huit cent soixante-seize sur la déclaration de Christian  
Bühlmann père de l'enfant nouveau-né

Confirmé après lecture faite :

Christian Bühlmann

L'officier de l'état civil :

Despland

Communiqué à l'Officier de l'état civil de Eggimyl

N<sup>o</sup> 35Emma Nancy  
Gues.

Le premier Juin mil huit cent soixante-  
sire à cinq heures après-midi est né  
à Lachaux

Emma Nancy fille légitime  
de Louis George Henri Gues (Profession:) Agriculteur  
de Lachaux domicilié à Lachaux  
et de Jenny Louise Henriette Augustine Zimmermann femme  
de Chavannes sur le Secyon

Inscrit au présent registre le deux Juin  
mil huit cent soixante-sept sur la déclaration de Louis George  
Henri Gues père de l'enfant nouveau-né.

Confirmé après lecture faite :

Georges Gues

L'officier de l'état civil :

Daplan

N<sup>o</sup> 36Hélène  
Gleyre

Le vingt-huit Juin mil huit cent soixante-  
sire à onze heures après-midi est né  
à Lachaux

Hélène fille légitime  
de Jean François Gleyre (Profession:) Agriculteur  
de Chevilly domicilié à Lachaux  
et de Caroline née Martin sa femme  
de Trévilly

Inscrit au présent registre le trente Juin  
mil huit cent soixante-sept sur la déclaration de Jean François  
Gleyre père de l'enfant nouveau-né.

Confirmé après lecture faite :

François Gleyre.

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'Officier de l'état civil de Chevilly

Daplan

N<sup>o</sup> 37  
Daniel Charles  
Pittet

Le deux Juillet mil huit cent soixante-seize à six heures après-midi est né à Yellon Daniel Charles fils légitime de Marc Jean Pittet (Profession: Agriculteur) de Tampigny domicilié à Tampigny et de Marie Françoise veuve Navidel sa femme de Pralins et Charrier (domiciliés à Yellon)

Inscrit au présent registre le trois Juillet mil huit cent soixante-seize sur la déclaration de Marc Jean Pittet père de l'enfant nouveau-né.

Confirmé après lecture faite :  
Marc Pittet

Communiqué à l'état civil de Tampigny L'officier de l'état civil : Despland

N<sup>o</sup> 38  
Gustave Louis  
Durussel

Le quatre Juillet mil huit cent soixante-seize à cinq heures après-midi est né à Bossomay Gustave Louis fils légitime de Louis Durussel (Profession: Agriculteur) de Chignieu domicilié à Bossomay et de Elise veuve Desponds sa femme de Bossomay et Sussey

Inscrit au présent registre le six Juillet mil huit cent soixante-seize sur la déclaration de Louis Durussel père de l'enfant nouveau-né.

Confirmé après lecture faite :  
Louis Durussel

Communiqué à l'Officier de l'état civil de Chignieu L'officier de l'état civil : Despland

N<sup>o</sup> 39  
William George  
Ecoffey

Le deux Juillet mil huit cent soixante  
seize à neuf heures après - midi est né  
à Cossomay  
William George Ecoffey fils légitime  
de Charles Jean Benjamin François (Profession: Procurer)  
de Moudon et de Vulliens domicilié à Cossomay  
et de Eugénie Louise veuve Vulliens sa femme  
de Montrocher

Inscrit au présent registre le neuf Juillet  
mil huit cent soixante-seize sur la déclaration de Charles  
Jean Benjamin François Ecoffey, père de l'enfant nouveau-né.

Confirmé après lecture faite :

Ch. Ecoffey

L'officier de l'état civil :

Communiqué aux états civils de Moudon et Vulliens Déspland

N<sup>o</sup> 40  
Louise Elise  
Mathilde Bolens

Le deux Juillet mil huit cent soixante  
seize à huit heures avant - midi est née  
à Cossomay  
Louise Elise Mathilde Bolens fille légitime  
de Alexis Marcus Victor Louis Bolens (Profession: Agriculteur)  
de Collombey et Bursins domicilié à Cossomay  
et de Eugénie Anna Guart sa femme  
de Trouthalaz

Inscrit au présent registre le deux Juillet  
mil huit cent soixante-seize sur la déclaration de Alexis  
Bolens, père de l'enfant nouveau-né.

Confirmé après lecture faite :

A. Bolens

L'officier de l'état civil :

Communiqué aux états civils de Collombey et Bursins Déspland

<sup>N° 41</sup>  
Nicod garçon né

Le trois Juillet mil huit cent soixante-  
six à six heures avant midi est né mort  
à Olus prie Cassonay  
Nicod, garçon né mort fils légitime  
de Jean Nicod (Profession:) Chien  
de Vulliens domicilié à Olus prie Cassonay  
et de Thomy Marie Thaline née Georgy  
de Lussey et Vufflens-la-Ville

Inscrit au présent registre le trois Juillet  
mil huit cent soixante-six sur la déclaration de Jean  
Nicod, père de l'enfant nouveau-né

Confirmé après lecture faite :  
Jean Nicod

L'officier de l'état civil :  
Déspland

<sup>N° 42</sup>  
Louis Henry  
Corday

Le dix-sept Juillet mil huit cent soixante-  
six à neuf heures avant midi est né  
à Olus prie Cassonay  
Louis Henry fils légitime  
de Louis François Henry Corday (Profession:) Agriculteur  
de Gollin domicilié à Olus prie Cassonay  
et de Séck Christine née Henry sa femme  
de Vulliens

Inscrit au présent registre le dix-sept Juillet  
mil huit cent soixante-six sur la déclaration de Louis François  
Henry Corday, père de l'enfant nouveau-né

Confirmé après lecture faite :  
Louis Corday

L'officier de l'état civil :  
Déspland



N<sup>o</sup> 43  
 Louise Marie  
 Bonzon

Le huit Ouit mil huit cent soixante-  
 six à quatre heures après-midi est née  
 à Carssonay  
 Louise Marie fille légitime  
 de Gustave Bonzon (Profession:) Agriculteur  
 de Pompaules domicilié à Carssonay  
 et de Henry Caroline née Piquet sa femme  
 de Cuamens.

Inscrit au présent registre le huit Ouit  
 mil huit cent soixante six sur la déclaration de Gustave  
 Bonzon père de l'enfant nouveau-né.

Confirmé après lecture faite :

Bonzon

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'Officier de l'état civil de Pompaules.

Déspland

N<sup>o</sup> 44  
 Nancy Anna  
 Pichet

Le onze Ouit mil huit cent soixante-  
 six à dix heures après-midi est née  
 à Gollion  
 Nancy Anna fille légitime  
 de Jules Benjamin Louis Pichet (Profession:) Agriculteur  
 de Gollion et de Neullierens domicilié à Gollion  
 et de Elie Louise née Chapuisat  
 de Neullierens

Inscrit au présent registre le onze Ouit  
 mil huit cent soixante six sur la déclaration de Jules Benjamin  
 Louis Pichet, père de l'enfant nouveau-né.

Confirmé après lecture faite :

Jules Pichet

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'Officier de l'état civil de Neullierens

Déspland

N<sup>o</sup> 45.  
 Clara Adèle  
 Longchamp

Le vingt-sept Août mil huit cent soixante-seize  
seize à cinq heures après midi est né  
 à ruie Cessonay  
Clara Adèle fille légitime  
 de Jules François Longchamp (Profession:) Agriculteur  
 de Charannes sur Veyron et L'Élé domicilié à la Vigne rive Cessonay  
 et de Marie Elise née Dacard  
 de S<sup>t</sup> Yrie

Inscrit au présent registre le vingt-sept Août  
 mil huit cent soixante-seize sur la déclaration de Jules François  
Longchamp père de l'enfant nouveau-né.

Confirmé après lecture faite :

Jules Longchamp

L'officier de l'état civil :

Communiqué aux Officiers d'état civil de Charannes et L'Élé.

[Signature]

N<sup>o</sup> 46  
 François Charles  
 Siegrist

Le sept Septembre mil huit cent soixante-seize  
seize à trois heures après midi est né  
 à Gollion  
François Charles fils légitime  
 de Samuel Siegrist (Profession:) Tisserand  
 de Nordenswald (Argovie) domicilié à Gollion  
 et de Susanne Kufner  
 de Siegriswil (Bâle)

Inscrit au présent registre le sept Septembre  
 mil huit cent soixante-seize sur la déclaration de Samuel  
Siegrist père de l'enfant nouveau-né.

Confirmé après lecture faite :

S<sup>t</sup> Siegrist.

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'état civil de Nordenswald.

[Signature]

N<sup>o</sup> 44  
Elisa Kolon.

Le dix Septembre mil huit cent soixante-sept  
à sept heures avant midi est né  
à saie Lenthalar  
Elisa fille légitime  
de Charles Alexis Kolon (Profession:) Agriculteur  
de Rolle domicilié à saie Lenthalar  
et de Louise Françoise née Bonod  
des Clés et de Montharand

Inscrit au présent registre le onze Septembre  
mil huit cent soixante-sept sur la déclaration de Charles Alexis  
Kolon père de l'enfant nouveau-né.

Confirmé après lecture faite :

Alexis Kolon

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'Officier de l'état civil de Rolle

Déspland

N<sup>o</sup> 48  
Charles Louis  
Desponds

Le vingt-cinq Septembre mil huit cent soixante-sept  
à onze heures avant midi est né  
à Cossonay  
Charles Louis fils légitime  
de Jean Charles Desponds (Profession:) boucher  
de Lussery domicilié à Cossonay  
et de Julie Thérèse née Guéde  
de Cossonay et de Sachand

Inscrit au présent registre le vingt-cinq Septembre  
mil huit cent soixante-sept sur la déclaration de Jean Charles  
Desponds, père de l'enfant nouveau-né.

Confirmé après lecture faite :

Charles Desponds

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'Officier de l'état civil de Lussery

Déspland

N<sup>o</sup> 49  
Louise Charlotte  
Londry

Le vingt-deux Septembre mil huit cent soixante-sept  
à neuf heures après midi est née  
à Cossonay  
Louise Charlotte fille légitime  
de François Henri Victor Londry (Profession:) Agriculteur  
de Cossonay et Chevilly domicilié à Cossonay  
et de Charlotte Charlotte née Earday  
de Pampigny

Inscrit au présent registre le vingt-cinq Septembre  
mil huit cent soixante-sept sur la déclaration de François  
Henri Victor Londry père de l'enfant nouveau-né.

Confirmé après lecture faite :  
François Londry

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'Officier de l'état civil de Chevilly  
Despland

N<sup>o</sup> 50  
Meline Viret

Le vingt-quatre Septembre mil huit cent soixante-sept  
à six heures après midi est née  
à Gollion  
Meline fille légitime  
de Jean Louis Viret (Profession:) Agriculteur  
de Gollion et Villars-Tiercelin domicilié à Gollion  
et de Françoise née Dupuis  
de Chardoux

Inscrit au présent registre le vingt-cinq Septembre  
mil huit cent soixante-sept sur la déclaration de Jean Louis  
Viret père de l'enfant nouveau-né.

Confirmé après lecture faite :  
Louis Viret

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'Officier de l'état civil de Villars-Tiercelin  
Despland

N<sup>o</sup> 51.  
 Rosalie Estelle  
 Mussy

Le vingt-cinq Septembre mil huit cent soixante-sept  
 à neuf heures après-midi est née  
 à Gollion  
 Rosalie Estelle fille légitime  
 de Louis Alexis Mussy (Profession:) Agriculteur  
 de Eudlers domicilié à Eudlers  
 et de Sophie Jenny née Bonneguier  
 de Neufhaus-la-Ville, domiciliée à Gollion

Inscrit au présent registre le vingt-huit Septembre  
 mil huit cent soixante-sept sur la déclaration de Louis Alexis  
 Mussy, père de l'enfant nouveau-né.

Confirmé après lecture faite :

Mussy Alexis

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'officier de l'état civil d'Eudlers

Déspland

N<sup>o</sup> 52.  
 Eugène Berner

Le premier Octobre mil huit cent soixante-sept  
 à onze heures avant-midi est né  
 à Gollion  
 Eugène fils légitime  
 de William Auguste Berner (Profession:) Agriculteur  
 de Staubach et de l'Abbaye domicilié à Gollion  
 et de Henriette Anna Elina née Guex  
 de Sachaux

Inscrit au présent registre le trois Octobre  
 mil huit cent soixante-sept sur la déclaration de William  
 Auguste Berner, père de l'enfant nouveau-né.

Confirmé après lecture faite :

William Berner

L'officier de l'état civil :

Communiqué aux officiers d'état civil de Staubach et l'Abbaye

Déspland

N<sup>o</sup> 53.  
Julianne Dupuis

Le sept Octobre mil huit cent soixante-seize  
à deux heures après-midi est née  
à Suardens  
Julianne \_\_\_\_\_ fille légitime  
de Jean Louis Rodolphe Dupuis (Profession:) Agriculteur  
de Suardens domicilié à Suardens  
et de Charlotte Bouette née Chenava  
de Gollion

Inscrit au présent registre le neuf Octobre  
mil huit cent soixante-seize sur la déclaration de Jean Louis  
Rodolphe Dupuis, père de l'enfant nouveau-né.  
Confirmé après lecture faite :  
Jean Dupuis

L'officier de l'état civil :

Dupland

N<sup>o</sup> 54.  
Elise Dingler

Le douze Octobre mil huit cent soixante-seize  
à quatre heures avant-midi est née  
à Gollion  
Elise \_\_\_\_\_ fille légitime  
de Jacob Dingler (Profession:) Agriculteur  
de Lenk (Berne) domicilié à Gollion  
et de Rose Jenny Mencher  
de Chateau-d'Os

Inscrit au présent registre le treize Octobre  
mil huit cent soixante-seize sur la déclaration de Jacob  
Dingler, père de l'enfant nouveau-né.  
Confirmé après lecture faite :  
Jacob Dingler

L'officier de l'état civil :

Dupland

Communiqué à l'officier de l'état civil de Lenk.

N<sup>o</sup> 55  
Charles Francois  
Merruod

Le vingt quatre Octobre mil huit cent soixante  
sept à six heures avant midi est né

à Courmayeur  
Charles Francois fils légitime  
de Auguste Louis Samuel Merruod (Profession:) vigneron  
de Bousvens et de Jonges domicilié à Courmayeur  
et de Dolores Sophie Galland  
de Lima (Pérou)

Inscrit au présent registre le vingt quatre Octobre  
mil huit cent soixante sept sur la déclaration de Auguste  
Louis Samuel Merruod, père de l'enfant nouveau né.

Confirmé après lecture faite :

*[Signature]*

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

Communiqué aux Officiers de l'état civil de Bousvens  
et Jonges.

N<sup>o</sup> 56  
Marie Wilmine  
Curchod

Le Huitième Octobre mil huit cent soixante  
sept à cinq heures avant midi est née

à Sackaux  
Marie Wilmine fille légitime  
de Francois Curchod (Profession:) Agriculteur  
de Dommarthen et Villars-Vireclin domicilié à Sackaux  
et de Louise Thérèse Bernard  
de l'Isle

Inscrit au présent registre le Huitième Octobre  
mil huit cent soixante sept sur la déclaration de Francois  
Curchod, père de l'enfant nouveau né.

Confirmé après lecture faite :

*[Signature]*

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

Communiqué aux Officiers de l'état civil de Dommarthen  
et Villars-Vireclin

N<sup>o</sup> 54  
Jules Edouard  
Chaillet

Le Trois novembre mil huit cent soixante-  
seize à deux heures avant midi est né  
à Perthuis  
Jules Edouard fils légitime  
de Henri Benjamin Chaillet (Profession:) condamné  
de Cherit et de Côté aux Fais domicilié à Perthuis  
et de Mathéoline Masson  
de Euclles

Inscrit au présent registre le quatre novembre  
mil huit cent soixante-seize sur la déclaration de Henri Benjamin  
Chaillet, père de l'enfant nouveau-né.

Confirmé après lecture faite :

Henri Chaillet

L'officier de l'état civil :

Communiqué aux Officiers de l'état civil du Cherit et de la  
Côté aux Fais.

Cespland

N<sup>o</sup> 58  
William Eugène  
Dupuis

Le deux novembre mil huit cent soixante-  
seize à sept heures après - midi est né  
à Senardens  
William Eugène fils légitime  
de Louis Henri Dupuis (Profession:) Alguin  
de Senardens domicilié à Senardens  
et de Suzette Marie Martin  
de Pradville

Inscrit au présent registre le quatre novembre  
mil huit cent soixante-seize sur la déclaration de Louis Henri  
Dupuis, père de l'enfant nouveau-né.

Confirmé après lecture faite :

Louis Dupuis

L'officier de l'état civil :

Cespland



N<sup>o</sup> 59.  
 Lina Vinny  
 Saugy.

Le quatre Novembre mil huit cent soixante-seize à trois heures avant-midi est née  
 à Gollion  
 Lina Vinny fille légitime  
 de Gabriel David Saugy (Profession:) fromager  
 de Rougemont domicilié à Gollion  
 et de Louise Aimée Piquet  
 de Chérit.

Inscrit au présent registre le six Novembre mil huit cent soixante-seize sur la déclaration de Gabriel David Saugy père de l'enfant nouveau-né.

Confirmé après lecture faite :

Gabriel David Saugy

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'Officier de l'état civil de Rougemont.

Despland

N<sup>o</sup> 60.  
 Louise Henriette  
 Regamey

Le trois Novembre mil huit cent soixante-seize à deux heures après-midi est née  
 à risè Gollion  
 Louise Henriette fille légitime  
 de Henri Louis Regamey (Profession:) Muniier  
 de Lausanne domicilié à risè Gollion  
 et de Louise Françoise Pithoud  
 de Yverdon.

Inscrit au présent registre le six Novembre mil huit cent soixante-seize sur la déclaration de Henri Louis Regamey, père de l'enfant nouveau-né.

Confirmé après lecture faite :

Henri Regamey

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'état civil de Lausanne

Despland

N<sup>o</sup> 61.  
Adrien Bideau

Le vingt-deux Novembre mil huit cent soixante-seize  
à trois heures après-midi est né  
à Cossoray  
Adrien fils légitime  
de Marc, Henri, Charles Albert Bideau (Profession:) Buraliste postal  
de Genève domicilié à Cossoray  
et de Charlotte née Dubat  
de Echignens

Inscrit au présent registre le vingt-trois novembre  
mil huit cent soixante-seize sur la déclaration de Marc, Henri,  
Charles Albert Bideau, père de l'enfant nouveau-né.

Confirmé après lecture faite :

Bideau

L'officier de l'état civil :

Dupland

Communiqué au Bureau Cantonal d'état civil de Genève

N<sup>o</sup> 62.  
Johann Henri  
Schmidt

Le vingt-sept novembre mil huit cent soixante-seize  
à onze heures avant-midi est né  
à Lachaux  
Johann Henri fils légitime  
de Abram Schmidt (Profession:) Agriculteur  
de Word (Berne) et de Larigues domicilié à Lachaux  
et de Susanne née Anshrist  
de Word (Berne)

Inscrit au présent registre le vingt-huit novembre  
mil huit cent soixante-seize sur la déclaration de Abram  
Schmidt, père de l'enfant nouveau-né.

Confirmé après lecture faite :

Abram Schmidt

L'officier de l'état civil :

Dupland

Communiqué aux Officiers de l'état civil de Word  
et Larigues

N° 63  
Lina Bertha  
Humbert

Le vingt-huit Novembre mil huit cent soixante-  
seize à trois heures avant-midi est né(e)  
à Sackau

Lina Bertha fille légitime  
de Henri François Gabriel Humbert (Profession:) agriculteur  
de Sackau domicilié à Sackau  
et de Anne Marie née Hügli  
de Sumiswald

Inscrit au présent registre le vingt-neuf Novembre  
mil huit cent soixante-seize sur la déclaration de Henri François  
Gabriel Humbert, père de l'enfant nouveau-né.

Confirmé après lecture faite :  
Humbert Gabriel

L'officier de l'état civil :  
Déspland

N° 64  
Emma Hinden

Le vingt-huit Novembre mil huit cent soixante-  
seize à trois heures avant-midi est né(e)  
à Sackau

Emma fille légitime  
de Daniel Hinden (Profession:) fromager  
de Büschegg (Borne) domicilié à Sackau  
et de Anna Barbara Lüthi  
de Blymbach (Borne)

Inscrit au présent registre le vingt-neuf Novembre  
mil huit cent soixante-seize sur la déclaration de Daniel  
Hinden, père de l'enfant nouveau-né.

Confirmé après lecture faite :  
Daniel Hinden

L'officier de l'état civil :  
Déspland

Communiqué à l'Officier de l'état civil de Büschegg

Le 6 Novembre 1876  
au Supplément

N<sup>o</sup> 65.  
*Lia Elise  
 Neuschwander*

Le *cinq* *Décembre* \_\_\_\_\_ mil huit cent *soixante-*  
*seize* \_\_\_\_\_ à *neuf* \_\_\_\_\_ heures \_\_\_\_\_ *après* \_\_\_\_\_ midi est né(e)  
 à *Senarclens* \_\_\_\_\_  
*Lia Elise* \_\_\_\_\_ fille *légitime* \_\_\_\_\_  
 de *Henri Louis Neuschwander* (Profession:) *Agriculteur* \_\_\_\_\_  
 de *Langnau (Berne) Senarclens* domicilié à *Senarclens* \_\_\_\_\_  
 et de *Marie née Guca* \_\_\_\_\_  
 de *Sachaux* \_\_\_\_\_

Inscrit au présent registre le *sept* *Décembre* \_\_\_\_\_  
 mil huit cent *soixante-seize* \_\_\_\_\_ sur la déclaration de *Henri Louis  
 Neuschwander*, père de l'enfant nouveau-né.

Confirmé après lecture faite :

*Henri Neuschwander*

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'Officier de l'état civil de *Langnau*

*Desjardins*

N<sup>o</sup> 66.  
*Emile Girardet*

Le *neuf* *Décembre* \_\_\_\_\_ mil huit cent *soixante-*  
*seize* \_\_\_\_\_ à *six* \_\_\_\_\_ heures \_\_\_\_\_ *avant* \_\_\_\_\_ midi est né(e)  
 à *Cossonay* \_\_\_\_\_  
*Emile* \_\_\_\_\_ fils *légitime* \_\_\_\_\_  
 de *Emile François Girardet* (Profession:) *Agriculteur* \_\_\_\_\_  
 de *Bousens* \_\_\_\_\_ domicilié à *Cossonay* \_\_\_\_\_  
 et de *Louise Charlotte née Guca* \_\_\_\_\_  
 de *Sachaux* \_\_\_\_\_

Inscrit au présent registre le *neuf* *Décembre* \_\_\_\_\_  
 mil huit cent *soixante-seize* \_\_\_\_\_ sur la déclaration de *Emile Fran-  
 çois Girardet*, père de l'enfant nouveau-né.

Confirmé après lecture faite :

*Emile Girardet*

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'Officier de l'état civil de *Bousens*

*Desjardins*

N° 67  
Sina Corday

Le quatre Décembre mil huit cent soixante-seize à une heure avant-midi est né à Mousvire Cossouay  
Sina \_\_\_\_\_ fils légitime  
de François Just Corday (Profession:) Agriculteur  
de Gollin domicilié à Mousvire Cossouay  
et de Henriette née Kwalder  
de Cossouay (Berne)

Inscrit au présent registre le quinze Décembre mil huit cent soixante-seize sur la déclaration de François Just Corday père de l'enfant nouveau-né.

Confirmé après lecture faite :

Juste Corday

L'officier de l'état civil :

Désjardins

N° 68  
Marigley enfant né mort

Le quinze Décembre mil huit cent soixante-seize à huit heures après-midi est né mort à Cossouay  
Marigley \_\_\_\_\_ fils jumeau  
de Constant Henri (Profession:) Courcier  
de Châtillens domicilié à Cossouay  
et de Anne Rosine Nancy Frédérique née Challet  
de Cottens

Inscrit au présent registre le dix-sept Décembre mil huit cent soixante-seize sur la déclaration de Constant Henri Marigley père de l'enfant nouveau-né.

Confirmé après lecture faite :

Constant Marigley

L'officier de l'état civil :

Désjardins

N° 69.  
Maugley enfant né mort.

Le quinze Décembre mil huit cent soixante-  
sise à huit heures après-midi est né mort  
à Cossonay  
Maugley fils jumeau  
de Constant Maugley (Profession:) Couvreur  
de Châtillens domicilié à Cossonay  
et de Mme Rosine Jenny Rodriguez veuve Challet  
de Cottens

Inscrit au présent registre le dix-sept Décembre  
mil huit cent soixante-seize sur la déclaration de Constant  
Maugley père de l'enfant nouveau-né.

Confirmé après lecture faite :

Constant Maugley

L'officier de l'état civil :

*Despland*

N° 70  
Julie Aline  
Martin

Le vingt-un Décembre mil huit cent soixante-  
sise à cinq heures après-midi est née  
à Ollens rue Cossonay  
Julie Aline fille légitime  
de Elic Francois Martin (Profession:) Agriculteur  
de Cossonay domicilié à Ollens rue Cossonay  
et de Mme Marianne veuve Waridel  
de Rahins et Charrier

Inscrit au présent registre le vingt-deux Décembre  
mil huit cent soixante-seize sur la déclaration de Elic Francois  
Martin père de l'enfant nouveau-né.

Confirmé après lecture faite :

Elic Martin

L'officier de l'état civil :

*Despland*

N<sup>o</sup> 41.  
Lucy Henry Cart

Le vingt-quatre Décembre mil huit cent soixante-sept à deux heures quarant-cinq midi est né

à Sackaux

Lucy Henry Cart fils légitime

de David Henri Cart (Profession:) Boisbroy

de Sion domicilié à Sackaux

et de Lucie Nanette Henriette Genayne

de Château d'Or.

Inscrit au présent registre le vingt-six Décembre

mil huit cent soixante-sept sur la déclaration de David Henri

Cart, père de l'enfant nouveau-né.

Confirmé après lecture faite :

David Cart

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'Officier de l'état civil du lieu.

Cespland

N<sup>o</sup> 42.  
Auguste  
Cruchon

Le vingt-un Décembre mil huit cent soixante-sept à douze heures soit midi est né

à Sackaux

Auguste Cruchon fils légitime

de Jules Cruchon (Profession:) Agriculteur

de Berchies domicilié à Sackaux

et de Juline Raymond

de S. Georges

Inscrit au présent registre le deux Janvier

mil huit cent soixante-sept sur la déclaration de Jules Cruchon

père de l'enfant nouveau-né.

Confirmé après lecture faite :

Jules Cruchon

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'Officier de l'état civil de Berchies

Cespland

N<sup>o</sup> 13.  
Gustave Louis  
Viret

Le vingt-un Décembre mil huit cent soixante-sept à dix heures avant midi est né à Gollion  
Gustave Louis fils légitime  
 de François Henri Daniel Viret (Profession:) Agriculteur  
 de Gollion Villars-Ciercelin domicilié à Gollion  
 et de Louise Emma Uehli  
 de Munsterberg (Banton & Bonn).

Inscrit au présent registre le douze Janvier mil huit cent soixante-sept sur la déclaration de François Henri Daniel Viret, père de l'enfant nouveau-né.

Confirmé après lecture faite :  
Viret Daniel

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'Officier de l'état civil de Villars-Ciercelin

Dejhand

N<sup>o</sup> 14.  
Aline Brun

Le vingt-un Décembre mil huit cent soixante-sept à une heure après midi est née à Senarclens  
Aline fille légitime  
 de François Emile BRUN (Profession:) Agriculteur  
 de Senarclens domicilié à Senarclens  
 et de Jeanne Aline Dupuis  
 de Senarclens.

Inscrit au présent registre le trois Janvier mil huit cent soixante-dix-sept sur la déclaration de François Emile Brun père de l'enfant nouveau-né.

Confirmé après lecture faite :  
Emile Brun

L'officier de l'état civil :

Dejhand



N<sup>o</sup> 1  
Amélie Viornet

Le ouze Janvier mil huit cent septante  
sept à ouze heures avant midi est né

à Cossouan

Amélie fille légitime

de Louis Samuel Viornet (Profession:) Commis receveur

de Lussy domicilié à Cossouan

et de Julie Albertine Parroy Marie Estoppey

de Tréy

Inscrit au présent registre le ouze Janvier

mil huit cent septante-sept sur la déclaration de Louis Samuel

Viornet, père de l'enfant nouveau-né.

Confirmé après lecture faite :

Viornet

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'Officier de l'état civil de Lussy

Déjean

N<sup>o</sup> 2.  
Vincent Mottier

Le dia-sept Janvier mil huit cent septante  
sept à dia heures après midi est né

à Cossouan

Vincent fils légitime

de David Vincent Mottier (Profession:) Agriculteur

de Ormont-dessous domicilié à Cossouan

et de Caroline dite Marie Muginnet

de Charaines-le-Veyron

Inscrit au présent registre le vingt Janvier

mil huit cent septante-sept sur la déclaration de David Vincent

Mottier, père de l'enfant nouveau-né.

Confirmé après lecture faite :

Mottier David Vincent

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'Officier de l'état civil de Ormont-dessous

Déjean

*No 3*  
*Constant Gatabin*

Le *vingt-trois Janvier* mil huit cent *septante-sept*  
à *douze* heures *soit* - midi est né

à *Ponthalar*  
*Constant Gatabin* fil *natural*  
de \_\_\_\_\_ (Profession) \_\_\_\_\_  
de \_\_\_\_\_ domicilié à \_\_\_\_\_

et de *Marianne Gatabin* née *Maccand*, divorcée d*isi le 4 Août*  
de mil huit cent *septante-un* à *Jean Samuel Gatabin*  
de *Dommarin* et de *Sottens*, domiciliés à *Ponthalar*.

Inscrit au présent registre le *vingt-quatre Janvier*  
mil huit cent *septante-sept* sur la déclaration de *Julie Prochat*  
qui a assisté à la naissance, domiciliée à *Ponthalar*

Confirmé après lecture faite :

*Julie Prochat*

L'officier de l'état civil :

*Dejulan*

*Communiqué aux Officiers d'état civil de Dommarin et Sottens*

*No 4*  
*Adine Lionie*  
*Lyon*

Le *vingt-neuf Janvier* mil huit cent *septante-sept*  
à *sept* heures *avant* - midi est née

à *Senardens*  
*Adine Lionie* fil *légitime*  
de *Marc Lyon* (Profession:) *Agriculteur*  
de *Lapraz* domicilié à *Couzonay*

et de *Thérèse Kurbügg*  
de *Thüngen (Borne)*

Inscrit au présent registre le *deux-uns Janvier*  
mil huit cent *soixante-dix-sept* sur la déclaration de *Marc Lyon*  
père de l'enfant nouveau-né.

Confirmé après lecture faite :

*Marc Lyon*

L'officier de l'état civil :

*Dejulan*

*Communiqué à l'Officier de l'état civil de Lapraz.*

+ Approuvé et renvoyé en blanc placant à la vingt-troisième ligne le mot barre Couzonay par celui de Senardens.  
Couzonay le 31 Janvier 1877

*Dejulan*  
Officier d'état civil

N<sup>o</sup> 3

Elise Marie  
Goballet

Le deux Janvier mil huit cent septante

sept à sept heures après midi est né

à Pontcharra

Elise Marie fille légitime

de Jules François Goballet (Profession:) Fromager

de Chateau d'Olle domicilié à Pontcharra

et de Genevieve Margot

de St. Genis

Inscrit au présent registre le deux Février

mil huit cent septante-sept sur la déclaration de Jules François

Goballet, père de l'enfant nouveau-né.

Confirmé après lecture faite :

Jules François Goballet

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

Communiqué à l'état civil de Chateau d'Olle

N<sup>o</sup> 6

Alfred Eugène  
Viret

Le deux Février mil huit cent septante

sept à huit heures après midi est né

à Gollion

Alfred Eugène fils légitime

de Henri Louis Viret (Profession:) Agriculteur

de Gollion et Villars-Tiercelin domicilié à Gollion

et de Thérèse Marie Chapuis

de Lausanne

Inscrit au présent registre le trois Février

mil huit cent septante-sept sur la déclaration de Henri Louis

Viret, père de l'enfant nouveau-né.

Confirmé après lecture faite :

Henri Louis Viret

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

Communiqué à l'officier de l'état civil de Villars-Tiercelin

<sup>N° 7.</sup>  
Leon John  
Briant.

Le *onze Février* mil huit cent *septante-sept* à *quatre* heures *avant* midi est né  
à *Gollion*  
*Leon John* fils *légitime*  
de *Henri Louis Briant* (Profession:) *agriculteur*  
de *Villars-Susy* domicilié à *Gollion*  
et de *Elise Lina Hüfner*  
de *Onet*.

Inscrit au présent registre le *douze Février*  
mil huit cent *septante-sept* sur la déclaration de *Henri Louis Briant*, père de l'enfant nouveau-né.

Confirmé après lecture faite :  
*Henri Briant*

L'officier de l'état civil :  
*Lesclapart*

Communiqué à l'officier d'état civil de *Villars-Susy*

<sup>N° 8.</sup>  
Maurice Renaud

Le *douze Février* mil huit cent *septante-sept* à *une* heure *avant* midi est né  
à *Sachaux*  
*Maurice* fils *légitime*  
de *François Louis Renaud* (Profession:) *Meneuissier*  
de *Sachaux* domicilié à *Sachaux*  
et de *Emma Louise Tréhan*  
de *Rancas*

Inscrit au présent registre le *douze Février*  
mil huit cent *septante-dix-sept* sur la déclaration de *François Louis Renaud*, père de l'enfant nouveau-né.

Confirmé après lecture faite :  
*J. L. Renaud*

L'officier de l'état civil :  
*Lesclapart*

N<sup>o</sup> 9.  
*Ernard Epars*

Le *six Mars* mil huit cent *septante*  
*sept* à *cinq* heures *après* midi est né  
 à *Penthalar*

*Ernard Epars* fils *légitime*  
 de *Nicolas François Henri* (Profession:) *Agriculteur*  
 de *Penthalar* domicilié à *Penthalar*  
 et de *Charlotte Bourgeois*  
 de *Penthalar*

Inscrit au présent registre le *sept Mars*  
 mil huit cent *septante-sept* sur la déclaration de *Nicolas Fran-*  
*çois Henri Epars, père de l'enfant nouveau-né.*

Confirmé après lecture faite :

*Epars*

L'officier de l'état civil :

*Déjean*

N<sup>o</sup> 10.  
*Marie Wilton*  
*Mange*

Le *huit Mars* mil huit cent *septante*  
*sept* à *douze* heures *après* midi est née  
 à *Gollion*

*Marie Wilton* fille *légitime*  
 de *Jean Louis Ferdinand Mange* (Profession:) *agriculteur*  
 de *Gollion Vullierens & Rougemont* domicilié à *Gollion*  
 et de *Jeanne Sophie Klain*  
 de *Walleruigen (Canton de Berne.)*

Inscrit au présent registre le *dix Mars*  
 mil huit cent *septante-sept* sur la déclaration de *Jean Louis*  
*Ferdinand Mange, père de l'enfant nouveau-né.*

Confirmé après lecture faite :

*Louis Mange*

L'officier de l'état civil :

*Déjean*

*Communiqué aux Officiers l'état civil de Vullierens & Rougemont.*

N<sup>o</sup> 11  
Rodolphe Jules  
Bernard

Le dix Mars mil huit cent septante-sept à quatre heures après midi est né à Cossouan  
Rodolphe Jules fils légitime de Henri Louis Samuel Bernard (Profession:) Serrurier de Cossouan domicilié à Cossouan et de Louise Fanny Secourte de Cherit.

Inscrit au présent registre le douze Mars mil huit cent septante-sept sur la déclaration de Henri Louis Samuel Bernard, père de l'enfant nouveau-né.

Confirmé après lecture faite :

Henri Bernard

L'officier de l'état civil :

Déspland

N<sup>o</sup> 12  
Céline Schopfer

Le douze Mars mil huit cent septante-sept à cinq heures après midi est née à Penthalar  
Céline fille légitime de Jean Abraham Samuel Schopfer (Profession:) agriculteur de Lancenen (Berne) domicilié à Penthalar et de Elise Langin de Penthalar.

Inscrit au présent registre le quatorze Mars mil huit cent septante-sept sur la déclaration de Jean Abraham Samuel Schopfer, père de l'enfant nouveau-né.

Confirmé après lecture faite :

Abraham Schopfer

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'Officier de l'état civil de Lancenen. Déspland

N° 13

Amaï Benggely

Sur ordre du Département de justice et Police du canton de Vaud, du 12 février 1948, l'acte de naissance ci-contre est rectifié en ce sens que le nom patronymique "Benggely" soit orthographié "Binggeli".  
Cossonay le 16 février 1948.

L'Officier de l'Etat-civil:



H. W. M.

Le seize Mars \_\_\_\_\_ mil huit cent septantesept à huit heures \_\_\_\_\_ avant midi est néà Lachauxde Amaï \_\_\_\_\_ fils légitimede Louis Samuel Benggely (Profession:) meunierde Wahlern (Neuchâtel) et de Chaux domicilié à Lachauxet de Henriette Chamotde LachauxInscrit au présent registre le dia sept Mars \_\_\_\_\_mil huit cent septante - sept sur la déclaration de Louis SamuelBenggely, père de l'enfant nouveau-né.

Confirmé après lecture faite :

Louis Samuel Benggely

L'officier de l'état civil :

Communiqué aux Officiers d'état civil de Wahlern et ChauxDépland

N° 14

Augustine Louise  
MullenerLe dia huit Mars \_\_\_\_\_ mil huit cent septantesept à dia heures \_\_\_\_\_ avant midi est néeà Ponthalarde Augustine Louise \_\_\_\_\_ fille légitimede Jean Louis Mullener (Profession:) Maréchalde Gessonay domicilié à Ponthalaret de Mari Marguerite Porrettonde SussyInscrit au présent registre le vingt Mars \_\_\_\_\_mil huit cent septante - sept sur la déclaration de Jean LouisMullener, père de l'enfant nouveau-né.Confirmé après lecture faite : Jean Louis Mullener

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'Officier de l'état civil de Gessonay.Dépland

N<sup>o</sup> 15.  
Alexandre  
Panchaud

Le quatre Avril mil huit cent septante-sept à neuf heures avant midi est né à Cassonay Alexandre Panchaud fils légitime de Louis Alexandre Ferdinand Panchaud (Profession:) agriculteur de Vaux-Morques domicilié à Cassonay et de Louise Elie Gabrielle Corday de Gollion

Inscrit au présent registre le cinq Avril mil huit cent septante-sept sur la déclaration de Louis Alexandre Ferdinand Panchaud, père de l'enfant nouveau-né

Confirmé après lecture faite :  
Alexandre Panchaud

L'officier de l'état civil :  
Lefebvre

Communiqué à l'Officier de l'état civil de Vaux

N<sup>o</sup> 16.  
Alice Adèle  
Loretan

Le six Avril mil huit cent septante-sept à sept heures après midi est née à Cassonay Alice Adèle Loretan fille légitime de Léon Marie Augustin (Profession:) architecte de Looche les Bains domicilié à Cassonay et de Béatrice Mourier de Orce

Inscrit au présent registre le dix huit Avril mil huit cent septante-sept sur la déclaration de Léon Marie Augustin Loretan, père de l'enfant nouveau-né

Confirmé après lecture faite :  
Léon Loretan

L'officier de l'état civil :  
Lefebvre

Communiqué à l'Officier d'état civil de Looche les Bains.



<sup>N° 14</sup>  
Paul Henri  
Sator

Le vingt-une Avril mil huit cent septante-  
sept à une heure après midi est né

à Cossonay  
Paul Henri fils légitime  
de Samuel Henri Sator (Profession:) Instituteur  
de Villars-Mendras domicilié à Cossonay  
et de Alice Caroline Belar  
de Mont-la-Ville

Inscrit au présent registre le vingt-trois Avril  
mil huit cent septante-sept sur la déclaration de Samuel  
Henri Sator, père de l'enfant nouveau-né.

Confirmé après lecture faite :

*S. Sator*

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'Officier d'état civil de Villars-Mendras. *D. Lefland*

<sup>N° 18</sup>  
Ada  
Dupuis

Le vingt-trois Avril mil huit cent septante-  
sept à sept heures avant midi est née

à Smarclens  
Ada fille légitime  
de Henri Louis Dupuis (Profession:) Agriculteur  
de Smarclens domicilié à Smarclens  
et de Marie Elisa Guerry  
de Suvery

Inscrit au présent registre le vingt-cinq Avril  
mil huit cent septante-sept sur la déclaration de Henri Louis  
Dupuis, père de l'enfant nouveau-né.

Confirmé après lecture faite :

*H. Dupuis*

L'officier de l'état civil :

*D. Lefland*

N<sup>o</sup> 19  
*Dupuis fille mort-née*

Le *Vingt-trois Avril* mil huit cent *septante-sept*  
*sept* à *une* heure *après* midi est né

à *Senardens*

*Dupuis* fille *légitime*

de *Louis Henri* (Profession:) *Agriculteur*

de *Senardens* domicilié à *Senardens*

et de *Mathilde Sabine Guerry*

de *Lussony et Wufflous-la-Ville*

Inscrit au présent registre le *vingt-cinq Avril*

mil huit cent *septante-sept* sur la déclaration de *Louis Henri*

*Dupuis* père de l'enfant *nouveau-né*

Confirmé après lecture faite :

*Henri Dupuis*

L'officier de l'état civil :

*Dajeland*

N<sup>o</sup> 20  
*Louise Julie*  
*Barbey*

Le *vingt-huit Avril* mil huit cent *septante-sept*  
*sept* à *une* heures *après* midi est né

à *Cassoman*

*Louise Julie* fille *légitime*

de *Jean Samuel Barbey* (Profession:) *Négociant*

de *Cherches* domicilié à *Cassoman*

et de *Louise Susanne née Guex*

de *Sachaux et Cassoman*

Inscrit au présent registre le *vingt-neuf Avril*

mil huit cent *septante-sept* sur la déclaration de *Jean Samuel*

*Barbey* père de l'enfant *nouveau-né*

Confirmé après lecture faite :

*J. Barbey*

L'officier de l'état civil :

*Dajeland*

*Communiqué à l'officier de l'état civil de Cherches.*

<sup>N° 21.</sup>  
Gustave Louis  
Pior.

Le vingt-huit Avril mil huit cent septante-sept à sept heures avant-midi est né  
à Collion  
Gustave Louis fils légitime  
de Georges François Pior (Profession:) Agriculteur  
de Collion domicilié à Collion  
et de Joséphine Louise Charlotte née Rogamoz  
de Lusarain.

Inscrit au présent registre le trente Avril mil huit cent septante-sept sur la déclaration de Georges François Pior père de l'enfant nouveau-né.

Confirmé après lecture faite :

Georges Pior

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

<sup>N° 22.</sup>  
Jules Georges  
Roulin.

Le quatre Mai mil huit cent septante-sept à cinq heures avant-midi est né  
à Ponthalar  
Jules Georges fils légitime  
de François Louis Roulin (Profession:) Agriculteur  
de Pailly domicilié à Pailly  
et de Constantine Chusseau Gavillet  
de Pény-le-Sud et Vuchères domiciliés à Ponthalar.

Inscrit au présent registre le cinq Mai mil huit cent septante-sept sur la déclaration de François Louis Roulin père de l'enfant nouveau-né.

Confirmé après lecture faite :

Louis Roulin

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'Officier d'état civil de Pailly

*[Signature]*

<sup>N° 23</sup>  
Lina Karlen

Le cinq Mai mil huit cent septante-sept à une heure après-midi est née à Lachaux

Lina fille légitime de Jacob Karlen (Profession:) Fromager de Diemtigen domicilié à Lachaux et de Marguerite Baumgartner de Trub

Inscrit au présent registre le sept Mai mil huit cent septante-sept sur la déclaration de Jakob Karlen, père de l'enfant nouveau-né.

Confirmé après lecture faite :

Jacob Karlen

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'Officier d'état civil de Diemtigen (Berne)

*[Signature]*

<sup>N° 24</sup>  
Julie Caroline Renaud

Le huit Mai mil huit cent septante-sept à onze heures et demie après-midi est née à Cassonay

Julie Caroline fille légitime de Jacques Antoine Renaud (Profession:) Agriculteur de Lachaux domicilié à Cassonay et de Françoise Desponds de Cassonay et Sursey

Inscrit au présent registre le dix Mai mil huit cent septante-sept sur la déclaration de Jacques Antoine Renaud, père de l'enfant nouveau-né.

Confirmé après lecture faite :

Bernard Antoine

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

N<sup>o</sup> 25  
Louis Alexis  
Hugonnet.

Le neuf Mai mil huit cent septante-sept à trois heures avant-midi est né

à Corsonay

Louis Alexis Hugonnet fils naturel

de \_\_\_\_\_ (Profession) \_\_\_\_\_

de \_\_\_\_\_ domicilié à \_\_\_\_\_

et de Suzanne Stannette Hugonnet

de Chavannes sur le Veuron, domiciliée à Corsonay.

Inscrit au présent registre le douze Mai

mil huit cent septante-sept sur la déclaration de Marie

Mottier, sœur de la mère, de cet enfant.

Confirmé après lecture faite :

Marie Mottier

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'Officier d'état civil de Chavannes-sur-le-Veyron. *Dapland*

N<sup>o</sup> 26  
Armand Chamot.

Le treize Mai mil huit cent septante-sept à huit heures avant-midi est né

à Lachaux

Armand fils légitime

de Jean-Louis Chamot (Profession) Agriculteur

de Lachaux domicilié à Lachaux

et de Louise Marie Basset

de Lachaux

Inscrit au présent registre le seize Mai

mil huit cent septante-sept sur la déclaration de Jean-Louis

Chamot, père de l'enfant nouveau-né.

Confirmé après lecture faite :

Louis Chamot

L'officier de l'état civil :

*Dapland*

N° 27  
 Edouard Maurice  
 Bernard Guesc.

Le dia sept Mai mil huit cent septante sept  
 à cinq heures après midi est né  
 à Sachaux  
Edouard Maurice Bernard fils légitime  
 de Eugène Samuel Guesc (Profession:) Agriculteur  
 de Sachaux domicilié à Sachaux  
 et de Marie Popran  
 de Polix-le-Grand

Inscrit au présent registre le dia huit Mai  
 mil huit cent septante sept sur la déclaration de Eugène Samuel Guesc père de l'enfant nouveau-né.

Confirmé après lecture faite :

Eugène Guesc

L'officier de l'état civil :

Dujardin

N° 28  
 André Jean  
 Charlet.

Le dia sept Mai mil huit cent septante sept  
 à une heure avant midi est né  
 à Cossonay  
André Jean fils légitime  
 de André François Charlet (Profession:) Agriculteur  
 de Dailens domicilié à Cossonay  
 et de Marie Louise Jenny Tardy  
 de Pampigny

Inscrit au présent registre le dia neuf Mai  
 mil huit cent septante sept sur la déclaration de André François Charlet père de l'enfant nouveau-né.

Confirmé après lecture faite :

André Charlet

L'officier de l'état civil :

Dujardin

Communiqué à l'officier d'état civil de Dailens.

N<sup>o</sup> 29  
Louise Arnais

Desponds

Le vingt-neuf Mai mil huit cent septante-sept à huit heures avant-midi est née à Penthalar

de Louise Arnais fille légitime  
de François Desponds (Profession:) Agriculteur  
de Sussy domicilié à Penthalar  
et de Adelaide Avocat  
de Penthalar

Inscrit au présent registre le vingt-neuf Mai  
mil huit cent septante-sept sur la déclaration de François Desponds père de l'enfant nouveau-né.

Confirmé après lecture faite :

François Desponds Avocat

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'Officier d'état civil de Sussy.

Desponds

N<sup>o</sup> 30  
Alice Marie  
Rochat.

Le premier Juin mil huit cent septante-sept à sept heures et demi avant-midi est née à rière Gollion

Alice Marie fille légitime  
de Emile Henri Louis Rochat (Profession:) Agriculteur  
de L'Abbaye domicilié à rière Gollion  
et de Adrienne Bernequin  
de Vufflens-la-Ville

Inscrit au présent registre le deux Juin  
mil huit cent septante-sept sur la déclaration de Emile Henri Louis Rochat père de l'enfant nouveau-né.

Confirmé après lecture faite :

Emile Rochat

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'Officier d'état civil de L'Abbaye

Desponds

N° 31

Emile Weil

Le deux juin mil huit cent septante-sept à neuf heures et demi après midi est né

à Cassonay

Emile fils légitime

de Cesf. Weil (Profession:) Commerçant

de Niederseltz (Alsace) domicilié à Cassonay Canton de Vaud (Suisse)

et de Eva dit Henriette Weil

de Niederseltz (Alsace)

Extrait d'une lettre de bourgeoisie instrumentée par le notaire Jaquin, à Cassonay, le 14 juillet 1889 et visée par le bailli d'habit le 13 août 1889, que Emile fils de Cesf. Weil et de Eva dit Henriette Weil a été admis au nombre des bourgeois de la commune de Cassonay (Vaud) Voir lettre du Département de Justice et Police des 10 et 11 novembre 1894. Cassonay le 10 novembre 1894. L'officier de l'état civil J. J. J.

Inscrit au présent registre le quatre juin

mil huit cent septante-sept sur la déclaration de Cesf. Weil

père de l'enfant nouveau-né.

Confirmé après lecture faite :

Cesf. Weil

L'officier de l'état civil :

Lejland

Communiqué au Département de Justice et Police.

N° 32

Alice Fortmann

Le quatre juin mil huit cent septante-sept à huit heures avant midi est née

à Cassonay

Alice fil légitime

de Jean Lion Adalbert Fortmann (Profession:) Négociant

de Bettens et Daillens domicilié à Cassonay

et de Mathilde Eulz

de Balle

Inscrit au présent registre le six juin

mil huit cent septante-sept sur la déclaration de Jean Lion

Adalbert Fortmann, père de l'enfant nouveau-né.

Confirmé après lecture faite :

Fortmann Eulz

L'officier de l'état civil :

Lejland

Communiqué à l'Officier de l'état civil de Daillens.



N<sup>o</sup> 33.  
Boua fille mort née.

Le seize Juin mil huit cent septante-sept  
à sept heures après midi est né(e)  
à Penthalas  
Boua fils naturelle  
de Oline Rose Boua (Profession : )  
de Pency domicilié à Penthalas  
et de  
de

Inscrit au présent registre le dix-neuf Juin  
mil huit cent septante-sept sur la déclaration de Marie  
Boua sœur de la mère de cet enfant.

Confirmé après lecture faite :

Marie Boua

L'officier de l'état civil :

Dépland

N<sup>o</sup> 34.  
Anna Elie Jenny  
Chanel

Le vingt Juin mil huit cent septante-sept  
à sept heures après midi est née  
à Gollion  
Anna Elie Jenny fille légitime  
de Charles Louis Daniel Chanel (Profession : ) Agriculteur  
de Gollion domicilié à Gollion  
et de Marie Henriette Bergaud  
de Penthalas

Inscrit au présent registre le vingt-un Juin  
mil huit cent septante-sept sur la déclaration de Charles Louis  
Daniel Chanel père de l'enfant nouveau-né.

Confirmé après lecture faite :

Charles Chanel

L'officier de l'état civil :

Dépland

N<sup>o</sup> 33.  
Cécile Henriette  
Boulin

Le premier Juillet mil huit cent septante-sept à trois heures avant midi est né  
à Penthalar  
Cécile Henriette fille légitime  
de Daniel Louis Boulin (Profession:) Cordonnier  
de Provence domicilié à Penthalar  
et de Charlotte Henriette Bonnard  
de Cassonay

Inscrit au présent registre le deux Juillet mil huit cent septante-sept sur la déclaration de Daniel Louis Boulin, père de l'enfant nouveau-né.

Confirmé après lecture faite :  
Louis Boulin

L'officier de l'état civil :  
Laplanche

Communiqué à l'état civil de Provence.

N<sup>o</sup> 36.  
Séonie Ducret

Le premier Juillet mil huit cent septante-sept à six heures et demie avant-midi est née  
à Cassonay  
Séonie fille légitime  
de Frédéric Ducret (Profession:) Agriculteur  
de Cassonay et Senaribus domicilié à Cassonay  
et de Susanne Marie Guichard  
de Borée et Chereau

Inscrit au présent registre le deux Juillet mil huit cent septante-sept sur la déclaration de Frédéric Ducret, père de l'enfant nouveau-né.

Confirmé après lecture faite :  
Frédéric Ducret

L'officier de l'état civil :  
Laplanche

<sup>N° 37</sup>  
Paul Mochelen

Le cinque Juillet mil huit cent septante-sept  
sept à six heures après midi est né

à sire Ponthalar  
Paul fils légitime  
de Theodore Guillaume Mochelen (Profession:) employé au domaine for  
de Rougemont domicilié à sire Ponthalar  
et de Reine Perron  
de S<sup>t</sup> Pierre

Inscrit au présent registre le cinque Juillet  
mil huit cent septante-sept sur la déclaration de Theodore  
Guillaume Mochelen père de l'enfant nouveau-né.

Confirmé après lecture faite :  
Theodore Mochelen

L'officier de l'état civil :  
Duplant

Communiqué à l'état civil de Rougemont.

<sup>N° 38</sup>  
Louis Francois  
Chabanel

Le quatre Juillet mil huit cent septante  
sept à deux heures avant midi est né

à Gollion  
Louis Francois fils légitime  
de Henri Constant Chabanel (Profession:) Agriculteur  
de Gollion et de Broublens domicilié à Gollion  
et de Mauricette Georgine Fuder  
de Pilly et de Trisy (Seine)

Inscrit au présent registre le quatre Juillet  
mil huit cent septante-sept sur la déclaration de Henri Cons-  
tant Chabanel père de l'enfant nouveau-né.

Confirmé après lecture faite :  
H<sup>e</sup>. Constant Chabanel

L'officier de l'état civil :  
Duplant

Communiqué à l'officier d'état civil de Broublens.

<sup>N° 39</sup>  
Charles François  
Gleyre

Le vingt-quatre Juillet mil huit cent septante-sept  
à deux heures avant midi est né  
à Sachaux  
Charles François fils légitime  
de Jean François Gleyre (Profession:) Agriculteur  
de Chenilly domicilié à Sachaux  
et de Baroline Martin  
de Tridenille

Inscrit au présent registre le vingt-cinq Juillet  
mil huit cent septante-sept sur la déclaration de Jean François Gleyre, père de l'enfant nouveau-né.

Confirmé après lecture faite :

François Gleyre

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'Officier d'état civil de Chenilly Désjardins

<sup>N° 40</sup>  
Henri Alexis  
Muller

Le deux Août mil huit cent septante-sept  
à trois heures avant midi est né  
à Cossonay  
Henri Alexis fils légitime  
de Jean François Muller (Profession:) Agriculteur  
de Allaman domicilié à Cossonay  
et de Marie Louise Suzette Paravey  
de L'Isle

Inscrit au présent registre le deux Août  
mil huit cent septante-sept sur la déclaration de Jean François Muller, père de l'enfant nouveau-né.

Confirmé après lecture faite :

François Muller

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'Officier d'état civil de Allaman. Désjardins

N<sup>o</sup> 41.  
*Nenny Emilie*  
*Leubar.*

Le *deux Août* mil huit cent *septante-*  
*sept* à *cinq* heures *après* midi est née  
à *Cassonay*  
*Nenny Emilie* fille *légitime*  
de *Abram Leubar* (Profession:) *Agriculteur*  
de *Cassonay* domicilié à *Cassonay*  
et de *Georgine Françoise Chatelet*  
de *Brequey sur Morrens.*

Inscrit au présent registre le *quatre Août*  
mil huit cent *septante - sept* sur la déclaration de *Marianne*  
*Leubar, grand-mère de l'enfant nouveau-né.*

Confirmé après lecture faite :

*Marianne Leubar*

L'officier de l'état civil :

*Dajland*

N<sup>o</sup> 42.  
*Julie Nenny Louise*  
*Petter*

Le *sept Août* mil huit cent *septante*  
*sept* à *six* heures *après* midi est née  
à *Cassonay*  
*Julie Nenny Louise* fille *légitime*  
de *Louis Paul Petter* (Profession:) *Charpentier*  
de *Aligle* domicilié à *Cassonay*  
et de *Marie Leubar*  
de *Cassonay*

Inscrit au présent registre le *huit Août*  
mil huit cent *septante - sept* sur la déclaration de *Louis Paul*  
*Petter, père de l'enfant nouveau-né.*

Confirmé après lecture faite :

*Paul Petter*

L'officier de l'état civil :

*Communiqué à l'état civil d'Aligle.*

*Dajland*

N° 43  
Jeanne Emma Prior

Le neuf Août mil huit cent septante  
sept à deux heures avant midi est née

à Gollion

Jeanne Emma fille légitime

de Charles Louis Prior (Profession:) Agriculteur

de Gollion domicilié à Gollion

et de Jenny Tacheron

de Mollondin

Inscrit au présent registre le dix Août

mil huit cent septante-sept sur la déclaration de Charles

Louis Prior père de l'enfant nouveau-né.

Confirmé après lecture faite :

Louis Prior

L'officier de l'état civil :

Laplaud

N° 44  
John Pasche

Le onze Août mil huit cent septante  
sept à une heure après midi est né

à Cassonay

John fils légitime

de Jean Daniel Pasche (Profession:) Gendarme

de Servion domicilié à Cassonay

et de Marianne Secombe

de Cherit

Inscrit au présent registre le douze Août

mil huit cent septante-sept sur la déclaration de Jean Daniel

Pasche père de l'enfant nouveau-né.

Confirmé après lecture faite :

Pasche J. D.

L'officier de l'état civil :

Laplaud

Communiqué à l'officier d'état civil de Servion

N<sup>o</sup> 45  
Paul Lucien  
Gleze.

Le dix-neuf Août mil huit cent septante-sept à onze heures avant-midi est né

à Senarclens  
Paul Lucien fils légitime  
de Charles Isaac Gleze (Profession:) Agriculteur  
de Chevilly domicilié à Senarclens  
et de Fanny Wilhelmine Linder  
de St. Charles et Georges et de St. Etienne (Berne.)

Inscrit au présent registre le vingt Août mil huit cent septante-sept sur la déclaration de Charles Isaac Gleze, père de l'enfant nouveau-né.

Confirmé après lecture faite :

*[Signature]*

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'officier de l'état civil de Chevilly. *[Signature]*

N<sup>o</sup> 46  
Arnaïs Lucie  
Guignard.

Le vingt-deux Août mil huit cent septante-sept à onze heures après-midi est née

à Cossonay  
Arnaïs Lucie fille légitime  
de Auguste Frédéric Guignard (Profession:) Sellier  
de l'Abbaye domicilié à Cossonay  
et de Marie Julie Augustine Schneider  
de Arni (Berne.)

Inscrit au présent registre le vingt-quatre Août mil huit cent septante-sept sur la déclaration de Auguste Frédéric Guignard, père de l'enfant nouveau-né.

Confirmé après lecture faite :

*[Signature]*

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'officier d'état civil de l'Abbaye. *[Signature]*

N<sup>o</sup> 47.  
Edouard David.

Le huit Août mil huit cent septante-  
sept à huit heures après-midi est né

à Sachaux

Edouard fils légitime

de Henri François David (Profession:) maréchal

de Esvertines sur Yverdon domicilié à Sachaux

et de Sophie veuve Rouaud sa femme

de Sachaux

Inscrit au présent registre le huit-une Août

mil huit cent septante-sept sur la déclaration de Henri

François David, père de l'enfant nouveau-né.

Confirmé après lecture faite :

Henri David

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'Officier d'état civil d'Esvertines.

Lapland

N<sup>o</sup> 48  
Constance Nancy  
Gues.

Le premier Septembre mil huit cent septante-  
sept à cinq heures après-midi est née

à Sachaux

Constance Nancy fille légitime

de Charles Gues (Profession:) Agriculteur

de Cossonay et de Sachaux domicilié à Sachaux

et de Charlotte Marie Gues

de Sachaux

Inscrit au présent registre le trois Septembre

mil huit cent septante-sept sur la déclaration de Charles Gues

père de l'enfant nouveau-né.

Confirmé après lecture faite :

Charles Gues

L'officier de l'état civil :

Lapland



*N° 49*  
*Lina Aline*  
*Alice Cardy*

Le *neuf Septembre* mil huit cent *septante-*  
*sept* à *neuf* heures *après* midi est née  
à *Sachaux*  
*Lina Aline Alice* fille légitime  
de *François Louis Edouard Cardy* (Profession:) *Agriculteur*  
de *Pampigny* domicilié à *Sachaux*  
et de *Jenny née Charrot sa femme*  
de *Sachaux*

Inscrit au présent registre le *neuf Septembre*  
mil huit cent *septante-sept* sur la déclaration de *François Louis*  
*Edouard Cardy*, père de l'enfant nouveau-né.

Confirmé après lecture faite :

*Edouard Cardy*

L'officier de l'état civil :

*Communiqué à l'officier d'état civil de Pampigny.*

*Dupland*

*N° 50*  
*Louise Tannay*  
*Alexandre*

Le *quatorze Septembre* mil huit cent *septante-*  
*sept* à *huit* heures *avant* midi est née  
à *Gollion*  
*Louise Tannay* fille légitime  
de *Charles Louis Alexandre* (Profession:) *maréchal*  
de *Correvon* domicilié à *Gollion*  
et de *Jeanne Louise née Charrot sa femme*  
de *Montbaville*

Inscrit au présent registre le *quinze Septembre*  
mil huit cent *septante-sept* sur la déclaration de *Charles*  
*Louis Alexandre*, père de l'enfant nouveau-né.

Confirmé après lecture faite :

*Charles Alexandre*

L'officier de l'état civil :

*Communiqué à l'officier de l'état civil de Correvon.*

*Dupland*

N<sup>o</sup> 31.  
Jean Louis Bossy.

Le quatrième Septembre mil huit cent septante-sept à douze heures soit midi est né

à Sachaux

Jean Louis fils légitime

de Louis Philippe Henri Bossy (Profession:) Agriculteur

de Sachaux domicilié à Sachaux

et de Louise Henriette née Guise

de Sachaux

Inscrit au présent registre le cinquième Septembre

mil huit cent septante-sept sur la déclaration de Louis Phi-

lippe Henri Bossy, père de l'enfant nouveau-né.

Confirmé après lecture faite :

H<sup>rs</sup> Bossy

L'officier de l'état civil :

Dajeland

N<sup>o</sup> 32.  
Louis Marc Jean Begamey.

Le troisième Septembre mil huit cent septante-sept à douze heures et demie après midi est né

à Cossonay

Louis Marc Jean fils légitime

de Louis Marc Frédéric Begamey (Profession:) Cyprien

de Sausanne domicilié à Cossonay

et de Marie Louise née Thilletier

de S<sup>te</sup> Hub

Inscrit au présent registre le cinquième Septembre

mil huit cent septante-sept sur la déclaration de Louis Marc

Frédéric Begamey, père de l'enfant nouveau-né.

Confirmé après lecture faite :

Louis Begamey

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'Officier d'état civil de Sausanne. Dajeland

N<sup>o</sup> 33  
Anna Bolens

Le vingt-huit Septembre mil huit cent septante-sept à cinq heures avant-midi est né  
à Cassonay  
Anna fille légitime  
de Alexis Marius Victor Louis Bolens (Profession:) Agriculteur  
de Collombier et Bressins domicilié à Cassonay  
et de Eugénie Anna Epars sa femme  
de Ponthalar

Inscrit au présent registre le vingt-neuf Septembre mil huit cent septante-sept sur la déclaration de Alexis Bolens père de l'enfant nouveau-né.

Confirmé après lecture faite :

A. Boless.

L'officier de l'état civil :

Communiqué aux Officiers d'état civil de Collombier et Bressins.

*[Signature]*

N<sup>o</sup> 34  
Emile François  
Duboux

Le dix Octobre mil huit cent septante-sept à dix heures après-midi est né  
à Ponthalar  
Emile François fils légitime  
de Constant Eugène Duboux (Profession:) Vigneron  
de Cully et Sergy domicilié à Cully  
et de Rosine veuve Porchat  
de Ponthalar y domicilié

Inscrit au présent registre le douze Octobre mil huit cent septante-sept sur la déclaration de François Porchat grand-père de l'enfant nouveau-né.

Confirmé après lecture faite :

F. Porchat

L'officier de l'état civil :

Communiqué aux Officiers d'état civil de Cully et Sergy.

*[Signature]*

N<sup>o</sup> 55  
Ernest Jules  
Durussel

Le vingt-quatre Octobre mil huit cent septante sept à trois heures après-midi est né à Cossonay Ernest Jules fils légitime de Louis Durussel (Profession:) Agriculteur de Seigneville domicilié à Cossonay et de Elise née Daponds sa femme de Cossonay et Lussy.

Inscrit au présent registre le vingt-six Octobre mil huit cent septante-sept sur la déclaration de Louis Durussel, père de l'enfant nouveau-né.

Confirmé après lecture faite :

Louis Durussel

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'officier d'état civil de Seigneville.

*[Signature]*

N<sup>o</sup> 56  
Jeanne Marie  
Mercier

Le trente-un Octobre mil huit cent septante sept à dix heures et demi avant-midi est née à Cossonay Jeanne Marie fille légitime de Boris Jules Aimé Mercier (Profession:) médecin de Neuchâtel domicilié à Cossonay et de Marie Francisca née Delcuvil sa femme de Ternay (France).

Inscrit au présent registre le premier Novembre mil huit cent septante-sept sur la déclaration de Boris Jules Aimé Mercier, père de l'enfant nouveau-né.

Confirmé après lecture faite :

*[Signature]*

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'état civil de Neuchâtel.

*[Signature]*

N° 37

Marie Alice  
Hoffmann.Le premier Novembre mil huit cent septante-  
sept à douze heures soit midi est née

à Cassonay

Marie Alice fille légitime

de Christian Hoffmann (Profession:) Aubergiste

de Büggisberg Canton de Berne domicilié à Cassonay

et de Marie Christian sa femme

de Büggisberg dans l'Emmenthal (Berne?)

Inscrit au présent registre le deux Novembre

mil huit cent septante-sept sur la déclaration de Christian  
Hoffmann, père de l'enfant nouveau-né.

Confirmé après lecture faite :

Christian Hoffmann

L'officier de l'état civil :

Communique à l'officier d'état civil de Büggisberg.

Léjland

N° 38

Henriette Decrausatz

Le cinq Novembre mil huit cent septante-  
sept à sept heures après-midi est née

à Gollion

Henriette fille légitime

de Marc Louis Francois Decrausatz (Profession:) Agriculteur

de Gollion domicilié à Gollion

et de Elise Sophie née Bernay sa femme

de l'Arbaje

Inscrit au présent registre le six Novembre

mil huit cent septante-sept sur la déclaration de Marc Louis  
Francois Decrausatz, père de l'enfant nouveau-né.

Confirmé après lecture faite :

Francois Decrausatz

L'officier de l'état civil :

Léjland

N<sup>o</sup> 59.  
Eugène Morin.

Le *deux* *Novembre* mil huit cent *septante-*  
*sept* à *cinq* heures *avant* midi est né  
à *Cossouay (Vaud, Suisse)*  
*Eugène MORIN* fils *légitime*  
de *Eugène Morin* (Profession:) *valet de chambre*  
de *Paris* domicilié à *Paris*  
et de *Julie Hortense van Guwa*  
domiciliée à *Cossouay*.

Inscrit au présent registre le *quatorze* *Novembre*  
mil huit cent *septante-sept* sur la déclaration de *Jeannette*  
*Desponds sage-femme à Cossouay*.

Confirmé après lecture faite :

*Jeannette Desponds*

L'officier de l'état civil :

*Communiqué au Département de Justice et Police Lausannoise.*

*Désjardins*

N<sup>o</sup> 60.  
Marie Weichet.

Le *quatorze* *Novembre* mil huit cent *septante-*  
*sept* à *neuf* heures *avant* midi est née  
à *Sachaux*  
*Marie* fille *légitime*  
de *Charles Isaac Weichet* (Profession:) *charpentier*  
de *Sachaux* domicilié à *Sachaux*  
et de *Nanette Augustine Wenger*  
de *Gürzlen (Romans)*

Inscrit au présent registre le *seize* *Novembre*  
mil huit cent *septante-sept* sur la déclaration de *Charles*  
*Isaac Weichet père de l'enfant nouveau-né*.

Confirmé après lecture faite :

*Charles Weichet*

L'officier de l'état civil :

*Désjardins*

N° 61.  
Alfred Henri  
Laffey.

Le vingt-six Novembre mil huit cent septante-sept à trois heures après midi est né à Cossonay Alfred Henri Laffey fil légitime de Charles Jean Benjamin François (Profession:) procureur de Moudon et Vulliens domicilié à Cossonay et de Eugénie Louise née Vulliens sa femme de Montbichet

Inscrit au présent registre le vingt-neuf Novembre mil huit cent septante-sept sur la déclaration de Jean Haub habitant la maison, et envoyé par le père de l'enfant nouveau-né.

Confirmé après lecture faite :

J. Haub

L'officier de l'état civil :

Communiqué aux Officiers de l'état civil de Moudon et Vulliens. Piffelard

N° 62.  
Etienne Emile  
Guex.

Le sept Décembre mil huit cent septante-sept à sept heures avant midi est né à Sachaux Etienne Emile fil légitime de Isaac David François Guex (Profession:) Agriculteur de Sachaux domicilié à Sachaux et de Elie Augusta Fanchette née Guex sa femme de Sachaux.

Inscrit au présent registre le huit Décembre mil huit cent septante-sept sur la déclaration de Isaac David François Guex, père de l'enfant nouveau-né.

Confirmé après lecture faite :

François Guex

L'officier de l'état civil :

Piffelard

Par décision du Conseil d'Etat du 24 novembre 1872 le nom de "Cossonay" doit être ajouté comme commun de bourgeoisie avant celui de Sachaux. Par ordre du Minist. de Justice, Police. Pilet. Off. de l'état civil.

N° 63.  
Charles Louis  
Amaudruz.

Le huit Décembre mil huit cent septante sept à une heure et demie après-midi est né

à rive Penthalar

Charles Louis fils légitime

de Louis Elzé Amaudruz (Profession:) Meunier

de Lussy domicilié à rive Penthalar

et de Emma Saline née Meunier sa femme

de La Sarraz.

Inscrit au présent registre le dix Décembre

mil huit cent septante-sept sur la déclaration de Louis Elzé

Amaudruz, père de l'enfant nouveau-né.

Confirmé après lecture faite :

Louis Amaudruz

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'officier d'état civil de Lussy

Cesland

N° 64.  
Eugène Ami  
Chabanel.

Le dix-neuf Décembre mil huit cent septante sept à deux heures avant-midi est né

à Gollion

Eugène Ami fils légitime

de David Charles Chabanel (Profession:) agriculteur

de Bremblens et Gollion domicilié à Gollion

et de Elise née Faore sa femme

de Bremblens et du Mont.

Inscrit au présent registre le vingt Décembre

mil huit cent septante-sept sur la déclaration de David Charles

Chabanel, père de l'enfant nouveau-né.

Confirmé après lecture faite :

Charles Chabanel

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'officier d'état civil de Bremblens

Cesland



N<sup>o</sup> 65  
Achille Levailant

Le vingt Décembre mil huit cent septante-sept à six heures après-midi est né à Cassonay  
Achille fils légitime  
de Jacques Levailant (Profession:) marchand de chevaux  
de Pontarlier domicilié à Cassonay  
et de Rachel veuve Weil sa femme  
de

Inscrit au présent registre le vingt-quatre Décembre mil huit cent septante-sept sur la déclaration de Jacques Levailant, père de l'enfant nouveau-né.

Confirmé après lecture faite :

Jacques Levailant

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

Communiqué au Département de Justice et Police.

N<sup>o</sup> 66  
Constant Benjamin  
Deraussan.

Le vingt-six Décembre mil huit cent septante-sept à sept heures avant-midi est né à Gallion  
Constant Benjamin fils légitime  
de Charles Henri Deraussan (Profession:) Agriculteur  
de Gallion domicilié à Gallion  
et de Jeanette Susanne Henriette veuve Poir  
de Gallion

Inscrit au présent registre le vingt-huit Décembre mil huit cent septante-sept sur la déclaration de Charles Henri Deraussan, père de l'enfant nouveau-né.

Confirmé après lecture faite :

Henri Deraussan

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

N<sup>o</sup> 67  
Louis Gatabin

Le vingt-six Décembre mil huit cent septante sept à trois heures avant midi est né

à mère Gallion

Louis Gatabin fils naturel

de (Profession)

de domicilié à

et de Marianne Gatabin

de Sallens et Dommarthe, domiciliée mère Gallion

Inscrit au présent registre le vingt-huit Décembre

mil huit cent septante-sept sur la déclaration de

Aline Galley sage-femme praticienne, de Gallion y domiciliée.

Confirmé après lecture faite :

Aline Galley sage-femme

L'officier de l'état civil :

Communiqué aux officiers de l'état civil de Sallens et Dommarthe. Césaire

N<sup>o</sup> 68  
Marthe Charlotte  
Elise Bideau

Le vingt-sept Décembre mil huit cent septante sept à quatre heures avant midi est né

à Cassinay

Marthe Charlotte Elise fille légitime

de Marc Henri Charles Albert Bideau (Profession) ruraliste

de Genève domicilié à Cassinay

et de Charlotte née Dubat

de Eclépens

Inscrit au présent registre le vingt-huit Décembre

mil huit cent septante-sept sur la déclaration de

Marc Henri Charles Albert Bideau, père de l'enfant nouveau-né.

Confirmé après lecture faite :

Bideau

L'officier de l'état civil :

Communiqué au Bureau Central d'état civil de Genève. Césaire

N<sup>o</sup> 69.  
Emma Borgnaud

Le vingt-sept Décembre mil huit cent septante-sept à trois heures après-midi est né à Ponthalar

Emma fille légitime de Emile Borgnaud (Profession:) Agriculteur de Ponthalar domicilié à Ponthalar et de Elie Fanny née Bally de Boussons

Inscrit au présent registre le vingt-huit Décembre mil huit cent septante-sept sur la déclaration de Emile Borgnaud, père de l'enfant nouveau-né.

Confirmé après lecture faite :

Emile Borgnaud

L'officier de l'état civil :

Désjardins

Aujourd'hui huit honte-cin Décembre mil huit cent septante-sept à sept heures du soir, le présent registre est clos et certifié conforme à l'aide double suivant l'article 4 de la loi fédérale du 14 Décembre 1874 par moi sousigné Officier de l'état civil de l'arrondissement de Cossonay. Désjardins

N<sup>o</sup> 70  
Julie Charnot

Le honte-cin Décembre mil huit cent septante-sept à onze heures après-midi est née à Sachaux

Julie fille légitime de David Rodolphe Charnot (Profession:) Agriculteur de Sachaux domicilié à Sachaux et de Marie Anne Françoise née Hürbigg de Trüdingen (Borne)

Inscrit au présent registre le trois Janvier mil huit cent septante-huit sur la déclaration de David Rodolphe Charnot, père de l'enfant nouveau-né.

Confirmé après lecture faite :

Rodolphe Charnot

L'officier de l'état civil :

Désjardins

N<sup>o</sup> 1.  
Louis Célestin  
Chaillet

Le deux Janvier mil huit cent septante-huit  
à sept heures avant-midi est né  
à Cussuau  
Louis Célestin fils légitime  
de Célestin Chaillet (Profession:) Agriculteur  
de Chevot et de la Côte aux Grès domicilié à Cussuau  
et de Sina Berthe Borel  
de Neuchâtel

Inscrit au présent registre le quatre Janvier  
mil huit cent septante-huit sur la déclaration de Célestin  
Chaillet père de l'enfant nouveau-né.

Confirmé après lecture faite :  
Chaillet Célestin

L'officier de l'état civil :

Communiqué aux officiers d'état civil du Chevot et de la Côte aux Grès. — Déplané

N<sup>o</sup> 2.  
Charles Emile  
Bolan

Le treize Janvier mil huit cent septante-huit  
à onze heures après-midi est né  
à rière Ponthalax  
Charles Emile fils légitime  
de Charles Alexis Bolan (Profession:) Agriculteur  
de Rolle domicilié à rière Ponthalax  
et de Louise Fanchette née Brocard  
de Blis et de Montcherand

Inscrit au présent registre le quatorze Janvier  
mil huit cent septante-huit sur la déclaration de Charles Alexis  
Bolan, père de l'enfant nouveau-né.

Confirmé après lecture faite :  
Alexis Bolan

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'officier d'état civil de Rolle. — Déplané

N<sup>o</sup> 3  
Chabanel fille mort-née

Le treize Janvier mil huit cent septante-huit à quatre heures après midi est née

à Gollion  
Une enfant du sexe féminin fil légitime  
de Louis Alexis Chabanel (Profession:) agriculteur  
de Gollion et Bémelles domicilié à Gollion  
et de Charlotte Sophie Nancy née Baudet  
de Esquières

Vu le 19 Janvier 1878  
par le Préfet  
G. Despland Subst.

Inscrit au présent registre le quinze Janvier  
mil huit cent septante-huit sur la déclaration de Louis Alexis Chabanel père de l'enfant

Confirmé après lecture faite :  
Louis Chabanel

L'officier de l'état civil :  
Despland

N<sup>o</sup> 4  
Paul Daniel  
Margot

Le vingt-un Janvier mil huit cent septante-huit à cinq heures après midi est né

à Semarclens  
Paul Daniel fil légitime  
de Eugène Gustave Margot (Profession:) régent  
de St Croix domicilié à Semarclens  
et de Suzette Breu sa femme  
de Semarclens

Inscrit au présent registre le vingt-deux Janvier  
mil huit cent septante-huit sur la déclaration de Eugène Gustave Margot père de l'enfant nouveau-né

Confirmé après lecture faite :  
Eug. Margot

L'officier de l'état civil :  
Despland

Communiqué à l'état civil de St Croix

N<sup>o</sup> 3  
 Anna Nancy  
 Decrauson

Le vingt-cinq Janvier mil huit cent septante-huit à onze heures avant midi est né à Gollion  
 Anna Nancy fille légitime  
 de Marc Louis Decrauson (Profession:) agriculteur  
 de Gollion domicilié à Gollion  
 et de Marie Veronic Bronenberg sa femme  
 de Berne (Lucerne)

Inscrit au présent registre le vingt-six Janvier mil huit cent septante-huit sur la déclaration de Marc Louis Decrauson, père de l'enfant nouveau-né.

Confirmé après lecture faite :  
 Marc Louis Decrauson

L'officier de l'état civil :

*Desjardins*

N<sup>o</sup> 6  
 Samuel Rodolphe  
 Siegrist

Le trente-cin Janvier mil huit cent septante-huit à onze heures après midi est né à Gollion  
 Samuel Rodolphe fils légitime  
 de Samuel Siegrist (Profession:) Assureur  
 de Vordernwald (Argovie) domicilié à Gollion  
 et de Susanne Rufner  
 de Sigriswil (Berne)

Inscrit au présent registre le premier février mil huit cent septante-huit sur la déclaration de Samuel Siegrist, père de l'enfant nouveau-né.

Confirmé après lecture faite :  
 Samuel Siegrist

L'officier de l'état civil :

*Desjardins*

Communiqué à l'Officier de l'état civil de Vordernwald.

N<sup>o</sup> 7  
Charles Louis  
Egors

Le neuf Février mil huit cent septante-huit à sept heures avant midi est né

à rive Sardaens

Charles Louis fils légitime

de Agéna dit Philippe Egors (Profession:) Agriculteur

de Porthalas domicilié à rive Sardaens

et de Lisa Caroline Sicaud, sa femme

de S<sup>t</sup> Pierre (Bern) et S<sup>t</sup> Saphorin A. Moys.

Inscrit au présent registre le dix Février

mil huit cent septante-huit sur la déclaration de Philippe Egors

père de l'enfant nouveau-né.

Confirmé après lecture faite :

Philippe Egors

L'officier de l'état civil :

*Desjardins*

N<sup>o</sup> 8.

Emma Adèle  
Clément

Le vingt Février mil huit cent septante-huit à trois heures avant midi est née

à Sachaux

Emma Adèle fille légitime

de Louis Henri Clément (Profession:) Agriculteur

de Cuarnens et L'Isle domicilié à Sachaux

et de Louisa David, sa femme

de Chauxannes sur le Veyron

Inscrit au présent registre le vingt Février

mil huit cent septante-huit sur la déclaration de Louis Henri

Clément, père de l'enfant nouveau-né.

Confirmé après lecture faite :

Henri Clément

L'officier de l'état civil :

*Desjardins*

Communiqué à l'officier de l'état civil de L'Isle.

N<sup>o</sup> 9  
Marius Charles  
Adolphe Bernay

Le vingt février mil huit cent septante-huit à sept heures après-midi est né à Gallion  
Marius Charles Adolphe fils légitime  
de Charles Louis Henri Bernay (Profession:) menuisier  
de l'Abbaye domicilié à Bequins  
et de Fanny Pauline née Richon  
de la Cour de Pich et A. Leguier la Choisie

Inscrit au présent registre le vingt-deux février mil huit cent septante-huit sur la déclaration de Adolphe Decrausaz, grand-père de l'enfant nouveau-né.

Confirmé après lecture faite :

*Ad Decrausaz*

L'officier de l'état civil :

Communiqué aux officiers de l'état civil de l'Abbaye et Bequins. *Despland*

N<sup>o</sup> 10  
Louisa Bouiller

Le vingt-deux février mil huit cent septante-huit à onze heures avant-midi est née à Cassonay  
Louisa fille légitime  
de Pierre Louis Bouiller (Profession:) Agriculteur  
de Champverot domicilié à Cassonay  
et de Victoire Corthay sa femme  
de Sarrens

Inscrit au présent registre le vingt-quatre février mil huit cent septante-huit sur la déclaration de Jean Louis Rochat de l'Abbaye domicilié à Cassonay.

Confirmé après lecture faite :

*Jean Louis Rochat*

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'officier de l'état civil de Champverot. *Despland*



N<sup>o</sup> 11  
Albert Viret

Le vingt-sept février mil huit cent septante-huit à trois heures avant-midi est né

à GallionAlbert fils légitimede Henri Sami Viret (Profession:) Agriculteurde Gallion et Villars-Ercolain domicilié à Gallionet de Isaline Marie Chequisde Sauvonne

Inscrit au présent registre le vingt-huit février mil huit cent septante-huit sur la déclaration de Henri Sami Viret, père de l'enfant nouveau-né.

Confirmé après lecture faite :

Viret Henri Sami

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'officier d'état civil de Villars-ErcolainPéjularin

N<sup>o</sup> 12  
Henri Alfred  
Neuschwander

Le 4 Mars mil huit cent septante-huit à dix heures soit midi est né

à SenarclensHenri Alfred fils légitimede Henri Louis Neuschwander (Profession:) Agriculteurde Saugnan (Borne) et Senarclens domicilié à Senarclenset de Adèle née Guexde Sachaux

Inscrit au présent registre le cinq Mars mil huit cent septante-huit sur la déclaration de Elise Gleyre sage-femme à Cessonay.

Confirmé après lecture faite :

Elise Gleyre

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'officier d'état civil de Saugnan.Péjularin

N° 13.  
Alfred Corday

Le deux Mars mil huit cent septante-huit  
à neuf heures après-midi est né  
à Ales rive Cassonay  
Alfred fils légitime  
de Louis François Henri Corday (Profession:) Agriculteur  
de Gollion domicilié à Ales rive Cassonay  
et de Cécile Justine née Henry de Gollion  
de Pullierens

Inscrit au présent registre le cinq Mars  
mil huit cent septante-huit sur la déclaration de Louis François  
Henri Corday, père de l'enfant nouveau-né.

Confirmé après lecture faite :

Louis Corday

L'officier de l'état civil :

L'officier de l'état civil

N° 14  
Jeanne Camilia  
Gues.

Le six mars mil huit cent septante-huit  
à onze heures après-midi est né  
à Sachaux  
Jeanne Camilia fils légitime  
de \_\_\_\_\_ (Profession:)  
de \_\_\_\_\_ domicilié à \_\_\_\_\_  
et de Rosine Louise Gues  
de Sachaux y domiciliée.

Inscrit au présent registre le neuf mars  
mil huit cent septante-huit sur la déclaration de Rosine  
Louise Gues, mère de l'enfant nouveau-né.

Confirmé après lecture faite :

Rosine Gues

L'officier de l'état civil :

L'officier de l'état civil

N<sup>o</sup> 15  
Berthe Rosa Brun

Le dix-huit Mars mil huit cent septante-huit à cinq heures après-midi est née

à Senarclens

Berthe Rosa fille légitime

de Jules Henri Brun (Profession:) Agriculteur

de Senarclens domicilié à Senarclens

et de Marie Louise Golan sa femme

de L'Abbaye

Inscrit au présent registre le dix-neuf Mars

mil huit cent septante-huit sur la déclaration de Jules Henri

Brun, père de l'enfant nouveau-né.

Confirmé après lecture faite :

Jules Brun

L'officier de l'état civil :

Désjardins

N<sup>o</sup> 16  
Emilie Court

Le vingt mars mil huit cent septante-huit à neuf heures avant-midi est née

à Gollion

Emilie fille légitime

de Jules Court (Profession:) agriculteur

de L'Isle domicilié à Gollion

et de Julie ou Chancel sa femme

de Gollion

Inscrit au présent registre le vingt-deux mars

mil huit cent septante-huit sur la déclaration de Jules Court

père de l'enfant nouveau-né.

Confirmé après lecture faite :

Jules Court

L'officier de l'état civil :

Désjardins

Communiqué à l'officier de l'état civil de L'Isle

N<sup>o</sup> 14.  
Adrien Manigley

Le vingt-deux Mars mil huit cent septante-huit à neuf heures avant-midi est né

à Cessonay

Adrien fils légitime

de Constant Henri Manigley (Profession:) Soudeur

de Châtillon domicilié à Cessonay

et de Anne Rosine Henry Frédérique née Challet

de Cottens

Inscrit au présent registre le vingt-trois mars

mil huit cent septante-huit sur la déclaration de Constant

Henri Manigley, père de l'enfant nouveau-né.

Confirmé après lecture faite :

Constant Manigley

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'Officier d'état civil de Châtillon.

Dépland

N<sup>o</sup> 18.  
Charles Louis  
Pellet

Le vingt-cinq Mars mil huit cent septante-huit à deux heures sept midi est né

à Gollion

Charles Louis fils légitime

de Constant Charles Samuel Pellet (Profession:) agriculteur

de Pepres et Passons et Orbe domicilié à Orbe

et de Henriette Faillietta sa femme

de L'Orbe, domiciliée à Gollion

Inscrit au présent registre le vingt-sept mars

mil huit cent septante-huit sur la déclaration de Jean Pierre

Faillietta, grand-père de l'enfant nouveau-né.

Confirmé après lecture faite :

Pierre Faillietta

L'officier de l'état civil :

Communiqué aux Officiers de l'état civil de Pepres Passons et Orbe.

Dépland

# Par décision du 30 octobre 1905, le Conseil d'Etat a ordonné que l'acte de naissance ci-dessus de Pellet Charles Louis soit rectifié, en ce sens que le nom de famille est écrit par erreur "Pellet", doit être écrit : "Pellet".  
Cessonay, le 14/11/1905.

L'Officier de l'état civil,  
H. Boudin



N<sup>o</sup> 19.  
Sina Curchod

Le Vingt-six Mars mil huit cent septante-huit à deux heures après midi est né à Sachaux

Sina fils légitime  
de François Curchod (Profession:) Agriculteur  
de Dammartin & Villars-sur-Loire domicilié à Sachaux  
et de Suzanne Bernard sa femme  
de S'Isle

Inscrit au présent registre le Vingt-sept Mars mil huit cent septante-huit sur la déclaration de François Curchod, père de l'enfant nouveau-né.

Confirmé après lecture faite :

François Curchod

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'officier d'état civil de Dammartin & Villars-sur-Loire. Caplain

N<sup>o</sup> 20  
Antoine Ernest  
Grossi

Le Vingt-huit Mars mil huit cent septante-huit à neuf heures après midi est né

à aux Grands Moulins rive Pontcharra  
Antoine Ernest fils légitime  
de Joseph Antoine Edouard Grossi (Profession:) Chef de gare  
de Bellurone domicilié à rive Pontcharra  
et de Henriette Henriette Segon sa femme  
de Cherilly

Inscrit au présent registre le Vingt-neuf Mars mil huit cent septante-huit sur la déclaration de Joseph Antoine Edouard Grossi, père de l'enfant nouveau-né.

Confirmé après lecture faite :

J. Grossi

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'officier d'état civil de Bellurone. Caplain

N<sup>o</sup> 21.  
François Coeytaux

Le quatre Avril mil huit cent septante huit à trois heures avant midi est né

à Cassonay  
François fils légitime

de Jean François Coeytaux (Profession:) Aubergiste

de Daillens domicilié à Cassonay

et de Charlotte Susanne Fontanar

de Bettens et Daillens.

Inscrit au présent registre le six Avril

mil huit cent septante-huit sur la déclaration de François

Coeytaux père de l'enfant nouveau-né.

Confirmé après lecture faite :

Frs Coeytaux

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'officier de l'état civil de Daillens.

Despland

N<sup>o</sup> 22.  
Henriette Marie  
Gallay

Le cinq Avril mil huit cent septante-huit à cinq heures avant midi est née

à Gollion

Henriette Marie fille légitime

de Henri Jules David Gallay (Profession:) agriculteur

de Gollion domicilié à Gollion

et de Aline née Bessat

de Gollion et Villars-Tiercelin

Inscrit au présent registre le sept Avril

mil huit cent septante-huit sur la déclaration de Henri Jules

David Gallay, père de l'enfant nouveau-né.

Confirmé après lecture faite :

Henri Gallay

L'officier de l'état civil :

Despland

N<sup>o</sup> 23  
Emma Waelchli

Le neuf Avril mil huit cent septante-huit à six heures après-midi est né à Ponthalar

Emma fil le légitime de Joseph Waelchli (Profession:) cordonnier de Ober-Wacholz (Borne domicilié à Ponthalar) et de Anna Elisabeth Peyer de Hoffkorn (Communal.)

Inscrit au présent registre le dix Avril mil huit cent septante-huit sur la déclaration de Joseph Waelchli, père de l'enfant nouveau-né.

Confirmé après lecture faite :

Joseph Waelchli

L'officier de l'état civil :

Désolé

N<sup>o</sup> 24  
Aoline Souise  
Zwahlen

Le douze Avril mil huit cent septante-huit à une heure après-midi est née à Mens près Gessenay

Aoline Souise fille légitime de Abram Alexandre Zwahlen (Profession:) agriculteur de Gessenay domicilié à Senarclens et de Souise François Allamand de Rougemont.

Inscrit au présent registre le treize Avril mil huit cent septante-huit sur la déclaration de Abram Alexandre Zwahlen, père de l'enfant nouveau-né.

Confirmé après lecture faite :

Alexandre Zwahlen

L'officier de l'état civil :

Désolé

Communiqué à l'Officier d'état civil de Gessenay.

N<sup>o</sup> 75  
Gabrielle Sophie  
Borron.

Le quatrième Avril mil huit cent septante  
huit à huit heures avant midi est née

à Cossonay

Gabrielle Sophie fille légitime

de Etienne Borron (Profession:) agriculteur

de Pompaples domicilié à Cossonay

et de Catharina Ammann sa femme

de Neuchâtel

Inscrit au présent registre le cinquième Avril

mil huit cent septante-huit sur la déclaration de Etienne

Borron père de l'enfant nouveau-né

Confirmé après lecture faite :

Etienne Borron

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'Officier d'état civil de Pompaples

L'Esplan

N<sup>o</sup> 76  
Henri Louis  
Chenaux.

Le sixième Avril mil huit cent septante  
huit à six heures avant midi est né

à Gollion

Henri Louis fils légitime

de Marc Philippe François Théodore Chenaux (Profession:) Agriculteur

de Gollion domicilié à Gollion

et de Louise Werdel sa femme

de Prarins et Chancin

Inscrit au présent registre le dix-huit Avril

mil huit cent septante-huit sur la déclaration de Marc Philippe

François Théodore Chenaux, père de l'enfant nouveau-né

Confirmé après lecture faite :

Philippe Chenaux

L'officier de l'état civil :

L'Esplan



N<sup>o</sup> 27  
 Marthe Hélène  
 Renaud.

Le vingt-cinq Avril mil huit cent septante-huit à quatre heures après-midi est née à Sachaux

Marthe Hélène fille légitime de François Louis Renaud (Profession:) menuisier de Sachaux domicilié à Sachaux et de Emma Louise Tréhan de Rances

Inscrit au présent registre le vingt-six Avril mil huit cent septante-huit sur la déclaration de François Louis Renaud, père de l'enfant nouveau-né.

Confirmé après lecture faite :

François Renaud

L'officier de l'état civil :

Déspland

N<sup>o</sup> 28  
 Alice Cécile  
 Sire

Le neuf mai mil huit cent septante-huit à deux heures après-midi est née à Penthalar

Alice Cécile Sire fille illégitime de (Profession:)

domicilié à

et de Augustine Sire

de Rich, domiciliée à Penthalar

Inscrit au présent registre le dix mai mil huit cent septante-huit sur la déclaration de Julie Ro-chat, cousine de la mère de l'enfant nouveau-né.

Confirmé après lecture faite :

Julie Rochat

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'officier d'état civil de Ranc, et Sirey. Déspland

+  
 Approuvé ce renvoi en ajoutant à la 8<sup>ème</sup> ligne de cette inscription après le mot Rich, et Sirey.

Bassano le 30 mai 1878.

Déspland  
 J. [Signature]

N<sup>o</sup> 29  
Henri Georges  
Mermoud

Le douze Mai mil huit cent septante-huit à trois heures après - midi est né

à Lachaux

Henri Georges fils légitime

de Samuel Lucien Mermoud (Profession:) Agriculteur

de Polier-le-Grand domicilié à Lachaux

et de Sauve Eugénie veuve Regard sa femme

de Gen

Inscrit au présent registre le trois Mai

mil huit cent septante-huit sur la déclaration de Samuel Lucien

Mermoud, père de l'enfant nouveau-né.

Confirmé après lecture faite :

Mermoud

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'officier d'état civil de Polier-le-Grand Désplan

N<sup>o</sup> 30  
Jeanne Gründer

Le trois Mai mil huit cent septante-huit à neuf heures avant - midi est née

à Cassonay

Jeanne fille légitime (jumelle)

de Franz Antoine Gründer (Profession:) moulinier

de Appenweil domicilié à en Italie précédemment à Echaudens

et de Jeanne Sophie Hélène veuve Matthey sa femme

de Cassonay y domiciliée

Inscrit au présent registre le quatorze Mai

mil huit cent septante-huit sur la déclaration de Charles Gui-

gnard, oncle de l'enfant nouveau-né.

Confirmé après lecture faite :

Ch<sup>e</sup> Guignard

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'officier d'état civil de Appenweil Désplan

<sup>N° 31</sup>  
Marie Guinder

Le trois Mai mil huit cent septante-huit à neuf heures avant - midi est née  
à Cossonay  
Marie fille légitime (jumelle)  
de François Antoine Guinder (Profession:) mouleur  
de Appenwiller domicilié à en Italie, précédemment à Echandens  
et de Jeanne Sophie Helene veuve Matthoy, sa femme  
de Cossonay y domiciliée.

Inscrit au présent registre le quatorze Mai  
mil huit cent septante-huit sur la déclaration de Charles Guinder  
grand-père, oncle de l'enfant, nouveau-né.

Confirmé après lecture faite :

P. Guignard

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'officier d'état civil de Appenwiller.

D. L.

<sup>N° 32</sup>  
Pichot, enfant mort-né.

Le dix-neuf mai mil huit cent septante-huit à onze heures après - midi est né mort  
à Cossonay  
Un enfant du sexe masculin fils  
de Félicien Auguste Pichot (Profession:) mouleur  
de Beimwiller, Seine et Oise domicilié à Cossonay  
et de Prudence Augustine Pichot  
de Massis Surarches, Seine et Oise (France).

Inscrit au présent registre le vingt-une Mai  
mil huit cent septante-huit sur la déclaration de Félicien Aug.

Auguste Pichot (gendre Pichot, père de l'enfant, nouveau-né)

Confirmé après lecture faite :

L'officier de l'état civil :

D. L.

N<sup>o</sup> 33.  
Henri Gustave  
Desponds.

Le vingt-trois mai mil huit cent septante-huit à sept heures après-midi est né

à Ponthalar  
Henri Gustave fils légitime  
de François Desponds (Profession:) agriculteur  
de Lussey domicilié à Ponthalar  
et de Adélaïde Avocat  
de Ponthalar

Inscrit au présent registre le vingt-cinq mai mil huit cent septante-huit sur la déclaration de François Desponds, père de l'enfant nouveau-né.

Confirmé après lecture faite :

Frs Desponds Avocat

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'Officier d'état civil de Lussey.

Despland

N<sup>o</sup> 34.  
Marguerite Suisse  
Joyet.

Le vingt-un Mai mil huit cent septante-huit à sept heures et demie après-midi est née

à Cassonay  
Marguerite Suisse fille légitime  
de Jules Aimé Joyet (Profession:) Commissaire arpenteur  
de Chavanoz domicilié à Cassonay  
et de Marie Elie Charlotte nee Delacuisine de femme  
de Daillem

Inscrit au présent registre le premier Juin mil huit cent septante-huit sur la déclaration de Jules Aimé Joyet, père de l'enfant nouveau-né.

Confirmé après lecture faite :

J. Joyet Com. Arp.

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'Officier d'état civil de Chavanoz.

Despland

N<sup>o</sup> 35  
*Jules Crucho*

Le *six Juin* mil huit cent *septante*  
*huit* à *neuf* heures *avant* - midi est né  
 à *Sachaux*  
*Jules* fil *légitime*  
 de *Jules Crucho* (Profession:) *Agriculteur*  
 de *Berchier* domicilié à *Sachaux*  
 et de *Mathine Raymond*  
 de *S<sup>t</sup> Georges*

Inscrit au présent registre le *six Juin*  
 mil huit cent *septante-huit* sur la déclaration de *Jules Cru-*  
*cho*, père de l'enfant nouveau-né:

Confirmé après lecture faite :

*Jules Crucho*

L'officier de l'état civil :

*Communiqué à l'Officier d'état civil de Berchier*

*Désobry*

N<sup>o</sup> 36  
*Louis Girardet*

Le *dix-sept Juin* mil huit cent *septante-*  
*huit* à *neuf* heures *avant* - midi est né  
 à *Bossonay*  
*Louis* fil *légitime*  
 de *Emile François Girardet* (Profession:) *agriculteur*  
 de *Bossons* domicilié à *Bossonay*  
 et de *Louise Charlotte née Guet*  
 de *Sachaux*

Inscrit au présent registre le *dix-neuf Juin*  
 mil huit cent *septante-huit* sur la déclaration de *Emile Fran-*  
*çois Girardet*, père de l'enfant nouveau-né:

Confirmé après lecture faite :

*Emile Girardet*

L'officier de l'état civil :

*Communiqué à l'Officier d'état civil de Bossons*

*Désobry*

<sup>N° 37</sup>  
Louis Henri Brun

Le vingt-six Juin mil huit cent septante-huit  
à vingt-cinq heures avant midi est né

à Senarclens  
Louis Henri fils légitime  
de François Emile Brun (Profession:) agriculteur  
de Senarclens domicilié à Senarclens  
et de Jeanne Marie Dupuis  
de Senarclens

Inscrit au présent registre le vingt-huit Juin  
mil huit cent septante-huit sur la déclaration de François  
Emile Brun père de l'enfant nouveau-né

Confirmé après lecture faite :

Emile Brun

L'officier de l'état civil :

Déspland

<sup>N° 38</sup>  
Louise Parchaud

Le huit Juillet mil huit cent septante-huit  
à huit heures avant midi est née

à Cassonay  
Louise Parchaud fille légitime  
de Louis Alexandre Ferdinand Parchaud (Profession:) agriculteur  
de Vanx J. Morgez domicilié à Cassonay  
et de Louise Marie Gabrielle Corday  
de Gollion

Inscrit au présent registre le dix Juillet  
mil huit cent septante-huit sur la déclaration de Alexandre  
Parchaud père de l'enfant nouveau-né

Confirmé après lecture faite :

Alexandre Parchaud

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'officier d'état civil de Vanx

Déspland

N<sup>o</sup> 39.  
*Méline Lina  
 Guerry.*

Le *six Juillet* \_\_\_\_\_ mil huit cent *septante-*  
*huit* \_\_\_\_\_ à *cinq* \_\_\_\_\_ heures \_\_\_\_\_ *après-* midi est née  
 à *Penthalar* \_\_\_\_\_  
*Méline Lina* \_\_\_\_\_ fille légitime  
 de *Jean Louis Guerry* \_\_\_\_\_ (Profession:) *agriculteur*  
 de *Sussy et Wufflensville* domicilié à *Penthalar* \_\_\_\_\_  
 et de *Marie Popollar* \_\_\_\_\_  
 de *Villars-Sussy* \_\_\_\_\_

Inscrit au présent registre le *dix Juillet* \_\_\_\_\_  
 mil huit cent *septante-huit* \_\_\_\_\_ sur la déclaration de *Jean Louis  
 Guerry, père de l'enfant nouveau-né.* \_\_\_\_\_

Confirmé après lecture faite :

*Louis Guerry*

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'Officier de l'état civil de *Wufflens et  
 Sussy.*

*Déspland*

N<sup>o</sup> 40.  
*Isabelle Marie  
 Berney.*

Le *Vingt-deux Juillet* \_\_\_\_\_ mil huit cent *septante-*  
*huit* \_\_\_\_\_ à *cinq* \_\_\_\_\_ heures \_\_\_\_\_ *après-* midi est née  
 à *Gollion* \_\_\_\_\_  
*Isabelle Marie* \_\_\_\_\_ fille légitime  
 de *William Auguste Berney* \_\_\_\_\_ (Profession:) *agriculteur*  
 de *Saubaz et de l'Abbaye* domicilié à *Gollion* \_\_\_\_\_  
 et de *Henriette Anna Elisa née Guex* \_\_\_\_\_  
 de *Sachaux* \_\_\_\_\_

Inscrit au présent registre le *Vingt-trois juillet* \_\_\_\_\_  
 mil huit cent *septante-huit* \_\_\_\_\_ sur la déclaration de *William  
 Auguste Berney, père de l'enfant nouveau-né.* \_\_\_\_\_

Confirmé après lecture faite :

*William Berney*

L'officier de l'état civil :

Communiqué aux Officiers de l'état civil de *Saubaz et l'Abbaye.*

*Déspland*

N<sup>o</sup> 41  
Arthur Schopfer

Le trois Août mil huit cent septante-huit à six heures après-midi est né à Ponthalar  
Arthur fils légitime  
de Jean-Abram-Samuel Schopfer (Profession:) agriculteur  
de Lauenen (Borne) domicilié à Ponthalar  
et de Elise Surquin  
de Ponthalar

Inscrit au présent registre le six Août mil huit cent septante-huit sur la déclaration de Jean-Abram-Samuel Schopfer, père de l'enfant nouveau-né.

Confirmé après lecture faite :  
Abram Schopfer

L'officier de l'état civil :  
C. Delplanq

Communiqué à l'Officier d'état civil de Lauenen

N<sup>o</sup> 42  
Emile Adrien Bourla

Le douze Août mil huit cent septante-huit à six heures avant-midi est né à rière Ponthalar  
Emile Adrien fils légitime  
de Charles Bourla (Profession:) menuisier  
de Chatel sur Morat domicilié à rière Ponthalar  
et de Jenny Guichard sa femme  
de Orrens et Pailly

Inscrit au présent registre le treize Août mil huit cent septante-huit sur la déclaration de Charles Bourla, père de l'enfant nouveau-né.

Confirmé après lecture faite :  
Charles Bourla

L'officier de l'état civil :  
C. Delplanq

Communiqué à l'Officier d'état civil de Chatel.

\* Par décision du 1<sup>er</sup> avril 1912, le Conseil d'état a ordonné que l'acte ci-dessus soit rectifié en ce sens que le nom de famille écrit par erreur "Bourla" soit écrit "Bourla".  
Cormay, le 14 avril 1912.

L'Officier de l'état civil  
C. Delplanq





N<sup>o</sup> 43.  
Alice Emma  
Charles.

Le deux Août mil huit cent septante-huit à une heure avant-midi est née à Cassonay  
Alice Emma fille légitime  
de Louis Henri Charles (Profession:) agriculteur  
de Daillens domicilié à Cassonay  
et de Elisabeth Bauer sa femme  
de Siquissyl (Borne)

Inscrit au présent registre le quatorze Août mil huit cent septante-huit sur la déclaration de Louis Henri Charles père de l'enfant nouveau-né.

Confirmé après lecture faite :

L. Charles

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'officier d'état civil de Daillens.

*[Signature]*

N<sup>o</sup> 44  
Augustine Joséphine  
Girardet.

Le vingt Août mil huit cent septante-huit à trois heures avant-midi est née à Cassonay  
Augustine Joséphine fille légitime  
de Marc Girardet (Profession:) facteur postal  
de Bousens domicilié à Cassonay  
et de Julie Jeanette Sin sa femme  
de Villette

Inscrit au présent registre le vingt-un Août mil huit cent septante-huit sur la déclaration de Marc Girardet, père de l'enfant nouveau-né.

Confirmé après lecture faite :

Marc Girardet

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'officier d'état civil de Bousens.

*[Signature]*

N<sup>o</sup> 45  
Marc Albert  
Corday

Le vingt-neuf Août mil huit cent septante-huit à dix heures après-midi est né à Cassinay Marc Albert fils légitime de François Juste Corday (Profession:) agriculteur de Collion domicilié à Cassinay et de Henriette née Kwaklan sa femme de Cassinay (Reine)

Inscrit au présent registre le trente Août mil huit cent septante-huit sur la déclaration de François Juste Corday, père de l'enfant nouveau-né.

Confirmé après lecture faite :

Juste Corday

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

N<sup>o</sup> 46.  
Jean Ramoni

Le sept Septembre mil huit cent septante-huit à dix heures après-midi est né à Cassinay Jean fils légitime de Joseph Ramoni (Profession:) maçon de Cassinay (Italie) domicilié à Cassinay et de Angela Sorini sa femme de Cassinay

Inscrit au présent registre le neuf Septembre mil huit cent septante-huit sur la déclaration de Joseph Ramoni, père de l'enfant nouveau-né.

Confirmé après lecture faite :

Joseph Ramoni

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

Communiqué au Département de Justice et Police.

<sup>N<sup>o</sup> 47</sup>  
Emma Marie  
Charmasson

Le deux Septembre mil huit cent septante-  
huit à une heures après midi est née  
à Gollion  
Emma Marie fille légitime  
de Emile Félix Charmasson (Profession:) Saillour  
de Monthorod domicilié à Gollion  
et de Marie Fanny Aline veuve Chabanel sa femme  
de Gollion et Bramblens

Inscrit au présent registre le deux Septembre  
mil huit cent septante-huit sur la déclaration de Emile Félix  
Charmasson, père de l'enfant nouveau-né.

Confirmé après lecture faite :  
Emile Charmasson

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'Officier d'état civil de Monthorod. Déplessan

<sup>N<sup>o</sup> 48</sup>  
Louisa Charles

Le une Septembre mil huit cent septante-  
huit à une heure avant midi est née  
à Cossonay  
Louisa fille légitime  
de Alexandre Jean Charles (Profession:) cafetier  
de Dailhens domicilié à Cossonay  
et de Louise Bourla sa femme  
de Chatel sur Morat (Fribourg)

Inscrit au présent registre le une Septembre  
mil huit cent septante-huit sur la déclaration de Alexandre  
Jean Charles, père de l'enfant nouveau-né.

Confirmé après lecture faite :  
Alexandre Charles

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'Officier d'état civil de Dailhens. Déplessan

N<sup>o</sup> 49  
Louise Anna

Mario Müller  
par avis de l'ortoburguard de  
Auerue du 17 janvier 1925, il  
est constaté que Franz Josef  
Joakim Müller, ayant renoncé  
à la bourgeoisie de l'Alsace,  
a été reçu, avec sa famille,  
au nombre des bourgeois de  
la commune de Lucerne, le  
1<sup>er</sup> janvier 1925.

Lucerne le 21 janvier 1925  
L'Officier de l'état civil:  
J. Müller



Le dix-sept Septembre mil huit cent septante-huit à onze heures et demie après midi est née

à Cassonay  
Louise Anna Marie fille légitime  
de Jean Baptiste Müller (Profession:) négociant  
de Eimonsée (Lucerne) domicilié à Cassonay  
et de Catherine Sabina Louisa Ferrer sa femme  
de Pfiffikon (Lucerne)

Inscrit au présent registre le dix-huit Septembre mil huit cent septante-huit sur la déclaration de Jean Baptiste Müller père de l'enfant nouveau-né.

Confirmé après lecture faite :

J. Müller

L'officier de l'état civil :

Döpfelmann

Communiqué à l'Officier d'état civil de Eimonsée

N<sup>o</sup> 50  
Hélène Sophie  
Marie Margarete

Le dix-sept Septembre mil huit cent septante-huit à dix heures après-midi est née

à Senarclens  
Hélène Sophie Marie fille légitime  
de Benjamin Louis Margarete (Profession:) agriculteur  
de Chapelles domicilié à Senarclens  
et de Jeanne Louise Noverras sa femme  
de Gully et Sully.

Inscrit au présent registre le dix-neuf Septembre mil huit cent septante-huit sur la déclaration de Benjamin Louis Margarete, père de l'enfant nouveau-né.

Confirmé après lecture faite :

B. Margarete

L'officier de l'état civil :

Döpfelmann

Communiqué à l'Officier d'état civil de Chapelles

N<sup>o</sup> 51

Clemence Weil.

Il résulte d'une lettre de bourgeoisie inscrite instrumentée par le notaire Laguerre, à Colmar, le 14 juillet 1874 et visée par le Conseil d'Etat le 13 août 1874, que Clemence fille de Carl Weil et de Eratochenrichte Weil a été admise au nombre des bourgeois de la commune de Colmar (Bas-Rhin).

Colmar, le 26 novembre 1874.  
M. le Dépt 1<sup>er</sup> Officier de l'Etat civil.

*(Signature)*

Le dix-huit septembre mil huit cent septante-huit à deux heures sous-midi est née

à Colmar

Clemence fille légitime

de Carl Weil (Profession:) commerçant

de Niedersepf (Alsace) domicilié à Colmar

et de Eva dit Henriette Weil sa femme

de Niedersepf (Alsace)

Inscrit au présent registre le vingt septembre mil huit cent septante-huit sur la déclaration de Carl Weil père de l'enfant nouveau-né.

Confirmé après lecture faite :

*(Signature)*

L'officier de l'état civil :

Communiqué au Département de Justice et Police.

*(Signature)*

Le vingt-un septembre mil huit cent septante-huit à six heures avant-midi est née

à Colmar

Lina fille légitime

de Francis Henri Daniel Viret (Profession:) agriculteur

de Colmar et Villars-sur-Orselin domicilié à Colmar

et de Louise Emma Ischi sa femme

de Rumisberg (Bas-Rhin)

Inscrit au présent registre le vingt-deux septembre mil huit cent septante-huit sur la déclaration de Francis Henri Daniel Viret, père de l'enfant nouveau-né.

Confirmé après lecture faite :

Daniel Viret

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'Officier d'état civil de Villars-sur-Orselin.

*(Signature)*

N<sup>o</sup> 33  
Auguste Denys

Le vingt-deux Septembre mil huit cent septante-huit à neuf heures avant midi est né

à Gollion

Auguste fils légitime

de Marc Frédéric Denys (Profession:) agriculteur

de Acclens domicilié à Gollion

et de Julie née Wolf (sa femme)

de Spiez (Bém.)

Inscrit au présent registre le vingt-quatre Septembre

mil huit cent septante-huit sur la déclaration de Marc Frédéric

Denys, père de l'enfant nouveau-né.

Confirmé après lecture faite :

Frédéric Denys

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'Officier d'état civil de Acclens

Dépland

N<sup>o</sup> 34  
Marius Auguste  
Samuel Chamot

Le vingt-six Septembre mil huit cent septante-huit à six heures avant midi est né

à Sachaux

Marius Auguste Samuel fils légitime

de Auguste Constant Chamot (Profession:) boucher

de Sachaux domicilié à Sachaux

et de Mario née Mottier (sa femme)

de Orrenod-dessous

Inscrit au présent registre le vingt-sept Septembre

mil huit cent septante-huit sur la déclaration de Auguste

Constant Chamot, père de l'enfant nouveau-né.

Confirmé après lecture faite :

Constant Chamot

L'officier de l'état civil :

Dépland

No 35

Alexis Auguste  
Louis Bolens

Le vingt-huit Septembre mil huit cent septante-huit à sept heures avant-midi est né

à Cassoray

Alexis Auguste Louis Bolens fils légitime

de Alexis Marius Victor Louis Bolens (Profession:) agriculteur

de Collombier et Bussins domicilié à Cassoray

et de Eugénie Anna veuve Epars (sa femme)

de Pontsalat

Inscrit au présent registre le trente Septembre

mil huit cent septante-huit sur la déclaration de Alexis Ma-

rius Victor Louis Bolens, père de l'enfant nouveau-né.

Confirmé après lecture faite :

A. Bolens.

L'officier de l'état civil :

Communiqué aux Officiers d'état civil de  
Collombier et Bussins.L'officier de l'état civil :  
L'officier de l'état civil :  
L'officier de l'état civil :

No 36

Frédéric Martignier  
Edmond Albert

Le deux Octobre mil huit cent septante-huit à deux heures et demie avant midi est né

à Collion

Frédéric Martignier fils légitime

de Rodolphe Frédéric Lucien (Profession:) agriculteur

de Vuillierens et Saulion domicilié à Vuillierens

et de Jeanne Henriette veuve Beuret (sa femme)

de Collion y domicilié.

Inscrit au présent registre le trois Octobre

mil huit cent septante-huit sur la déclaration de Frédéric

Martignier, père de l'enfant nouveau-né.

Confirmé après lecture faite :

Frédéric Martignier

L'officier de l'état civil :

Communiqué aux Officiers d'état civil de  
Vuillierens et Saulion.L'officier de l'état civil :  
L'officier de l'état civil :  
L'officier de l'état civil :

Approuvé ce renvoi en ajoutant  
à la 14<sup>e</sup> ligne de cette inscription  
après le mot Frédéric les deux  
noms Edmond Albert.  
Cassoray le 14 Octobre 1878

L'Officier de l'état civil  
L'officier de l'état civil :  
L'officier de l'état civil :

*N<sup>o</sup> 57.  
Jules Albert  
Longchamp*

Le *deux Octobre* mil huit cent *septante-huit* à *six* heures *avant* midi est né  
à *riev Cassonay*  
*Jules Albert* fils *légitime*  
de *Jules Francois Longchamp* (Profession:) *agriculteur*  
de *Chavannes-le-Poyron et L'Isle* domicilié à *riev Cassonay*  
et de *Rose Elise née Vaccard sa femme*  
de *S<sup>t</sup> Croix*

Inscrit au présent registre le *quatre Octobre*  
mil huit cent *septante-huit* sur la déclaration de *Jules Fran-*  
*cois Longchamp, père de l'enfant nouveau-né.*

Confirmé après lecture faite :

*Jules Longchamp*

L'officier de l'état civil :

*Communiqué aux Officiers d'état civil de Chavannes  
et de L'Isle.*

*Desjardins*

*N<sup>o</sup> 58.  
Julia Magnanat*

Le *trois Octobre* mil huit cent *septante-huit* à *une* heure *avant* midi est née  
à *Cassonay*  
*Julia* fille *légitime*  
de *Henri Louis Magnanat* (Profession:) *agriculteur*  
de *Paulion* domicilié à *Cassonay*  
et de *Elisabeth Melanie née Gruar sa femme*  
de *Pampigny et L'Isle*

Inscrit au présent registre le *cinq Octobre*  
mil huit cent *septante-huit* sur la déclaration de *Henri Louis*  
*Magnanat, père de l'enfant nouveau-né.*

Confirmé après lecture faite :

*Henri Magnanat*

L'officier de l'état civil :

*Communiqué à l'état civil de Paulion*

*Desjardins*



N<sup>o</sup> 59  
Henriette Eugénie  
Monnet

Le cinq Octobre mil huit cent septante-huit à quatre heures après-midi est née à Genarclens  
Henriette Eugénie fille légitime de François Louis Monnet (Profession:) agriculteur de Grancy domicilié à Genarclens et de Françoise Louise veuve Sinder sa femme de St Etienne (Berne) et St Baptiste J. Morges.

Inscrit au présent registre le sept Octobre mil huit cent septante-huit sur la déclaration de François Louis Monnet, père de l'enfant nouveau-né

Confirmé après lecture faite :

Louis Monnet

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'état civil de Grancy

*[Signature]*

N<sup>o</sup> 60  
Emma Louise  
Chanel

Le douze Octobre mil huit cent septante-huit à dix heures avant-midi est née à Gollion  
Emma Louise fille légitime de Charles Louis Daniel Chanel (Profession:) agriculteur de Gollion domicilié à Gollion et de Marie Henriette Bourgeois sa femme de Penthalar.

Inscrit au présent registre le quatorze Octobre mil huit cent septante-huit sur la déclaration de Charles Louis Daniel Chanel, père de l'enfant nouveau-né.

Confirmé après lecture faite :

Charles Chanel

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

N<sup>o</sup> 61  
Emile Arnold  
David.

Le cinque Octobre mil huit cent septante-huit à deux heures du soir midi est né  
à Sachaux  
Emile Arnold fils légitime  
de Henri Francois David (Profession:) marchand  
de Esvertinus sur Gerdon domicilié à Sachaux  
et de Sophie née Renaud sa femme  
de Sachaux

Inscrit au présent registre le cinque Octobre  
mil huit cent septante-huit sur la déclaration de Henri Fran-  
cois David, père de l'enfant nouveau-né.

Confirmé après lecture faite :

Henri David

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'officier de l'état civil de Esvertinus. Déspland

N<sup>o</sup> 62.  
Albert Samuel  
Viommes.

Le vingt-un Octobre mil huit cent septante-huit à deux heures avant midi est né  
à Bossonay  
Albert Samuel fils légitime  
de Louis Samuel Viommes (Profession:) commis receveur  
de Sussy domicilié à Bossonay  
et de Julie Albertine Tanny Marie Escheppey sa femme  
de Troy

Inscrit au présent registre le vingt-deux Octobre  
mil huit cent septante-huit sur la déclaration de Louis Samuel  
Viommes, père de l'enfant nouveau-né.

Confirmé après lecture faite :

Viommes

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'officier de l'état civil de Sussy. Déspland

N<sup>o</sup> 63  
Louise Leubar

Le vingt-trois Octobre mil huit cent septante-huit à cinq heures après-midi est née  
à Cassonay  
Louise  
de Abram Leubar (Profession:) agriculteur  
de Cassonay domicilié à Cassonay  
et de Georgine Françoise ni<sup>e</sup> Chastelan sa femme  
de Bredigny sur Morrens.

Inscrit au présent registre le vingt-six Octobre mil huit cent septante-huit sur la déclaration de Jules Leubar, grand-père de l'enfant nouveau-né.

Confirmé après lecture faite :

Leubar Jules

L'officier de l'état civil :

Déspland

N<sup>o</sup> 64  
Alphonse Charles Bévin

Le vingt-huit Octobre mil huit cent septante-huit à trois heures avant-midi est né  
à Gollion  
Alphonse Charles  
de Jules David Bévin (Profession:) agriculteur  
de Gollion domicilié à Gollion  
et de Marianne Caroline ni<sup>e</sup> Jacques sa femme  
de St Croix

Inscrit au présent registre le vingt-neuf Octobre mil huit cent septante-huit sur la déclaration de Jules David Bévin, père de l'enfant nouveau-né.

Confirmé après lecture faite :

Jules David Bévin

L'officier de l'état civil :

communiqué à l'officier d'état civil de St Croix

Déspland

N<sup>o</sup> 65  
Charles Louis  
Benggely.

En ordre du Département de  
Justice et Police du 12 février 1948  
le acte de naissance ci-contre est  
rectifié en ce sens que le nom  
patronymique "Benggely" soit  
orthographié "Binggeli".  
Cossonay, le 12 février 1948.  
L'Officier de l'état civil:



Muller

Le huit novembre mil huit cent septante  
huit à une heure vingt midi est né  
à Sachaux  
Charles Louis fils légitime  
de Louis Samuel Benggely (Profession:) menuisier  
de Wählern (Borne) et Cheseaux domicilié à Sachaux  
et de Henriette née Chamot sa femme  
de Sachaux.

Inscrit au présent registre le onze novembre  
mil huit cent septante-huit sur la déclaration de Louis Samuel  
Benggely, père de l'enfant nouveau-né.

Confirmé après lecture faite :  
Louis Benggely

L'officier de l'état civil :

Communiqué aux Officiers d'état civil de Wählern et Cheseaux. Despland

N<sup>o</sup> 66.  
Constant Alfred  
Chambar.

Le vingt-cinq novembre mil huit cent septante-  
huit à dix heures avant midi est né  
à Gollion  
Constant Alfred fils légitime  
de Alfred Chambard (Profession:) agriculteur  
de Bramblous domicilié à Gollion  
et de Amandine Rosine née Prior sa femme  
de Gollion.

Inscrit au présent registre le vingt-six novembre  
mil huit cent septante-huit sur la déclaration de Alfred Cham-  
bard, père de l'enfant nouveau-né.

Confirmé après lecture faite :  
Alfred Chambard

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'Officier d'état civil de Bramblous. Despland

*N<sup>o</sup> 67*  
*John Armand*  
*Chabanel.*

Le *vingt-six novembre* mil huit cent *septante-huit*  
à *huit* heures *avant* midi est né  
à *Gollion*

*John Armand* fils *légitime*  
de *Henri Constant Chabanel* (Profession:) *agriculteur*  
de *Gollion et Bremblens* domicilié à *Gollion*  
et de *Henriette Georgine veuve Kuber sa femme*  
de *Prilly et de Brissyl (Berne)*

Inscrit au présent registre le *vingt-six novembre*  
mil huit cent *septante-huit* sur la déclaration de *Henri Constant Chabanel*, père de l'enfant nouveau-né.

Confirmé après lecture faite :

*Constant Chabanel*

L'officier de l'état civil :

*Communiqué à l'Officier d'état civil de Bremblens.*

*Désplanj*

*N<sup>o</sup> 68*  
*Alexandre Marc*  
*Desponds.*

Le *cinq décembre* mil huit cent *septante-huit*  
à *dix* heures *après* midi est né  
à *Cossonay*

*Alexandre Marc* fils *légitime*  
de *David Henri Louis Desponds* (Profession:) *agriculteur*  
de *Sussy* domicilié à *Cossonay*  
et de *Marguerite Racheret sa femme*  
de *Vigrisyl (Berne)*

Inscrit au présent registre le *Sept Décembre*  
mil huit cent *septante-huit* sur la déclaration de *David Henri Louis Desponds*, père de l'enfant nouveau-né.

Confirmé après lecture faite :

*Henri Desponds*

L'officier de l'état civil :

*Communiqué à l'Officier d'état civil de Sussy.*

*Désplanj*

N<sup>o</sup> 69.

Marquerite Madeleine Julie Barbey.

Le cinq décembre mil huit cent septante-huit à neuf heures après midi est né

à Cassonay

Marquerite Madeleine Julie fille légitime

de Jean Samuel Barbey (Profession:) négociant

de Cherbes domicilié à Cassonay

et de Louise Susanne née Guex sa femme

de Cassonay & Sachaux

Inscrit au présent registre le sept décembre

mil huit cent septante-huit sur la déclaration de Jean Sa-

muel Barbey, père de l'enfant nouveau-né.

Confirmé après lecture faite :

J. Barbey

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'Officier d'état civil de Cherbes.

Despland

N<sup>o</sup> 70.

Daniel Alois Mänge.

Le douze décembre mil huit cent septante-huit à deux heures après midi est né

à Yollion

Daniel Alois fils légitime

de Daniel Louis Mänge (Profession:) agriculteur

de Vullieron & Rougemont & Yollion domicilié à Yollion

et de Marie Annette née Ruffler sa femme

de Avenet (Berne)

Inscrit au présent registre le treize décembre

mil huit cent septante-huit sur la déclaration de Daniel Louis

Mänge, père de l'enfant nouveau-né.

Confirmé après lecture faite :

D. Mänge

L'officier de l'état civil :

Communiqué aux Officiers d'état civil de Vullieron & Rougemont.

Despland

N° 71

Marguerite Epars

Le dix décembre mil huit cent septante

huit à dix heures après midi est né

à Ponthalar

Marguerite fil le légitime

de Jules François Henri Epars (Profession:) agriculteur

de Ponthalar domicilié à Ponthalar

et de Charlotte née Bourgeaud

de Ponthalar

Inscrit au présent registre le treize décembre

mil huit cent septante-huit sur la déclaration de Jules François

Henri Epars, père de l'enfant nouveau-né.

Confirmé après lecture faite :

Epars

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Aujourd'hui treize décembre mil huit cent septante-huit à six heures du soir, le présent registre est clos et certifié conforme à l'autre double suivant l'article 9 de la loi fédérale du 24 décembre 1874, par moi soussigné l'officier de l'état civil de l'arrondissement de Besançon.

[Signature]

N° 1

Samuel Siegrist

Le deux janvier mil huit cent septante

neuf à trois heures avant midi est né

à Gollion

Samuel fil légitime

de Samuel Siegrist (Profession:)isserand

de Pödenwald (Ségovie) domicilié à Gollion

et de Susanne Rejener

de Sigriswil (Berno)

Inscrit au présent registre le quatre janvier

mil huit cent septante-neuf sur la déclaration de Samuel Sie-

grist, père de l'enfant nouveau-né.

Confirmé après lecture faite :

Samuel Siegrist

L'officier de l'état civil :

[Signature]

communiqué à l'officier d'état civil de Pödenwald.

Vu le 23 janvier 1879

[Signature]

N<sup>o</sup> 2.  
Gabrielle Augustine  
Borxon.

Le trois janvier mil huit cent soixante-neuf à trois heures avant-midi est née  
à Cossonay  
Gabrielle Augustine fille légitime  
de Gustave Borxon (Profession:) agriculteur  
de Pompaples domicilié à Cossonay  
et de Jenny Caroline vii Piquet sa femme  
de Guarnons

Inscrit au présent registre le cinq janvier  
mil huit cent soixante-neuf sur la déclaration de Gustave  
Borxon, père de l'enfant nouveau-né.

Confirmé après lecture faite :

Borxon

L'officier de l'état civil :

Désjardins

Communiqué à l'officier d'état civil de Pompaples.

N<sup>o</sup> 3  
Eugène Paul  
Friederich Peter.

Le deux janvier mil huit cent soixante-neuf à sept heures avant-midi est né  
à Cossonay  
Eugène Paul Friederich fils légitime  
de Louis Paul Peter (Profession:) Charpentier  
de Aigle domicilié à Cossonay  
et de Marie Leubar sa femme  
de Cossonay

Inscrit au présent registre le quatre janvier  
mil huit cent soixante-neuf sur la déclaration de Louis Paul  
Peter, père de l'enfant nouveau-né.

Confirmé après lecture faite :

Paul Peter

L'officier de l'état civil :

Désjardins

Communiqué à l'officier d'état civil d'Aigle.



N<sup>o</sup> 4.  
Charles Paul  
Bideau

Le quatorze janvier mil huit cent septante-neuf à dix heures avant midi est né

à Gossonay

Charles Paul Bideau fils légitime

de Marc-Henri Charles-Albert Bideau (Profession:) heraliste

de Genève domicilié à Gossonay

et de Charlotte-Justine Gubas sa femme

de Ecclérens

Inscrit au présent registre le quinze janvier

mil huit cent septante-neuf sur la déclaration de Albert Bi-

deau père de l'enfant nouveau-né.

Confirmé après lecture faite :

Bideau

L'officier de l'état civil :

Dépland

Communiqué au bureau cantonal d'état-civil de Genève.

N<sup>o</sup> 5  
Elise Gues

Le vingt-quatre janvier mil huit cent septante-

neuf à onze heures après-midi est née

à Sachaux

Elise fille légitime

de Isaac-David-François Gues (Profession:) agriculteur

de Sachaux domicilié à Sachaux

et de Elise-Augusta-Françoise Gues sa femme

de Sachaux

Inscrit au présent registre le vingt-cinq janvier

mil huit cent septante-neuf sur la déclaration de Isaac-David-

François Gues, père de l'enfant nouveau-né.

Confirmé après lecture faite :

François Gues

L'officier de l'état civil :

Dépland

N<sup>o</sup> 6  
Lucie Gleyre.

Le vingt-quatre janvier mil huit cent septante-neuf à une heure avant midi est né à Sachaux

Lucie fil le légitime  
de Jean Francois Gleyre (Profession:) agriculteur  
de Chovilly domicilié à Sachaux  
et de Caroline vic. Martin sa femme  
de Preidville

Inscrit au présent registre le vingt-sept janvier mil huit cent septante-neuf sur la déclaration de Jean Fran-  
cois Gleyre, père de l'enfant nouveau-né.

Confirmé après lecture faite :

J. Gleyre.

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'officier d'état civil de Chovilly. Déspland

N<sup>o</sup> 7  
Nicod fille vic morte.

Le deux février mil huit cent septante-neuf à trois heures après midi est né morte à Alens près Cassonay

Une enfant du sexe féminin fil le  
de Jean Nicod (Profession:) sciour  
de Puilliers domicilié à Alens  
et de Tammy Marie Thalmé Guerry sa femme  
de Sussy et Puilloux-la-Ville

Inscrit au présent registre le quatre février mil huit cent septante-neuf sur la déclaration de Jean Nicod  
père de l'enfant.

Confirmé après lecture faite :

Jean Nicod

L'officier de l'état civil :

Déspland

N<sup>o</sup> 8.  
Marie Louise  
Desponds.

Le trois février mil huit cent septante-neuf à neuf heures après-midi est né à Cossonay Marie Louise fille légitime de Eugène Marc Henri Desponds (Profession:) charbonnier de Cossonay et Sussey domicilié à Cossonay et de Marie Elisa Chamod sa femme de Mornans.

Inscrit au présent registre le quatre février mil huit cent septante-neuf sur la déclaration de Eugène Marc Henri Desponds, père de l'enfant nouveau-né.

Confirmé après lecture faite :

Eugène Desponds

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'officier de l'état civil de Sussey.

Déspland

N<sup>o</sup> 9.  
Jules Louis  
Brocard.

Le dix février mil huit cent septante-neuf à deux heures après-midi est né à Penthalar Jules Louis fils légitime de Jules Brocard (Profession:) agriculteur de Dierzy domicilié à Penthalar et de Mme Rose née Roux sa femme de Percy

Inscrit au présent registre le onze février mil huit cent septante-neuf sur la déclaration de Jules Brocard, père de l'enfant nouveau-né.

Confirmé après lecture faite :

Jules Brocard

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'officier de l'état civil de Dierzy.

Déspland

N<sup>o</sup> 10  
Bertha Louise  
DUPUIS.

Le douze février mil huit cent soixante-neuf à douze heures soix midi est née à Senarclens  
Bertha Louise fille légitime de Louis Henri Dupuis (Profession:) agriculteur de Senarclens domicilié à Senarclens et de Suzette Elie Martin de Froiderville

Inscrit au présent registre le doize février mil huit cent soixante-neuf sur la déclaration de Louis Henri Dupuis, père de l'enfant nouveau-né.

Confirmé après lecture faite :  
Louis Henri Dupuis

L'officier de l'état civil :  
Dépland

N<sup>o</sup> 11  
Hélène Charlotte  
SAUGY.

Le quatre février mil huit cent soixante-neuf à deux heures avant midi est née à Gollion  
Hélène Charlotte fille légitime de Gabriel David Saugy (Profession:) fromager de Rougemont domicilié à Gollion et de Louis Aimé Piquet sa femme de Cherix

Inscrit au présent registre le dia sept février mil huit cent soixante-neuf sur la déclaration de Gabriel David Saugy, père de l'enfant nouveau-né.

Confirmé après lecture faite :  
David Saugy

L'officier de l'état civil :  
Dépland

Communiqué à l'officier d'état civil de Rougemont

N<sup>o</sup> 12.  
Lucien Joseph  
Brun

Le dix-sept février mil huit cent soixante-neuf à huit heures après-midi est né à Senarclens

Lucien Joseph fils légitime de Jules Henri Brun (Profession:) agriculteur de Senarclens domicilié à Senarclens et de Marie Louise Golan sa femme de l'Abbaye

Inscrit au présent registre le dix-neuf février mil huit cent soixante-neuf sur la déclaration de Jules Henri Brun, père de l'enfant nouveau-né.

Confirmé après lecture faite :

Jules Brun

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

N<sup>o</sup> 13  
Alice Lucie  
Saton

Le vingt-sept février mil huit cent soixante-neuf à quatre heures et demie avant midi est née à Cossonay

Alice Lucie fille légitime de Samuel Henri Saton (Profession:) instituteur de Villars-Mendras domicilié à Cossonay et de Alice Caroline veuve Belart sa femme de Mont-la-Ville

Inscrit au présent registre le vingt-huit février mil huit cent soixante-neuf sur la déclaration de Samuel Henri Saton, père de l'enfant nouveau-né.

Confirmé après lecture faite :

*[Signature]*

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

Communiqué à l'Officier d'état civil de Villars-Mendras.

N° 14.  
Charles François  
Landry

Le sept Mars mil huit cent septante-neuf à deux heures avant midi est né à Cossonay  
Charles François fils légitime de François Henri Victor Landry (Profession:) Agriculteur de Cossonay et de Chevilly domicilié à Cossonay et de Suzette Charlotte née Tardy de Sampigny

Inscrit au présent registre le huit Mars mil huit cent septante-neuf sur la déclaration de François Henri Victor Landry, père de l'enfant nouveau-né

Confirmé après lecture faite :

François Landry

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'officier d'état civil de Chevilly.

J. Desplandz

N° 15.  
Armand Auguste  
Pelichet.

Le sept mars mil huit cent septante-neuf à cinq heures avant midi est né à Gollion  
Armand Auguste fils légitime de Charles Louis Pelichet (Profession:) agriculteur de Gollion et de Veullierens domicilié à Gollion et de Caroline Julie Basette Armon sa femme de Gessenay

Inscrit au présent registre le dix mars mil huit cent septante-neuf sur la déclaration de Charles Louis Pelichet, père de l'enfant nouveau-né.

Confirmé après lecture faite :

Charles Pelichet.

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'officier d'état civil de Veullierens.

Desplandz

N<sup>o</sup> 16.  
Alice Mathilde  
Amy

Le dix mars mil huit cent septante-neuf à quatre heures et demi avant-midi est né à Gossouay Alice Mathilde fille légitime de Emile Amy (Profession:) agriculteur de Ogers domicilié à Gossouay et de Rosine née Poterat sa femme de Gossouay

Inscrit au présent registre le onze mars mil huit cent septante-neuf sur la déclaration de Emile Amy père de l'enfant nouveau-né

Confirmé après lecture faite :

E. Amy

L'officier de l'état civil :

Désjardins

Communiqué à l'officier d'état civil d'Ogers.

N<sup>o</sup> 17.  
Lucy Chamois

Le douze Mars mil huit cent septante-neuf à dix heures après-midi est née à Sachaux Lucy fille légitime de Francois Louis Chamois (Profession:) agriculteur de Sachaux domicilié à Sachaux et de Marie Susanne Wenk sa femme de Bâle

Inscrit au présent registre le quatorze mars mil huit cent septante-neuf sur la déclaration de Francois Louis Chamois père de l'enfant nouveau-né

Confirmé après lecture faite :

L. Chamois

L'officier de l'état civil :

Désjardins

N<sup>o</sup> 18  
Jean Rossy.

X

Le quinze mars \_\_\_\_\_ mil huit cent septante-  
neuf à quatre heures \_\_\_\_\_ avant midi est né  
à Sachaux  
Jean \_\_\_\_\_ fils légitime  
de Louis Philippe Henri Rossy (Profession:) agriculteur  
de Sachaux domicilié à Sachaux  
et de Louise Henriette n<sup>e</sup>e Guet  
de Sachaux

Inscrit au présent registre le quinze mars \_\_\_\_\_  
mil huit cent septante-neuf sur la déclaration de Louis Philip-  
pe Henri Rossy père de l'enfant nouveau-né.

Confirmé après lecture faite :  
H<sup>e</sup> Rossy

L'officier de l'état civil :  
Déplan

N<sup>o</sup> 19.  
Marie Bouillant

Le vingt-cinq Mars \_\_\_\_\_ mil huit cent septante-  
neuf à trois heures et demie après midi est née  
à Cossonay  
Marie \_\_\_\_\_ fille légitime  
de François Henri Bouillant (Profession:) Agriculteur  
de Villars-sous-Yens domicilié à Cossonay  
et de Rose n<sup>e</sup>e Burkhalter  
de Lutzelflüh (Berne)

Inscrit au présent registre le vingt-six Mars \_\_\_\_\_  
mil huit cent septante-neuf sur la déclaration de François  
Henri Bouillant, père de l'enfant nouveau-né.

Confirmé après lecture faite :  
François Bouillant

L'officier de l'état civil :  
Déplan

Communiqué à l'officier d'état civil de Villars-sous-Yens.



N<sup>o</sup> 20  
Henri Jean  
Lässer

X

Le vingt-six mars mil huit cent soixante-neuf à cinq heures après midi est né

à Cassonay  
Henri Jean fils légitime  
de Jean Godfried Lässer (Profession:) cordonnier  
de Wylisberg (Argovie) domicilié à Cassonay  
et de Elie Emma Bedard sa femme  
de La Sarras et des Perrières

Inscrit au présent registre le vingt-sept mars mil huit cent soixante-neuf sur la déclaration de Jean Godfried Lässer, père de l'enfant nouveau-né.

Confirmé après lecture faite :

Lässer

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'officier d'état civil de Wylisberg

Désplanç

N<sup>o</sup> 21  
Charles Emile  
Clément

X

Le vingt-neuf mars mil huit cent soixante-neuf à cinq heures avant midi est né

à Sachaux  
Charles Emile fils légitime  
de Louis Henri Clément (Profession:) agriculteur  
de Guarrens et L'Isle domicilié à Sachaux  
et de Souisa David sa femme  
de Chevannes-sur-le-Royon

Inscrit au présent registre le vingt-neuf mars mil huit cent soixante-neuf sur la déclaration de Louis Henri Clément, père de l'enfant nouveau-né.

Confirmé après lecture faite :

Henri Clément

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'officier d'état civil de L'Isle

Désplanç

N<sup>o</sup> 22.  
Marie Ursule  
Riccarisci

Le trois Avril mil huit cent septante-neuf à trois heures et demie après-midi est né à Cassonay  
Marie Ursule fille légitime de Jean Riccarisci (Profession:) maçon de Santino (Novara) Italie domicilié à Cassonay (Pau) et de Constance née Botta sa femme de Santino

Inscrit au présent registre le quatre Avril mil huit cent septante-neuf sur la déclaration de Jean Riccarisci père de l'enfant nouveau-né.

Confirmé après lecture faite :

Jean Vicrini

L'officier de l'état civil :

Communiqué au Département de Justice et Police.

Caplan

N<sup>o</sup> 23.  
Lucie Eugénie  
Véres

Le trois avril mil huit cent septante-neuf à quatre heures après-midi est née à Gollion  
Lucie Eugénie fille légitime de Henri Sami Véres (Profession:) Agriculteur de Gollion et Villars-Écarolles domicilié à Gollion et de Sabine Marie née Chapuis sa femme de Sausanne

Inscrit au présent registre le cinq Avril mil huit cent septante-neuf sur la déclaration de Henri Sami Véres père de l'enfant nouveau-né.

Confirmé après lecture faite :

Henri Samuel Véres

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'officier d'état civil de Villars-Écarolles.

Caplan

N° 24

Daniel Auguste  
Pelichet

X

Le quatre avril \_\_\_\_\_ mil huit cent septante  
neuf à sept heures \_\_\_\_\_ après midi est né  
à Gollion  
Daniel Auguste fils légitime  
de François Daniel Pelichet (Profession:) Agriculteur  
de Gollion et de Villiers domicilié à Gollion  
et de Jenny Louise Rennette née Viet, sa femme  
de Gollion

Inscrit au présent registre le sept avril  
mil huit cent septante neuf sur la déclaration de François  
Daniel Pelichet, père de l'enfant nouveau-né

Confirmé après lecture faite :

Daniel Pelichet

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'officier d'état civil de Villiers.

J. Despland

N° 25

François Louis  
Meystre

X

Le sept avril \_\_\_\_\_ mil huit cent septante  
neuf à trois heures \_\_\_\_\_ avant-midi est né.  
à Gollion  
François Louis fils légitime  
de Charles Louis Meystre (Profession:) maréchal  
de Correvon domicilié à Gollion  
et de Jeanne Louise née Charbon sa femme  
de Montbaroth

Inscrit au présent registre le huit avril  
mil huit cent septante-neuf sur la déclaration de Charles Louis  
Meystre, père de l'enfant nouveau-né

Confirmé après lecture faite :

Charles Meystre

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'officier d'état civil de Correvon

Despland

N° 26  
Emile Armand  
Léon Loréstan

X

Le neuf avril mil huit cent septante  
neuf à minuit heure midi est né  
à Cassonay  
Emile Armand Léon fils légitime  
de Léon Marie Augustin Loréstan (Profession:) Secrétaire  
de Soiche les Bains domicilié à Cassonay  
et de Lucile née Monnier sa femme  
de Armea.

Inscrit au présent registre le dix avril  
mil huit cent septante-neuf sur la déclaration de Léon Marie  
Augustin Loréstan, père de l'enfant nouveau-né.

Confirmé après lecture faite :  
Léon Loréstan

L'officier de l'état civil :  
Despland

Communiqué à l'Officier d'état civil de Soiche.

N° 27  
Louisa Alice  
Guerry

Le neuf Avril mil huit cent septante  
neuf à sept heures après midi est né  
à Senarclens  
Louisa Alice fille légitime  
de Charles Louis Guerry (Profession:) Agriculteur  
de Tubery et Pufflon-la-Ville domicilié à Senarclens  
et de Elie Henriette née Desponds, sa femme  
de Tubery

Inscrit au présent registre le dix Avril  
mil huit cent septante-neuf sur la déclaration de Charles Louis  
Guerry, père de l'enfant nouveau-né.

Confirmé après lecture faite :  
Charles Guerry

L'officier de l'état civil :  
Despland

Communiqué à l'Officier d'état civil de Lussery  
et Pufflon-la-Ville.

N° 28

*Hermiette Louise  
Pior*

Le *die* *Avril* mil huit cent *septante*  
*neuf* à *huit* heures *avant* midi est née  
à *Gollion*  
*Hermiette Louise* fille *légitime*  
de *Charles Louis Pior* (Profession:) *Agriculteur*  
de *Gollion* domicilié à *Gollion*  
et de *Jenny née Vacheux sa femme*  
de *Mollondin*

Inscrit au présent registre le *vingt* *Avril*  
mil huit cent *septante* *neuf* sur la déclaration de *Charles*  
*Louis Pior, père de l'enfant nouveau-né*

Confirmé après lecture faite :

*Louis Pior*

L'officier de l'état civil :

*J. P. P. P.*

N° 29.

*Dupuis, fille née morte*

Le *quatorze* *Avril* mil huit cent *septante*  
*neuf* à *neuf* heures *avant* midi est née

à *Senarclens*

*Un enfant du sexe féminin* fille  
de *Louis Henri Dupuis* (Profession:) *Agriculteur*  
de *Senarclens* domicilié à *Senarclens*  
et de *Mathilde Sabine Guerry sa femme*  
de *Lussery et Wufflens-la-ville*

Inscrit au présent registre le *quinze* *Avril*  
mil huit cent *septante* *neuf* sur la déclaration de *Louis Henri*  
*Dupuis, père de l'enfant nouveau-né*

Confirmé après lecture faite :

*Henri Dupuis*

L'officier de l'état civil :

*J. P. P. P.*

N<sup>o</sup> 30  
Gleyre, enfant mort né

Le vingt-cinq Avril mil huit cent septante  
neuf à trois heures après midi est né mort  
à Senarclens

Un enfant du sexe masculin fils  
de Charles Isaac Gleyre (Profession:) Agriculteur  
de Chevilly domicilié à Senarclens  
et de Fanny Hortense Linder, sa femme  
de St Saphorin / Morges et de St Pierre (Berne)

Inscrit au présent registre le vingt-six Avril  
mil huit cent septante-neuf sur la déclaration de Charles  
Isaac Gleyre, père de l'enfant nouveau-né

Confirmé après lecture faite :

Ch<sup>e</sup> Gleyre

L'officier de l'état civil :  
J. Despland

N<sup>o</sup> 31.  
Adrien Cardy

Le vingt-huit Avril mil huit cent septante-  
neuf à deux heures et demie avant midi est né  
à Sachaux

Adrien fils légitime  
de François Louis Edouard Cardy (Profession:) agriculteur  
de Pampigny domicilié à Sachaux  
et de Fanny née Chamois sa femme  
de Sachaux

Inscrit au présent registre le Vingt-huit avril  
mil huit cent septante-neuf sur la déclaration de François Louis  
Edouard Cardy, père de l'enfant nouveau-né.

Confirmé après lecture faite :

Edouard Cardy

L'officier de l'état civil :  
Despland

Communiqué à l'officier d'état civil de Pampigny

N<sup>o</sup> 32  
Alfred Jean Jules  
Guignard

Le deux Mai mil huit cent septante  
neuf à une heure avant midi est né  
à Coltonay  
Alfred Jean Jules fils légitime  
de Auguste Frédéric Guignard (Profession:) Sellier  
de l'Abbaye domicilié à Coltonay  
et de Marie Julie Augustine Schneider, sa femme  
de Ami (Berne)

Inscrit au présent registre le trois Mai  
mil huit cent septante neuf sur la déclaration de Auguste  
Frédéric Guignard, père de l'enfant nouveau né

Confirmé après lecture faite :

Auguste Frédéric Guignard.

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'officier d'état civil de l'Abbaye.

J. Dupland remplt  
L. D.

N<sup>o</sup> 33  
Paul Henri  
Conrad

Le trois Mai mil huit cent septante  
neuf à huit heures avant midi est né  
à Coltonay  
Paul Henri fils légitime  
de Henri François Conrad (Profession:) Menuisier  
de Coltonay domicilié à Coltonay  
et de Mathine Leubar, sa femme  
de Coltonay

Inscrit au présent registre le cinq Mai  
mil huit cent septante neuf sur la déclaration de Marianne  
Leubar, grand-mère maternelle

Confirmé après lecture faite :

Marianne Leubar

L'officier de l'état civil :

J. Dupland remplt  
L. D.

N<sup>o</sup> 34.  
Robert Emile  
Scoffey

Le Trois mai mil huit cent septante-neuf à onze heures après midi est né  
à Cossonay  
Robert Emile Scoffey fils légitime  
de Charles Jean Benjamin François (Profession:) procureur  
de Morand et Vallier domicilié à Cossonay  
et de Eugénie Louise née Vallier de femme  
de Morand

Inscrit au présent registre le cinq mai  
mil huit cent septante-neuf sur la déclaration de Charles Scoffey  
père de l'enfant nouveau-né

Confirmé après lecture faite :

Ch. Scoffey

L'officier de l'état civil :

Communiqué aux Officiers d'état civil de Morand et Vallier.

Despland

N<sup>o</sup> 35.  
Cécile Pittolar

Le Trois Mai mil huit cent septante-neuf à huit heures après midi est née  
à Alens, près Cossonay  
Cécile fille légitime  
de Jean François Pittolar (Profession:) Agriculteur  
de Allaman domicilié à Alens  
et de Jeanne Georgine Sophie Caroline Fritschmann, de femme  
de Murill-la-Motière (Tribourg)

Inscrit au présent registre le huit Mai  
mil huit cent septante-neuf sur la déclaration de Jean François Pittolar  
père de l'enfant nouveau-né

Confirmé après lecture faite :

Jean Pittolar

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'Officier d'état civil de Allaman.

Despland rempli



N<sup>o</sup> 36

Pichot, fille née morte

Le vingt-sept Mai mil huit cent septante-neuf à huit heures avant midi est née

à Cordonay

Une enfant du sexe féminin fille

de Felicien Auguste Pichot (Profession:) menuisier

de Reuvilliers (Seine et Oise) France domicilié à Cordonay

et de Prudence Augustine Pichot

de Pellis Luzarches (Seine et Oise) France

Inscrit au présent registre le vingt-sept Mai

mil huit cent septante-neuf sur la déclaration de Felicien

Auguste Pichot, père de l'enfant nouveau-né

Confirmé après lecture faite :

Auguste Pichot

L'officier de l'état civil :

J. P. Despland rempl. 3

N<sup>o</sup> 37Octave Emile  
Boulin

Le deux juin mil huit cent septante-neuf à trois heures avant midi est né

à Fontenay

Octave Emile fils légitime

de Francois Louis Boulin (Profession:) agriculteur

de Pailly domicilié à Pailly

et de Constance Susanne Gavillet

de Percy le Sec et Recherens, domiciliés à Fontenay

Inscrit au présent registre le trois juin

mil huit cent septante-neuf sur la déclaration de Francois Louis

Boulin, père de l'enfant nouveau-né

Confirmé après lecture faite :

Louis Boulin

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'officier d'état civil de Pailly

Despland

N<sup>o</sup> 38  
Thérèse Chamot.

Le quatre Juin \_\_\_\_\_ mil huit cent septante-neuf \_\_\_\_\_ à six \_\_\_\_\_ heures \_\_\_\_\_ après-midi est née

à Sachaux \_\_\_\_\_

Thérèse \_\_\_\_\_ fille légitime \_\_\_\_\_

de David Rodolphe Chamot (Profession:) agriculteur \_\_\_\_\_

de Sachaux \_\_\_\_\_ domicilié à Sachaux \_\_\_\_\_

et de Marie Louise Françoise née Herbigg sa femme \_\_\_\_\_

de Prutigen (Bern). \_\_\_\_\_

Inscrit au présent registre le six Juin \_\_\_\_\_

mil huit cent septante-neuf \_\_\_\_\_ sur la déclaration de David Rodolphe Chamot, père de l'enfant nouveau-né.

Confirmé après lecture faite :

Rodolphe Chamot

L'officier de l'état civil :

*Depland*

N<sup>o</sup> 39.  
Anna Félicie  
Borron.

Le sept juin \_\_\_\_\_ mil huit cent septante-neuf \_\_\_\_\_ à une \_\_\_\_\_ heure \_\_\_\_\_ avant-midi est née

à Cossonay \_\_\_\_\_

Anna Félicie \_\_\_\_\_ fille légitime \_\_\_\_\_

de Etienne Borron (Profession:) agriculteur \_\_\_\_\_

de Pompaples \_\_\_\_\_ domicilié à Cossonay \_\_\_\_\_

et de Catharina Ammon sa femme \_\_\_\_\_

de Herrogenbuchsee (Bern). \_\_\_\_\_

Inscrit au présent registre le sept juin \_\_\_\_\_

mil huit cent septante-neuf \_\_\_\_\_ sur la déclaration de Etienne Borron, père de l'enfant nouveau-né.

Confirmé après lecture faite :

Etienne Borron

L'officier de l'état civil :

*Depland*

Communiqué à l'officier d'état civil de Pompaples.

N° 40

Charles Albert  
Bernard

X

Le douze juin mil huit cent septante-neuf à neuf heures après midi est né à Cossonay  
Charles Albert fils légitime  
de Charles Louis Bernard (Profession:) serrurier  
de Cossonay domicilié à Cossonay  
et de Arthéminette Henry née Boyat (sa femme)  
de Chancé.

Inscrit au présent registre le quatorze juin mil huit cent septante-neuf sur la déclaration de Charles Louis Bernard père de l'enfant nouveau né.

Confirmé après lecture faite :

Ch Bernard serrurier

L'officier de l'état civil :

Despland

N° 41

Charles Lucien  
Spars

En suite de déclaration inscrite dans le Registre des mariages de l'arrondissement de Cossonay folio 66, cet enfant a été reconnu comme fils de françois Albare l'ancien de Penthalar, y domicilié, et légitimé par le mariage de ce dernier avec Lydie Henriette Spars.

L'Officier de l'état civil

Volato

Le quatorze juin mil huit cent septante-neuf à neuf heures avant midi est né à Penthalar  
Charles Lucien Spars fils illégitime  
de \_\_\_\_\_ (Profession:) \_\_\_\_\_  
de \_\_\_\_\_ domicilié à \_\_\_\_\_  
et de Lydie Henriette Spars  
de Penthalar

Inscrit au présent registre le dix-sept juin mil huit cent septante-neuf sur la déclaration de Louise Laurent sa femme

Confirmé après lecture faite :

Louis Laurents

L'officier de l'état civil :

Despland

Communiqué au Juge de paix du canton de Cossonay.

N<sup>o</sup> 42.  
Berthe Henriette  
Boulerin

Le vingt-deux juin mil huit cent soixante-neuf à six heures avant-midi est née

à Cassonay  
Berthe Henriette fille légitime  
de Daniel Louis Boulerin (Profession:) cordonnier  
de Provence domicilié à Cassonay  
et de Charlotte Henriette Conrad sa femme  
de Cassonay.

Inscrit au présent registre le vingt-trois juin mil huit cent soixante-neuf sur la déclaration de Daniel Louis Boulerin, père de l'enfant nouveau-né.

Confirmé après lecture faite :  
Louis Boulerin

L'officier de l'état civil :  
L'Esplan

Communiqué à l'Officier d'état civil de Provence.

N<sup>o</sup> 43.  
Charles Ferdinand  
Dinériac

Le vingt-trois juin mil huit cent soixante-neuf à quatre heures après-midi est né

à Cassonay  
Charles Ferdinand fils légitime  
de Georges Louis Dinériac (Profession:) négociant  
de Chardonne domicilié à Cassonay  
et de Jeanne Louise née Baillinger sa femme  
de Cassonay.

Inscrit au présent registre le vingt-quatre juin mil huit cent soixante-neuf sur la déclaration de Georges Louis Dinériac, père de l'enfant nouveau-né.

Confirmé après lecture faite :  
G. Dinériac

L'officier de l'état civil :  
L'Esplan

Communiqué à l'Officier d'état civil de Chardonne.

N<sup>o</sup> 44.  
Charles André  
Charles.

X

Le vingt-sept juin mil huit cent septante-neuf à neuf heures après midi est né

à Cossouay

Charles André fils légitime

de André François Charles (Profession:) agriculteur

de Dailles domicilié à Cossouay

et de Marie Louise Venny Hardy

de Tampigny

Inscrit au présent registre le vingt-sept juin

mil huit cent septante-neuf sur la déclaration de André Fran-

çois Charles, père de l'enfant nouveau-né

Confirmé après lecture faite :

André Charles

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'Officier d'état civil de Dailles.

Désobry

N<sup>o</sup> 45  
Emile Mariagey

X

Le vingt-neuf juin mil huit cent septante-neuf à trois heures après midi est né

à Cossouay

Emile fils légitime

de Constant Henri Mariagey (Profession:) ouvrier

de Châtillens domicilié à Cossouay

et de Anne Rosine Venny Frédéricque née Challet

de Cottens

Inscrit au présent registre le vingt-neuf juin

mil huit cent septante-neuf sur la déclaration de Constant

Mariagey, père de l'enfant nouveau-né

Confirmé après lecture faite :

Constant Mariagey

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'Officier d'état civil de Châtillens.

Désobry

N<sup>o</sup> 46.  
 François Gustave  
 Desponds

Le deux juillet mil huit cent septante-neuf à huit heures après-midi est né à Ponthalar  
 François Gustave fils légitime  
 de François Desponds (Profession:) agriculteur  
 de Lussey domicilié à Ponthalar  
 et de Adélaïde Brocard  
 de Ponthalar

Inscrit au présent registre le trois juillet mil huit cent septante-neuf sur la déclaration de François Desponds, père de l'enfant nouveau-né.

Confirmé après lecture faite :

Frs Desponds avocat

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'Officier de l'état civil de Lussey.

*[Signature]*

N<sup>o</sup> 47.  
 Albert François  
 Spiller

Le dix-neuf juillet mil huit cent septante-neuf à une heure avant midi est né à Gessonay  
 Albert François fils légitime  
 de Jean François Spiller (Profession:) agriculteur  
 de Allaman domicilié à Gessonay  
 et de Marie Louise Thérèse Faravel  
 de L'Isle

Inscrit au présent registre le vingt-un juillet mil huit cent septante-neuf sur la déclaration de Elise Gleyre sage femme à Gessonay et y domiciliée.

Confirmé après lecture faite :

Elise Gleyre sage femme

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'Officier de l'état civil de Allaman

*[Signature]*

N<sup>o</sup> 48  
Henri Louis  
Qingler

Le vingt cinq juillet mil huit cent septante  
neuf à dix heures après midi est né  
à Gollion  
Henri Louis fils légitime  
de Jacob Qingler (Profession:) agriculteur  
de René Beme domicilié à Gollion  
et de Rose Jenny Henchoz  
de Chateau-Vit

Inscrit au présent registre le vingt huit juillet  
mil huit cent septante neuf sur la déclaration de Aline  
Galley sage-femme à Gollion

Confirmé après lecture faite :

Aline Galley sage-femme

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'état civil de Serrières

*J. Despland*

N<sup>o</sup> 49  
Anna Elisa  
Pior

Le huit juillet mil huit cent septante  
neuf à dix heures avant midi est née  
à Gollion  
Anna Elisa fille légitime  
de Georges François Pior (Profession:) agriculteur  
de Gollion domicilié à Gollion  
et de Josephine Louise Charlotte Regamey  
de Laubonne

Inscrit au présent registre le premier août  
mil huit cent septante neuf sur la déclaration de Georges  
François Pior, père de l'enfant nouveau-né

Confirmé après lecture faite :

Georges Pior

L'officier de l'état civil :

*J. Despland*

N<sup>o</sup> 50  
Rosa Emma  
Rocheat

Le huit juillet mil huit cent septante  
neuf à deux heures et demie avant midi est né  
à Penthalas  
Rosa Emma fils légitime  
de François Jules Rocheat (Profession:) Employé au bureau de  
de Croy domicilié à Penthalas  
et de Julie née Rufour  
de Montaubion, Commune de Villain-Mendras

Inscrit au présent registre le premier août  
mil huit cent septante neuf sur la déclaration de François  
Jules Rocheat, père de l'enfant nouveau-né

Confirmé après lecture faite :

Jules Rocheat

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'officier d'état civil de Croy.

J. Despland rempl.

N<sup>o</sup> 51  
Gustave Daniel  
Chabanel

Le trois août mil huit cent septante  
neuf à sept heures après midi est né  
à Gollion  
Gustave Daniel fils légitime  
de Louis Alexis Chabanel (Profession:) agriculteur  
de Gollion et Bremblans domicilié à Gollion  
et de Charlotte Sophie Nancy née Baudet  
de Bagnières

Inscrit au présent registre le cinq août  
mil huit cent septante-neuf sur la déclaration de Louis Alexis  
Chabanel, père de l'enfant nouveau-né

Confirmé après lecture faite :

Chabanel L.

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'officier d'état civil de Bremblans.

Despland



N<sup>o</sup> 52  
John Louis  
Renard.

X

Le Sept<sup>e</sup> Août mil huit cent septante  
neuf à deux heures avant midi est né  
à Cotonay  
John Louis fils légitime  
de Jacques Antoine Renard (Profession:) Agriculteur  
de Sachaux domicilié à Cotonay  
et de Fanny née Despond  
de Cotonay et de Ribby

Inscrit au présent registre le neuf Août  
mil huit cent septante neuf sur la déclaration de Jean Henri  
Louis Despond, grand-père de l'enfant nouveau-né

Confirmé après lecture faite :

Despond

L'officier de l'état civil :



N<sup>o</sup> 53  
Louisa Marty

Le Treize Août mil huit cent septante-  
neuf à quatre heures après-midi est née  
à Cotonay  
Louisa fille légitime  
de Samuel Marty (Profession:) agriculteur  
de Muelon (Berne) domicilié à Cotonay  
et de Louise née Dubet sa femme  
de Moudon et Vorens.

Inscrit au présent registre le quatorze Août  
mil huit cent septante-neuf sur la déclaration de Samuel  
Marty, père de l'enfant nouveau-né

Confirmé après lecture faite :

Marty Samuel

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'officier d'état civil de Muelon



N° 54.

Alice Bolens

Le quatorze (Sept) Août mil huit cent soixante et dix-neuf à quatre heures après midi est né e

à Cossonay

Alice fil le légitime

de Alexis-Marius-Victor-Louis Bolens (Profession:) agriculteur

de Collombier et Buisson domicilié à Cossonay.

et de Eugénie Emma née Gars sa femme

de Penthazay.

Inscrit au présent registre le sept Août mil huit cent soixante et dix-neuf sur la déclaration de Alexis-Marius-Victor-Louis-Bolens père de l'enfant.

Confirmé après lecture faite :

A. Bolens.

L'officier de l'état civil :

L. Golard

Communiqué aux officiers d'état civil de Collombier et de Buisson

N° 35.

Henriette Olive

Gleyre

Le quinze Août mil huit cent septante neuf à deux heures de l'après-midi est né e

à Cossonay

Henriette Olive fil le légitime

de Georges Gleyre (Profession:) agriculteur

de Cossonay et Chevilly domicilié à Cossonay.

et de Adèle Olive née Guignard

de Paulhan

Inscrit au présent registre le dix-sept Août mil huit cent septante-neuf sur la déclaration de Georges Gleyre, père de l'enfant nouveau-né

Confirmé après lecture faite :

Georges Gleyre

L'officier de l'état civil :

L. Golard

Communiqué à l'officier d'état civil de Salmaron

Cinquième ligne ci-a côté, approuve le nom # Bolens. surcharge de l'officier d'état civil L. Golard

Radié comme nul, le mot # Août, surcharge, à la première ligne de cette page. approuve le mot quatorze surcharge de l'officier d'état civil L. Golard

N<sup>o</sup> 56  
Céline Julie  
Favet

Le seize Août \_\_\_\_\_ mil huit cent septante  
neuf \_\_\_\_\_ à sept \_\_\_\_\_ heures avant \_\_\_\_\_ midi est née  
à Senardens \_\_\_\_\_

Céline Julie \_\_\_\_\_ fille légitime  
de Jules Louis Favet \_\_\_\_\_ (Profession:) agriculteur  
de Bussy \_\_\_\_\_ domicilié à Senardens \_\_\_\_\_  
et de Jenny Line Moingard sa femme \_\_\_\_\_  
de Chapelles \_\_\_\_\_

Inscrit au présent registre le dix-huit Août \_\_\_\_\_  
mil huit cent septante-neuf \_\_\_\_\_ sur la déclaration de Jules Louis  
Favet, père de l'enfant nouveau-né \_\_\_\_\_

Confirmé après lecture faite :

Favet Jules

L'officier de l'état civil :

*L. Golard*

Communiqué à l'officier d'état civil de  
Villars sous Yens.

N<sup>o</sup> 57  
Samuel Lucien  
soit son fils Louis William  
Mermoud

Le dix-huit Août \_\_\_\_\_ mil huit cent septante  
neuf \_\_\_\_\_ à trois \_\_\_\_\_ heures après \_\_\_\_\_ midi est né \_\_\_\_\_  
à La Chaux \_\_\_\_\_

Louis William \_\_\_\_\_ fils légitime  
de Samuel Lucien Mermoud \_\_\_\_\_ (Profession:) agriculteur  
de Poliez le Grand domicilié à La Chaux \_\_\_\_\_  
et de Louise Eugénie née Reyard, sa femme \_\_\_\_\_  
de Yens \_\_\_\_\_

Inscrit au présent registre le dix-neuf Août \_\_\_\_\_  
mil huit cent septante-neuf \_\_\_\_\_ sur la déclaration de Samuel  
Lucien Mermoud père de l'enfant nouveau-né \_\_\_\_\_

Confirmé après lecture faite :

Mermoud

L'officier de l'état civil :

*L. Golard*

Communiqué à l'officier d'état civil de Bolleens.

No 58  
Louise Girardet

Le dit-huit Août mil huit cent septante  
neuf à deux heures et demie avant midi est né e  
à Cossonay.

Louise fille légitime  
de Emile Francois Girardet (Profession:) agriculteur  
de Boussens domicilié à Cossonay  
et de Louise Charlotte née Guis, sa femme  
de Lachaul

Inscrit au présent registre le dit-neuf Août  
mil huit cent septante-neuf sur la déclaration de Emile  
Francois Girardet père de l'enfant nouveau né

Confirmé après lecture faite :

Emile Girardet

L'officier de l'état civil :

communiqué à l'officier d'état civil de Dailly

No 59  
Fanny Gaudin

Le Vingt trois Août mil huit cent septante  
neuf à onze heures après midi est né e  
à Lachaul

Fanny fille légitime  
de Jean Henri Gaudin (Profession:) agriculteur  
de Cherilly domicilié à Cherilly  
et de Louise Henriette Clément  
de L'Isle et de Cuarnens

Inscrit au présent registre le vingt-trois Août  
mil huit cent septante-neuf sur la déclaration de Jean fran-  
cois Clément, grand-père de l'enfant nouveau né

Confirmé après lecture faite :

Jean Francois Clément

L'officier de l'état civil :

communiqué à l'officier d'état civil de Lachaul

N<sup>o</sup> 60  
Alfred Henri  
Magnenat

Le trente Août \_\_\_\_\_ mil huit cent septante  
neuf \_\_\_\_\_ à une \_\_\_\_\_ heure après \_\_\_\_\_ midi est né  
à Cossonay  
Alfred Henri \_\_\_\_\_ fils légitime  
de Henri Louis Magnenat (Profession:) agriculteur  
de Vaulion \_\_\_\_\_ domicilié à Cossonay  
et de Elisabeth Melanie née Gruwez sa femme  
de Pampigny et l'Isle

Inscrit au présent registre le premier Septembre \_\_\_\_\_  
mil huit cent septante-neuf \_\_\_\_\_ sur la déclaration de Henri  
Louis Magnenat, père de l'enfant nouveau-né

Confirmé après lecture faite :

Henri Magnenat

Communiqué à l'officier de l'état civil de Vaulion

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*  
or

N<sup>o</sup> 61  
Rosa Elise  
Cardy

Le vingt-un Septembre \_\_\_\_\_ mil huit cent septante  
neuf \_\_\_\_\_ à une \_\_\_\_\_ heure après \_\_\_\_\_ midi est née  
à Penthalaz  
Rosa Elise \_\_\_\_\_ fille légitime  
de Théophile Cardy (Profession:) maréchal  
de Pampigny \_\_\_\_\_ domicilié à Penthalaz  
et de Adèle Corthisy  
de Dompierre

Inscrit au présent registre le vingt-deux Septembre \_\_\_\_\_  
mil huit cent septante-neuf \_\_\_\_\_ sur la déclaration de Théophile  
Cardy, père de l'enfant nouveau-né.

Confirmé après lecture faite :

Théophile Cardy

Communiqué à l'officier de l'état civil de Pampigny

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*  
or

N° 62  
Emma Rosa  
Dupuis

Le vingt-quatre Septembre mil huit cent septante  
neuf à neuf heures et demi après midi est né e  
à Senardens  
Emma Rosa Dupuis fil le légitime  
de Henri Louis (Profession:) agriculteur  
de Senardens domicilié à Senardens  
et de Marie Elisa Guerry  
de Lussery

Inscrit au présent registre le vingt cinq Septembre  
mil huit cent septante neuf sur la déclaration de Henri  
Louis Dupuis, père de l'enfant nouveau né

Confirmé après lecture faite :

L. Dupuis

L'officier de l'état civil :

L. Golias

N° 63  
Emilia Ramoni

Le trois Octobre mil huit cent septante  
neuf à dix heures après \_\_\_\_\_ midi est né e  
à Cossonay  
Emilia fil le légitime  
de Joseph Ramoni (Profession:) maçon  
de Santino (Italie) domicilié à Cossonay  
et de Angela Sorini  
de Santino (Italie)

Inscrit au présent registre le quatre Octobre  
mil huit cent septante neuf sur la déclaration de Josph Ra-  
moni, père de l'enfant nouveau né

Confirmé après lecture faite :

Joseph Ramoni

L'officier de l'état civil :

L. Golias

Communiqué au Département de Justice et Police

N<sup>o</sup> 64  
Lucie Hélène  
Neuschwander

Le huit Octobre mil huit cent septante  
neuf à une heure avant midi est née  
à Senardens  
Lucie Hélène fille légitime  
de Henri Louis Neuschwander (Profession:) agriculteur  
de Langnau sur le Rhodan domicile à Senardens  
et de Marie née Guet sa femme  
de La Chaux

Inscrit au présent registre le dix Octobre  
mil huit cent septante neuf sur la déclaration de Elise Gleyre  
Sage femme

Confirmé après lecture faite :

Elise Gleyre

Communié à l'office de l'état civil de Langnau

L'officier de l'état civil :  
P. Golaz

N<sup>o</sup> 65  
Golaz enfant né mort

Le dix Octobre mil huit cent septante  
neuf à six heures et demie après midi est né  
à Cossonay  
Un enfant du sexe masculin fils légitime  
de Louis Golaz (Profession:) notaire  
de L'Abbaye domicilié à Cossonay  
et de Lina Rosine Françoise Bovey  
de Cuarnens et de Cheseaux

Inscrit au présent registre le onze Octobre  
mil huit cent septante neuf sur la déclaration de Louis Golaz  
père de l'enfant

Confirmé après lecture faite :

P. Golaz

L'officier de l'état civil :  
P. Golaz

N<sup>o</sup> 66  
Julie Louise  
Ducrot

Le treize Octobre mil huit cent septante  
neuf à dix heures après \_\_\_\_\_ midi est né e  
à Cossonay  
Julie Louise fille légitime  
de Friedrich Ducrot (Profession:) agriculteur  
de Cossonay et de Suardent domicilié à Cossonay  
et de Susanne Jenny Guichard  
de Bonnet et Chéserve

Inscrit au présent registre le quinze Octobre  
mil huit cent septante-neuf sur la déclaration de Friedrich  
Ducrot, père de l'enfant nouveau né

Confirmé après lecture faite :  
Friedrich Ducrot

L'officier de l'état civil :  
[Signature]

N<sup>o</sup> 67  
Constant Schopfer

X

Le treize Octobre mil huit cent septante  
neuf à dix heures après \_\_\_\_\_ midi est né  
à Tenthalaz  
Constant Schopfer fils légitime  
de Jean Abram Samuel (Profession:) agriculteur  
de Launen (Borne) domicilié à Tenthalaz  
et de Elise Langin  
de Tenthalaz

Inscrit au présent registre le seize Octobre (mil huit cent septante-neuf)  
mil huit cent septante-neuf sur la déclaration de Jean Abram  
Samuel Schopfer, père de l'enfant nouveau né

Confirmé après lecture faite :  
Schopfer Langin

L'officier de l'état civil :  
[Signature]

(communiqué à l'officier de l'état civil de Launen (Borne))



<sup>N° 68</sup>  
Victor Alfred  
Margot

X

Le vingt-huit Octobre mil huit cent septante  
neuf à quatre heures avant midi est né  
à Senardens  
Victor Alfred fil légitime  
de Eugène Gustave Margot (Profession:) instituteur  
de Saint-Froid domicilié à Senardens  
et de Louise Brun, sa femme  
de Senardens

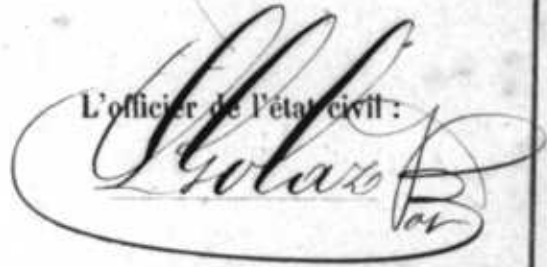
Inscrit au présent registre le vingt-huit Octobre  
mil huit cent septante-neuf sur la déclaration de Eugène  
Gustave Margot, père de l'enfant nouveau né

Confirmé après lecture faite :

Eug. Margot

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'officier de l'état civil de Saint-Froid



<sup>N° 69</sup>  
Louis Adolphe  
Rolaz

X

Le dix-neuf Novembre mil huit cent septante  
neuf à onze heures et demi avant midi est né  
à rière Fenthalaz  
Louis Adolphe Rolaz fil légitime  
de Charles Alexis (Profession:) agriculteur  
de Rolle domicilié à rière Fenthalaz  
et de Louise Fanchette née Couvo  
des Clis et de Montcherand

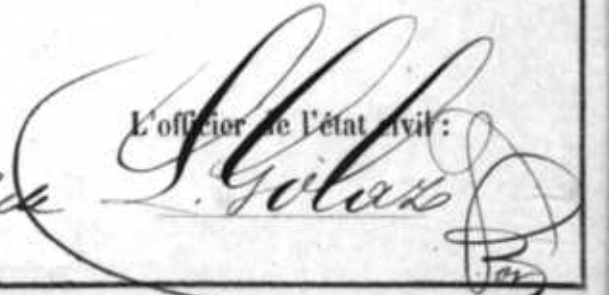
Inscrit au présent registre le dix-neuf Novembre  
mil huit cent septante-neuf sur la déclaration de Charles  
Alexis Rolaz, père de l'enfant nouveau né.

Confirmé après lecture faite :

Alexis Rolaz

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'officier de l'état civil de Rolle



N<sup>o</sup> 70  
John Samuel  
Vionnet

Le vingt et un Novembre — mil huit cent septante  
neuf — à quatre — heures après — midi est né —  
à Cossonay —  
John Samuel Vionnet — fils légitime —  
de Louis Samuel — (Profession:) commis —  
de Lussy — domicilié à Cossonay —  
et de Julie Albertine Fanny Marie Estoppey —  
de Croy —

Inscrit au présent registre le vingt deux Novembre —  
mil huit cent septante neuf — sur la déclaration de Louis Sa-  
muel Vionnet, père de l'enfant, nouveau-né.

Confirmé après lecture faite :

*Vionnet*

L'officier de l'état civil :

Remis à l'officier de l'état civil de Villars-Joyant

*J. Golat*

N<sup>o</sup> 71  
Marie Joséphine  
Chamot

Le vingt-neuf Novembre — mil huit cent septante  
neuf — à dix — heures et demie avant midi est né —  
à La Chaux —  
Marie Joséphine Chamot — fille légitime —  
de Auguste Constant — (Profession:) boucher —  
de La Chaux — domicilié à La Chaux —  
et de Marie Marie Cottier, sa femme —  
de Ormont-Dessous —

Inscrit au présent registre le vingt-neuf Novembre —  
mil huit cent septante-neuf — sur la déclaration de Auguste —  
Constant Chamot, père de l'enfant, nouveau-né.

Confirmé après lecture faite :

*Constant Chamot*

L'officier de l'état civil :

*J. Golat*

No 72  
Georges Henri

Curchod

\* Septième ligne, après Louise  
Lévy + Susanne  
L'Officier de l'état civil

J. Golar

X

Le neuf Décembre mil huit cent septante  
neuf à huit heures avant midi est né

à La Chaul

Georges Henri fil légitime

de François Curchod (Profession:) agriculteur

de Demmartin Villars-Burulin domicilié à La Chaul

et de Louise Bernard, sa femme

de L'Isle

Inscrit au présent registre le neuf Décembre  
mil huit cent septante-neuf sur la déclaration de François  
Curchod père de l'enfant nouveau né

Confirmé après lecture faite :

François Curchod

L'officier de l'état civil :

J. Golar

Communiqué à l'officier de l'état civil de Bottand

No 73  
Louis Philippe

Chaillet

X

Le (doux) Douze Décembre mil huit cent septante  
neuf à dix heures après midi est né

à Cossonay

Louis Philippe fil légitime

de Célestin Chaillet (Profession:) agriculteur

de Chuint et de la Côte aux Fes domicilié à Cossonay

et de Lina Bertha Boel

de Neuchâtel

Inscrit au présent registre le quinze Décembre  
mil huit cent septante-neuf sur la déclaration de Célestin  
Chaillet père de l'enfant nouveau né

Confirmé après lecture faite :

Chaillet Célestin

L'officier de l'état civil :

J. Golar

Communiqué à l'officier de l'état civil de Bottand et de la Côte aux Fes

No 74  
Charles Cruchon

Le trize Décembre mil huit cent septante  
neuf à trois heures après midi est né

à La Chaul

Charles fils légitime

de Jules Cruchon (Profession:) agriculteur

de Becher domicilié à La Chaul

et de Habine Freymond

de Saint-Lierges

Inscrit au présent registre le quinze Décembre

mil huit cent septante-neuf sur la déclaration de Jules

Cruchon, père de l'enfant nouveau-né.

Confirmé après lecture faite :

Jules Cruchon

L'officier de l'état civil :

L. Golax

Communiqué à l'officier de l'état civil de St. Lierges

Val 16 Décembre 1879  
de l'officier de l'état civil

No 75  
Helène Fanny  
Renaud

Le vingt et un Décembre mil huit cent septante

neuf à cinq heures après midi est née

à La Chaul

Helène Fanny fille légitime

de François Louis Renaud (Profession:) menuisier

de La Chaul domicilié à La Chaul

et de Emma Louise Crehan

de Rances

Inscrit au présent registre le vingt deux Décembre

mil huit cent septante-neuf sur la déclaration de François

Louis Renaud, père de l'enfant nouveau-né.

Confirmé après lecture faite :

François Renaud

L'officier de l'état civil :

L. Golax

Aujourd'hui trize Décembre mil huit cent septante-neuf à sept heures du soir, le présent acte est lue et certifié conforme à l'auth. double, suivant l'art. 2 de la loi du 24 Décembre 1874. Par moi l'officier de l'état civil de l'arrondissement de Comoy L. Golax

N<sup>o</sup> 1  
Louis Samuel  
Rouiller

Le premier Janvier mil huit cent quatre  
vingt à quatre heures après midi est né  
à Cossonay  
Louis Samuel fils légitime  
de Pierre Louis Rouiller (Profession:) agriculteur  
de Champvent domicilié à Cossonay  
et de Pictorine Corthisy, sa femme  
de Sarzens

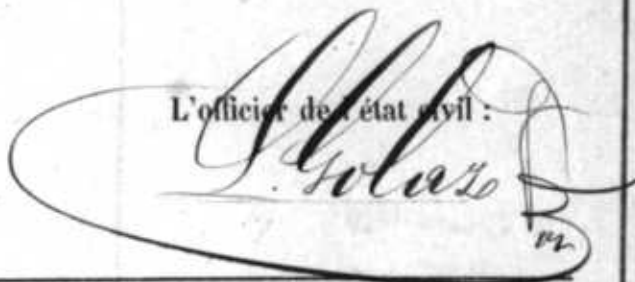
Inscrit au présent registre le trois Janvier  
mil huit cent quatre vingt sur la déclaration de Pierre Louis  
Rouiller, père de l'enfant nouveau né.

Confirmé après lecture faite :

Louis Rouiller

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'officier de l'état civil de  
Champvent.



N<sup>o</sup> 2  
Henri Louis  
Rubin

Le premier Janvier mil huit cent quatre  
vingt à onze heures après midi est né  
à Senardens  
Henri Louis fils légitime  
de Jacques Rubin (Profession:) moutonnier  
de Reichenbach (Bern) domicilié à Senardens  
et de Marguerite Agutter, sa femme, veuve en  
de premières nocces Henri Daniel Wagnier, de  
Ruyres

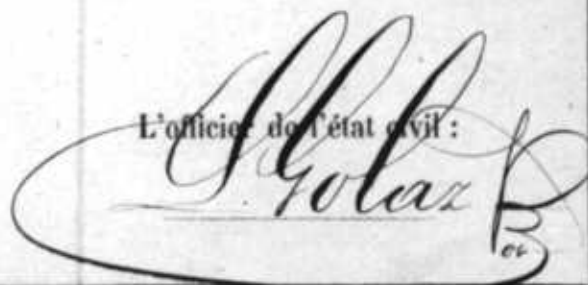
Inscrit au présent registre le trois Janvier  
mil huit cent quatre vingt sur la déclaration de Jacques  
Rubin, père de l'enfant nouveau né.

Confirmé après lecture faite :

Jacques Rubin

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'officier de l'état civil de Reichenbach



No 3  
Charles Louis  
Benggely.

Le sept Janvier mil huit cent quatre  
vingt à neuf heures avant midi est né

à La Chaux

Charles Louis fils légitime

de Louis Samuel Benggely (Profession:) marnier

de Wahlern (Bum) & Cheseaux domicilié à La Chaux

et de Hermette rue Chamot, sa femme

de La Chaux

Inscrit au présent registre le sept Janvier

mil huit cent quatre vingt sur la déclaration de Louis Sa-

muël Benggely, père de l'enfant nouveau-né.

Confirmé après lecture faite :

Louis Benggely

L'officier de l'état civil :

J. Golaz

Remis à l'officier de l'état civil de Cheseaux  
et de Wahlern.

No 4  
Alphonse Marius  
Chamot

Le dix Janvier mil huit cent quatre  
vingt à trois heures avant midi est né

à La Chaux

Alphonse Marius fils légitime

de Jean Louis Chamot (Profession:) agriculteur

de La Chaux domicilié à La Chaux

et de Louise Marie Rosset, sa femme

de La Chaux

Inscrit au présent registre le douze Janvier

mil-huit cent quatre vingt sur la déclaration de Jean Louis

Chamot, père de l'enfant nouveau-né.

Confirmé après lecture faite :

Louis Chamot

L'officier de l'état civil :

J. Golaz

ordre du Département de jus-  
tice et Police du canton de Vaud  
le 12 février 1948 l'acte de naissance  
ci-contre est rectifié en ce sens  
que le nom patronymique  
"Benggely" soit orthographié  
"Binggeli". -

Cossonay, le 16 février 1948.  
L'officier de l'état civil.



N<sup>o</sup> 5 +  
 Rodolphe Auguste  
 Siegrist

Le dit-sept Janvier \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-  
 vingt \_\_\_\_\_ à onze \_\_\_\_\_ heures avant \_\_\_\_\_ midi est né \_\_\_\_\_  
 à Gollion \_\_\_\_\_

Rodolphe Auguste \_\_\_\_\_ fils légitime \_\_\_\_\_  
 de Samuel Siegrist \_\_\_\_\_ (Profession:) tisserand \_\_\_\_\_  
 de <sup>qu</sup> Jordanwald / Argerie / domicilié à Gollion \_\_\_\_\_  
 et de Susanne Rufener, sa femme \_\_\_\_\_  
 de Sigriswyl (Basel) \_\_\_\_\_

Inscrit au présent registre le dit-neuf Janvier \_\_\_\_\_  
 mil huit cent quatre-vingt \_\_\_\_\_ sur la déclaration de Samuel  
 Siegrist, père de l'enfant nouveau-né \_\_\_\_\_

Confirmé après lecture faite :

Samuel Siegrist

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'officier de l'état civil de Jordanwald

*J. Golard*

N<sup>o</sup> 6  
 Louis Joyet

Le vingt-six Janvier \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-  
 vingt \_\_\_\_\_ à deux \_\_\_\_\_ heures après \_\_\_\_\_ midi est né \_\_\_\_\_  
 à Cossonay \_\_\_\_\_

Louis Joyet \_\_\_\_\_ fils légitime \_\_\_\_\_  
 de Jules Aimé \_\_\_\_\_ (Profession:) Commissaire aspiantier \_\_\_\_\_  
 de Cheseaux \_\_\_\_\_ domicilié à Cossonay \_\_\_\_\_  
 et de Marie Elise Charlotte Delacuisini, sa femme \_\_\_\_\_  
 de Dailens \_\_\_\_\_

Inscrit au présent registre le vingt-six Janvier \_\_\_\_\_  
 mil huit cent quatre-vingt \_\_\_\_\_ sur la déclaration de Jules Aimé  
 Joyet, père de l'enfant nouveau-né \_\_\_\_\_

Confirmé après lecture faite :

J. Joyet

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'officier de l'état civil de Cheseaux

*J. Golard*

no 7070 laquies

No 7  
Lucien Weil

Le vingt-huit Janvier mil huit cent quatre-vingt à deux heures après midi est né

à Cossonay

Lucien fils légitime

de Carl Weil (Profession:) commerçant

de Weidensept (Alsace) domicilié à Cossonay

et de Eva dite Henriette Weil, sa femme

de Weidensept (Alsace)

Inscrit au présent registre le trente Janvier mil huit cent quatre-vingt sur la déclaration de Carl Weil

père de l'enfant, nouveau-né.

Confirmé après lecture faite :

C. Weil

L'officier de l'état civil :

P. Golato

communiqué au Département de Justice et Police

Il résulte d'une lettre des Bourgeoisie instrumentée par le notaire Saquier, à Cossonay, le 14 juillet 1884 et visée par le Conseil d'Etat le 13 août 1884 que Lucien fils de Carl Weil et de Eva dite Henriette Weil a été admis au nombre des Bourgeois de la commune de Cossonay (Vaud)

voir Lettre du Département de Justice et Police du 25 no vembre 1897.

Cossonay, le 26 novembre 1897. L'officier de l'état civil

P. Bader



No 8  
Alida Marie Chanel

Le seize Février mil huit cent quatre-vingt à six heures avant midi est née

à Gollion

Alida Marie Chanel — fille légitime

de Charles Louis Daniel (Profession:) agriculteur

de Gollion domicilié à Gollion

et de Marie Henriette Bourgeois

de Penthalaz

Inscrit au présent registre le dix-sept Février mil huit cent quatre-vingt sur la déclaration de Charles Louis

Daniel Chanel père de l'enfant.

Confirmé après lecture faite :

Charles Chand

L'officier de l'état civil :

P. Golato



<sup>N<sup>o</sup> 9</sup>  
Rochat enfant mort

Le seize février mil huit cent quatre  
vingt à onze heures avant midi est né mort  
à Penthelaz

un enfant du sexe masculin fils  
de Louis Alphonse Rochat (Profession:) agriculteur  
de Saint Georges & l'Abbaye domicilié à Penthelaz  
et de Aline Louise née Pittet, sa femme  
de Pampigny

Inscrit au présent registre le dix-sept février  
mil huit cent quatre-vingt sur la déclaration de Louis Al.  
phonse Rochat, père de l'enfant.

Confirmé après lecture faite :

*L. Rochat*

L'officier de l'état civil.  
*J. Golard*

<sup>N<sup>o</sup> 10</sup>  
Emma Guex

Le dix-sept février mil huit cent quatre  
vingt à huit heures avant midi est né  
à La Chaux

Emma fille légitime  
de Isaac David François Guex (Profession:) agriculteur  
de La Chaux domicilié à La Chaux  
et de Elise Augusta Fanchette née Guex  
de La Chaux

Inscrit au présent registre le dix-sept février  
mil huit cent quatre-vingt sur la déclaration de Isaac David  
François, père de l'enfant nouveau-né.

Confirmé après lecture faite :

*François Guex*

L'officier de l'état civil.  
*J. Golard*

La décision du Conseil  
d'Etat du 14 novembre  
1807 le nom de Codsonay  
doit être ajouté comme  
commune d'origine avant  
celui de La Chaux  
Ordonnance du Département  
de Justice, Police  
Et de l'Etat  
off. de l'Etat

N<sup>o</sup> 11  
Maurice Bourlez

Le seize février \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre  
vingt \_\_\_\_\_ à six \_\_\_\_\_ heures avant \_\_\_\_\_ midi est né \_\_\_\_\_  
à rive Penthalens \_\_\_\_\_

Maurice \_\_\_\_\_ fils légitime \_\_\_\_\_  
de Charles Bourlez \_\_\_\_\_ (Profession:) muniier \_\_\_\_\_  
de Chatel sur Morat domicilié à rive Penthalens \_\_\_\_\_  
et de Jenny Guichard, sa femme \_\_\_\_\_  
de Orzens et Tilly \_\_\_\_\_

Inscrit au présent registre le dix huit février \_\_\_\_\_  
mil huit cent quatre vingt \_\_\_\_\_ sur la déclaration de Charles  
Bourlez, père de l'enfant nouveau-né. \_\_\_\_\_

Confirmé après lecture faite :

Ch<sup>es</sup> Bourlez

L'officier de l'état civil :

J. Golard

Communiqué à l'officier de l'état civil de Chatel

N<sup>o</sup> 12  
Charles Henri Piquet

Le vingt-deux février \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre  
vingt \_\_\_\_\_ à trois \_\_\_\_\_ heures et demie après \_\_\_\_\_ midi est né \_\_\_\_\_  
à Cossonay \_\_\_\_\_

Charles Louis \_\_\_\_\_ fils légitime \_\_\_\_\_  
de Charles Henri Piquet \_\_\_\_\_ (Profession:) agriculteur \_\_\_\_\_  
de Luir \_\_\_\_\_ domicilié à Cossonay \_\_\_\_\_  
et de Janny-Avèle Leubarz, sa femme \_\_\_\_\_  
de Romanet sur Morzes \_\_\_\_\_

Inscrit au présent registre le vingt-trois février \_\_\_\_\_  
mil huit cent quatre-vingt \_\_\_\_\_ sur la déclaration de Charles Henri  
Piquet, père de l'enfant nouveau-né. \_\_\_\_\_

Confirmé après lecture faite :

Charles Henri Piquet

L'officier de l'état civil :

J. Golard

Communiqué à l'officier d'état civil de Luir

La décision du 4<sup>e</sup> avril 1902 le  
Conseil d'Etat a ordonné que l'acte  
de naissance ci-dessus soit rectifié en ce  
sens que le nom de famille est par  
erreur Bourlez, et écrit "Bulle".  
Cossonay le 14 avril 1902.  
Le Préfet du Département de justice et Police  
L'officier de l'état civil,  
J. Pardon



No 13  
 Doloris Sophie  
 Henriod

Le vingt-quatre février mil huit cent quatre  
 vingt à cinq heures avant midi est né  
 à Cossonay

Doloris Sophie Henriod fil le légitime  
 de Auguste Emile Samuel (Profession:) négociant  
 de Boussens et Denzys domicilié à Lima (Térou)  
 et de Doloris Sophie Grelleud  
 de Lima (Térou)

Inscrit au présent registre le vingt-six février  
 mil huit cent quatre-vingt sur la déclaration de François  
 Henriod, grand-père de l'enfant nouveau-né.

Confirmé après lecture faite :

François Henriod

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'office de l'état civil de Boussens  
 et de Denzys.



No 14  
 Charles Bouillant

Le vingt-huit février mil huit cent quatre  
 vingt à cinq heures avant midi est né  
 à Cossonay

Charles Bouillant fil le légitime  
 de François Henri (Profession:) agriculteur  
 de Villars sous Yens domicilié à Cossonay  
 et de Rose née Burkhalter  
 de Lutzelfluch (Berne)

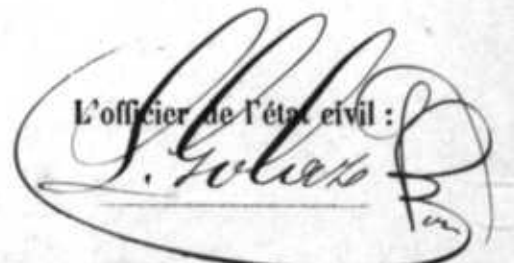
Inscrit au présent registre le premier Mars  
 mil huit cent quatre-vingt sur la déclaration de François  
 Henri Bouillant, père de l'enfant nouveau-né.

Confirmé après lecture faite :

François Bouillant

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'office de l'état civil de  
 Villars sous Yens.



N<sup>o</sup> 15  
Lina Decrausaz

Le trois Mars \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre  
vingt — à une — heure avant \_\_\_\_\_ midi est né e

à Gollion \_\_\_\_\_

Lina Decrausaz \_\_\_\_\_ fil légitime \_\_\_\_\_

de Marc Louis François \_\_\_\_\_ (Profession:) agriculteur

de Gollion \_\_\_\_\_ domicilié à Gollion \_\_\_\_\_

et de Elise Sophie Berny, sa femme \_\_\_\_\_

de L'Abbaye \_\_\_\_\_

Inscrit au présent registre le trois Mars \_\_\_\_\_

mil huit cent quatre vingt \_\_\_\_\_ sur la déclaration de Marc Louis

François Decrausaz, père de l'enfant nouveau né. \_\_\_\_\_

Confirmé après lecture faite :

Marc François Decrausaz

L'officier de l'état civil :

L. Golard

N<sup>o</sup> 16  
Emile Alphonse  
Dupuis

Le premier Mars \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre  
vingt — à une — heure avant \_\_\_\_\_ midi est né

à Senarclens \_\_\_\_\_

Emile Alphonse \_\_\_\_\_ fil légitime \_\_\_\_\_

de Louis Henri Dupuis \_\_\_\_\_ (Profession:) agriculteur

de Senarclens \_\_\_\_\_ domicilié à Senarclens \_\_\_\_\_

et de Mathilde Sabine Guerry, sa femme \_\_\_\_\_

de Lussery et de Pufflins-la-Ville. \_\_\_\_\_

Inscrit au présent registre le trois Mars \_\_\_\_\_

mil huit cent quatre vingt \_\_\_\_\_ sur la déclaration de Louis Henri

Dupuis père de l'enfant nouveau né. \_\_\_\_\_

Confirmé après lecture faite :

Henri Dupuis

L'officier de l'état civil :

L. Golard

N<sup>o</sup> 17  
 Berney enfant mort né

Le cinq Mars \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre  
 vingt à trois heures avant \_\_\_\_\_ midi est né  
 à Gollion \_\_\_\_\_  
 un enfant du sexe masculin \_\_\_\_\_ fils légitime \_\_\_\_\_  
 de William Auguste Berney (Profession:) agriculteur \_\_\_\_\_  
 de Saubraz de l'abbaye domicilié à Gollion \_\_\_\_\_  
 et de Anna Henriette Elisa née Guet \_\_\_\_\_  
 de Lathaut \_\_\_\_\_

Inscrit au présent registre le cinq Mars \_\_\_\_\_  
 mil huit cent quatre vingt \_\_\_\_\_ sur la déclaration de William  
 Auguste Berney, père de l'enfant \_\_\_\_\_

Confirmé après lecture faite :

William Berney

L'officier de l'état civil :

*J. Golard*

N<sup>o</sup> 18  
 Charles Wuichet

Le quinze Mars \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre  
 vingt à dix heures avant \_\_\_\_\_ midi est né  
 à Lathaut \_\_\_\_\_  
 Charles \_\_\_\_\_ fils légitime \_\_\_\_\_  
 de Charles Isaac Wuichet (Profession:) charpentier \_\_\_\_\_  
 de Lathaut \_\_\_\_\_ domicilié à Lathaut \_\_\_\_\_  
 et de Nanette Augustine Wenger \_\_\_\_\_  
 de Gützlen (Berne) \_\_\_\_\_

Inscrit au présent registre le seize Mars \_\_\_\_\_  
 mil huit cent quatre vingt \_\_\_\_\_ sur la déclaration de Charles  
 Isaac Wuichet, père de l'enfant nouveau né \_\_\_\_\_

Confirmé après lecture faite :

Charles Wuichet

L'officier de l'état civil :

*J. Golard*

N<sup>o</sup> 19  
 Marie Louise  
 Brocard

Le seize Mars \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre  
 vingt à dix heures avant \_\_\_\_\_ midi est né e  
 à Penthelaz \_\_\_\_\_  
 Marie Louise \_\_\_\_\_ fille légitime \_\_\_\_\_  
 de Jules Brocard \_\_\_\_\_ (Profession:) agriculteur  
 de Digny \_\_\_\_\_ domicilié à Penthelaz \_\_\_\_\_  
 et de Alice Rose née Roux \_\_\_\_\_  
 de Poney \_\_\_\_\_

Inscrit au présent registre le seize Mars \_\_\_\_\_  
 mil huit cent quatre vingt \_\_\_\_\_ sur la déclaration de Jules Bro  
 card, père de l'enfant nouveau-né.

Confirmé après lecture faite :

Jules Brocard

Communiqué à l'officier de l'état civil de Digny

L'officier de l'état civil  
 J. Volard

N<sup>o</sup> 20  
 Ernest-Louis  
 Perrirat

Le dix-huit Mars \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre  
 vingt à deux heures après \_\_\_\_\_ midi est né \_\_\_\_\_  
 à Penthelaz \_\_\_\_\_  
 Ernest-Louis \_\_\_\_\_ fils légitime \_\_\_\_\_  
 de Louis Perrirat \_\_\_\_\_ (Profession:) employé au chemin de fer  
 de Charvornay \_\_\_\_\_ domicilié à Penthelaz \_\_\_\_\_  
 et de Elise Faugues sa femme \_\_\_\_\_  
 de Riez et Lutry \_\_\_\_\_

Inscrit au présent registre le dix-huit Mars \_\_\_\_\_  
 mil huit cent quatre vingt \_\_\_\_\_ sur la déclaration de Louis Perri  
 rat, père de l'enfant nouveau-né.

Confirmé après lecture faite :

Perrirat

Communiqué à l'officier de l'état civil  
 de Charvornay

L'officier de l'état civil  
 J. Volard

<sup>N<sup>o</sup> 21</sup>  
Charles Louis  
Rossy

Le vingt et un Mars mil huit cent quatre  
vingt à neuf heures avant \_\_\_\_\_ midi est né  
à La Chaux  
Charles Louis \_\_\_\_\_ fils légitime  
de Louis Philippe Henri Rossy (Profession:) agriculteur  
de La Chaux domicilié à La Chaux  
et de Louise Henriette née Guet  
de La Chaux

Inscrit au présent registre le vingt deux Mars  
mil huit cent quatre vingt sur la déclaration de Louis Philippe  
Henri Rossy, père de l'enfant nouveau-né

Confirmé après lecture faite :

H. Rossy

L'officier de l'état civil :

P. Vollet

<sup>N<sup>o</sup> 22</sup>  
Ida Elise Antoinette  
Thélin

Le vingt trois Mars mil huit cent quatre  
vingt à douze heures et demie après \_\_\_\_\_ midi est née  
à Cossonay  
Ida Elise Antoinette Thélin fille légitime  
de Pierre Antoine Frédéric \_\_\_\_\_ (Profession:) maître de l'état  
de Biolley Orjulaz \_\_\_\_\_ domicilié à Cossonay  
et de Henriette née Castell  
de Islip (Angleterre)

Inscrit au présent registre le vingt six Mars  
mil huit cent quatre vingt sur la déclaration de Antoine  
Thélin, père de l'enfant nouveau-né

Confirmé après lecture faite :

Antoine Thélin

L'officier de l'état civil :

Commis à l'office de l'état civil de Biolley Orjulaz

P. Vollet

N<sup>o</sup> 23  
 Lydie Louise  
 Mange

Le vingt sept Mars \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre  
 vingt à deux \_\_\_\_\_ heures après \_\_\_\_\_ midi est né e  
 à Gollion \_\_\_\_\_  
 Lydie Louise \_\_\_\_\_ fille légitime \_\_\_\_\_  
 de Daniel Louis Mange (Profession:) agriculteur \_\_\_\_\_  
 de Villiers Rougemont Gollion domicilié à Gollion \_\_\_\_\_  
 et de Marie Amédine née Kuffer \_\_\_\_\_  
 de Aneth (Berne) \_\_\_\_\_

Inscrit au présent registre le vingt neuf Mars \_\_\_\_\_  
 mil huit cent quatre vingt \_\_\_\_\_ sur la déclaration de Daniel Louis  
 Mange père de l'enfant nouveau-né \_\_\_\_\_

Confirmé après lecture faite :

*D. Mange*

L'officier de l'état civil :

*J. Solaro*

Communié aux officiers de l'état civil de  
 Villiers et de Rougemont.

N<sup>o</sup> 24  
 Jules Alfred  
 Bernard

Le deux Avril \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre  
 vingt à cinq \_\_\_\_\_ heures après \_\_\_\_\_ midi est né \_\_\_\_\_  
 à Cossonay \_\_\_\_\_  
 Jules Alfred \_\_\_\_\_ fils légitime \_\_\_\_\_  
 de Jules Frédéric Bernard (Profession:) menuisier \_\_\_\_\_  
 de Cossonay \_\_\_\_\_ domicilié à Cossonay \_\_\_\_\_  
 et de Louise Françoise Chanson \_\_\_\_\_  
 de Moiry \_\_\_\_\_

Inscrit au présent registre le trois Avril \_\_\_\_\_  
 mil huit cent quatre vingt \_\_\_\_\_ sur la déclaration de Jules Frédéric  
 Bernard père de l'enfant nouveau-né \_\_\_\_\_

Confirmé après lecture faite :

*J. Bernard*

L'officier de l'état civil :

*J. Solaro*



N<sup>o</sup> 25  
Caroline Marie Mathilde

Alasia

Le sept Avril mil huit cent quatre  
vingt à dix heures et demie après midi est né.e  
à Cossonay

Caroline Marie Mathilde fille légitime  
de Jean Alasia dit Alasia (Profession:) négociant  
de Tarzo (Italie) domicilié à Cossonay  
et de Mathilde Mollo  
de Tarzo (Italie)

Inscrit au présent registre le neuf Avril  
mil huit cent quatre vingt sur la déclaration de Jean Alasia  
père de l'enfant nouveau-né

Confirmé après lecture faite :

Jean Alasia

Communiqué au Département de Justice et Police

L'officier de l'état civil:

*[Signature]*

N<sup>o</sup> 26  
François Juste  
Corday

Le seize Avril mil huit cent quatre  
vingt à neuf heures après midi est né.  
à Ainsvire Cossonay

François Juste fils légitime  
de François Juste Corday (Profession:) agriculteur  
de Gollion domicilié à Ainsvire Cossonay  
et de Henriette née Swahlen  
de Gessenay / Berne /

Inscrit au présent registre le dix-sept Avril  
mil huit cent quatre vingt sur la déclaration de François  
Juste Corday, père de l'enfant nouveau-né

Confirmé après lecture faite :

Juste Corday

L'officier de l'état civil:

*[Signature]*

N<sup>o</sup> 27

Marie Hinden

Le vingt et un Avril \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre  
vingt à trois heures après \_\_\_\_\_ midi est né e  
à La Chaux \_\_\_\_\_

Marie \_\_\_\_\_ fille légitime \_\_\_\_\_  
de Daniel Hinden \_\_\_\_\_ (Profession:) fermayer \_\_\_\_\_  
de Rischegg (Berne) domicilié à La Chaux \_\_\_\_\_  
et de Anna Barbara Lüthi \_\_\_\_\_  
de Bleyenbach (Berne) \_\_\_\_\_

Inscrit au présent registre le vingt deux Avril \_\_\_\_\_  
mil huit cent quatre vingt \_\_\_\_\_ sur la déclaration de Daniel  
Hinden, père de l'enfant nouveau né.

Confirmé après lecture faite :

Daniel Hinden

L'officier de l'état civil

Communiqué à l'officier de l'état civil de  
Rischegg



N<sup>o</sup> 28

Louis Henri  
Sandry

Le vingt et un Avril \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre  
vingt à quatre heures avant \_\_\_\_\_ midi est né \_\_\_\_\_  
à Cossonay \_\_\_\_\_

Louis Henri \_\_\_\_\_ fils légitime \_\_\_\_\_  
de François Henri Victor Sandry (Profession:) agriculteur \_\_\_\_\_  
de Cossonay et de Chevilly domicilié à Cossonay \_\_\_\_\_  
et de Fusette Charlotte Cardy \_\_\_\_\_  
de Tampigny \_\_\_\_\_

Inscrit au présent registre le vingt trois Avril \_\_\_\_\_  
mil huit cent quatre vingt \_\_\_\_\_ sur la déclaration de François  
Henri Victor Sandry, père de l'enfant nouveau né.

Confirmé après lecture faite :

François Sandry

L'officier de l'état civil

Communiqué à l'officier de l'état civil de Chevilly.



*N° 29*  
*Emile Florian Julien Saton*

*Deuxième ligne raturée le motif après  
compté par + avant  
L'officier de l'état civil*  
*L. Golaz*

Le *vingt-quatre* *Avril* mil huit cent *quatre*  
*vingt* à *quatre* heures et *demie* après midi est né  
à *Cossonay*

*Emile Florian Julien Saton* fils *légitime*  
de *Samuel Henri* (Profession:) *instituteur*  
de *Villars-Mandrazo* domicilié à *Cossonay*  
et de *Aliu Caroline* née *Bélay*  
de *Montla Ville*

Inscrit au présent registre le *vingt-quatre* *Avril*  
mil huit cent *quatre-vingt* sur la déclaration de *Samuel*  
*Henri Saton*, père de l'enfant nouveau-né

Confirmé après lecture faite :

*Saton*

L'officier de l'état civil :

*L. Golaz*

*Communiqué à l'officier de l'état civil*  
*de Villars-Mandrazo*

*N° 30*  
*Helène Henry*

Le *vingt-trois* *Avril* mil huit cent *quatre*  
*vingt* à *trois* heures avant midi est née  
à *Gollion*

*Helène* fille *légitime*  
de *Julien Marc Charles Henry* (Profession:) *agriculteur*  
de *Vulliamand* domicilié à *Gollion*  
et de *Louise Charlotte Chenuet*  
de *Gollion*

Inscrit au présent registre le *vingt-six* *Avril*  
mil huit cent *quatre-vingt* sur la déclaration de *Julien Marc*  
*Charles Henry*, père de l'enfant nouveau-né.

Confirmé après lecture faite :

*Henry Julien*

L'officier de l'état civil :

*L. Golaz*

*Communiqué à l'officier de l'état civil de Vulliamand*

No 31

Georges Henri  
David

Le huit Avril mil huit cent quatre  
vingt à cinq heures avant midi est né  
à La Chaux  
Georges Henri fil légitime  
de Henri François David (Profession:) marin  
de Montin sur Yverdon domicilié à La Chaux  
et de Sophie Renaud  
de La Chaux

Inscrit au présent registre le premier Mai  
mil huit cent quatre vingt sur la déclaration de Henri fran-  
çois David père de l'enfant nouveau né.

Confirmé après lecture faite :

Henri David

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'officier de l'état civil  
d'Establin

L. Golaz

No 32.

Auguste Stoppey

Le cinq Mai mil huit cent quatre  
vingt à onze heures et demie avant midi est né  
à Cossonay  
Auguste fil légitime  
de François Samuel Stoppey (Profession:) horloger  
de Crey domicilié à Crey  
et de Mina Herzemuth  
de Genève

Inscrit au présent registre le sept Mai  
mil huit cent quatre vingt sur la déclaration de Jeannette  
Desponds grand tante de l'enfant nouveau né.

Confirmé après lecture faite :

Jeannette Desponds

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'officier de l'état civil de Crey.

L. Golaz

<sup>N° 33</sup>  
Henri Louis  
Badan

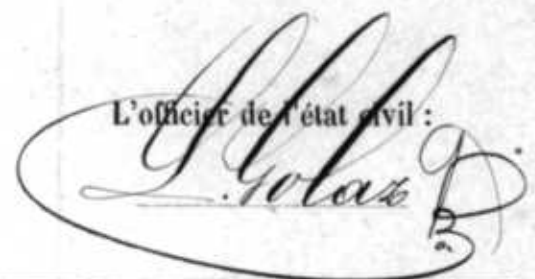
Le vingt Mai \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre  
vingt \_\_\_\_\_ à quatre heures avant \_\_\_\_\_ midi est né  
à Penthalaz \_\_\_\_\_  
Henri Louis \_\_\_\_\_ fils légitime \_\_\_\_\_  
de Adrien Louis Badan (Profession:) agriculteur \_\_\_\_\_  
de Sullens \_\_\_\_\_ domicilié à Penthalaz \_\_\_\_\_  
et de Marie Augustine Antoinette Cissot \_\_\_\_\_  
de Cissot \_\_\_\_\_

Inscrit au présent registre le vingt et un Mai \_\_\_\_\_  
mil huit cent quatre vingt \_\_\_\_\_ sur la déclaration de Adrien Louis  
Badan, père de l'enfant nouveau né.

Confirmé après lecture faite :

Adrien Badan Cissot

L'officier de l'état civil :



Communiqué à l'office de l'état civil de Sullens

<sup>N° 34</sup>  
Ida Julia Isaline  
Gleyre

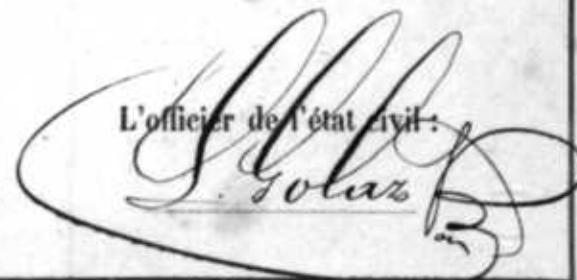
Le vingt et un Mai \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre  
vingt \_\_\_\_\_ à cinq heures avant \_\_\_\_\_ midi est né  
à Sernaclens \_\_\_\_\_  
Ida Julia ~~Isabelle~~ Isaline \_\_\_\_\_ fille légitime \_\_\_\_\_  
de Charles Isaac Gleyre (Profession:) agriculteur \_\_\_\_\_  
de Chevilly \_\_\_\_\_ domicilié à Sernaclens \_\_\_\_\_  
et de Fanny Hortense Linder \_\_\_\_\_  
de St Saphorin St Maurice et St Etienne (Berne) \_\_\_\_\_

Inscrit au présent registre le vingt et un Mai \_\_\_\_\_  
mil huit cent quatre vingt \_\_\_\_\_ sur la déclaration de Charles Isaac  
Gleyre, père de l'enfant nouveau né.

Confirmé après lecture faite :

Ch<sup>s</sup> Gleyre

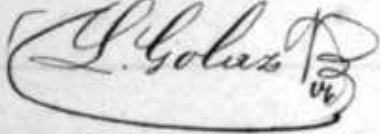
L'officier de l'état civil :



Communiqué à l'office de l'état civil de Chevilly

Approuvé la radiation du prénom  
Isabelle à la quatrième ligne  
ci contre

L'officier de l'état civil



N° 35  
Angélie Susanne  
Marchand

quatrième ligne de cette page après "Angélie" et "Susanne"  
 L'officier de l'état civil  
 L. Golias

Le vingt Mai mil huit cent quatre  
vingts à onze heures avant midi est né e  
 à Gollion  
Angélie<sup>e</sup> Marchand fille légitime  
 de Abram Louis Charles (Profession:) fromager  
 de Bofflens domicilié à Gollion  
 et de Rosine Fanny Roussy  
 de Gessenay (Bernet)

Inscrit au présent registre le vingt deux Mai  
 mil huit cent quatre vingt sur la déclaration de Abram  
Louis Charles Marchand père de l'enfant

Confirmé après lecture faite :

Chs Marchand

L'officier de l'état civil :

L. Golias

Communiqué à l'office de l'état civil de Bofflens

N° 36  
Lina Longchamp

Le vingt-un Mai mil huit cent quatre  
vingt à quatre heures après midi est né e  
 à La Chaux  
Lina fille légitime  
 de Jules François Longchamp (Profession:) agriculteur  
 de Charannelle Seyron (Mlle) domicilié à Cossonay  
 et de Rose Elise Saccard sa femme  
 de Sainte Croix

Inscrit au présent registre le vingt deux Mai  
 mil huit cent quatre vingt sur la déclaration de Jules  
François Longchamp père de l'enfant nouveau né

Confirmé après lecture faite :

Jules Longchamp

L'officier de l'état civil :

L. Golias

Communiqué à l'office de l'état civil de Chaux  
 et de l'Isle

N<sup>o</sup> 37  
 Emma Henriette  
Durussel

Le vingt-neuf Mai \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt \_\_\_\_\_ à onze \_\_\_\_\_ heures après \_\_\_\_\_ midi est née  
 à Cossonay  
 Emma Henriette \_\_\_\_\_ fille légitime  
 de Louis Durussel \_\_\_\_\_ (Profession:) agriculteur  
 de Seignuel \_\_\_\_\_ domicilié à Cossonay  
 et de Elise Desponis  
 de Cossonay et Lussey

Inscrit au présent registre le premier Juin \_\_\_\_\_  
 mil huit cent quatre-vingt \_\_\_\_\_ sur la déclaration de Louis Durussel  
sel. père de l'enfant nouveau-né.

Confirmé après lecture faite :

Louis Durussel

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'officier d'état civil de Seignuel

L. Golard

N<sup>o</sup> 38  
 Victor Constant  
Gallay

Le deux Juin \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt \_\_\_\_\_ à six \_\_\_\_\_ heures avant \_\_\_\_\_ midi est né  
 à Gollion  
 Victor Constant \_\_\_\_\_ fils légitime  
 de Henri Jules David Gallay \_\_\_\_\_ (Profession:) agriculteur  
 de Gollion \_\_\_\_\_ domicilié à Gollion  
 et de Aline veuve Bessat  
 de Gollion et de Villars-Ciercelin

Inscrit au présent registre le quatre Juin \_\_\_\_\_  
 mil huit cent quatre-vingt \_\_\_\_\_ sur la déclaration de Henri Jules David Gallay  
sel. père de l'enfant nouveau-né.

Confirmé après lecture faite :

Henri Gallay

L'officier de l'état civil :

L. Golard

N<sup>o</sup> 39  
Christian Alfred  
Hofmann

Le neuf Juin mil huit cent quatre  
vingt à onze heures avant \_\_\_\_\_ midi est né  
à Cossonay  
Christian Alfred fils légitime  
de Christian Hofmann (Profession:) aubergiste  
de Ruggisberg (Berno) domicilié à Cossonay  
et de Marie Christen  
de Affoltern (Berno)

Inscrit au présent registre le dit Juin  
mil huit cent quatre vingt sur la déclaration de Christian  
Hofmann père de l'enfant nouveau-né.

Confirmé après lecture faite :

Christ Hofmann

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'officier de l'état civil de Ruggisberg

Golar  
01

N<sup>o</sup> 40  
Jean Marie  
Vicarini

Le vingt Juin mil huit cent quatre  
vingt à trois heures et demie avant \_\_\_\_\_ midi est né  
à Cossonay  
Jean Marie fils légitime  
de Jean Vicarini (Profession:) marcand  
de Santino (Nevare Italie) domicilié à Cossonay  
et de Constance ne Botte  
de Santino

Inscrit au présent registre le vingt et un Juin  
mil huit cent quatre vingt sur la déclaration de Jean Vicarini  
père de l'enfant nouveau-né.

Confirmé après lecture faite :

Jean Vicarini

L'officier de l'état civil :

Communiqué au département de Justice et Police

Golar  
01



N<sup>o</sup> 41.  
Henri Corday

Le vingt Juin mil huit cent quatre  
vingt à heure midi est né  
à Alençon rive Cossonay  
Henri fil légitime  
de Louis François Henri Corday (Profession:) agriculteur  
de Gollion domicilié à Alençon rive Cossonay  
et de Cécile Justine née Henry  
de Villiers

Inscrit au présent registre le vingt deux Juin  
mil huit cent quatre vingt sur la déclaration de Louis François  
Henri Corday, père de l'enfant nouveau né.

Confirmé après lecture faite :  
Louis Corday

L'officier de l'état civil :  
Golas

N<sup>o</sup> 42.  
Justine Anna  
Panchaud

Le vingt trois Juin mil huit cent quatre  
vingt à cinq heures après midi est né  
à Cossonay  
Justine Anna Panchaud fil le légitime  
de Louis Alexandre Ferdinand (Profession:) agriculteur  
de Paul sur Morgez domicilié à Cossonay  
et de Louise Elise Gabrielle Corday  
de Gollion

Inscrit au présent registre le vingt quatre Juin  
mil huit cent quatre vingt sur la déclaration de Louis Alexandre  
Ferdinand père de l'enfant nouveau né.

Confirmé après lecture faite :  
Alexandre Panchaud

L'officier de l'état civil :  
Golas

Communiqué à l'officier de l'état civil de Paul

\* Deuxième ligne, après Ferdinand  
lisoz + Panchaud  
L'officier de l'état civil  
Golas

N<sup>o</sup> 43  
 Frida Charmasson

Le huit Juillet mil huit cent quatre-vingt à quatre heures et demie avant midi est né e  
 à Gollion  
 Frida fil le légitime  
 de Emile Félix Charmasson (Profession:) tailleur  
 de Monthuro domicilié à Gollion  
 et de Marie Fanny Alene Chabanel  
 de Gollion & Beumblens

Inscrit au présent registre le neuf Juillet mil huit cent quatre-vingt sur la déclaration de Emile Félix Charmasson père de l'enfant nouveau-né.

Confirmé après lecture faite :  
 Emile Charmasson

Communié à l'officier de l'état civil de Monthuro  
 L'officier de l'état civil :  
 J. Golard

N<sup>o</sup> 44  
 Henri Pichot

Le treize Juillet mil huit cent quatre-vingt à six heures après midi est né  
 à Cossonay  
 Henri fil légitime  
 de Felicien Auguste Pichot (Profession:) meunier  
 de Roissy-la-Vieille (Seine et Oise France) domicilié à Cossonay  
 et de Prudence Augustine Pichot  
 de Plessis Luzarches (Seine & Oise France)

Inscrit au présent registre le quinze Juillet mil huit cent quatre-vingt sur la déclaration de Felicien Auguste Pichot père de l'enfant nouveau-né.

Confirmé après lecture faite :  
 Auguste Pichot

Communié au Département de Justice & Police  
 L'officier de l'état civil :  
 J. Golard

No 45  
Julie Emilie  
Pittet

Le dix-sept Juillet mil huit cent quatre-vingt à onze heures avant midi est née  
à Alençon Cossonay  
Julie Emilie fille légitime  
de Marc Jean Pittet (Profession:) agriculteur  
de Tampiigny domicilié à Alençon Cossonay  
et de Marie Françoise Gaudel  
de Trahins et Chaniers

Inscrit au présent registre le dix-neuf Juillet mil huit cent quatre-vingt sur la déclaration de Marc Charles  
Marc Pittet de Charles Pittet père de l'enfant nouveau né

Confirmé après lecture faite :

Communiqué à l'officier de l'état civil de Tampiigny

L'officier de l'état civil :

No 46  
Adèle Louisa  
Monnard

Le Dix-sept Juillet mil huit cent quatre-vingt à six heures avant midi est née  
à Cossonay  
Adèle Louisa Monnard fille illégitime  
de Janny Julie nie Dubuc (Profession:)  
de Dailens domicilié à Cossonay  
et de veuve de François Louis Monnard  
de

Inscrit au présent registre le dix-neuf Juillet mil huit cent quatre-vingt sur la déclaration de Elise Glayre  
sage femme

Confirmé après lecture faite :

Elise Glayre sage femme

Communiqué à l'officier de l'état civil de Dailens

L'officier de l'état civil :

<sup>N<sup>o</sup> 47</sup>  
*Hélène Sophie*  
*Gleyre*

Le *des-neuf juillet* mil huit cent *quatre-vingt*  
*vingt* à *huit* heures *avant* midi est né e  
à *Cossonay*  
*Hélène Sophie* fille *légitime*  
de *Louis Gleyre* (Profession:) *jardinier*  
de *Chevilly et de Cossonay* domicilié à *Cossonay*  
et de *Emilie Morgenroth*  
de *Genève*

Inscrit au présent registre le *vingt juillet*  
mil huit cent *quatre-vingt* sur la déclaration de *Louis Gleyre*  
*père de l'enfant nouveau-né.*

Confirmé après lecture faite :  
*Louis Gleyre*

*Communiqué à l'office de l'état civil de Cossonay*  
L'officier de l'état civil :  
*[Signature]*

<sup>N<sup>o</sup> 48</sup>  
*Emma Dufey*

Le *vingt-trois juillet* mil huit cent *quatre-vingt*  
*vingt* à *deux* heures *avant* midi est né e  
à *La Chauss*  
*Emma* fille *légitime*  
de *Charles François Dufey* (Profession:) *charron*  
de *Salizium* domicilié à *La Chauss*  
et de *Stanne Rosine Cardinauf*  
de *Salizium*

Inscrit au présent registre le *vingt-trois juillet*  
mil huit cent *quatre-vingt* sur la déclaration de *Charles fran-*  
*çois Dufey. père de l'enfant nouveau-né.*

Confirmé après lecture faite :  
*Charles Dufey*

*Communiqué à l'office de l'état civil de Salizium*  
L'officier de l'état civil :  
*[Signature]*

N<sup>o</sup> 49  
Anna Constante  
Mingard

Le vingt-sept Juillet \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt \_\_\_\_\_ à une \_\_\_\_\_ heure avant \_\_\_\_\_ midi est né  
à La Chaussée \_\_\_\_\_  
Anna Constante Mingard fil le légitime \_\_\_\_\_  
de Jean Louis \_\_\_\_\_ (Profession:) agriculteur  
de Chapelles \_\_\_\_\_ domicilié à La Chaussée \_\_\_\_\_  
et de Georgine Magnenet \_\_\_\_\_  
de Paulion \_\_\_\_\_

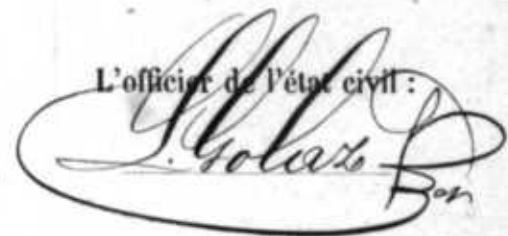
Inscrit au présent registre le vingt-sept Juillet \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt \_\_\_\_\_ sur la déclaration de Jean Louis Mingard, père de l'enfant nouveau-né.

Confirmé après lecture faite :

Jean Louis Mingard

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'officier de l'état civil de Chapelles



N<sup>o</sup> 50  
Victor Renaud

Le vingt-quatre Juillet \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt \_\_\_\_\_ à huit \_\_\_\_\_ heures après \_\_\_\_\_ midi est né  
à Cossonay \_\_\_\_\_  
Victor \_\_\_\_\_ fil le légitime \_\_\_\_\_  
de Jacques Antoine Renaud (Profession:) agriculteur  
de La Chaussée \_\_\_\_\_ domicilié à Cossonay \_\_\_\_\_  
et de Fanny Desponds \_\_\_\_\_  
de Lussey et de Cossonay \_\_\_\_\_

Inscrit au présent registre le vingt-sept Juillet \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt \_\_\_\_\_ sur la déclaration de Jean Desponds grand-père maternel de l'enfant nouveau-né.

Confirmé après lecture faite :

Desponds

L'officier de l'état civil :



N<sup>o</sup> 51  
 Georges François  
 Prier

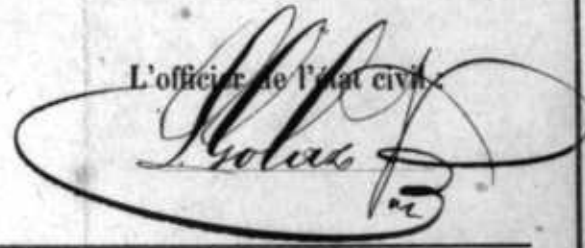
Le cinq Août mil huit cent quatre  
 vingt à une heure avant midi est né  
 à Gollion  
 Louis François fils légitime  
 de Georges François Prier (Profession:) agriculteur  
 de Gollion domicilié à Gollion  
 et de Joséphine Louise Charlotte Regamey  
 de Lansanne

Inscrit au présent registre le sept Août  
 mil huit cent quatre vingt sur la déclaration de Georges  
 François Prier père de l'enfant nouveau né.

Confirmé après lecture faite:

Georges Prier

L'officier de l'état civil:



N<sup>o</sup> 52  
 Marie Adilaïde  
 Desponds

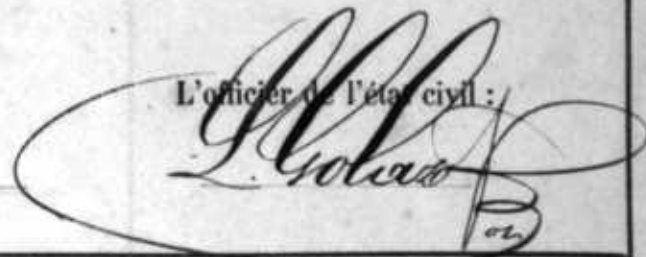
Le dix-neuf Août mil huit cent quatre  
 vingt à sept heures avant midi est née  
 à Penthalaz  
 Marie Adilaïde fille légitime  
 de François Desponds (Profession:) agriculteur  
 de Lully domicilié à Penthalaz  
 et de Adilaïde Avocat  
 de Penthalaz

Inscrit au présent registre le vingt Août  
 mil huit cent quatre vingt sur la déclaration de François  
 Desponds père de l'enfant nouveau né.

Confirmé après lecture faite:

Frs Desponds avocat

L'officier de l'état civil:



Communié en l'office de l'état civil de Lully

<sup>n° 53</sup>  
Charles Eugène  
Luginbühl

Par ordre du Département de Justice  
et Police Moudon, l'acte de naissance  
de Charles Eugène Luginbühl sus-  
cité ci-contre, doit être rectifié en  
ces sens: qu'à la commune  
d'origine de Lausanne, soit ajoutée  
celle de Bourcel (Berne).

Inséré le 4 juin 1931, et  
communiqué au Dpt de Justice et Police,  
aux Offices d'Etat civil de Lausanne  
à Bourcel (Berne) ce 4 juin 1931.



L'Officier de l'état civil  
Et Daru

<sup>n° 54</sup>  
Constant Auguste  
Tardy

Le vingt-un Août mil huit cent quatre-vingt à quatre heures et demie, après midi est né à Cossonay Charles Eugène fil légitime de Eugène Albert Luginbühl (Profession:) Pasteur de Lausanne domicilié à Cossonay et de Sophie Augustine Archinard de Lausanne

Inscrit au présent registre le vingt-trois Août mil huit cent quatre-vingt sur la déclaration de Eugène Albert Luginbühl, père de l'enfant nouveau-né

Confirmé après lecture faite:

Eug. Luginbühl

L'officier de l'état civil:

*[Signature]*

Communiqué à l'Officier de l'état civil de Lausanne.

Le vingt-trois Août mil huit cent quatre-vingt à \_\_\_\_\_ heure midi est né à La Chaux Constant Auguste fil légitime de Francis Louis Edouard Tardy (Profession:) agriculteur de Pampigny domicilié à La Chaux et de Jenny Chamot de La Chaux

Inscrit au présent registre le vingt-trois Août mil huit cent quatre-vingt sur la déclaration de Francis Louis Edouard Tardy, père de l'enfant nouveau-né

Confirmé après lecture faite:

Edouard Tardy

L'officier de l'état civil:

*[Signature]*

Communiqué à l'officier de l'état civil de Pampigny

N<sup>o</sup> 55  
Gustave Henri  
Regamey

Le vingt-sept août \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt \_\_\_\_\_  
 vingt \_\_\_\_\_ à une \_\_\_\_\_ heure avant \_\_\_\_\_ midi est né \_\_\_\_\_  
 à rive Gollion \_\_\_\_\_  
 Gustave Henri \_\_\_\_\_ fils légitime \_\_\_\_\_  
 de Henri Louis Regamey \_\_\_\_\_ (Profession:) maurier \_\_\_\_\_  
 de Lausanne \_\_\_\_\_ domicilié à rive Gollion \_\_\_\_\_  
 et de Louise Fanchette Puthod \_\_\_\_\_  
 de Sullens \_\_\_\_\_

Inscrit au présent registre le vingt-sept août \_\_\_\_\_  
 mil huit cent quatre-vingt \_\_\_\_\_ sur la déclaration de Henri Louis  
 Regamey, père de l'enfant nouveau-né.

Confirmé après lecture faite :  
 Henri Regamey

L'officier de l'état civil.  


Communiqué à l'off. de l'état civil de Lausanne

N<sup>o</sup> 56  
Louise Guex

Le vingt-cinq août \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt \_\_\_\_\_  
 vingt \_\_\_\_\_ à midi \_\_\_\_\_ heure \_\_\_\_\_ midi est née \_\_\_\_\_  
 à Cossonay \_\_\_\_\_  
 Louise \_\_\_\_\_ fille légitime \_\_\_\_\_  
 de Prosper Charles Louis Guex \_\_\_\_\_ (Profession:) coiffeur \_\_\_\_\_  
 de Cossonay & de Lathaux domicilié à Cossonay \_\_\_\_\_  
 et de Marie Louise Haagy \_\_\_\_\_  
 de Hederdingen (Bade) \_\_\_\_\_

Inscrit au présent registre le vingt-sept août \_\_\_\_\_  
 mil huit cent quatre-vingt \_\_\_\_\_ sur la déclaration de Prosper Charles  
 Louis Guex, père de l'enfant nouveau-né.

Confirmé après lecture faite :  
 Guex-Haagy

L'officier de l'état civil.  




N<sup>o</sup> 57  
Marie Gleyre

Le trente et un Août mil huit cent quatre  
vingt à six heures avant midi est né e  
à La Chaux

Marie fille légitime  
de Jean François Gleyre (Profession:) agriculteur  
de Chevilly domicilié à La Chaux  
et de Caroline Martin  
de Froideville

Inscrit au présent registre le premier Septembre  
mil huit cent quatre vingt sur la déclaration de Jean Fran-  
çois Gleyre père de l'enfant nouveau-né.

Confirmé après lecture faite :

J. Gleyre

Communiqué à l'officier de l'état civil de Chevilly

L'officier de l'état civil :

J. Golard

N<sup>o</sup> 58  
Charlotte Bonzon

Le deux Septembre mil huit cent quatre  
vingt à trois heures après midi est né e  
à Cossonay

Charlotte fille légitime  
de Etienne Bonzon (Profession:) agriculteur  
de Pompaples domicilié à Cossonay  
et de Catharine Ammann  
de Herzogenbuchsee (Berne)

Inscrit au présent registre le trois Septembre  
mil huit cent quatre vingt sur la déclaration de Etienne  
Bonzon père de l'enfant nouveau-né.

Confirmé après lecture faite :

Etienne Bonzon

Communiqué à l'officier de l'état civil de Pompaples

L'officier de l'état civil :

J. Golard

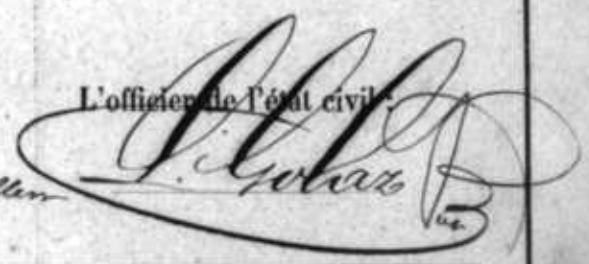
N<sup>o</sup> 59.  
 Emile Samuel  
 Marthy

Le douze Septembre \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre  
 vingt \_\_\_\_\_ à onze \_\_\_\_\_ heures après \_\_\_\_\_ midi est né  
 à Cossonay \_\_\_\_\_  
 Emile Samuel \_\_\_\_\_ fil légitime \_\_\_\_\_  
 de Samuel Marthy \_\_\_\_\_ (Profession:) agriculteur \_\_\_\_\_  
 de Mullen (Reine) \_\_\_\_\_ domicilié à Cossonay \_\_\_\_\_  
 et de Louise Dubrit \_\_\_\_\_  
 de Mouden et Sottens \_\_\_\_\_

Inscrit au présent registre le treize Septembre \_\_\_\_\_  
 mil huit cent quatre vingt \_\_\_\_\_ sur la déclaration de Samuel  
 Marthy, père de l'enfant nouveau-né.

Confirmé après lecture faite :  
 Marthy Samuel

Communiqué à l'officier de l'état civil de Mullen

L'officier de l'état civil :  


N<sup>o</sup> 60  
 Eugène Viret

Le quinze Septembre \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre  
 vingt \_\_\_\_\_ à huit \_\_\_\_\_ heures après \_\_\_\_\_ midi est né \_\_\_\_\_  
 à Gollion \_\_\_\_\_  
 Eugène \_\_\_\_\_ fil légitime \_\_\_\_\_  
 de Jean Louis Viret \_\_\_\_\_ (Profession:) agriculteur \_\_\_\_\_  
 de Gollion & Villars Burestin domicilié à Gollion \_\_\_\_\_  
 et de Françoise Dupuis \_\_\_\_\_  
 de Senarclens \_\_\_\_\_

Inscrit au présent registre le seize Septembre \_\_\_\_\_  
 mil huit cent quatre vingt \_\_\_\_\_ sur la déclaration de Jean Louis  
 Viret père de l'enfant nouveau-né.

Confirmé après lecture faite :  
 Jean Louis Viret

Communiqué à l'officier de l'état civil de  
 Villars Burestin

L'officier de l'état civil :  


N<sup>o</sup> 61  
François Victor  
Viret

Le vingt-trois Septembre mil huit cent quatre  
vingt à deux heures avant midi est né  
à Gollion  
François Victor fil légitime  
de Jules Henri Victor Viret (Profession:) agriculteur  
de Gollion & Villar Cuvilly domicilié à Gollion  
et de Alida Corthisy  
de Dompreux

Inscrit au présent registre le vingt quatre Septembre  
mil huit cent quatre vingt sur la déclaration de Victor  
Viret père de l'enfant nouveau-né.

Confirmé après lecture faite :

Victor Viret

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'officier de l'état civil de Villar Cuvilly

N<sup>o</sup> 62  
Emma Mélanie  
RoCHAT

Le vingt-cinq Septembre mil huit cent quatre  
vingt à dix heures après midi est né  
à Cossonay  
Emma Mélanie fil le légitime  
de Auguste Louis Victor RoCHAT (Profession:) boulanger  
de Font (Abbaye) domicilié à Cossonay  
et de Caroline née Vallon  
de Noxlon Dint

Inscrit au présent registre le vingt-sept Septembre  
mil huit cent quatre vingt sur la déclaration de Auguste Louis  
Victor RoCHAT père de l'enfant nouveau-né.

Confirmé après lecture faite :

Auguste RoCHAT

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'officier de l'état civil de l'Abbaye

N<sup>o</sup> 63  
Berthe Susanne  
Eppner

Le vingt-neuf Septembre \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingts à deux heures et demie, avant midi est né e  
à Cossonay  
Berthe Susanne \_\_\_\_\_ fille légitime  
de Max Albert Eppner (Profession:) horloger  
de Lode \_\_\_\_\_ domicilié à Cossonay  
et de Lina Jenny Déjournet  
de Cossonay

Inscrit au présent registre le vingt-neuf Septembre \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingts sur la déclaration de Max Albert Eppner, père de l'enfant nouveau-né.

Confirmé après lecture faite :

Max Eppner

L'officier de l'état civil :  
P. Golaix

Communiqué à l'officier de l'état civil de Lode

N<sup>o</sup> 64  
Marcel Ernest  
Ansermier

Le deux Octobre \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingts à dix heures et demie, avant midi est né  
à Cossonay  
Marcel Ernest \_\_\_\_\_ fils légitime  
de Henri Louis Ansermier (Profession:) chapelier  
de Penthaiz \_\_\_\_\_ domicilié à Cossonay  
et de Sophie Louise Henriette Paretten  
de Cossonay

Inscrit au présent registre le quatre Octobre \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingts sur la déclaration de Henri Louis Ansermier, père de l'enfant nouveau-né.

Confirmé après lecture faite :

Ansermier Henri

L'officier de l'état civil :  
P. Golaix

Communiqué à l'officier de l'état civil de Penthaiz

N<sup>o</sup> 65  
Jeanne Eugénie  
Ecoffey

Le quatre Octobre mil huit cent quatre  
vingt à douze heures et demie après midi est né e  
à Cossonay  
Jeanne Eugénie Ecoffey fil le légitime  
de Charles Jean Benjamin Francois (Profession:) procureur-juré  
de Noudon & Vallons domicilié à Cossonay  
et de Eugénie Louise Vallons  
de Montreichet

Inscrit au présent registre le cinq Octobre  
mil huit cent quatre vingt sur la déclaration de Charles Jean  
Benjamin Francois Ecoffey père de l'enfant nouveau-né.

Confirmé après lecture faite :

*J. Ecoffey*

L'officier de l'état civil :

*J. Solat*

Communié à l'officier de l'état civil de Noudon  
& Vallons

N<sup>o</sup> 66  
Marc Daniel  
Gues

Le sept Octobre mil huit cent quatre  
vingt à cinq heures après midi est né  
à La Chaul  
Marc Daniel fil légitime  
de Francois Louis Gues (Profession:) agriculteur  
de La Chaul domicilié à La Chaul  
et de Marie Françoise Gleyre  
de Chevilly

Inscrit au présent registre le huit Octobre  
mil huit cent quatre vingt sur la déclaration de Francois Louis  
Gues père de l'enfant nouveau-né.

Confirmé après lecture faite :

*F. Gues*

L'officier de l'état civil :

*J. Solat*

N<sup>o</sup> 67  
Constant Armand  
Chabanel

Le sept Octobre \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre  
vingt à trois \_\_\_\_\_ heures après \_\_\_\_\_ midi est né  
à Gollion \_\_\_\_\_  
Constant Armand \_\_\_\_\_ fils légitime \_\_\_\_\_  
de Henri Constant Chabanel (Profession:) agriculteur  
de Gollion et Bremblens domicilié à Gollion \_\_\_\_\_  
et de Henriette Georgine Huber \_\_\_\_\_  
de Trilly et de Tryswyl (Berne) \_\_\_\_\_

Inscrit au présent registre le huit Octobre \_\_\_\_\_  
mil huit cent quatre vingt \_\_\_\_\_ sur la déclaration de Henri  
Constant Chabanel, père de l'enfant nouveau-né.

Confirmé après lecture faite : \_\_\_\_\_  
Constant Chabanel

L'officier de l'état civil :  
*J. Golard*

Communiqué à l'officier de l'état civil de Bremblens.

N<sup>o</sup> 68.  
Alice Roulin

Le quinze Octobre \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre  
vingt à deux \_\_\_\_\_ heures avant \_\_\_\_\_ midi est né e  
à Penthalaz \_\_\_\_\_  
Alice \_\_\_\_\_ fille légitime \_\_\_\_\_  
de François Louis Roulin (Profession:) agriculteur  
de Pailley \_\_\_\_\_ domicilié à Penthalaz \_\_\_\_\_  
et de Constance Susanne Gavillet \_\_\_\_\_  
de Pexy-le-Jorat et Vechement \_\_\_\_\_

Inscrit au présent registre le quinze Octobre \_\_\_\_\_  
mil huit cent quatre vingt \_\_\_\_\_ sur la déclaration de François  
Louis Roulin, père de l'enfant nouveau-né.

Confirmé après lecture faite : \_\_\_\_\_  
Louis Roulin

L'officier de l'état civil :  
*J. Golard*

Communiqué à l'officier de l'état civil de Pailley.

Fanny Golaz  
No 69

Le seize Octobre mil huit cent quatre  
vingts à trois heures après midi est né e  
à La Chaux

Fanny fille légitime  
de Louis Eugène Golaz (Profession:) agriculteur  
de l'abbaye domicilié à La Chaux  
et de Rosine Chamot  
de La Chaux

Inscrit au présent registre le seize Octobre  
mil huit cent quatre vingts sur la déclaration de Louis Eugène  
Golaz père de l'enfant nouveau-né.

Confirmé après lecture faite :

Eugène Golaz

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'Officier de l'état civil de l'abbaye

Marguerite Henriette  
Despland  
No 70

Le dix-neuf Octobre mil huit cent quatre  
vingt à huit heures avant midi est né e

à Alenx rière Cossonay  
Marguerite Henriette fille légitime  
de Louis Charles François Despland (Profession:) agriculteur  
de Rougemont, Cossonay Genie domicilié à Alenx rière Cossonay  
et de Marie Marnilled  
de Rossinières

Inscrit au présent registre le dix-neuf Octobre  
mil huit cent quatre vingts sur la déclaration de Louis Charles  
François Despland, père de l'enfant nouveau-né.

Confirmé après lecture faite :

Despland

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'Officier de l'état civil  
de Rougemont Suisse

Golaz

N<sup>o</sup> 71  
 Louise Helene  
 Huguenin

Le vingt quatre Octobre \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre  
 vingt à sept \_\_\_\_\_ heures et demie avant midi est né  
 à Cossonay \_\_\_\_\_  
 Louise Helene Huguenin fille légitime \_\_\_\_\_  
 de Constant Emile \_\_\_\_\_ (Profession:) boulanger  
 de La Sarraz & du Lode domicilié à Cossonay \_\_\_\_\_  
 et de Née Louise Marie Vuaders \_\_\_\_\_  
 de Bloray \_\_\_\_\_

Inscrit au présent registre le vingt-cinq Octobre \_\_\_\_\_  
 mil huit cent quatre vingt \_\_\_\_\_ sur la déclaration de Constant  
 Emile Huguenin, père de l'enfant nouveau-né.

Confirmé après lecture faite :

*E. Huguenin*  
 S.

L'officier de l'état civil :

*J. Gollet*

Communiqué à l'officier de l'état civil de  
 La Sarraz et du Lode.

N<sup>o</sup> 72  
 Berthe Clément

Le vingt-six Octobre \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre  
 vingt à cinq \_\_\_\_\_ heures avant \_\_\_\_\_ midi est née  
 à La Chaux \_\_\_\_\_  
 Berthe \_\_\_\_\_ fille légitime \_\_\_\_\_  
 de Louis Henri Clément \_\_\_\_\_ (Profession:) agriculteur  
 de Quarnens & L. Isle domicilié à La Chaux \_\_\_\_\_  
 et de Louisa David \_\_\_\_\_  
 de Chevannes sur le Veysin \_\_\_\_\_

Inscrit au présent registre le vingt six Octobre \_\_\_\_\_  
 mil huit cent quatre vingt \_\_\_\_\_ sur la déclaration de Louis Henri  
 Clément, père de l'enfant nouveau-né.

Confirmé après lecture faite :

*Clément Louis H.*

L'officier de l'état civil :

*J. Gollet*

Communiqué à l'état civil de L. Isle & Quarnens



N<sup>o</sup> 73  
 Louise Rosine  
 Epars

Le deux novembre \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre  
vingt à cinq heures après \_\_\_\_\_ midi est née  
 à Penthalaz  
Louise Rosine \_\_\_\_\_ fille légitime  
 de Louis Adolphe Epars \_\_\_\_\_ (Profession:) agriculteur  
 de Penthalaz \_\_\_\_\_ domicilié à Penthalaz  
 et de Lina Fanny Epars \_\_\_\_\_  
 de Penthalaz \_\_\_\_\_

Inscrit au présent registre le douze novembre \_\_\_\_\_  
 mil huit cent quatre vingt, \_\_\_\_\_ sur la déclaration de Louis Adolphe  
Epars, père de l'enfant nouveau-né.

Confirmé après lecture faite :

L. Epars

L'officier de l'état civil :

L. Golaz

N<sup>o</sup> 74  
 François Louis  
 Roulin

Le vingt novembre \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre  
vingt à onze heures après \_\_\_\_\_ midi est né  
 à Cossonay  
François Louis \_\_\_\_\_ fils légitime  
 de Daniel Louis Roulin \_\_\_\_\_ (Profession:) cordonnier  
 de Provence \_\_\_\_\_ domicilié à Cossonay  
 et de Charlotte Henriette Conrad \_\_\_\_\_  
 de Cossonay \_\_\_\_\_

Inscrit au présent registre le vingt-trois novembre \_\_\_\_\_  
 mil huit cent quatre vingt, \_\_\_\_\_ sur la déclaration de Daniel  
Louis Roulin, père de l'enfant nouveau-né.

Confirmé après lecture faite :

Louis Roulin

L'officier de l'état civil :

L. Golaz

Commis à l'état civil de Provence

N<sup>o</sup> 75  
Eugène Chambaz

Le vingt deux Novembre mil huit cent quatre vingt à deux heures après midi est né

à Gollion  
Eugène fils légitime  
de Alfred Chambaz (Profession:) agriculteur  
de Bremblens domicilié à Gollion  
et de Amandine Rosine Prior  
de Gollion.

Inscrit au présent registre le vingt trois Novembre mil huit cent quatre vingt sur la déclaration de Alfred Chambaz, père de l'enfant nouveau-né.

Confirmé après lecture faite :

Alfred Chambaz

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'état civil de Bremblens

N<sup>o</sup> 76  
Isabelle Elise  
Pelichet

Le premier Décembre mil huit cent quatre vingt à neuf heures après midi est née

à Gollion  
Isabelle Elise fille illégitime  
de Rosine Elise Pelichet (Profession:)  
de Gollion et de Pullyens domiciliés à Gollion  
et de  
de

Inscrit au présent registre le trois Décembre mil huit cent quatre vingt sur la déclaration de Aline Galley sage-femme à Gollion.

Confirmé après lecture faite :

Aline Galley sage-femme.

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'état civil de Pullyens

Par acte de légitimation de ce jour, signé devant l'officier de l'état civil soussigné, Louis Auguste Henri Prior, de Gollion et son épouse Rosine Elise Pelichet, dont le mariage a eu lieu aujourd'hui ont reconnu Isabelle Elise Pelichet comme étant leur enfant, légitimé par leur mariage. En conséquence, l'enfant Isabelle Elise Pelichet prend le nom de Prior Isabelle Elise, fille légitime des susnommés.

Bossonay le vingt Décembre mil huit cent quatre vingt neuf  
L'Officier de l'état civil : J. Croffey

Communiqué à l'état civil de Gollion.

N<sup>o</sup> 77.  
Amilie Desponds

Le neuf Décembre \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre  
vingt à trois heures avant \_\_\_\_\_ midi est né e  
à Cossonay \_\_\_\_\_  
Amilie \_\_\_\_\_ fil légitime \_\_\_\_\_  
de Eugène Marc Henri Desponds (Profession:) charbon \_\_\_\_\_  
de Cossonay & Lussery domicilié à Cossonay \_\_\_\_\_  
et de Marie Elise Chamach \_\_\_\_\_  
de Meurrens \_\_\_\_\_

Inscrit au présent registre le neuf Décembre \_\_\_\_\_  
mil huit cent quatre vingt \_\_\_\_\_ sur la déclaration de Eugène Marc  
Henri Desponds, père de l'enfant nouveau-né.

Confirmé après lecture faite :

Eugène Desponds

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'état civil de Lussery

*[Signature]*

N<sup>o</sup> 78.  
Lila Voland

Le seize Décembre \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre  
vingt à cinq heures et demie avant \_\_\_\_\_ midi est née  
à La Chaux \_\_\_\_\_  
Lila \_\_\_\_\_ fil le légitime \_\_\_\_\_  
de Louis Voland \_\_\_\_\_ (Profession:) cordonnier \_\_\_\_\_  
de La Chaux \_\_\_\_\_ domicilié à La Chaux \_\_\_\_\_  
et de Alexandrine Rosine Louise Burnens \_\_\_\_\_  
de Oulens \_\_\_\_\_

Inscrit au présent registre le seize Décembre \_\_\_\_\_  
mil huit cent quatre vingt \_\_\_\_\_ sur la déclaration de Louis Voland  
père de l'enfant nouveau-né.

Confirmé après lecture faite :

Louis Voland

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

No 79  
Julie Grivat

Le quinze Décembre mil huit cent quatre  
vingt à deux heures et demie avant midi est né e  
à Cossonay  
Julie fille légitime  
de Ferdinand Grivat (Profession:) menuisier  
de Orbe domicilié à Cossonay  
et de Julie Saline Rochat  
de Croz

Inscrit au présent registre le seize Décembre  
mil huit cent quatre vingt sur la déclaration de Ferdinand  
Grivat père de l'enfant nouveau-né.

Confirmé après lecture faite :

Ferdinand Grivat  
*[Signature]*

Communiqué à l'état civil d'Orbe

L'officier de l'état civil :  
*[Signature]*

No 80  
Hélène Henriette  
Golaz

Le dix-sept Décembre mil huit cent quatre  
vingt à quatre heures et demie avant midi est né e  
à Cossonay  
Hélène-Henriette fille légitime  
de Louis Golaz (Profession:) notaire  
de l'Abbaye domicilié à Cossonay  
et de Lina Rosine Françoise Bovey  
de Chesaux et de Cuarnens

Inscrit au présent registre le dix-sept Décembre  
mil huit cent quatre vingt sur la déclaration de Louis Golaz  
père de l'enfant nouveau-né.

Confirmé après lecture faite :

Louis Golaz  
*[Signature]*

Communiqué à l'état civil de l'Abbaye

L'officier de l'état civil :  
*[Signature]*

N<sup>o</sup> 81  
Rosa Burnens

Le vingt-neuf Décembre mil huit cent quatre

vingt à neuf heures et demie après midi est née  
à La Chauv

Rosa filie légitime  
de Louis Henri Burnens (Profession:) ferblantier  
de Oulens domicilié à La Chauv  
et de Jenny Dappaz  
de Challens

Inscrit au présent registre le vingt Décembre  
mil huit cent quatre vingt sur la déclaration de Louis Henri  
Burnens père de l'enfant nouveau-né.

Confirmé après lecture faite :

Louis Burnens

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'état civil de Oulens

N<sup>o</sup> 82  
Gustave Edouard  
Mayor

Le vingt et un Décembre mil huit cent quatre

vingt à trois heures avant midi est né  
à Les Grands Moulins rière Penthalaz

Gustave Edouard fil légitime  
de Adolphe Mayor (Profession:) tailleur  
de Challens domicilié à Les Grands Moulins rière Penthalaz  
et de Mari Croy  
de Senges, Emblens et Cheserant

Inscrit au présent registre le vingt et un Décembre  
mil huit cent quatre vingt sur la déclaration de Adolphe  
Mayor père de l'enfant nouveau-né.

Confirmé après lecture faite :

A. Mayor

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'état civil de Challens.

Signé et vu le vingt et un Décembre mil huit cent quatre vingt à sept heures du soir, le présent registre est clos et  
certifié conforme à l'original double, d'après l'article 2 de la loi fédérale du 24 Décembre 1874, par moi sousigné  
officier de l'état civil de l'arrondissement de Courmayeur.

N<sup>o</sup> 1 -  
Girardet enfant nouveau-né

Le deux Janvier mil huit cent quatre-vingt-un à une heure avant midi est né à Cossonay un enfant du sexe féminin fil le légitime de Emile François Girardet (Profession:) agriculteur de Boussens domicilié à Cossonay et de Louise Charlotte Guet de La Chaux

Inscrit au présent registre le trois Janvier mil huit cent quatre-vingt-un sur la déclaration de Emile François Girardet père de l'enfant.

Confirmé après lecture faite :

Emile Girardet

L'officier de l'état civil:  
P. Golze

(Communiqué à l'état civil de Boussens)

N<sup>o</sup> 2 -  
Ernest Walthes  
Lässer

Le onze Janvier mil huit cent quatre-vingt-un à neuf heures avant midi est né à Cossonay Ernest Walthes fil légitime de Jean Goéfpoid Lässer (Profession:) cordonnier de Hylberg (Argovie) domicilié à Cossonay et de Elise Emma Redard de La Sarraz et des Periniés

Inscrit au présent registre le douze Janvier mil huit cent quatre-vingt-un sur la déclaration de Jean Goéfpoid Lässer père de l'enfant nouveau-né.

Confirmé après lecture faite :

J. Lässer

L'officier de l'état civil:  
P. Golze

(Communiqué à l'état civil de Hylberg)

No 3 -  
Jean Escheller

Le dix sept Janvier mil huit cent quatre  
vingt-un à cinq heures après midi est né  
à Cossonay

Jean fil légitime  
de David Escheller (Profession: journalier)  
de Bolligen (Borne) domicilié à Cossonay  
et de Anne Madeline Gobeli  
de Saint Pierre (Borne)

Cinquième ligne raser le nom  
Escheller, pour être remplacé  
par "Eschler"  
L'officier de l'état civil  
L. Golzet

Inscrit au présent registre le dix huit Janvier  
mil huit cent quatre vingt un sur la déclaration de David  
Escheller père de l'enfant nouveau né.

Confirmé après lecture faite :

David Escheller

L'officier de l'état civil :

L. Golzet

Communiqué à l'état civil de Bolligen

Chemont No 4 -  
Henri Daniel  
Waridel

Le vingt Janvier mil huit cent quatre  
vingt-un à cinq heures avant midi est né  
à Gallion

Henri Daniel fil illégitime  
de \_\_\_\_\_ (Profession: \_\_\_\_\_)  
de \_\_\_\_\_ domicilié à \_\_\_\_\_

de Charlotte Julie Waridel  
de Trahins et Chenevez domiciliés à Gallion

Inscrit au présent registre le vingt un Janvier  
mil huit cent quatre vingt un sur la déclaration de Aline Galley  
sage femme à Gallion

Confirmé après lecture faite :

Aline Galley sage femme

L'officier de l'état civil :

L. Golzet

Par acte de légitimation de ce jour  
signé devant l'Officier de l'Etat civil  
suscigné, CHEMEAUX Gustave Henri  
frère de Gallion & son épouse  
Charlotte Julie Waridel ont le  
mariage a eu lieu aujourd'hui  
ont reconnu Waridel Henri  
Daniel comme étant leur enfant,  
légitimé par leur mariage.  
En conséquence, l'enfant  
Waridel Henri Daniel prend  
le nom de CHEMEAUX Henri  
Daniel, fils légitime des susnommés  
à Cossonay le premier février  
mil huit cent quatre vingt quatre  
L'Officier de l'état civil  
L. Stoffey

Communiqué à l'état civil de Cossonay.

N<sup>o</sup> 5  
Edouard Viret

Le vingt et un Janvier mil huit cent quatre  
vingt un à deux heures avant midi est né  
à Gollion  
Edouard fil légitime  
de Henri Sami Viret (Profession:) agriculteur  
de Gollion & Villarsbucal domicilié à Gollion  
et de Saline Marie Chapuis  
de Lausanne

Inscrit au présent registre le vingt deux Janvier  
mil huit cent quatre vingt un sur la déclaration de Henri Sami  
Viret père de l'enfant nouveau-né.

Confirmé après lecture faite :

Henri Samuel Viret

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'état civil de Villarsbucal

*[Signature]*

N<sup>o</sup> 6  
Georges Henri  
Borgeaud

Le vingt cinq Janvier mil huit cent quatre  
vingt un à dix heures avant midi est né  
à Cossonay  
Georges Henri fil légitime  
de Charles Borgeaud (Profession:) facteur postal  
de Penthalaz domicilié à Cossonay  
et de Anna Marie Trusch  
de Heppisau ( Wurtemberg )

Inscrit au présent registre le vingt six Janvier  
mil huit cent quatre vingt un sur la déclaration de Charles  
Borgeaud, père de l'enfant nouveau-né.

Confirmé après lecture faite :

Charles Borgeaud

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*



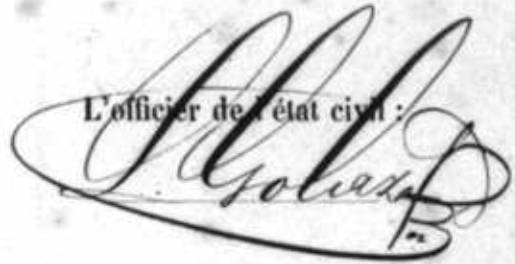
N<sup>o</sup> 7  
Marius Louis  
Devantay

Le vingt sept Janvier \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre  
vingt un à onze \_\_\_\_\_ heures après \_\_\_\_\_ midi est né  
à Penthalaz  
Marius Louis Devantay \_\_\_\_\_ fil légitime \_\_\_\_\_  
de Marc Ferdinand Charles \_\_\_\_\_ (Profession:) agriculteur \_\_\_\_\_  
de Grancy \_\_\_\_\_ domicilié à Grancy \_\_\_\_\_  
et de Jenny Saverj \_\_\_\_\_  
de Tompapelis et d'Edipens \_\_\_\_\_

Inscrit au présent registre le vingt huit Janvier \_\_\_\_\_  
mil huit cent quatre vingt un sur la déclaration de Marc Ferdi-  
nant Charles Devantay, père de l'enfant nouveau né

Confirmé après lecture faite :

Ferdinand Devantay

L'officier de l'état civil :  


Communiqué à l'état civil de Grancy

N<sup>o</sup> 8  
Alice Emma  
Besson

Le quatre février \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre  
vingt un à onze \_\_\_\_\_ heures avant \_\_\_\_\_ midi est né  
à Penthalaz  
Alice Emma \_\_\_\_\_ fil légitime \_\_\_\_\_  
de Charles Jules Besson \_\_\_\_\_ (Profession:) agriculteur \_\_\_\_\_  
de Chapelles & Edipens domicilié à Penthalaz \_\_\_\_\_  
et de Louise Fanny Krieg \_\_\_\_\_  
de Honolfingen (Berne) \_\_\_\_\_

Inscrit au présent registre le sept février \_\_\_\_\_  
mil huit cent quatre vingt un sur la déclaration de Charles Jules  
Besson, père de l'enfant nouveau né

Confirmé après lecture faite :

M<sup>rs</sup> J<sup>s</sup> Besson

L'officier de l'état civil :  


Communiqué à l'état civil de Chapelles et d'Edipens

N<sup>o</sup> 9  
 Juliette Augusta  
 Correvon

Le sept février mil huit cent quatre  
vingt-un à sept heure et après midi est né e  
 à Senardens  
Juliette Augusta fille légitime  
 de Charles Frédéric Correvon (Profession:) cocher  
 de Cuarny domicilié à Senardens  
 et de Fauline Esther Cissot  
 de Gingins

Inscrit au présent registre le sept février  
 mil huit cent quatre-vingt-un sur la déclaration de Charles  
Frédéric Correvon père de l'enfant nouveau né.

Confirmé après lecture faite :

F. Correvon

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'état civil de Cuarny.



N<sup>o</sup> 10  
 Fanny Lira  
 Renaud

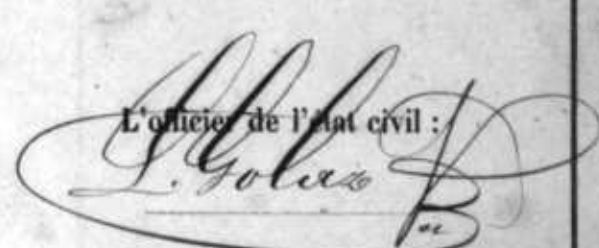
Le quatorze février mil huit cent quatre  
vingt-un à dix heure et demie après midi est né e  
 à La Chauss  
Fanny Lira fille légitime  
 de Henri Daniel Renaud (Profession:) agriculteur  
 de La Chauss domicilié à La Chauss  
 et de Louise Jeanne Armande Polard  
 de La Chauss

Inscrit au présent registre le quinze février  
 mil huit cent quatre-vingt-un sur la déclaration de Henri Da  
niel Renaud père de l'enfant nouveau né.

Confirmé après lecture faite :

Henri Renaud

L'officier de l'état civil :



N<sup>o</sup> 11.  
Julie Saline  
Prior

Le vingt trois février mil huit cent quatre  
vingt un à trois heures avant midi est né e  
à Gollion  
Julie Saline fil le légitime  
de Charles Louis Prior (Profession:) agriculteur  
de Gollion domicilié à Gollion  
et de Jenny Cacheron  
de Mollendins

Inscrit au présent registre le vingt trois février  
mil huit cent quatre vingt un sur la déclaration de Charles  
Louis Prior, père de l'enfant nouveau né.

Confirmé après lecture faite :

Prior Louis

L'officier de l'état civil

N<sup>o</sup> 12.  
Rosa Louise  
Siegrist

Le vingt trois février mil huit cent quatre  
vingt un à deux heures après midi est né e  
à Gollion  
Rosa Louise fil le légitime  
de Samuel Siegrist (Profession:) tissier  
de Herdemwald / Aegeri / domicilié à Gollion  
et de Susanne Rejener, de Sigristwyl, (Bure)  
de

Inscrit au présent registre le vingt quatre février  
mil huit cent quatre vingt un sur la déclaration de Samuel  
Siegrist, père de l'enfant nouveau né.

Confirmé après lecture faite :

Sa Siegrist

L'officier de l'état civil

Communié à l'état civil de Herdemwald

N<sup>o</sup> 13  
Henri Wydler

Le vingt-cinq février \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre  
vingt-un à cinq \_\_\_\_\_ heures après \_\_\_\_\_ midi est né  
à La Chaux \_\_\_\_\_

Henri \_\_\_\_\_ fil légitime  
de Henri Wydler \_\_\_\_\_ (Profession: fromager)  
de Obfelden (Zurich) domicilié à La Chaux \_\_\_\_\_  
et de Barbara Moorf \_\_\_\_\_  
de Hirschhausen - Volketswil (Zurich) \_\_\_\_\_

Inscrit au présent registre le vingt-sept février \_\_\_\_\_  
mil huit cent quatre-vingt-un sur la déclaration de Henri  
Wydler père de l'enfant nouveau-né.

Confirmé après lecture faite :

Henri Wydler

Communiqué à l'état civil de Obfelden

L'officier de l'état civil :  
*[Signature]*

N<sup>o</sup> 14  
Alexis Henri  
Rolaz

Le cinq Mars \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre  
vingt-un à quatre heures avant \_\_\_\_\_ midi est né

à rive Penthalaz \_\_\_\_\_  
Alexis Henri \_\_\_\_\_ fil légitime  
de Charles Alexis Rolaz \_\_\_\_\_ (Profession: agriculteur)  
de Rolle \_\_\_\_\_ domicilié à rive Penthalaz \_\_\_\_\_  
et de Louise Fauchette née Conod \_\_\_\_\_  
des Clis et de Montcherand \_\_\_\_\_

Inscrit au présent registre le cinq Mars \_\_\_\_\_  
mil huit cent quatre-vingt-un sur la déclaration de Alexis Rolaz  
père de l'enfant nouveau-né.

Confirmé après lecture faite :

Alexis Rolaz

Communiqué à l'état civil de Rolle

L'officier de l'état civil :  
*[Signature]*

N<sup>o</sup> 15.  
Julie Devillard

Le huit Mars \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre  
vingt-un à trois heures avant \_\_\_\_\_ midi est né.e  
à Gollion \_\_\_\_\_

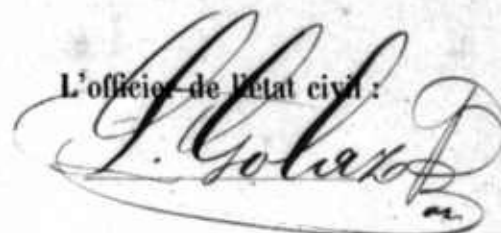
Julie \_\_\_\_\_ fille légitime \_\_\_\_\_  
de Charles François Devillard (Profession:) cordonnier \_\_\_\_\_  
de Gollion \_\_\_\_\_ domicilié à Gollion \_\_\_\_\_  
et de Alexandrine Jenny Straub \_\_\_\_\_  
de Chunstetten (Berne) \_\_\_\_\_

Inscrit au présent registre le neuf Mars \_\_\_\_\_  
mil huit cent quatre-vingt-un sur la déclaration de Charles  
François Devillard, père de l'enfant nouveau-né.

Confirmé après lecture faite :

Ch. Devillard

L'officier de l'état civil :



N<sup>o</sup> 16.  
Marie Julie  
Rixin

Le neuf Mars \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre  
vingt-un à quatre heures après \_\_\_\_\_ midi est né.e  
à Gollion \_\_\_\_\_

Marie Julie \_\_\_\_\_ fille légitime \_\_\_\_\_  
de Jules David Rixin (Profession:) agriculteur \_\_\_\_\_  
de Gollion \_\_\_\_\_ domicilié à Gollion \_\_\_\_\_  
et de Marianne Caroline Jaquet \_\_\_\_\_  
de Sainte-Croix \_\_\_\_\_

Inscrit au présent registre le dix Mars \_\_\_\_\_  
mil huit cent quatre-vingt-un sur la déclaration de Jules David  
Rixin, père de l'enfant nouveau-né.

Confirmé après lecture faite :

Jules David Rixin

L'officier de l'état civil :



N<sup>o</sup> 17 -  
Ulysse Gustave  
Viret

Le onze Mars \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre  
vingt-un \_\_\_\_\_ à six \_\_\_\_\_ heures après \_\_\_\_\_ midi est né  
à Gollion \_\_\_\_\_  
Ulysse Gustave \_\_\_\_\_ fil légitime \_\_\_\_\_  
de Jules François Samuel Viret (Profession:) agriculteur \_\_\_\_\_  
de Gollion & Villars Evroulins domicilié à Gollion \_\_\_\_\_  
et de Cécile Susanne Corboz \_\_\_\_\_  
de Adent \_\_\_\_\_

Inscrit au présent registre le douze Mars \_\_\_\_\_  
mil huit cent quatre-vingt-un \_\_\_\_\_ sur la déclaration de Jules François  
Samuel Viret, père de l'enfant nouveau né.

Confirmé après lecture faite :

Jules Viret

Communiqué à l'état civil de Villars Evroulins

L'officier de l'état civil :



N<sup>o</sup> 18 -  
Marie Justine  
Pelichet

Le quatorze Mars \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre  
vingt-un \_\_\_\_\_ à trois \_\_\_\_\_ heures avant \_\_\_\_\_ midi est née  
à Gollion \_\_\_\_\_  
Marie Justine \_\_\_\_\_ fil le légitime \_\_\_\_\_  
de François Daniel Pelichet (Profession:) agriculteur \_\_\_\_\_  
de Gollion & Villars Evroulins domicilié à Gollion \_\_\_\_\_  
et de Jenny Louise Henriette Viret \_\_\_\_\_  
de Gollion \_\_\_\_\_

Inscrit au présent registre le quinze Mars \_\_\_\_\_  
mil huit cent quatre-vingt-un \_\_\_\_\_ sur la déclaration de François  
Daniel Pelichet, père de l'enfant nouveau né.

Confirmé après lecture faite :

Daniel Pelichet

Communiqué à l'état civil de Villars Evroulins

L'officier de l'état civil :



No 19  
Maria Soël

Le vingt Mars \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre  
vingt-un à quatre heures avant \_\_\_\_\_ midi est né e  
à Costonay \_\_\_\_\_

Maria \_\_\_\_\_ fil le légitime  
de Maurice Emile Soël \_\_\_\_\_ (Profession:) négociant  
de Lessenay \_\_\_\_\_ domicilié à Costonay  
et de Rosalie Besson \_\_\_\_\_  
de Selipens et Chapellix \_\_\_\_\_

Inscrit au présent registre le vingt-un Mars \_\_\_\_\_  
mil huit cent quatre-vingt-un sur la déclaration de Emile Soël  
père de l'enfant nouveau né.

Confirmé après lecture faite :

E. Soël

L'officier de l'état civil :

L. Golez

No 20.  
Louisa Meyste

Le vingt-deux Mars \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre  
vingt-un à sept heures après \_\_\_\_\_ midi est né e  
à Gollion \_\_\_\_\_

Louisa \_\_\_\_\_ fil le légitime  
de Charles Louis Meyste \_\_\_\_\_ (Profession:) marchand  
de Corceyon \_\_\_\_\_ domicilié à Gollion  
et de Jeanne Louise Charoton \_\_\_\_\_  
de Montlavoille \_\_\_\_\_

Inscrit au présent registre le vingt-cinq Mars \_\_\_\_\_  
mil huit cent quatre-vingt-un sur la déclaration de Charles Louis  
Meyste père de l'enfant nouveau né.

Confirmé après lecture faite :

Charles Meyste

L'officier de l'état civil :

L. Golez

communiqué à l'état civil de Corceyon

N<sup>o</sup> 21 -  
 Alice Isabelle  
 Mange

Le vingt-cinq Mars \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-un à six heures et demie avant midi est né e  
 à Gollion  
 Alice Isabelle \_\_\_\_\_ fille légitime  
 de Jean Louis Ferdinand Mange (Profession:) agriculteur  
 de Gollion, Vallières & Rougemont domicilié à Gollion  
 et de Jeanne Sylvie Haig  
 de Wälternigen (Berne)

Inscrit au présent registre le vingt-cinq Mars \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-un sur la déclaration de Jean Louis Ferdinand Mange, père de l'enfant nouveau-né.

Confirmé après lecture faite :

Louis Mange

Communiqué à l'état civil de Vallières et de Rougemont

L'officier de l'état civil :  
 L. Wolke

N<sup>o</sup> 22 -  
 Henri Joyet

Le deux Avril \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-un à onze heures avant midi est né  
 à Cossonay  
 Henri \_\_\_\_\_ fils légitime  
 de Jules Aimé Joyet (Profession:) commissaire-arpenteur  
 de Chevroux domicilié à Cossonay  
 et de Marie Elise Charlotte Dubreuisine  
 de Dailens

Inscrit au présent registre le deux Avril \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-un sur la déclaration de Jules Aimé Joyet père de l'enfant nouveau-né.

Confirmé après lecture faite :

J. Joyet

Communiqué à l'état civil de Chevroux

L'officier de l'état civil :  
 L. Wolke



N<sup>o</sup> 23 -  
Julie Adèle  
Pelichet

Septième ligne, raser le mot  
Charlotte, remplacé par  
" Rosette.

L'officier de l'état civil

L. Golato

Le premier Avril mil huit cent quatre  
vingt-un à sept heures et demie après midi est né e

à Gollion  
Julie Adèle fil le légitime

de Charles Louis Pelichet (Profession:) agriculteur

de Gollion & Vullierens domicilié à Gollion

et de Caroline Julie Charlotte Amén

de Gessenay

Inscrit au présent registre le quatre Avril

mil huit cent quatre vingt-un sur la déclaration de Charles Louis  
Pelichet père de l'enfant nouveau-né

Confirmé après lecture faite :

Charles L<sup>is</sup> Pelichet

Communiqué à l'état civil de Vullierens

L'officier de l'état civil :

L. Golato

N<sup>o</sup> 24 -  
Susanne Marguerite  
Chévoz

Le neuf Avril mil huit cent quatre  
vingt-un à quatre heures avant midi est né e

à Cossonay  
Susanne Marguerite fil le légitime

de Eugène Chévoz (Profession:) procureur-juré

de Moissy domicilié à Cossonay

et de Julie Pradervand

de Corcelles près Payerne

Inscrit au présent registre le neuf Avril

mil huit cent quatre vingt-un sur la déclaration de Eugène Chévoz  
père de l'enfant nouveau-né

Confirmé après lecture faite :

E. Chévoz

Communiqué à l'état civil de Moissy

L'officier de l'état civil :

L. Golato

N° 25-

Constant Eugène

Decrausaz

Le deux avril mil huit cent quatre

vingt-un à six heures avant midi est né

à Gollion

Constant Eugène fils légitime

de Marc Louis Decrausaz (Profession:) agriculteur

de Gollion domicilié à Gollion

et de Marie Verine Kronenberg

de Ebersuchen (Lucerne)

Inscrit au présent registre le quatorze avril

mil huit cent quatre-vingt-un sur la déclaration de Marc Louis Decrausaz, père de l'enfant nouveau-né.

Confirmé après lecture faite :

Louis Decrausaz

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

N° 26-

Emilie Gleyre

Le quatorze avril mil huit cent quatre

vingt-un à neuf heures et demie, avant midi est née

à Cossonay

Emilie fille légitime

de Adrien Gleyre (Profession:) menuisier

de Chirilly & Cossonay domicilié à Cossonay

et de Elise Moutti

de Bolligen, Bernes

Inscrit au présent registre le quatorze avril

mil huit cent quatre-vingt-un sur la déclaration de Adrien Gleyre, père de l'enfant nouveau-né.

Confirmé après lecture faite :

Gleyre Adrien

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

*[Signature]*

N<sup>o</sup> 27 -  
 Louise Baitinger

Le dix-sept Avril mil huit cent quatre-vingt-un à sept heures après midi est né à Cossonay

Louise Baitinger fille légitime de Frédéric Charles Sean (Profession:) boucher de Cossonay domicilié à Cossonay et de Henriette Besson de Chapelles et d'Éclépens

Inscrit au présent registre le dix-huit Avril mil huit cent quatre-vingt-un sur la déclaration de Frédéric Charles Sean Baitinger, père de l'enfant nouveau-né.

Confirmé après lecture faite :

F. Baitinger

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

N<sup>o</sup> 28 -  
 Constant Manigley

Le dix-huit Avril mil huit cent quatre-vingt-un à six heures après midi est né à Cossonay

Constant fil légitime de Constant Henri Manigley (Profession:) tonnelier de Chatillens domicilié à Cossonay et de Anne Rosine Sonny Frédéric Challet de Cottens

Inscrit au présent registre le vingt Avril mil huit cent quatre-vingt-un sur la déclaration de Constant Henri Manigley, père de l'enfant nouveau-né.

Confirmé après lecture faite :

Constant Manigley

L'officier de l'état civil :

Commis à l'état civil des Chapelles

*[Signature]*

N<sup>o</sup> 29  
Auguste Henri  
Epars

Le dix-neuf Avril \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-un à neuf heures avant midi est né à Puthalaz  
Auguste Henri \_\_\_\_\_ fil légitime de Jules François Henri Epars (Profession:) agriculteur de Puthalaz domicilié à Puthalaz et de Charlotte Bourgeois de Puthalaz

Inscrit au présent registre le vingt-un Avril \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-un sur la déclaration de Jules François Henri Epars, père de l'enfant nouveau-né.

Confirmé après lecture faite :

Epars

L'officier de l'état civil:  
L. Golard

N<sup>o</sup> 30  
Ulysse Lucien  
Dupuis

Le vingt-quatre Avril \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-un à six heures et demie après midi est né à Suardens  
Ulysse Lucien \_\_\_\_\_ fil légitime de Henri Louis Dupuis (Profession:) agriculteur de Suardens domicilié à Suardens et de Marie Elisa Guerry de Lussery

Inscrit au présent registre le vingt-six Avril \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-un sur la déclaration de Henri Louis Dupuis, père de l'enfant nouveau-né.

Confirmé après lecture faite :

Louis Dupuis

L'officier de l'état civil:  
L. Golard

*No 31.*  
*Edgar Weil*

Le *vingt Avril* \_\_\_\_\_ mil huit cent *quatre*  
*vingt-un* à *cinq* \_\_\_\_\_ heures avant \_\_\_\_\_ midi est né

à *Cossonay* \_\_\_\_\_

*Edgar* \_\_\_\_\_ fil *légitime* \_\_\_\_\_

de *Henri Weil* \_\_\_\_\_ (Profession: ) *marchand de bestiaux*

de *Muttersholtz (Bas Rhin)* domicilié à *Cossonay* \_\_\_\_\_

et de *Sara Weil* \_\_\_\_\_

de *Leppois le Bas (Haut Rhin)* \_\_\_\_\_

Inscrit au présent registre le *deux Mai* \_\_\_\_\_

mil huit cent *quatre vingt-un* \_\_\_\_\_ sur la déclaration de *Henri Weil*

*père de l'enfant nouveau né* \_\_\_\_\_

Confirmé après lecture faite :

*H. Weil*

L'officier de l'état civil :  
*L. Golard*

*Communiqué au Département de justice & Police*

*Suivant lettre de bourgeoisie  
instruée par le notaire  
Héau Jaquin, à Cossonay, le  
20 décembre 1871, et le  
Conseil d'Etat le 27 du même  
mois Edgar fils de Henri  
Weil et de Sara Weil a été  
inscrit au nombre des bourgeois  
de Cossonay (Pays)  
Nre. lettre du Dept de Justice  
et Police du 13 décembre 1871  
Cossonay, le 14 décem-  
bre 1871.  
L'officier de l'état civil,  
Golard*

*No 32*  
*Alice Lucie  
Monnet*

Le *quatorze Mai* \_\_\_\_\_ mil huit cent *quatre*  
*vingt-un* à *neuf* \_\_\_\_\_ heures avant \_\_\_\_\_ midi est né

à *Suardens* \_\_\_\_\_

*Alice Lucie* \_\_\_\_\_ fil *légitime* \_\_\_\_\_

de *François Louis Monnet* \_\_\_\_\_ (Profession: ) *agriculteur*

de *Grancy* \_\_\_\_\_ domicilié à *Suardens* \_\_\_\_\_

et de *Françoise Louise Linder* \_\_\_\_\_

de *St Etienne (Dornes)* et de *St Saphorin sur Morogues*

Inscrit au présent registre le *quatorze Mai* \_\_\_\_\_

mil huit cent *quatre vingt-un* \_\_\_\_\_ sur la déclaration de *François Louis*

*Monnet* père de l'enfant nouveau né. \_\_\_\_\_

Confirmé après lecture faite :

*Louis Monnet*

L'officier de l'état civil :  
*L. Golard*

*Communiqué à l'état civil de Grancy*

N<sup>o</sup> 33 -  
Anna Marie  
Muller

Le vingt Mai mil huit cent quatre  
vingt-un à quatre heures avant midi est né e  
à Alus rive Cossonay  
Anna Marie fil le légitime  
de Godéfrui Muller (Profession:) agriculteur  
de Bolligen (Berne) domicilié à Alus rive Cossonay  
et de Marie Madeleine Imobersteg  
de Gwisimmen (Berne)

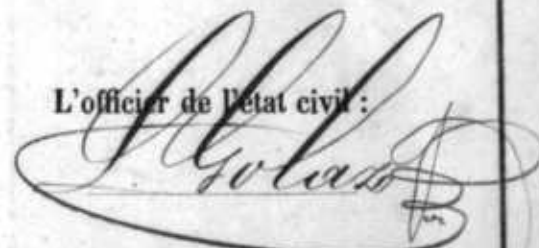
Inscrit au présent registre le vingt Mai  
mil huit cent quatre vingt-un sur la déclaration de Godéfrui  
Muller, père de l'enfant nouveau-né.

Confirmé après lecture faite :

Godéfrui Muller

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'état civil de Bolligen



N<sup>o</sup> 34 -  
Albert Charles

Le trent Mai mil huit cent quatre  
vingt-un à onze heures et demie après midi est né  
à Cossonay  
Albert fil légitime  
de André François Charlet (Profession:) agriculteur  
de Daillens domicilié à Cossonay  
et de Marie Louise Jenny Cardy  
de Sampigny

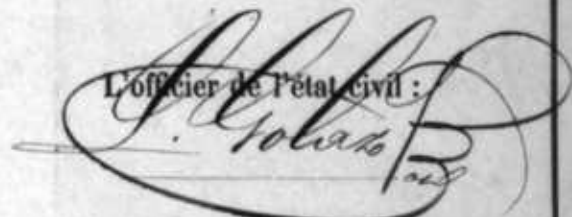
Inscrit au présent registre le trent Mai  
mil huit cent quatre vingt-un sur la déclaration de André fran-  
çois Charlet, père de l'enfant nouveau-né.

Confirmé après lecture faite :

André Charlet

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'état civil de Daillens



Clara Bonzon <sup>N° 35</sup>

Le huit Juin \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-un \_\_\_\_\_ à huit \_\_\_\_\_ heures avant \_\_\_\_\_ midi est né \_\_\_\_\_ à Cossonay \_\_\_\_\_

Clara \_\_\_\_\_ fille légitime \_\_\_\_\_ de Gustave Bonzon \_\_\_\_\_ (Profession:) agriculteur \_\_\_\_\_ de Pompaples \_\_\_\_\_ domicilié à Cossonay \_\_\_\_\_ et de Tenny Caroline Piquet \_\_\_\_\_ de Cuarnens \_\_\_\_\_

Inscrit au présent registre le neuf Juin \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-un \_\_\_\_\_ sur la déclaration de Gustave Bonzon père de l'enfant nouveau-né.

Confirmé après lecture faite :

*[Signature]*

communiqué à l'état civil de Pompaples.

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

Ernest Henri Benggely <sup>N° 36</sup>

Le neuf Juin \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-un \_\_\_\_\_ à une \_\_\_\_\_ heure avant \_\_\_\_\_ midi est né \_\_\_\_\_ à La Chaux \_\_\_\_\_

Ernest Henri Benggely \_\_\_\_\_ fils légitime & jumeau \_\_\_\_\_ de Louis Samuel \_\_\_\_\_ (Profession:) muniier \_\_\_\_\_ de Wahlun (Borne) & Scherzhang domicilié à La Chaux \_\_\_\_\_ et de Hermiette Chamois \_\_\_\_\_ de La Chaux \_\_\_\_\_

Inscrit au présent registre le neuf Juin \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-un \_\_\_\_\_ sur la déclaration de Louis Samuel Benggely père de l'enfant nouveau-né.

Confirmé après lecture faite :

*[Signature]*

communiqué à l'état civil de Wahlun Scherzhang

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

Par ordre du Département de justice et Police du canton de Vaud du 13 février 1948, l'acte de naissance ci-contre est rectifié en ce sens que le non patronymique "Benggely" soit orthographié "Binggelli". -  
Cossonay, le 10 février 1948.

L'officier de l'état civil :



## Registre des naissances A.

N<sup>o</sup> 37 -  
Armand Louis  
Benzgely

Par ordre du Département de  
justice et Police du canton de Vaud  
du 12 février 1948, l'acte de naissance  
ci-contre est rectifié en ce sens que  
le nom patronymique "Benzgely"  
soit orthographié "Benzgeli".  
Cossouay, le 16 février 1948.



Le onze Juin \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre  
vingt un à une \_\_\_\_\_ heure et quart avant midi est né  
à La Chaux \_\_\_\_\_

Armand Louis \_\_\_\_\_ fil légitime et unique  
de Louis Samuel Benzgely (Profession:) meunier  
de Wahlen (Berne) & Chesaux domicilié à La Chaux \_\_\_\_\_  
et de Henriette Chamot \_\_\_\_\_  
de La Chaux \_\_\_\_\_

Inscrit au présent registre le onze Juin \_\_\_\_\_  
mil huit cent quatre vingt un sur la déclaration de Louis Samuel  
Benzgely, père de l'enfant nouveau-né.

Confirmé après lecture faite :

Louis Samuel Benzgely

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'état civil de Wahlen Chesaux

N<sup>o</sup> 38 -  
Eugène Duboué

Le dix huit Juin \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre  
vingt un à onze heures après \_\_\_\_\_ midi est né  
à La Chaux \_\_\_\_\_

Eugène \_\_\_\_\_ fil légitime  
de Louis Rodolphe Duboué (Profession:) agriculteur  
de La Chaux \_\_\_\_\_ domicilié à La Chaux \_\_\_\_\_  
et de Henriette Rosine Griessen \_\_\_\_\_  
de La Lenk (Berne) \_\_\_\_\_

Inscrit au présent registre le dix huit Juin \_\_\_\_\_  
mil huit cent quatre vingt un sur la déclaration de Louis Rodolphe  
Duboué, père de l'enfant nouveau-né.

Confirmé après lecture faite :

Louis Duboué

L'officier de l'état civil :

L. Polax



No 39 -  
Hortense Conrad

Le dix huit Juin \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre  
vingt-un à six \_\_\_\_\_ heures après \_\_\_\_\_ midi est né

à Cossonay \_\_\_\_\_

Hortense \_\_\_\_\_ fil le légitime \_\_\_\_\_

de Henri François Conrad (Profession:) menuisier \_\_\_\_\_

de Cossonay \_\_\_\_\_ domicilié à Cossonay \_\_\_\_\_

et de Isaline Dubay \_\_\_\_\_

de Cossonay \_\_\_\_\_

Inscrit au présent registre le vingt Juin \_\_\_\_\_

mil huit cent quatre vingt-un \_\_\_\_\_ sur la déclaration de Henri Fran-

çois Conrad, père de l'enfant nouveau-né.

Confirmé après lecture faite :

Conrad M<sup>re</sup>

L'officier de l'état civil.



No 40  
Louis Georges François  
Linder

Le vingt six Juin \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre

vingt-un à quatre heures et demie avant \_\_\_\_\_ midi est né

à Senarclens \_\_\_\_\_

Louis Georges François \_\_\_\_\_ fil le légitime \_\_\_\_\_

de Louis Jules Linder (Profession:) agriculteur \_\_\_\_\_

de St. Saphorin & St. Etienne (Vaud) domicilié à Senarclens \_\_\_\_\_

et de Julie Henriette Mathex \_\_\_\_\_

de Cossonay \_\_\_\_\_

Inscrit au présent registre le treute Juin \_\_\_\_\_

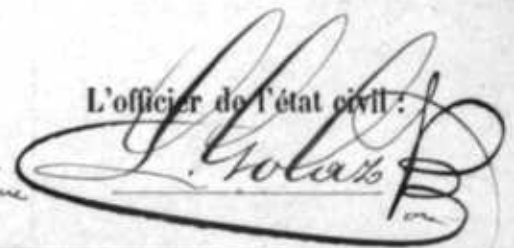
mil huit cent quatre vingt-un \_\_\_\_\_ sur la déclaration de Louis Jules

Linder père de l'enfant nouveau-né.

Confirmé après lecture faite :

Louis Linder

L'officier de l'état civil.



Communiqué à l'état civil de St. Saphorin & de St. Etienne

N<sup>o</sup> 41 -  
 Paul Louis Samuel  
Petter

Le trois Juillet \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre  
vingt-un à cinq \_\_\_\_\_ heures avant \_\_\_\_\_ midi est né  
 à Cossonay  
Paul Louis Samuel \_\_\_\_\_ fils légitime  
 de Louis Paul Petter \_\_\_\_\_ (Profession:) charpentier  
 de Aigle \_\_\_\_\_ domicilié à Cossonay  
 et de Marie Lubarz  
 de Cossonay

Inscrit au présent registre le cinq Juillet  
 mil huit cent quatre vingt-un sur la déclaration de Louis Paul  
Petter, père de l'enfant nouveau-né.

Confirmé après lecture faite :

Paul Petter

Communiqué à l'état civil d'Aigle.

L'officier de l'état civil :  
L. Gola

N<sup>o</sup> 42  
 Auguste Louis  
Rochat

Le huit Juillet \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre  
vingt-un à huit \_\_\_\_\_ heures après \_\_\_\_\_ midi est né  
 à Tenthalar  
Auguste Louis \_\_\_\_\_ fils légitime  
 de Louis Alphonse Rochat \_\_\_\_\_ (Profession:) voyageur de commerce  
 de Saint Georges et l'abbaye domicilié à Tenthalar  
 et de Mme Louise Pittet  
 de Tampigny

Inscrit au présent registre le neuf Juillet  
 mil huit cent quatre vingt-un sur la déclaration de Louis Alphonse  
Rochat père de l'enfant nouveau-né.

Confirmé après lecture faite :

L. Rochat Pittet

Communiqué à l'état de St Georges et l'abbaye

L'officier de l'état civil :  
L. Gola

N<sup>o</sup> 43.  
Paul Henri  
Chamot

troisième ligne radee le  
nom La Chauv

L'officier de l'état civil.

L. Golard

Le huit Juillet \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre  
vingt-un à six heures après \_\_\_\_\_ midi est né  
à ~~La Chauv~~ Puthalay  
Paul Henri \_\_\_\_\_ fils légitime  
de Auguste Constant Chamot (Profession:) boucher  
de La Chauv \_\_\_\_\_ domicilié à Puthalay  
et de Marie Motter  
deumont-Dessous \_\_\_\_\_

Inscrit au présent registre le onze Juillet \_\_\_\_\_  
mil huit cent quatre-vingt-un sur la déclaration de Auguste Const-  
tant Chamot, père de l'enfant nouveau-né.

Confirmé après lecture faite :

Constant Chamot

L'officier de l'état civil :

L. Golard

N<sup>o</sup> 44.  
Julia Melanie  
Gloyre

Le seize Juillet \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre  
vingt-un à six heures après \_\_\_\_\_ midi est né  
à Cossonay  
Julia Melanie \_\_\_\_\_ fille légitime  
de Louis Gloyre (Profession:) jardinier  
de Chevilly & Cossonay domicilié à Cossonay  
et de Emilie Margenroth  
de Genève \_\_\_\_\_

Inscrit au présent registre le dix-huit Juillet \_\_\_\_\_  
mil huit cent quatre-vingt-un sur la déclaration de Louis Gloyre  
père de l'enfant nouveau-né.

Confirmé après lecture faite :

Louis Gloyre

L'officier de l'état civil :

L. Golard

Communiqué à l'état civil de Chevilly.

N<sup>o</sup> 45 -  
Henri Gaudin

Le dix sept Juillet mil huit cent quatre  
vingt-un à quatre heures après midi est né  
à La Chapelle

Henri fils légitime  
de Jean Henri Gaudin (Profession:) agriculteur  
de Chevilly domicilié à La Chapelle  
et de Louise Henriette Clément  
de L'Isle et de Cuarnens

Inscrit au présent registre le vingt Juillet  
mil huit cent quatre vingt un sur la déclaration de Jean François  
Clément grand-père maternel de l'enfant nouveau-né.

Confirmé après lecture faite :

Jean François Clément

Commis à l'état civil de Chevilly

L'officier de l'état civil :



N<sup>o</sup> 46 -  
François Frédéric  
Ducret

Le vingt Juillet mil huit cent quatre  
vingt-un à six heures après midi est né  
à Cossonay

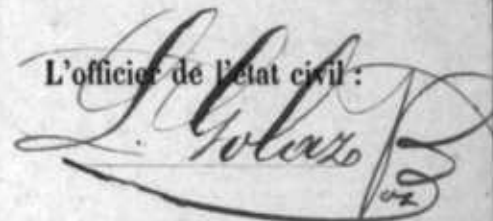
François Frédéric fils légitime  
de Frédéric Ducret (Profession:) agriculteur  
de Cossonay & Suardus domicilié à Cossonay  
et de Susanne Jenny Guichard  
de Bonnes & Chiserey

Inscrit au présent registre le vingt un Juillet  
mil huit cent quatre vingt un sur la déclaration de Frédéric Ducret  
père de l'enfant nouveau-né.

Confirmé après lecture faite :

Frédéric Ducret

L'officier de l'état civil :



N<sup>o</sup> 47.  
Oscar Cettli

Le vingt quatre Juillet \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre  
vingt un à onze \_\_\_\_\_ heures et demie avant midi est né

à Cossonay  
Oscar \_\_\_\_\_ fils légitime de Jacob  
de Jacques Cettli \_\_\_\_\_ (Profession:) professeur de chimie  
de Oppikon (Thurgovie) domicilié à Cossonay  
et de Soséphine Boïse  
de Ritschendorf (Moravie)

Inscrit au présent registre le vingt-cinq Juillet \_\_\_\_\_  
mil huit cent quatre-vingt-un sur la déclaration de Jacques  
Cettli père de l'enfant nouveau-né.

Confirmé après lecture faite :

J. Cettli

L'officier de l'état civil :

J. Golaz

Communiqué à l'état civil de Oppikon

N<sup>o</sup> 48  
Henriette Julie  
Denys

Le vingt-cinq Juillet \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre  
vingt un à une \_\_\_\_\_ heure avant \_\_\_\_\_ midi est née

à Gollion  
Henriette Julie \_\_\_\_\_ fille illégitime  
de Louise Françoise Henriette Denys (Profession:) \_\_\_\_\_  
de Aclens \_\_\_\_\_ domicilié à Aclens  
et de laquelle est fille de Jean Louis Denys  
de \_\_\_\_\_

Inscrit au présent registre le vingt-sept Juillet \_\_\_\_\_  
mil huit cent quatre-vingt-un sur la déclaration de Aline Galley  
sage-femme à Gollion.

Confirmé après lecture faite :

Aline Galley sage-femme

L'officier de l'état civil :

J. Golaz

Communiqué à l'état civil de Aclens

In suite de déclaration inscrite  
dans le Registre des mariages  
de l'arrondissement de Collon-  
bey sur Morges, folio 65,  
cet enfant a été reconnu  
comme fille de Jules Isaac  
Chapuisat, d'Aclens, et do-  
micilié et légitimé par le  
mariage de ce dernier  
avec Louise Françoise Henriette  
Denys.

L'officier de l'état civil

J. Golaz

Registre des naissances A.

N<sup>o</sup> 49 -  
Marie Viornet

Le vingt-neuf juillet mil huit cent quatre-vingt-un à huit heures avant midi est née

à Cossonay

Marie fille légitime

de Louis Samuel Viornet (Profession:) commis

de Sussy domicilié à Cossonay

et de Julie Albertine Fanny Marie Estoppey

de Grey

Inscrit au présent registre le premier Août

mil huit cent quatre-vingt-un sur la déclaration de Louis Sa-

muel Viornet, père de l'enfant nouveau-né.

Confirmé après lecture faite :

*[Signature]*

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

Communiqué à l'état civil de Sussy.

N<sup>o</sup> 50  
Cécile Charlotte  
Dony

Le deux Août mil huit cent quatre-vingt-un à quatre heures et demie avant midi est née

à Penthalaz

Cécile Charlotte fille légitime

de Henri Dony (Profession:) instituteur

de Biolley Crjulaz domicilié à Penthalaz

et de Fauchette dite Henriette Chavel

de Beltemb et Bourneins.

Inscrit au présent registre le deux Août

mil huit cent quatre-vingt-un sur la déclaration de Henri Dony

père de l'enfant nouveau-né.

Confirmé après lecture faite :

*Henri Dony.*

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

Communiqué à l'état civil de Biolley-Crjulaz

N<sup>o</sup> 51.  
Alexis Guignard

Le huit Août \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre  
vingt-un à sept \_\_\_\_\_ heures avant \_\_\_\_\_ midi est né  
à Cossonay \_\_\_\_\_

Alexis \_\_\_\_\_ fils légitime \_\_\_\_\_  
de Auguste Frédéric Guignard (Profession:) Sellier \_\_\_\_\_  
de l'Abbaye \_\_\_\_\_ domicilié à Cossonay \_\_\_\_\_  
et de Marie Julie Augustine Schneider \_\_\_\_\_  
de Arni (Berne) \_\_\_\_\_

Inscrit au présent registre le neuf Août \_\_\_\_\_  
mil huit cent quatre vingt-un \_\_\_\_\_ sur la déclaration de Auguste  
Frédéric Guignard, père de l'enfant nouveau-né.

Confirmé après lecture faite :

Auguste F. Guignard

Communiqué à l'état civil de l'abbaye

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

N<sup>o</sup> 52.  
Adèle Margot

Le douze Août \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre  
vingt-un à dix \_\_\_\_\_ heures trois quarts après midi est née  
à Senarclens \_\_\_\_\_

Adèle \_\_\_\_\_ fille légitime \_\_\_\_\_  
de Eugène Gustave Margot (Profession:) instituteur \_\_\_\_\_  
de Sainte-Croix \_\_\_\_\_ domicilié à Senarclens \_\_\_\_\_  
et de Louise Brun \_\_\_\_\_  
de Senarclens \_\_\_\_\_

Inscrit au présent registre le treize Août \_\_\_\_\_  
mil huit cent quatre vingt-un \_\_\_\_\_ sur la déclaration de Eugène Gus  
tave Margot, père de l'enfant nouveau-né.

Confirmé après lecture faite :

Eug. Margot.

Communiqué à l'état civil de Senarclens

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*


N<sup>o</sup> 53  
Charles Marc  
Langin

Le treize Août \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre  
vingt un à six \_\_\_\_\_ heures après \_\_\_\_\_ midi est né  
à Penthalez \_\_\_\_\_  
Charles Marc \_\_\_\_\_ fil <sup>s</sup> légitime \_\_\_\_\_  
de François Marc Langin \_\_\_\_\_ (Profession:) agriculteur \_\_\_\_\_  
de Penthalez \_\_\_\_\_ domicilié à Penthalez \_\_\_\_\_  
et de Lydie Hubertine Spors \_\_\_\_\_  
de Penthalez \_\_\_\_\_

Inscrit au présent registre le quinze Août \_\_\_\_\_  
mil huit cent quatre vingt un \_\_\_\_\_ sur la déclaration de François Marc  
Langin, père de l'enfant nouveau-né.

Confirmé après lecture faite :

Marc Langin

L'officier de l'état civil :  


N<sup>o</sup> 54  
Louis Ramoni

Le trente Août \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre  
vingt un à dix \_\_\_\_\_ heures après \_\_\_\_\_ midi est né  
à Costonay \_\_\_\_\_  
Louis \_\_\_\_\_ fil <sup>s</sup> légitime \_\_\_\_\_  
de Joseph Ramoni \_\_\_\_\_ (Profession:) maçon \_\_\_\_\_  
de Santino (Italie) \_\_\_\_\_ domicilié à Costonay \_\_\_\_\_  
et de Angèle Sorini \_\_\_\_\_  
de Santino (Italie) \_\_\_\_\_

Inscrit au présent registre le trente et un Août \_\_\_\_\_  
mil huit cent quatre vingt un \_\_\_\_\_ sur la déclaration de Joseph Ra  
moni, père de l'enfant nouveau-né.

Confirmé après lecture faite :

Ramoni

L'officier de l'état civil :  


Communiqué au département de justice (Père)



N° 55

Robert Henri  
Perrivas

Rectifié par décision du  
Conseil d'Etat, en date du  
5 Janvier 1883 en ce sens qu'à  
la Commune de Charvornay  
il est ajouté comme commune  
de bourgeoisie celle de  
l'Abbergement.  
Charvornay le treize Janvier  
mil huit cent quatre vingt  
trois.

H. Ecoyer  
Officier de l'Etat Civil

Le dix Septembre mil huit cent quatre  
vingt un à sept heures avant midi est né

à Penthalaz  
Robert Henri fil légitime  
de Louis Perrivas (Profession:) employé au chemin de fer  
de Charvornay domicilié à Penthalaz  
et de Elise Fauquet  
de Riez et de Lutry

Inscrit au présent registre le dix Septembre  
mil huit cent quatre vingt un sur la déclaration de Louis Perrivas  
père de l'enfant nouveau-né.

Confirmé après lecture faite :  
Perrivas  
L'officier de l'état civil :  
Communicé à l'état civil de Charvornay

N° 56

Edouard Louis  
Rouiller

Le onze Septembre mil huit cent quatre  
vingt un à dix heures après midi est né

à Cossonay  
Edouard Louis fil légitime  
de Pierre Louis Rouiller (Profession:) agriculteur  
de Champremy domicilié à Cossonay  
et de Victorine Cothisy  
de Sargens

Inscrit au présent registre le treize Septembre  
mil huit cent quatre vingt un sur la déclaration de Pierre Louis  
Rouiller père de l'enfant nouveau-né.

Confirmé après lecture faite :  
Louis Rouiller  
L'officier de l'état civil :  
Communicé à l'état civil de Champremy

N<sup>o</sup> 57.

Benjamin Decrausa

Le dit-huit Septembre mil huit cent quatre  
vingt-un à deux heures avant midi est né

à Gollion

Benjamin Decrausa fil légitime

de Marc Louis François (Profession:) agriculteur

de Gollion domicilié à Gollion

et de Elise Sophie Burey

de L'Abbaye

Inscrit au présent registre le dit-neuf Septembre

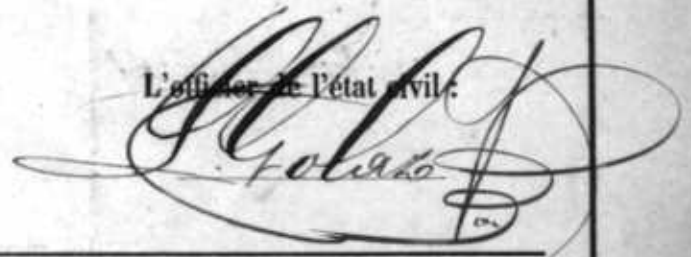
mil huit cent quatre-vingt-un sur la déclaration de Marc Louis

François Decrausa, père de l'enfant nouveau-né.

Confirmé après lecture faite :

Marc François Decrausa

L'officier de l'état civil :



N<sup>o</sup> 58.

Auguste Seuba

Le dit-huit Septembre mil huit cent quatre  
vingt-un à neuf heures après midi est né

à Cossonay

Auguste fil légitime

de Abram Seuba (Profession:) agriculteur

de Cossonay domicilié à Cossonay

et de Georgine Françoise Chatelan

de Bretigny sur Boivre

Inscrit au présent registre le vingt Septembre

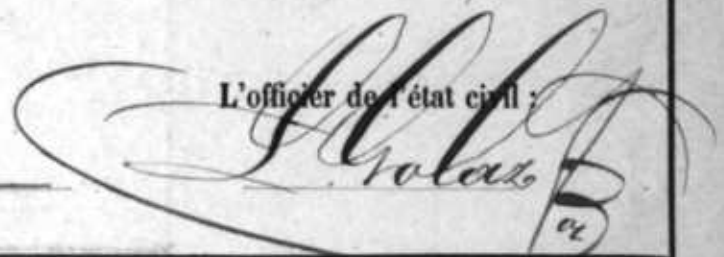
mil huit cent quatre-vingt-un sur la déclaration de Jules Seuba

grand-père de l'enfant nouveau-né.

Confirmé après lecture faite :

Jules Seuba

L'officier de l'état civil :



*No 59*  
*Louis Schopfer*

Le *vingt Septembre* mil huit cent *quatre*  
*vingt-un* à *quatre* heures avant midi est né  
à *Penthelaz*

*Louis* fil *légitime*  
de *Jean Abram Samuel Schopfer* (Profession:) *agriculteur*  
de *Lauenen (Berne)* domicilié à *Penthelaz*  
et de *Elise Langin*  
de *Penthelaz*


Inscrit au présent registre le *vingt-un Septembre*  
mil huit cent *quatre-vingt-un* sur la déclaration de *Jean Abram*  
*Samuel Schopfer* père de l'enfant nouveau-né.

Confirmé après lecture faite :

*Schopfer Langin*

L'officier de l'état civil :

*Communiqué à l'état civil de Lauenen*



*No 60*  
*Marc Lyon*

Le *quatre Octobre* mil huit cent *quatre*  
*vingt-un* à *quatre* heures avant midi est né  
à *Sornclens*

*Marc* fil *légitime*  
de *Marc Lyon* (Profession:) *agriculteur*  
de *Lapraz* domicilié à *Sornclens*  
et de *Swannette Zuebrügg*  
de *Frutigen (Berne)*

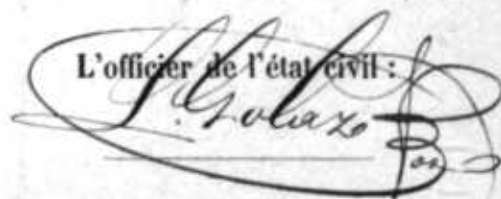
Inscrit au présent registre le *cinq Octobre*  
mil huit cent *quatre-vingt-un* sur la déclaration de *Marc Lyon*  
père de l'enfant nouveau-né.

Confirmé après lecture faite :

*Marc Lyon*

L'officier de l'état civil :

*Communiqué à l'état civil de Lapraz*



N<sup>o</sup> 61.  
Rosine Christine  
Monney

Le sept Octobre mil huit cent quatre  
vingt-un à deux heure et demie avant midi est née  
à Penthalaz  
Rosine Christine fille légitime  
de Louis Antoine Monney (Profession:) Fromager  
de Fraugères & Besenens domicilié à Penthalaz  
et de Marie Demierre  
de Billens (Fribourg)

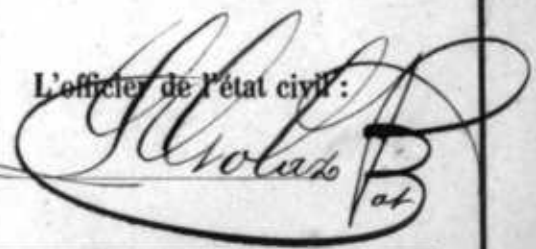
Inscrit au présent registre le sept Octobre  
mil huit cent quatre vingt un sur la déclaration de Louis Antoi-  
ne Monney, père de l'enfant nouveau né.

Confirmé après lecture faite :

Antonin Monney

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'état civil de Fraugères & Besenens



N<sup>o</sup> 62.  
Marie Rosa  
Bonzon

Le sept Octobre mil huit cent quatre  
vingt un à sept heures après midi est née  
à Cossonay  
Marie Rosa fille légitime  
de Etienne Bonzon (Profession:) agriculteur  
de Pompaples domicilié à Cossonay  
et de Catharine Ammon  
de Herzögnubuchsien

Inscrit au présent registre le huit Octobre  
mil huit cent quatre vingt un sur la déclaration de Etienne Bonzon  
père de l'enfant nouveau né.

Confirmé après lecture faite :

Etienne Bonzon

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'état civil de Pompaples



<sup>N<sup>o</sup> 63</sup>  
Juan Daniel  
Allasia

Le neuf Octobre mil huit cent quatre  
vingt-un à neuf heures avant midi est né

à Cossonay  
Juan Daniel fil légitime  
 de Jean Allasia dit Allasia (Profession:) negociant  
 de Varze (Morave, Italie) domicilié à Cossonay  
 et de Mathilde Mollo  
 de Varze (Italie)

Inscrit au présent registre le neuf Octobre  
 mil huit cent quatre vingt-un sur la déclaration de Jean Allasia  
père de l'enfant nouveau-né.

Confirmé après lecture faite :

Jean Allasia  
Commis au Département de Justice & Police

L'officier de l'état civil :  
J. Solax

<sup>N<sup>o</sup> 64</sup>  
Alice Corday

Le sept Octobre mil huit cent quatre  
vingt-un à sept heure après midi est né e

à Alens rière Cossonay  
Alice fil légitime  
 de François Juste Corday (Profession:) agriculteur  
 de Gollion domicilié à Alens  
 et de Henriette Swahlen  
 de Gessenay (Berne)

Inscrit au présent registre le neuf Octobre  
 mil huit cent quatre vingt-un sur la déclaration de François  
Juste Corday, père de l'enfant nouveau-né.

Confirmé après lecture faite :

Juste Corday

L'officier de l'état civil :  
J. Solax

N<sup>o</sup> 65 -  
 Elise Anita  
 Schneider

Le vingt deux Octobre \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre  
 vingt un à huit \_\_\_\_\_ heures après \_\_\_\_\_ midi est née  
 à Cossonay \_\_\_\_\_  
 Elise Anita \_\_\_\_\_ fil le légitime \_\_\_\_\_  
 de Jean Jacob Schneider (Profession:) tailleur \_\_\_\_\_  
 de Raich / Grand Duché de Bade domicilié à Cossonay \_\_\_\_\_  
 et de Louise Alexandrine Bourquard \_\_\_\_\_  
 de Penthalaz \_\_\_\_\_

Inscrit au présent registre le vingt quatre Octobre \_\_\_\_\_  
 mil huit cent quatre vingt un \_\_\_\_\_ sur la déclaration de Jean Jacob  
 Schneider père de l'enfant nouveau né \_\_\_\_\_

Confirmé après lecture faite :

J. Schneider

L'officier de l'état civil :

Communiqué au département de Justice & Police

*J. Golat*

N<sup>o</sup> 66 -  
 Marie Cécile  
 Devantay

Le vingt deux Octobre \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre  
 vingt un à neuf \_\_\_\_\_ heures après \_\_\_\_\_ midi est née  
 à La Chaussée \_\_\_\_\_  
 Marie Cécile \_\_\_\_\_ fil le légitime \_\_\_\_\_  
 de Georges Henri Devantay (Profession:) agriculteur \_\_\_\_\_  
 de Grancy \_\_\_\_\_ domicilié à La Chaussée \_\_\_\_\_  
 et de Henriette Fanny Devantay \_\_\_\_\_  
 de Grancy \_\_\_\_\_

Inscrit au présent registre le vingt quatre Octobre \_\_\_\_\_  
 mil huit cent quatre vingt un \_\_\_\_\_ sur la déclaration de Georges S.  
 Henri Devantay père de l'enfant nouveau né \_\_\_\_\_

Confirmé après lecture faite :

Henri Devantay

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'état civil de Grancy

*J. Golat*

No 67.  
Jean Samuel  
Barbey

Le vingt-sept octobre mil huit cent quatre-vingt-un à huit heures et demie avant midi est né à Cossonay Jean Samuel fil légitime de Jean Samuel Barbey (Profession:) négociant de Chêbres domicilié à Cossonay et de Louise Susanne Guet de Cossonay et La Chaux

Inscrit au présent registre le vingt-sept octobre mil huit cent quatre-vingt-un sur la déclaration de Jean Samuel Barbey, père de l'enfant nouveau né.

Confirmé après lecture faite :

L. Barbey

L'officier de l'état civil: P. Goulet

Communiqué à l'état civil de Chêbres

No 68.  
Elise Marie  
Failletas

Le vingt-huit octobre mil huit cent quatre-vingt-un à trois heures et demie après midi est née à Gollion Elise Marie fille illégitime de Marie Jenny Failletas (Profession:) de G. Jole domicilié à Gollion et de fille de Jean Pierre Failletas et de Charlotte Marie née Derys

Inscrit au présent registre le vingt-huit octobre mil huit cent quatre-vingt-un sur la déclaration de Louise Benvegnen, sage femme à Vufflens-la-Ville.

Confirmé après lecture faite :

Louise Benvegnen

L'officier de l'état civil: P. Goulet

Communiqué à l'état civil de Gollion

Suite de déclaration inscrite dans les registres des mariages de l'arrondissement de Conay, folio 51., cet enfant a été reconnu comme fille de Jean Louis Samuel Foinet, dehamberg, domicilié illégitime par le mariage de ce dernier avec Marie Jenny Failletas.

L'officier de l'état civil: L. Goulet

N<sup>o</sup> 69 -  
Maurice Frédéric  
Saton

Le vingt sept novembre \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre  
vingt un à quatre heures et quart avant midi est né  
à Cossonay  
Maurice Frédéric \_\_\_\_\_ fils légitime  
de Samuel Henri Saton (Profession:) instituteur  
de Villars Moudras \_\_\_\_\_ domicilié à Cossonay  
et de Alice Caroline Belaz  
de Montla Ville \_\_\_\_\_

Inscrit au présent registre le vingt huit novembre \_\_\_\_\_  
mil huit cent quatre vingt un sur la déclaration de Samuel Henri  
Saton, père de l'enfant nouveau né.

Confirmé après lecture faite :

*Saton*

L'officier de l'état civil :

*L. Solar*

Communiqué à l'état civil de Villars Moudras

N<sup>o</sup> 70  
Daniel Viret

Le quatre Décembre \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre  
vingt un à six heures avant midi est né  
à Gollion  
Daniel \_\_\_\_\_ fils légitime  
de François Henri Daniel Viret (Profession:) agriculteur  
de Gollion & Villars Evrotin domicilié à Gollion  
et de Louise Emma Ischi  
de Rumisberg (Bern) \_\_\_\_\_

Inscrit au présent registre le cinq Décembre \_\_\_\_\_  
mil huit cent quatre vingt un sur la déclaration de François Henri  
Daniel Viret, père de l'enfant nouveau né.

Confirmé après lecture faite : Daniel Viret

L'officier de l'état civil :

*L. Solar*

Communiqué à l'état civil de Villars Evrotin



N<sup>o</sup> 71.  
 Filicien Henri  
 Tardy

Le vingt-un Décembre mil huit cent quatre-vingt-un à huit heures et demie après midi est né

à La Chaul  
 Filicien Henri fil légitime  
 de François Louis Edouard Tardy (Profession:) agriculteur  
 de Pampigny domicilié à La Chaul  
 et de Jenny Chamot  
 de La Chaul

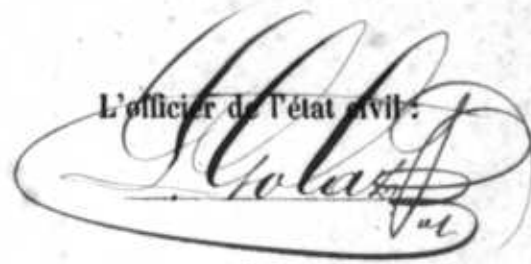
Inscrit au présent registre le vingt-deux Décembre mil huit cent quatre-vingt-un sur la déclaration de François Louis Edouard Tardy père de l'enfant nouveau-né.

Confirmé après lecture faite :

Edouard Tardy

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'état civil de Pampigny



N<sup>o</sup> 72.  
 Robert Henri  
 Moingard

Le vingt-deux Décembre mil huit cent quatre-vingt-un à deux heures avant midi est né  
 à Senarclens

Robert Henri fil légitime  
 de Albert Moingard (Profession:) agriculteur  
 de Chapellus domicilié à Senarclens  
 et de Marie Rosine Baudin  
 de Mollens

Inscrit au présent registre le vingt-deux Décembre mil huit cent quatre-vingt-un sur la déclaration de Albert Moingard père de l'enfant nouveau-né.

Confirmé après lecture faite :

Albert Moingard

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'état civil de St-Lizier



N<sup>o</sup> 73. -  
 Alice Marie  
 Clément


Le vingt-trois Décembre \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre  
 vingt-un à trois \_\_\_\_\_ heures et quart avant midi est née  
 à La Chaux \_\_\_\_\_  
 Alice Marie \_\_\_\_\_ fille légitime \_\_\_\_\_  
 de Louis Henri Clément \_\_\_\_\_ (Profession:) agriculteur \_\_\_\_\_  
 de Cuarnens et L'Isle. domicilié à La Chaux \_\_\_\_\_  
 et de Louisa David \_\_\_\_\_  
 de Chevannes sur le Veuron \_\_\_\_\_

Inscrit au présent registre le vingt-trois Décembre \_\_\_\_\_  
 mil huit cent quatre-vingt-un \_\_\_\_\_ sur la déclaration du père, Clé-  
 ment Louis Henri. \_\_\_\_\_

Confirmé après lecture faite :

Henri Clément

~~Communiqué à l'état civil de l'Isle~~

L'officier de l'état civil :  


N<sup>o</sup> 74  
 François Georges  
 Prior

Le vingt-deux Décembre \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre  
 vingt-un à six \_\_\_\_\_ heures après \_\_\_\_\_ midi est né  
 à Gollion \_\_\_\_\_  
 François Georges \_\_\_\_\_ fils légitime \_\_\_\_\_  
 de Georges François Prior \_\_\_\_\_ (Profession:) agriculteur \_\_\_\_\_  
 de Gollion \_\_\_\_\_ domicilié à Gollion \_\_\_\_\_  
 et de Joséphine Louise Charlotte Regamey \_\_\_\_\_  
 de Lausanne \_\_\_\_\_

Inscrit au présent registre le vingt-quatre Décembre \_\_\_\_\_  
 mil huit cent quatre-vingt-un \_\_\_\_\_ sur la déclaration du père, Prior  
 Georges François. \_\_\_\_\_

Confirmé après lecture faite :

Georges Prior

L'officier de l'état civil :  


N<sup>o</sup> 75 -  
Joseph Vicarini

Le vingt sept Décembre mil huit cent quatre  
vingt un à heure midi est né  
à Cossonay  
Joseph fil légitime  
de Jean Vicarini (Profession:) maçon  
de Santino (Navaire) Italie domicilié à Cossonay  
et de Constante Botta  
de Santino

Inscrit au présent registre le vingt huit Décembre  
mil huit cent quatre vingt un sur la déclaration de Jean Vicarini  
père de l'enfant nouveau né.

Confirmé après lecture faite :

Jean Vicarini

Communiqué au Département de Justice et Police

L'officier de l'état civil:  
L. Golard

N<sup>o</sup> 76 -  
Hélène Marie  
Wenger

Le vingt neuf Décembre mil huit cent quatre  
vingt un à six heures après midi est née  
à Cossonay  
Hélène Marie fille légitime  
de Frédéric Wenger (Profession:) agriculteur  
de Gutzellen (Berno) domicilié à Cossonay  
et de Jeannette Charlotte Devaney  
de Chavannes le Veillon

Inscrit au présent registre le vingt et un Décembre  
mil huit cent quatre vingt un sur la déclaration de Frédéric Wenger  
père de l'enfant nouveau né.

Confirmé après lecture faite :

Frédéric Wenger

Communiqué à l'état civil de Gutzellen

L'officier de l'état civil:  
L. Golard

No 74  
Fanny Golasz

Le vingt un de Septembre mil huit cent quatre  
vingt un à sept heures avant midi est née  
à La Chaux

Fanny filie légitime  
de Louis Eugène Golasz (Profession:) agriculteur  
de L. Abbaye domicilié à La Chaux  
et de Rosine Chamoz  
de La Chaux

Inscrit au présent registre le vingt et un de Septembre  
mil huit cent quatre vingt un sur la déclaration de Louis Eugène  
Golasz père de l'enfant nouveau-né.

Confirmé après lecture faite :

Eugène Golasz

L'officier de l'état civil :

L. Golasz

Communiqué à l'état civil del'abbaye

Aujourd'hui, le 21<sup>e</sup> de  
septembre mil huit cent quatre  
vingt un, à sept heures du  
soir, le présent registre est  
cloué et certifié conforme à l'au-  
tore double, suivant l'article  
2 de la loi fédérale du 24 Dé-  
cembre 1874, par moi sou-  
signé, officier de l'état civil  
de l'arrondissement de Cosson-  
nay.

L. Golasz

Le 1<sup>er</sup> Janvier 1882.  
L. Golasz

No 1.  
Bouillant  
Hélène

Le premier de Janvier mil huit cent quatre  
vingt deux à quatre heures et demie après midi est née  
à Cossonay

Bouillant Hélène filie légitime  
de Bouillant François Henri (Profession:) agriculteur  
de Villars sous Yens domicilié à Cossonay  
et de Rose née Buchhalter  
de Lutzelflüh (Bulle)

Inscrit au présent registre le trois de Janvier  
mil huit cent quatre vingt deux sur la déclaration de père Bouil-  
lant François Henri.

Confirmé après lecture faite :

François Bouillant

L'officier de l'état civil :

L. Golasz

Communiqué à l'officier de l'état civil de Villars sous Yens.

N<sup>o</sup> 2  
Despland  
Lina Louise

Le treize Janvier mil huit cent quatre-vingt-deux à dix heures avant midi est né e  
à Alens rive Cossonay  
Despland Lina Louise fille légitime  
de Despland Jules Albert (Profession:) cultivateur  
de Cossonay et Rougemont domicilié à Alens rive Cossonay  
et de Louise Fanny née Bourcoud  
de Apples

Inscrit au présent registre le treize Janvier mil huit cent quatre-vingt-deux sur la déclaration de père, Despland Jules Albert

Confirmé après lecture faite :

Jules Despland

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'officier de l'état civil de Rougemont

J. Volard

N<sup>o</sup> 3  
Desponds  
Alais

Le onze Janvier mil huit cent quatre-vingt-deux à dix heures et demie après midi est né  
à Cossonay  
Desponds Alais fils légitime  
de Desponds David Henri Louis (Profession:) Sableux  
de Lussery domicilié à Cossonay  
et de Marguerite Racheux  
de Siquisnyl (Burel)

Inscrit au présent registre le onze Janvier mil huit cent quatre-vingt-deux sur la déclaration de père, Desponds David Henri Louis

Confirmé après lecture faite :

Alain Marc Louis Desponds

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'officier de l'état civil de Lussery

J. Volard

N<sup>o</sup> 4.  
Henry Georges

Le vingt-trois Janvier mil huit cent quatre  
vingt-deux à trois heures avant midi est né  
à Gollion

Henry Georges fil légitime  
de Henry Julien Marc Charles (Profession:) agriculteur  
de Vulliermes domicilié à Gollion  
et de Louise Charlotte née Chemant  
de Gollion

Inscrit au présent registre le vingt-quatre Janvier  
mil huit cent quatre-vingt-deux sur la déclaration de père, Henry  
Julien Marc Charles.

Confirmé après lecture faite :

Henry Julien

Communiqué à l'officier de l'état civil de Gollion

L'officier de l'état civil :



N<sup>o</sup> 5  
Dupuis Arthur

Le trente et un Janvier mil huit cent quatre  
vingt-deux à une heure avant midi est né  
à Senardens

Arthur Dupuis fil illégitime  
de Dupuis Louise (Profession:) cuisinière  
de Senardens domicilié à Senardens  
et de  
de

Inscrit au présent registre le trente et un Janvier  
mil huit cent quatre-vingt-deux sur la déclaration de la sœur femme  
Jeanette Desponds de Cossonay, qui a assisté à l'accouchement

Confirmé après lecture faite :

Jeanette Desponds

L'officier de l'état civil :



No 6  
Piquet  
Lucie Jenny

Le premier février mil huit cent quatre-vingt-deux à onze heures avant midi est née

à Cossonay

Piquet Lucie Jenny fil le légitime

de Piquet Charles Henri (Profession:) aiguilleux

de Lieu domicilié à Cossonay

et de Fanny Adèle Lubarz

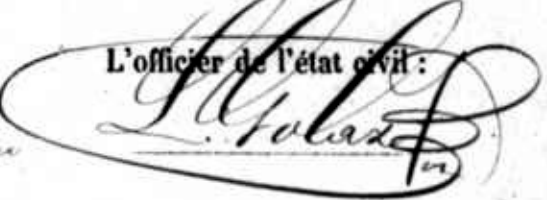
de Romanel sur Morges

Inscrit au présent registre le deux février mil huit cent quatre-vingt-deux sur la déclaration de père, Piquet Charles Henri.

Confirmé après lecture faite :

Charles Henri Piquet

L'officier de l'état civil :



Communiqué à l'officier de l'état civil du lieu

No 7  
Pichot  
Louise Marie

Le premier février mil huit cent quatre-vingt-deux à huit heures après midi est née

à Cossonay

Pichot Louise Marie fil le légitime

de Pichot Filicieux Auguste (Profession:) ouvrier meunier

de Meinvilliers, Seine et Oise France domicilié à Cossonay

et de Prudence Augustine née Pichot

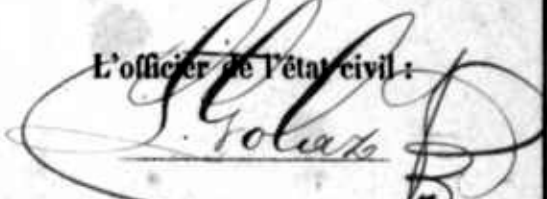
de Plessis-Luzarches, Seine et Oise, France

Inscrit au présent registre le trois février mil huit cent quatre-vingt-deux sur la déclaration de père, Pichot Filicieux Auguste

Confirmé après lecture faite :

A. Pichot

L'officier de l'état civil :



Communiqué à la sous-préfecture d'André

N<sup>o</sup> 8  
Platel Julien

Le huit février mil huit cent quatre  
vingt-deux à sept heures avant midi est né

à Penthalaz  
Platel Julien fils légitime

de Platel Jules Samuel (Profession:) employé de commerce

de Bougemont & Senardens domicilié à Penthalaz

et de Adèle Pauline Alida Fournard

de Avenches

Inscrit au présent registre le huit février  
mil huit cent quatre-vingt-deux sur la déclaration de père, Platel  
Jules Samuel

Confirmé après lecture faite :

J. Platel

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'officier de l'état civil de Bougemont



N<sup>o</sup> 9  
Buttet  
Alice Julie

Le dix février mil huit cent quatre  
vingt-deux à minuit heure trente minutes midi est née

à Alens rière Cossouay  
Buttet Alice Julie fille légitime

de Buttet Emile (Profession:) charpentier

de Forlens domicilié à Alens rière Cossouay

et de Louise Nancy née Martin

de Cossouay

Inscrit au présent registre le onze février  
mil huit cent quatre-vingt-deux sur la déclaration de père, Buttet  
Emile

Confirmé après lecture faite :

Emile Buttet

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'officier de l'état civil d'Oran





N<sup>o</sup> 10.  
Brocard Louise

Le quinze février mil huit cent quatre  
vingt-deux à \_\_\_\_\_ heure \_\_\_\_\_ midi est né e

à Penthelaz

Brocard Louise \_\_\_\_\_ fille légitime \_\_\_\_\_

de Brocard Jules \_\_\_\_\_ (Profession:) cultivateur \_\_\_\_\_

de Digny \_\_\_\_\_ domicilié à Penthelaz \_\_\_\_\_

et de Aline Rose née Roux \_\_\_\_\_

de Peneq \_\_\_\_\_

Inscrit au présent registre le quinze février  
mil huit cent quatre-vingt-deux sur la déclaration de père, Brocard  
Jules \_\_\_\_\_

Confirmé après lecture faite :

Jules Brocard

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'officier de l'état civil de La Sauge



N<sup>o</sup> 11  
Guesq Allysse

Le vingt-deux février mil huit cent quatre  
vingt-deux à cinq heures après \_\_\_\_\_ midi est né

à La Chaul

Guesq Allysse \_\_\_\_\_ fil légitime \_\_\_\_\_

de Guesq Isaac David François \_\_\_\_\_ (Profession:) agriculteur \_\_\_\_\_

de La Chaul \_\_\_\_\_ domicilié à La Chaul \_\_\_\_\_

et de Elise Augusta Fanchette née Guesq \_\_\_\_\_

de La Chaul \_\_\_\_\_

Inscrit au présent registre le vingt-trois février  
mil huit cent quatre-vingt-deux sur la déclaration de père, Guesq  
Isaac David François \_\_\_\_\_

Confirmé après lecture faite :

François Guesq

L'officier de l'état civil :



Par décision du Consul  
d'Etat du 24. Octobre  
1842 le nom de "Cossomay"  
doit être ajouté comme  
commune d'origine  
avant celui de "La Chaul"  
Ordre du Département  
de Justice Police  
Gillet  
H. 21/11/42

N<sup>o</sup> 12  
 Gleyre  
 Enfant du Sexe masculin

Le vingt trois février mil huit cent quatre  
 vingt-deux à quatre heures et demie après midi est né  
 à Cossonay  
 un enfant du sexe masculin fils légitime  
 de Gleyre Adrien (Profession:) menuisier  
 de Cossonay & Chevilly domicilié à Cossonay  
 et de Elise née Haulte  
 de Bolligen (Berne)

Inscrit au présent registre le vingt quatre février  
 mil huit cent quatre-vingt-deux sur la déclaration de père, Gleyre  
 Adrien

Confirmé après lecture faite :

Adrien Gleyre

L'officier de l'état civil :



Communiqué à l'état civil de La Sarraz

N<sup>o</sup> 13  
 Desponds  
 enfant né-mort

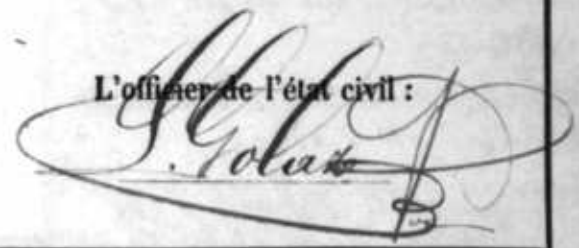
Le trois Mars mil huit cent quatre  
 vingt-deux à sept heures après midi est né-mort  
 à Cossonay  
 Desponds fils légitime  
 de Desponds Auguste Edouard (Profession:) agriculteur  
 de Cossonay & Tussy domicilié à Cossonay  
 et de Charlotte Jenny née Haulte  
 de Mullen (Berne)

Inscrit au présent registre le quatre Mars  
 mil huit cent quatre-vingt-deux sur la déclaration de père, Desponds  
 Auguste Edouard

Confirmé après lecture faite :

Edouard Desponds

L'officier de l'état civil :



N<sup>o</sup> 14  
Soël Maurice

Le trois Mars mil huit cent quatre vingt deux à onze heure et demie avant midi est né

à Cossouay

Soël Maurice fil légitime

de Soël Maurice Emile (Profession:) négociant

de Cossouay domicilié à Cossouay

et de Rosalie née Besson

de Cédipens et Chapelles

Inscrit au présent registre le six Mars

mil huit cent quatre vingt deux sur la déclaration de père, Soël Maurice Emile

Confirmé après lecture faite :

E. Soël

L'officier de l'état civil :

P. Golard

N<sup>o</sup> 15  
Liquereux  
Paul Charles

Le six Mars mil huit cent quatre vingt deux à neuf heure et demie avant midi est né

à La Chaul

Liquereux Paul Charles fil légitime

de Liquereux John Henri (Profession:) instituteur

de Chavannes sur le Veuxon domicilié à La Chaul

et de Lucie née Meylan

de Noiry

Inscrit au présent registre le sept Mars

mil huit cent quatre vingt deux sur la déclaration de père, Liquereux John Henri

Confirmé après lecture faite :

Liquereux John

L'officier de l'état civil :

P. Golard

Leurs ha Grande de 2 juin 1914, le conseil d'état, a ordonné la rectification de l'acte de naissance ci-conté en ce sens: 1<sup>o</sup> que à la commune de Chavannes le Veuxon, soit indiquée comme commune d'origine, soit ajoutée l'indication de communes du Code et de la Beevie, (Machete), omnia par unum, 2<sup>o</sup> que le nom de famille Liquereux, soit écrit Lis-Quereux.

Tout par acte du Département de Meuse et Moselle.

Commune de Chavannes le Veuxon, le 7 juin 1914

L'officier de l'état civil



H. Charney

Transmis à l'office de l'état civil de Nancy.

N<sup>o</sup> 16  
Piquet  
 Eugène Frédéric

Le neuf Mars \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre  
 vingt-deux à six \_\_\_\_\_ heure et demie avant midi est né  
 à La Chauf \_\_\_\_\_  
Piquet Eugène Frédéric \_\_\_\_\_ fils légitime  
 de Piquet Henri Frédéric \_\_\_\_\_ (Profession:) agriculteur  
 de Lieu \_\_\_\_\_ domicilié à La Chauf \_\_\_\_\_  
 et de Augustine Lina née Sequereux \_\_\_\_\_  
 de la Rivière et de Chevannes sur le Veyron \_\_\_\_\_

Inscrit au présent registre le neuf Mars \_\_\_\_\_  
 mil huit cent quatre vingt-deux \_\_\_\_\_ sur la déclaration de père, Piquet,  
Henri Frédéric \_\_\_\_\_

Confirmé après lecture faite :

Henri Piquet

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'officier de l'état civil de la Rivière et de Chevannes \_\_\_\_\_



N<sup>o</sup> 17  
Mieville Fauchette

Le neuf Mars \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre  
 vingt-deux à trois \_\_\_\_\_ heures après \_\_\_\_\_ midi est née  
 à Cossonay \_\_\_\_\_  
Mieville Fauchette \_\_\_\_\_ fille légitime  
 de Mieville Abram David \_\_\_\_\_ (Profession:) caporal de gendarmerie  
 de Ependes et Issert Tillet domicilié à Cossonay \_\_\_\_\_  
 et de Françoise Julie Barrand née Pointet \_\_\_\_\_  
 de Bussigny et Villars-Curculin \_\_\_\_\_

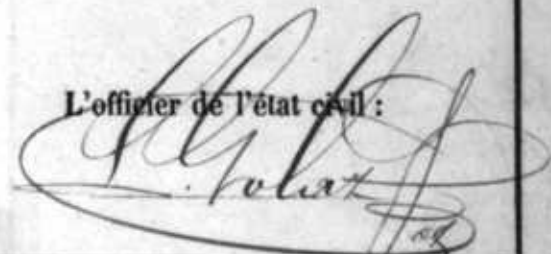
Inscrit au présent registre le neuf Mars \_\_\_\_\_  
 mil huit cent quatre vingt-deux \_\_\_\_\_ sur la déclaration de père, Mieville  
Abram David \_\_\_\_\_

Confirmé après lecture faite :

Mieville Abram

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'officier de l'état civil de Ependes et Issert Tillet soit de Belmont \_\_\_\_\_



N<sup>o</sup> 18.  
Poget  
Sophie Henriette

Le dit huit Mars \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre  
vingt deux à cinq \_\_\_\_\_ heures après \_\_\_\_\_ midi est né e  
à Cossonay  
Poget Sophie Henriette \_\_\_\_\_ fille légitime  
de Poget Louis Alfred \_\_\_\_\_ (Profession:) notaire  
de Premer \_\_\_\_\_ domicilié à Cossonay  
et de Sophie Charlotte Henriette née Desfonds  
de Cossonay et Lussey

Inscrit au présent registre le vingt Mars  
mil huit cent quatre vingt deux sur la déclaration de père Poget  
Louis Alfred

Confirmé après lecture faite :

L. Poget  
 //

L'officier de l'état civil :

J. Goulet

Communiqué à l'officier de l'état civil de Romanmoutier

N<sup>o</sup> 19  
Huquenin  
Charles Emile

Le vingt Mars \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre  
vingt deux à deux \_\_\_\_\_ heures avant \_\_\_\_\_ midi est né  
à Cossonay  
Huquenin Charles Emile \_\_\_\_\_ fils légitime  
de Huquenin Constant Emile \_\_\_\_\_ (Profession:) boulangier  
de La Sarraz & du Loch domicilié à Cossonay  
et de Lélie Louise Marie née Hudon  
de Blonay

Inscrit au présent registre le vingt Mars  
mil huit cent quatre vingt deux sur la déclaration de père Hu-  
quenin Constant Emile

Confirmé après lecture faite :

Emile Huquenin  
S. Goulet

L'officier de l'état civil :

J. Goulet

Communiqué à l'officier de l'état civil de La Sarraz  
et du Loch.

N<sup>o</sup> 20  
Dupuis  
Louis Henri

Le del. huit Mars mil huit cent quatre  
vingt-deux à del heures et demie après midi est né  
à Senardens  
Dupuis Louis Henri fils legitime  
de Dupuis Louis Henri (Profession:) agriculteur  
de Senardens domicilié à Senardens  
et de Mathilde Sabine née Guerry  
de Lussery et de Hufflens la Ville

Inscrit au présent registre le vingt-huit  
mil huit cent quatre-vingt-deux sur la déclaration de peire Dupuis  
Louis Henri

Confirmé après lecture faite :

M<sup>r</sup> Dupuis

L'officier de l'état civil :



N<sup>o</sup> 21  
Besson Fanny


Le del. neuf Mars mil huit cent quatre  
vingt-deux à trois heures avant midi est née  
à Ponthalaz  
Besson Fanny fil<sup>le</sup> legitime  
de Besson Charles Jules (Profession:) agriculteur  
de Chapelles & Eclépens domicilié à Ponthalaz  
et de Louise Fanny née Krieg  
de Stansfingen (Berno)

Inscrit au présent registre le vingt-un Mars  
mil huit cent quatre-vingt-deux sur la déclaration de peire Besson  
Charles Jules

Confirmé après lecture faite :

Chs Jules Besson

L'officier de l'état civil :

Commis à l'office de l'état civil de Saboury et de St-Cerges  


№ 22.  
Rossier Berthe

Le vingt-un Mars \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-deux à sept heures avant midi est né

à Stéris rive Gollion

Rossier Berthe \_\_\_\_\_ fille légitime

de Rossier Marc Louis Auguste (Profession:) agriculteur

de Novey \_\_\_\_\_ domicilié à Stéris rive Gollion

et de Marie Louise née Coffey \_\_\_\_\_

de La Sarraz \_\_\_\_\_

Inscrit au présent registre le vingt-deux Mars \_\_\_\_\_

mil huit cent quatre-vingt-deux sur la déclaration de Louise Ben

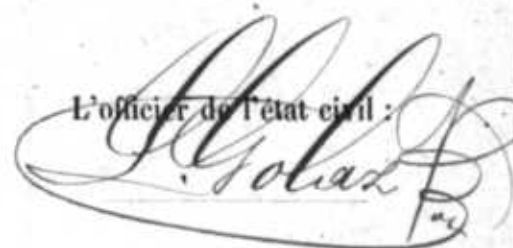
vignier, sage-femme à Vufflens la Ville, qui a assisté à l'accouchement

Confirmé après lecture faite :

Louise Bennequen

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'officier de l'état civil de Novey



№ 23  
Dind  
Charles Edouard

Le vingt-deux Mars \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-deux à huit heures avant midi est né

à Cossonay

Dind Charles Edouard \_\_\_\_\_ fils légitime

de Dind Emile (Profession:) médecin chirurgien

de Saint-Léger \_\_\_\_\_ domicilié à Cossonay

et de Arèle née Andries \_\_\_\_\_

de Gächliwyll (Soleure) \_\_\_\_\_

Inscrit au présent registre le vingt-trois Mars \_\_\_\_\_

mil huit cent quatre-vingt-deux sur la déclaration de père, Dind

Emile

Confirmé après lecture faite :

A. Dind

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'officier de l'état civil de St-Léger



N<sup>o</sup> 24.  
Stuber  
Alicie Marie

Le vingt six Mars mil huit cent quatre  
vingt deux à neuf heures et quinze minutes avant midi est né e

à Cossonay  
Stuber Alicie Marie fil le légitime  
de Stuber Jacob (Profession:) maraîcher  
de Lutensuyt (Solure) domicilié à Cossonay  
et de Louise Schmittet née Martin  
de Pully

Inscrit au présent registre le vingt huit Mars  
mil huit cent quatre vingt deux sur la déclaration de père Stuber  
Jacob

Confirmé après lecture faite :  
Jacob Stuber.

Communiqué à l'officier de l'état civil de Lutensuyt

L'officier de l'état civil :  
*[Signature]*

N<sup>o</sup> 25.  
Neuschwander  
Octave

Le vingt cinq Mars mil huit cent quatre  
vingt deux à neuf heures et demie avant midi est né

à Sornodens  
Neuschwander Octave fil le légitime  
de Neuschwander Henri Louis (Profession:) agriculteur  
de Laupnou (Bern) Sornodens domicilié à Sornodens  
et de Aline née Guex  
de La Chaux

Inscrit au présent registre le vingt neuf Mars  
mil huit cent quatre vingt deux sur la déclaration de père Neusch  
wander Henri Louis

Confirmé après lecture faite :  
Henri Neuschwander

Communiqué à l'officier de l'état civil de Laupnou

L'officier de l'état civil :  
*[Signature]*



N<sup>o</sup> 26  
 Brun Julie

Le vingt sept Mars \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre  
 vingt deux à onze heures après \_\_\_\_\_ midi est née  
 à Senardens \_\_\_\_\_

Brun Julie \_\_\_\_\_ fille légitime  
 de Brun François Emile \_\_\_\_\_ (Profession:) agriculteur  
 de Senardens \_\_\_\_\_ domicilié à Senardens  
 et de Jeanne Aline née Dupuis \_\_\_\_\_  
 de Senardens \_\_\_\_\_

Inscrit au présent registre le huit Mars \_\_\_\_\_  
 mil huit cent quatre vingt deux sur la déclaration de père, Brun  
 François Emile \_\_\_\_\_

Confirmé après lecture faite :

Emile Brun

Communiqué à l'officier de l'état civil. (suiv.) \_\_\_\_\_

L'officier de l'état civil :

*L. Solaro*

N<sup>o</sup> 27  
 Dupuis  
 Arthur Eugène

Le trois Avril \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre  
 vingt deux à six heures avant \_\_\_\_\_ midi est né  
 à Senardens \_\_\_\_\_

Dupuis Arthur Eugène \_\_\_\_\_ fil légitime  
 de Dupuis Charles Henri \_\_\_\_\_ (Profession:) agriculteur  
 de Senardens \_\_\_\_\_ domicilié à Senardens  
 et de Marie Sophie dite Lucie née Cavel \_\_\_\_\_  
 de Saint Saphorin sur Georges \_\_\_\_\_

Inscrit au présent registre le trois Avril \_\_\_\_\_  
 mil huit cent quatre vingt deux sur la déclaration de père, Dupuis  
 Charles Henri \_\_\_\_\_

Confirmé après lecture faite :

H. Dupuis

L'officier de l'état civil :

*L. Solaro*

No 28  
Fachel  
Emile Louis

Le trois Avril mil huit cent quatre  
vingt-deux à cinq heures après midi est né

à La Chaux  
Emile Louis Fachel fil légitime

de Fachel Alexis David (Profession:) agriculteur

de Arna domicilié à La Chaux

et de Louise née Guex

de La Chaux

Inscrit au présent registre le quatre Avril

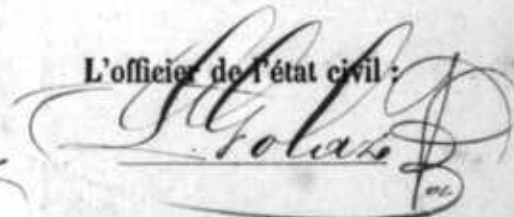
mil huit cent quatre-vingt-deux sur la déclaration de père Fachel  
Alexis David

Confirmé après lecture faite :

Fachel Alexis

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'officier de l'état civil d'Arna



No 29  
Gleyre  
Charles Louis

Le neuf Avril mil huit cent quatre  
vingt-deux à cinq heures avant midi est né

à Senarclens  
Gleyre Charles Louis fil légitime

de Gleyre Charles Hanc (Profession:) agriculteur

de Chevilly domicilié à Senarclens

et de Fanny Hortense née Linder

de Saint Saphorin sur Morogis et Saint Vienne/Bernex

Inscrit au présent registre le dix Avril

mil huit cent quatre-vingt-deux sur la déclaration de père Gleyre  
Charles Hanc

Confirmé après lecture faite :

Gleyre

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'officier de l'état civil de Chablans



N<sup>o</sup> 30.  
Besson  
Emile Louis

Le trize Avril mil huit cent quatre vingt  
deux à quatre heures avant midi est né  
à La Chaux

Besson Emile Louis fil légitime  
de Besson Jean Charles (Profession:) agriculteur  
de Chapelles Edipens domicilié à Edipens  
et de Marie Susanne née Monnier  
de Edipens

Inscrit au présent registre le quatorze Avril  
mil huit cent quatre vingt deux sur la déclaration de père Besson  
Jean Charles

Confirmé après lecture faite :

Charles Besson

L'officier de l'état civil :

Commis aux officiers de l'état civil de Lausanne



N<sup>o</sup> 31  
Viret  
Julie Rosine

Le quatorze Avril mil huit cent quatre  
vingt deux à vingt heures après midi est née  
à Gollion

Viret Julie Rosine fil légitime  
de Henri Sami Viret (Profession:) agriculteur  
de Gollion Villars-Cierceli domicilié à Gollion  
et de Saline Marie née Chapuis  
de Lausanne

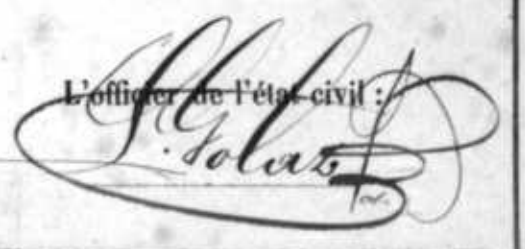
Inscrit au présent registre le dix sept Avril  
mil huit cent quatre vingt deux sur la déclaration de Henri Sami  
Viret père de l'enfant

Confirmé après lecture faite :

Samy Viret

L'officier de l'état civil :

Commis à l'officier de l'état civil de Yverdon



N° 32  
Panchaud  
Marie Henriette

Le premier Mai mil huit cent quatre  
vingt deux à deux heures avant midi est né

à Cessenay

Panchaud Marie Henriette fille légitime

de Panchaud Louis Alexandre Ferdinand (Profession:) agriculteur

de Paul sur Morges domicilié à Cessenay

et de Louise Elise Gabrielle Corday

de Gollion

Inscrit au présent registre le premier Mai

mil huit cent quatre vingt deux sur la déclaration de son père, Panchaud

Louis Alexandre Ferdinand

Confirmé après lecture faite :

Alexandre Panchaud

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'officier de l'état civil de Muffens  
le Chateau



N° 33  
Cerey Henri

Le deux Mai mil huit cent quatre  
vingt deux à trois heures et demie après midi est né

à La Chauss

Cerey Henri fil légitime

de Cerey Marc Emile (Profession:) agriculteur

de Chesaux domicilié à La Chauss

et de Louise Henriette née Bulloz

de La Chauss

Inscrit au présent registre le quatre Mai

mil huit cent quatre vingt deux sur la déclaration de son père, Cerey

Marc Emile

Confirmé après lecture faite :

Emile Cerey

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'officier de l'état civil de Remandel



N<sup>o</sup> 34.  
Roulin  
Esther Héléne

Le six Mai mil huit cent quatre  
vingt-deux à sept heures et demie avant midi est né e  
à Cossonay

Roulin Esther Héléne fille légitime  
de Roulin Daniel Louis (Profession:) cordonnier  
de Provence domicilié à Cossonay  
et de Charlotte Henriette née Conrad  
de Cossonay

Inscrit au présent registre le six Mai  
mil huit cent quatre vingt deux sur la déclaration de père, Roulin  
Daniel Louis

Confirmé après lecture faite :

Daniel L. Roulin

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'officier de l'état civil de Provence

L. Volas

N<sup>o</sup> 35.  
David  
Maurice Henri

Le quatorze Mai mil huit cent quatre  
vingt-deux à trois heures avant midi est né e  
à La Chaux

David Maurice Henri fil légitime  
de David Henri François (Profession:) marchand  
de Essertines sur Yverdon domicilié à La Chaux  
et de Sophie Renaud  
de La Chaux

Inscrit au présent registre le quinze Mai  
mil huit cent quatre vingt deux sur la déclaration de père, David  
Henri François

Confirmé après lecture faite :

Henri David

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'officier de l'état civil de Neuchâtel

L. Volas

N° 36  
Archinard  
Marie Jeanne Rinie

Le quinze Mai mil huit cent quatre  
vingt-deux à quatre heures après \_\_\_\_\_ midi est né(e)  
à Cossonay

Archinard Marie Jeanne Rinie fille légitime  
de Archinard Paul François (Profession:) pharmacien  
de Lausanne domicilié à Cossonay  
et de Emma Marie née Deluil  
de Furieux (Bouches du Rhône) France

Inscrit au présent registre le seize Mai  
mil huit cent quatre-vingt-deux sur la déclaration de père, Archinard  
Paul François

Confirmé après lecture faite :

Paul Archinard

L'officier de l'état civil :

\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

N° 37  
Pittet  
enfant mort-né

Le dix-neuf Mai mil huit cent quatre  
vingt-deux à huit heures après \_\_\_\_\_ midi est né(e)  
à Alens rive Cossonay

Pittet fils légitime

de Pittet Marc Jean (Profession:) agriculteur  
de Pampigny domicilié à Alens  
et de Marie Françoise Waridel  
de Prabins et Charniaz

Inscrit au présent registre le vingt Mai  
mil huit cent quatre-vingt-deux sur la déclaration de père, Pittet  
Marc Jean

Confirmé après lecture faite :

Marc Jean Pittet

L'officier de l'état civil :

\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

*N° 38.*  
*Despland*  
*Marie Madeleine*

Le *vingt Mai* mil huit cent *quatre*  
*vingt-deux* à *huit* heures avant midi est née  
à *Alens rière Cossouay*  
*Despland Marie Madeleine* fille légitime  
de *Despland Louis Charles François* (Profession:) *agriculteur*  
de *Bougenant, Cossouay & Guiret* domicilié à *Alens*  
et de *Marie née Harnilled*  
de *Rossinières*

Inscrit au présent registre le *vingt-deux Mai*  
mil huit cent *quatre-vingt-deux* sur la déclaration de *père, Despland*  
*Louis Charles François*

Confirmé après lecture faite :

*Despland*

L'officier de l'état civil :  
*P. Golard*

*communiqué aux officiers de l'état civil*  
*de Bougenant & de Guiret*

*N° 39.*  
*Berney*  
*enfant mort-né*

Le *vingt-trois Mai* mil huit cent *quatre*  
*vingt-deux* à *dix* heures avant midi est né *mort*  
à *Golhon*  
*Berney* fille légitime  
de *Berney William Auguste* (Profession:) *agriculteur*  
de *Saubray & l'abbaye* domicilié à *Golhon*  
et de *Anna Henriette Elisa née Guet*  
de *La Chauve*

Inscrit au présent registre le *vingt-trois Mai*  
mil huit cent *quatre-vingt-deux* sur la déclaration de *père, Berney*  
*William Auguste*

Confirmé après lecture faite :

*William Berney*

L'officier de l'état civil :  
*P. Golard*

N<sup>o</sup> 40  
Dufey Henri

Le vingt-cinq Mai mil huit cent quatre  
vingt-deux à deux heures avant midi est né  
 à La Chauf

Dufey Henri fil légitime  
 de Dufey Charles François (Profession:) charron  
 de Palizient domicilié à La Chauf  
 et de Stanne Rosine nie Carbinant  
 de Palizient

Inscrit au présent registre le vingt-six Mai  
 mil huit cent quatre-vingt-deux sur la déclaration de pière Dufey  
Charles François

Confirmé après lecture faite :  
Charles François Dufey

Communiqué à l'officier de l'état civil de Palizient

L'officier de l'état civil :  

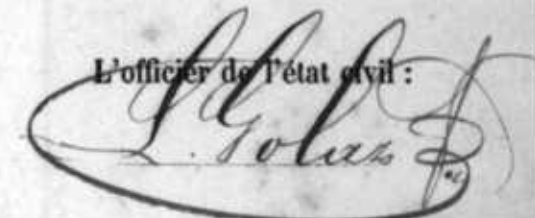

N<sup>o</sup> 41  
Bernard  
Samuel Julien Vincent

Le premier Juin mil huit cent quatre  
vingt-deux à quatre heures après midi est né  
 à Cossonay

Bernard Samuel Julien Vincent fil légitime  
 de Bernard Jean Julien (Profession:) armurier  
 de Cossonay domicilié à Cossonay  
 et de Stanne Adèle nie Boray  
 de Chariaz

Inscrit au présent registre le trois Juin  
 mil huit cent quatre-vingt-deux sur la déclaration de pière Bernard  
Jean Julien

Confirmé après lecture faite :  
J<sup>e</sup> Bernard

L'officier de l'état civil :  




№ 42.  
Siegrist  
Marie Adeline

Le trois Juin \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre  
vingt-deux à deux \_\_\_\_\_ heures avant \_\_\_\_\_ midi est né e  
à Gollion \_\_\_\_\_

Siegrist Marie Adeline \_\_\_\_\_ fil le légitime \_\_\_\_\_  
de Siegrist Samuel \_\_\_\_\_ (Profession:) tisserand \_\_\_\_\_  
de Werdmwald (Argovie) domicilié à Gollion \_\_\_\_\_  
et de Susanne née Rufener \_\_\_\_\_  
de Sigriswyl (Berne) \_\_\_\_\_

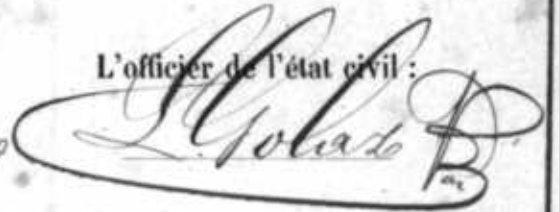
Inscrit au présent registre le cinq Juin \_\_\_\_\_  
mil huit cent quatre vingt deux \_\_\_\_\_ sur la déclaration de père, Siegrist  
Samuel \_\_\_\_\_

Confirmé après lecture faite :

Samuel Siegrist

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'officier de l'état civil de Werdmwald



№ 43  
Despland  
Fernand Gabriel

Le dix-sept Juin \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre  
vingt-deux à dix \_\_\_\_\_ heures avant \_\_\_\_\_ midi est né  
à Alens rière Cossonay \_\_\_\_\_

Despland Fernand Gabriel \_\_\_\_\_ fil le légitime \_\_\_\_\_  
de Despland Jean Louis Jules Rodolphe \_\_\_\_\_ (Profession:) agriculteur \_\_\_\_\_  
de Rougemont, Cossonay Quiré domicilié à Alens rière Cossonay \_\_\_\_\_  
et de Amélie Jenny Mange \_\_\_\_\_  
de Gollion, Vulliez & Rougemont \_\_\_\_\_

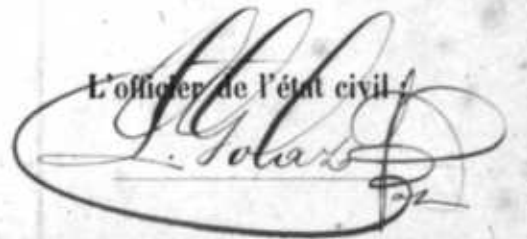
Inscrit au présent registre le dix-neuf Juin \_\_\_\_\_  
mil huit cent quatre vingt deux \_\_\_\_\_ sur la déclaration de père, Despland  
Jean Louis Jules Rodolphe \_\_\_\_\_

Confirmé après lecture faite :

Despland

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'officier de l'état civil de  
Rougemont & Quiré.



N<sup>o</sup> 44.  
 Champoud  
 Constant Robert

Le vingt deux \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre  
 vingt deux à une \_\_\_\_\_ heure après \_\_\_\_\_ midi est né  
 à Ales rive Cossonay \_\_\_\_\_  
 Champoud Constant Robert \_\_\_\_\_ fil légitime \_\_\_\_\_  
 de Champoud Constant \_\_\_\_\_ (Profession:) agriculteur \_\_\_\_\_  
 de Cossonay \_\_\_\_\_ domicilié à Ales rive Cossonay \_\_\_\_\_  
 et de Elise Louise née Devouge \_\_\_\_\_  
 de Digy \_\_\_\_\_

Inscrit au présent registre le vingt un juin \_\_\_\_\_  
 mil huit cent quatre vingt deux \_\_\_\_\_ sur la déclaration de père, Champoud  
 Constant.

Confirmé après lecture faite :

C. Champoud  
 H.

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

N<sup>o</sup> 45  
 Petter  
 Berthe Sophie

Le vingt cinq juin \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre  
 vingt deux à quatre heures avant \_\_\_\_\_ midi est né e  
 à Cossonay \_\_\_\_\_  
 Petter Berthe Sophie \_\_\_\_\_ fil le légitime \_\_\_\_\_  
 de Petter Louis Paul \_\_\_\_\_ (Profession:) charpentier \_\_\_\_\_  
 de Aigle \_\_\_\_\_ domicilié à Cossonay \_\_\_\_\_  
 et de Marie née Lebarz \_\_\_\_\_  
 de Cossonay \_\_\_\_\_

Inscrit au présent registre le vingt six juin \_\_\_\_\_  
 mil huit cent quatre vingt deux \_\_\_\_\_ sur la déclaration de père, Petter  
 Louis Paul \_\_\_\_\_

Confirmé après lecture faite :

Paul Petter

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

Communiqué à l'officier de l'état civil Aigle

N<sup>o</sup> 46  
Dunssel Marc

Il résulte d'une communication de l'Etat civil de Genève que: Dunssel Marc, inscrit ci-contre, a été reconnu citoyen genevois, originaire de la commune de Genève, le 25 septembre 1917.

Inscrit le 1<sup>er</sup> mai 1918.

L'Officier de l'Etat civil:  
R. Dorval.



Le vingtneuf Juin mil huit cent quatre vingt deux à neuf heures et demie, avant midi est né à Cossonay

Dunssel Marc fil légitime de Dunssel Louis (Profession: agriculteur) de Laignevaux domicilié à Cossonay et de Alice née Desponds de Cossonay et de Lully

Inscrit au présent registre le trente Juin mil huit cent quatre vingt deux sur la déclaration de père, Dunssel Louis

Confirmé après lecture faite:

Louis Dunssel

L'officier de l'état civil:

Communiq. à l'officier de l'état civil de Pillargel

*[Signature]*

N<sup>o</sup> 47.  
Bideau  
Georges Antoine

Le deux Juillet mil huit cent quatre vingt deux à trois heures et demie après midi est né à Cossonay

Bideau Georges Antoine fil légitime de Bideau Marc Henri Charles Albert (Profession: bureau postal) de Genève domicilié à Cossonay et de Charlotte née Cuhod de Echepens

Inscrit au présent registre le trois Juillet mil huit cent quatre vingt deux sur la déclaration de père, Bideau Marc Henri Charles Albert

Confirmé après lecture faite:

Bideau

L'officier de l'état civil:

Communiq. à l'état civil de Genève.

*[Signature]*

N<sup>o</sup> 48  
 Roulin  
 Henri Louis

Le onze Juillet mil huit cent quatre  
 vingt deux à sept heures avant midi est né  
 à Penthacaz  
 Roulin Henri Louis fil légitime  
 de Roulin François Louis (Profession:) agriculteur  
 de Pailly domicilié à Penthacaz  
 et de Constante Susanne née Gavillet  
 de Seny le Soray & Vichereus

Inscrit au présent registre le onze Juillet  
 mil huit cent quatre vingt deux sur la déclaration de Louis Roulin  
 père de l'enfant.

Confirmé après lecture faite :  
 Louis Roulin

Communiqué à l'officier de l'état civil de Senarrens

L'officier de l'état civil :  
 L. Golard

N<sup>o</sup> 49  
 Tenseyres  
 Henriette Emma

Le quatorze Juillet mil huit cent quatre  
 vingt deux à cinq heures après midi est né  
 à Corronay  
 Tenseyres Henriette Emma fille légitime  
 de Tenseyres Isaac Daniel Marius (Profession:) fabricant de balais  
 de Corcelles le Soray domicilié à Corronay  
 et de Louise Susanne née Guignard  
 des Chenit

Inscrit au présent registre le quinze Juillet  
 mil huit cent quatre vingt deux sur la déclaration de père, Tenseyres  
 Isaac Daniel Marius dit Jules

Confirmé après lecture faite :  
 J. Tenseyres

Communiqué à l'officier de l'état civil de Corcelles le Soray

L'officier de l'état civil :  
 L. Golard

Cinquième ligne après Marius  
 dit Jules  
 L'officier de l'état civil  
 L. Golard

<sup>N<sup>o</sup> 50.</sup>  
Mayer  
Louisa Augustine

Le dis-huit Juillet mil huit cent quatre  
vingt-deux à six heures avant midi est né  
à Grands-Moulins rive Ponthalaz  
Mayer Louisa Augustine fil légitime  
de Mayer Adolphe (Profession:) tailleur  
de Echallens domicilié à Grands-Moulins  
et de Marie Covery  
de Genève, Sublens et Cheseaux

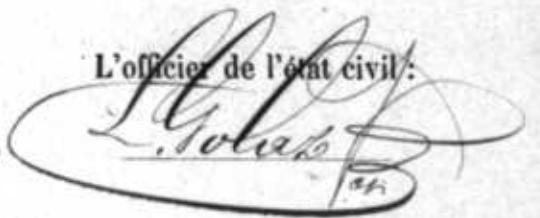
Inscrit au présent registre le dis-huit Juillet  
mil huit cent quatre-vingt-deux sur la déclaration de père, Mayer  
Adolphe.

Confirmé après lecture faite :

A. Mayer

L'officier de l'état civil:

Communiqué à l'officier de l'état civil d'Echallens



<sup>N<sup>o</sup> 51.</sup>  
Pilet  
Vincent Julien

Le vingt-une Juillet mil huit cent quatre  
vingt-deux à minuit -heure- midi est né  
à Cossonay  
Pilet Vincent Julien fil légitime  
de Pilet Jean Vincent (Profession:) gendarme  
de Villeneuve domicilié à Orbe  
et de Selle Tommy née Dubuc  
de Orbe

Inscrit au présent registre le vingt-deux Juillet  
mil huit cent quatre-vingt-deux sur la déclaration de père, Pilet  
Jean Vincent, domicilié à Orbe

Confirmé après lecture faite :

Pilet Jean

L'officier de l'état civil:

Communiqué à l'officier de l'état civil de Villeneuve d'Orbe



N<sup>o</sup> 52  
Chambaz  
Emile

Le vingt-un juillet \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-deux à six heures après midi est né

à Gollion  
Chambaz Emile \_\_\_\_\_ fil légitime

de Chambaz Alfred \_\_\_\_\_ (Profession:) agriculteur

de Beublens \_\_\_\_\_ domicilié à Gollion

et de Amandine Rosine née Fivet \_\_\_\_\_

de Gollion \_\_\_\_\_

Inscrit au présent registre le vingt-deux juillet \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-deux sur la déclaration de Alfred Chambaz

Confirmé après lecture faite :

Alfred Chambaz

L'officier de l'état civil :

J. Golato

Communiqué à l'officier de l'état civil de Renay

N<sup>o</sup> 53  
Viret Albert

Le neuf août \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-deux à six heures avant midi est né

à Gollion  
Viret Albert \_\_\_\_\_ fil légitime

de Viret Jean Louis \_\_\_\_\_ (Profession:) agriculteur

de Gollion & Villars-Beulin domicilié à Gollion

et de Françoise Dupuis \_\_\_\_\_

de Senarclens \_\_\_\_\_

Inscrit au présent registre le dix août \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-deux sur la déclaration de Jean Louis Viret

Confirmé après lecture faite :

Jean Louis Viret

L'officier de l'état civil :

J. Golato

Communiqué à l'officier de l'état civil de Portent

N<sup>o</sup> 54

Tardy  
Eugène Henri

Le seize août mil huit cent quatre  
vingt deux à seize heures et soixante après midi est né  
à Sollion  
Tardy Eugène Henri fils légitime  
de Tardy Eugène (Profession:) Agriculteur  
de Tampigny domicilié à S<sup>t</sup> Saphorin sur Saône  
et de Henriette Marie née Henry  
de Acland

Inscrit au présent registre le quatorze août  
mil huit cent quatre vingt deux sur la déclaration de son père, Tardy  
Eugène

Confirmé après lecture faite :

Eugène Tardy

*pr* L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'officier d'état civil de Tampigny et Sollion

J. Despland

N<sup>o</sup> 55

Amy  
Hélène Marie

Le vingt trois août mil huit cent quatre  
vingt deux à une heure avant midi est née  
à Cottonay  
Amy Hélène Marie fille légitime  
de Amy Emile (Profession:) Agriculteur  
de Opres domicilié à Cottonay  
et de Marie née Pellerat sa femme  
de Cronay

Inscrit au présent registre le vingt cinq août  
mil huit cent quatre vingt deux sur la déclaration de son père, Amy  
Emile

Confirmé après lecture faite :

Em. Amy

*pr* L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'officier d'état civil de S<sup>t</sup> Cierge

J. Despland

N° 56

Moehlen  
Marie Elisabeth

Le vingt neuf Août mil huit cent quatre  
vingt deux à huit heures avant midi est né(e)  
à Cottonay  
Moehlen Marie Elisabeth fils légitime  
de Moehlen Théodore Guillaume (Profession:) Religieux  
de Rougemont domicilié à Cottonay  
et de Rosine née Teren  
de St. Etienne

Inscrit au présent registre le huitième Août  
mil huit cent quatre vingt deux sur la déclaration des père,  
Moehlen Théodore Guillaume

Confirmé après lecture faite :

H. Muehler

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'Officier d'Etat Civil de Rougemont

J. Despland  
rempl.

N° 57

Renaud  
Louis Antoine

Le onze Septembre mil huit cent quatre  
vingt deux à huit heures après midi est né(e)  
à Cottonay  
Renaud Louis Antoine fils légitime  
de Renaud Jacques Antoine (Profession:) Agriculteur  
de La Chaussée domicilié à Cottonay  
et de Fanny Desponds  
de Rully et de Cottonay

Inscrit au présent registre le quatorze Septembre  
mil huit cent quatre vingt deux sur la déclaration de Jeanette  
Desponds de Cottonay, sage-femme patentée

Confirmé après lecture faite :

Jeanette Desponds

L'officier de l'état civil :

J. Despland



N° 58.

Virvian Paul  
Antoine Emile.

Le Six Sept Septembre mil huit cent quatre  
vingt Deux à huit heures avant midi est né

à Cossonay

Virvian Paul Antoine Emile fils légitime

de Virvian Emile Louis (Profession:) Instituteurde Sauvagny & Cuisinier domicilié à Cossonayet de Sophie Castellde Slip & Oxford (Angleterre)Inscrit au présent registre le Six-neuf Septembremil huit cent quatre vingt-Deux sur la déclaration du pèreVirvian Emile

Confirmé après lecture faite:

*Virvian*

Communiqué aux Off. d'Etat civil de  
Romanel et Lausanne.

L'officier de l'état civil:

*A. P. Ecoher*

N° 59.

Eperon Alfred  
Antoine.

Le vingt-cinq Septembre mil huit cent quatre  
vingt-Deux à trois & demi heures avant midi est né

à Cossonay

Eperon Alfred Antoine fils légitime

de Eperon Charles Louis (Profession:) Instituteurde Pizy domicilié à Cossonayet de Caeybaux Albertine Mariede PailletsInscrit au présent registre le vingt-cinq Septembremil huit cent quatre vingt-Deux sur la déclaration du père.Charles Louis Eperon

Confirmé après lecture faite:

*Ch. Eperon*

L'officier de l'état civil:

Communiqué à l'Officier d'Etat civil de Romanel,

*A. P. Ecoher*

N<sup>o</sup> 60  
Chollet Jacques  
Victor.

Le vingt Sept Septembre mil huit cent quatre  
vingt deux à huit heure & avant midi est né  
à Tenthalar (Ulme de l'Islett)  
Chollet Jacques Victor fils légitime  
de Chollet David (Profession:) employé  
de Maracon & Ecocheux domicilié à Tenthalar  
et de Louise Adèle Marguet sa femme  
de Dommartin

Inscrit au présent registre le vingt-huit Septembre  
mil huit cent quatre vingt deux sur la déclaration de David  
Chollet père de l'enfant.

Confirmé après lecture faite :

David Chollet.

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'officier d'état civil de Palézieux. H. Leclercq.

N<sup>o</sup> 61.  
Joseph Sophie.

Le huit Octobre mil huit cent quatre  
vingt deux à quatre heure & avant midi est née  
à Coponay  
Joseph Sophie fille légitime  
de Jules Emile Joseph (Profession:) propriétaire  
de St. Croix domicilié à Coponay  
et de Sabine Amélie Croisier  
de Echichens

Inscrit au présent registre le neuf Octobre  
mil huit cent quatre vingt deux sur la déclaration de Emile  
Joseph, père de l'enfant.

Confirmé après lecture faite :

Emile Joseph.

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'état civil de St. Croix. H. Leclercq.

<sup>n° 62.</sup>  
Prior Louise  
Caroline.

Le treize Octobre mil huit cent quatre  
vingt deux à onze heure et après midi est né e  
à Gollion

Louise Caroline PRIOR fille légitime  
de Charles Louis Prior (Profession:) agriculteur  
de Gollion domicilié à Gollion  
et de Jenny Facheron  
de Hollardins

Inscrit au présent registre le treize Octobre  
mil huit cent quatre vingt deux sur la déclaration de Charles  
Louis Prior, père de l'enfant.

Confirmé après lecture faite :

Prior Louis

L'officier de l'état civil :

A. Legey

<sup>n° 63.</sup>  
Chabanel  
Julie Susanne.

Le quinze Octobre mil huit cent quatre  
vingt deux à cinq heure et avant midi est né e  
à Gollion

Chabanel Julie Susanne fille légitime  
de Henri Constant Chabanel (Profession:) agriculteur  
de Gollion & Bramblens domicilié à Gollion  
et de Bernette Germaine Zuber  
de Trilly & Erisvyl (Berne)

Inscrit au présent registre le dix sept Octobre  
mil huit cent quatre vingt deux sur la déclaration de Henri  
Constant Chabanel père de l'enfant.

Confirmé après lecture faite :

Chabanel

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'état civil de Sonay.

A. Legey

N<sup>o</sup> 64.  
Ducrot Jules Frédéric.

Le vingt six Octobre mil huit cent quatre  
vingt-deux à trois heures et après midi est né  
à Coponay  
Ducrot Jules Frédéric fils légitime  
de Frédéric Ducrot (Profession:) agriculteur  
de Coponay & Bernardons domicilié à Coponay  
et de Suzanne Jenny Guichard  
de Borex & Chéroux

Inscrit au présent registre le vingt huit Octobre  
mil huit cent quatre vingt-deux sur la déclaration de Frédéric  
Ducrot père de l'enfant.

Confirmé après lecture faite :  
Frédéric Ducrot

L'officier de l'état civil :  
A. Ecohey

N<sup>o</sup> 65  
Hugonnet Charles  
Adrien.

Le deux Novembre mil huit cent quatre  
vingt-deux à deux heures avant midi est né  
à Coponay  
Hugonnet Charles Adrien fils légitime  
de Hugonnet Marc (Profession:) agriculteur  
de Chavannes le Veyron domicilié à Coponay  
et de Damiré Tasseur  
de Renard

Inscrit au présent registre le trois Novembre  
mil huit cent quatre vingt-deux sur la déclaration de Marc  
Hugonnet père de l'enfant.

Confirmé après lecture faite :  
Hugonnet Marc

L'officier de l'état civil :  
A. Ecohey

Communiqué à l'état civil de Grancy.

N<sup>o</sup> 66.  
Marthey Samuel

Le treize Novembre mil huit cent quatre  
vingt-deux à neuf heures et après midi est né

à Cospoisy  
Marthey Samuel fils légitime  
de Samuel Marthey (Profession:) agriculteur  
de Mullen (Berne) domicilié à Cospoisy  
et de Louise née Dubit sa femme  
de Houdon & Tottens

Inscrit au présent registre le quatorze Novembre  
mil huit cent quatre vingt-deux sur la déclaration de Samuel  
Marthey père du nouveau né

Confirmé après lecture faite :

Marthey Samuel

L'officier de l'état civil :

communiqué à l'état civil à Erlach.

H. Lejeune

N<sup>o</sup> 67  
Charlet Augustine.

Le treize Novembre mil huit cent quatre vingt  
deux à une heure avant midi est né et

à Cospoisy  
Charlet Augustine fille légitime  
de Charlet André François (Profession:) agriculteur  
de Daillemé domicilié à Cospoisy  
et de Marie Louise Jenny Tardy  
de Sampigny

Inscrit au présent registre le quinze Novembre  
mil huit cent quatre vingt-deux sur la déclaration de André  
François Charlet père de l'enfant nouveau né

Confirmé après lecture faite :

André Charlet

L'officier de l'état civil :

communiqué à l'état civil à Daillemé.

H. Lejeune

N<sup>o</sup> 68.  
Bernard Blanche Louise

Le dix neuf Novembre mil huit cent quatre  
vingt-sept à onze heure et avant midi est né

à Copronay  
Bernard Blanche Louise fille légitime  
de Henri Louis Samuel (Profession:) Serrurier  
de Copronay domicilié à Copronay  
et de Louise Fanny Socault  
de Chenit

Inscrit au présent registre le vingt Novembre  
mil huit cent quatre vingt-sept sur la déclaration de Henri  
Louis Samuel Bernard père de l'enfant nouveau né.

Confirmé après lecture faite :

Henri Bernard

L'officier de l'état civil :

H. Ecohey

N<sup>o</sup> 69.  
Guex Charles Louis

Le Deux Décembre mil huit cent quatre  
vingt-sept à sept heure et trente minutes avant midi est né  
à Sachaux

Charles Louis Guex fils légitime  
de Guex Victor (Profession:) agriculteur  
de Sachaux domicilié à Sachaux  
et de Lina née Guex sa femme  
de Sachaux

Inscrit au présent registre le Deux Décembre  
mil huit cent quatre vingt-sept sur la déclaration de Victor  
Guex père de l'enfant nouveau né.

Confirmé après lecture faite :

Victor Guex

L'officier de l'état civil :

H. Ecohey

<sup>N° 70</sup>  
Eparc Adolphe

Le Dix Décembre mil huit cent quatre  
vingt-deux à onze heures avant midi est né

à Fenthalaz  
Eparc Adolphe fils légitime  
de Eparc Jules François Henri (Profession:) propriétaire  
de Fenthalaz domicilié à Fenthalaz  
et de Charlotte Bourgeaud  
de Fenthalaz

Inscrit au présent registre le Douze Décembre  
mil huit cent quatre vingt deux sur la déclaration de Jules François  
Henri Eparc père de l'enfant nouveau-né.

Confirmé après lecture faite :

*Eparc*

L'officier de l'état civil :

*R. J. Roger*

<sup>N° 71</sup>  
Rochat Paul Maurice

Le Seize Décembre mil huit cent quatre  
vingt-deux à onze heures trente minutes après midi est né

à Fenthalaz  
Rochat Paul Maurice fils légitime  
de Louis Alphonse Rochat (Profession:) négociant  
de St Georges & l'Abbaye domicilié à Fenthalaz  
et de Aline Louise Fittet  
de Campigny

Inscrit au présent registre le dix-huit Décembre  
mil huit cent quatre vingt deux sur la déclaration de Louis  
Alphonse Rochat père du nouveau né

Confirmé après lecture faite :

*A. Rochat Fittet*

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'Abbaye & Longueval.

*R. J. Roger*

Le 10 Janvier 1883  
*J. J. Roger*

N<sup>o</sup> 72.  
Mormery Louis Jules.

Le six sept Décembre mil huit cent quatre-vingt deux à deux heures et avant midi est né à Fenthalaz

Mormery Louis Jules fils légitime de Louis Antoine Mormery (Profession:) fromager de Fraugères & Begonnes domicilié à Fenthalaz et de Marie Demierre de Billens (Fribourg)

Inscrit au présent registre le six huit Décembre mil huit cent quatre vingt deux sur la déclaration de Louis Antoine Mormery père du nouveau-né

Confirmé après lecture faite :

Antoine Monney

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'état civil de S. Martin. J. Leclercq

Le numéro 72 à la page 261 est celui de la dernière inscription faite dans l'année 1882. Ses deux doubles du présent registre sont conformes. Ce que nous certifions. Cossonay le 2 Janvier 1883. J'Officier de l'état civil. J. Leclercq



Un double a été remis le 3 Janvier 1883 à l'autorité Cantonale en exécution de l'art. 2 de la loi J'Officier de l'état civil. J. Leclercq

N<sup>o</sup> 1.  
Gleyre mort né.

Le premier Janvier mil huit cent quatre-vingt trois à huit heures et avant midi est né à Cossonay

Gleyre enfant des deux sexes féminin fille légitime de Gleyre Adrien (Profession:) menuisier de Cossonay domicilié à Cossonay et de Elise née Kutti de Bolligen

Inscrit au présent registre le deux Janvier mil huit cent quatre vingt trois sur la déclaration de Adrien Gleyre père de l'enfant

Confirmé après lecture faite :

Adrien Gleyre

L'officier de l'état civil :

J. Leclercq



N<sup>o</sup> 2.  
Trachsel Emma

Le neuf Janvier mil huit cent quatre  
vingt-trois à onze heures & après midi est né(e)  
à Sachaux

Trachsel Emma fille légitime  
de Jean Trachsel (Profession:) fromager  
de Genk (Beurre) domicilié à Sachaux  
et de Beetschen Madeline  
de Genk.

Inscrit au présent registre le onze Janvier  
mil huit cent quatre vingt trois sur la déclaration de Jean  
Trachsel père de l'enfant nouveau né.

Confirmé après lecture faite :

Jos. Waufler

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'Etat civil de Genk.

R. P. Leoyer

N<sup>o</sup> 3.  
Sandry Georges  
Auguste François

Le onze Janvier mil huit cent quatre  
vingt-trois à neuf heures & avant midi est né  
à Bossomay

Sandry Georges Auguste François fils légitime  
de François Henri Victor Sandry (Profession:) agriculteur  
de Bossomay & de Chevilly domicilié à Bossomay  
et de Juliette Charlotte Cardy  
de Sampigny.

Inscrit au présent registre le treize Janvier  
mil huit cent quatre vingt-trois sur la déclaration de François Henri  
Victor Sandry père de l'enfant nouveau né.

Confirmé après lecture faite :

François Sandry

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'Etat civil de Sabarac.

R. P. Leoyer

N<sup>o</sup> 4.  
Müller Albert.

Le quatorzième Janvier mil huit cent quatre-vingt-trois à deux heures & après midi est né

à Cossonay

Müller Albert fils légitime

de Jean François Müller (Profession:) agriculteur

de Maman domicilié à Cossonay

et de Marie Louise Juliette Faravel

de L'Isle

Inscrit au présent registre le seize Janvier

mil huit cent quatre-vingt-trois sur la déclaration de Jeannette

Desponds sage-femme présente à l'accouchement

Confirmé après lecture faite :

Jeannette Desponds

L'officier de l'état civil :

communiqué à l'Etat civil de Rolle.

*[Signature]*

N<sup>o</sup> 5.  
Léguereux John Louis.

Le quinze Janvier mil huit cent quatre-vingt-trois à neuf heures avant midi est né

à Cossonay

Léguereux John Louis fils légitime

de John Henri Léguereux (Profession:) Instituteur

de Charannes le Peyron domicilié à Sachaux

et de Lucie née Houyar

de Noiry

Inscrit au présent registre le seize Janvier

mil huit cent quatre-vingt-trois sur la déclaration de John Henri

Léguereux père de l'enfant.

Confirmé après lecture faite :

Léguereux

L'officier de l'état civil :

communiqué à l'Etat Civil de Grancy.

*[Signature]*

Dans la séance du 2<sup>e</sup> Juin 1914, le conseil d'Etat a ordonné la rectification de l'acte de naissance ci-dessus en ce sens : 1<sup>o</sup> qu'à la Commune de Charannes le Peyron, seule indiquée comme commune d'origine, soit ajouté l'indication de la Commune de Rolle et de la Seigneurie (Moulin) omise par erreur, 2<sup>e</sup> que le nom de famille Léguereux est par erreur Léguereux, soit écrit Léguereux.

Inscrit par ordre du Département de Justice et Police, - Commune de Grancy.

Cossonay le 8 Juin 1914.



L'Officier d'Etat civil.  
*[Signature]*

N<sup>o</sup> 6.  
Pelichet Lucie Héléne

Le vingt-huit Janvier mil huit cent quatre-vingt  
trois à six heure d'avant midi est né e  
à Gollion

Pelichet Lucie Héléne fil le légitime  
de Charles Louis Pelichet (Profession:) agriculteur  
de Gollion & de Vullierens domicilié à Gollion  
et de Caroline Julie <sup>Rosette</sup> ~~Annem~~  
de Tessenay

Inscrit au présent registre le trente Janvier  
mil huit cent quatre-vingt-trois sur la déclaration de Charles  
Louis Pelichet père de l'enfant nouveau-né.

Confirmé après lecture faite : Je dis Caroline Julie Rosette  
Charles L<sup>o</sup> Pelichet.

Communiqué à l'Etat civil de Vullierens.

L'officier de l'état civil :

*A. P. Ecojery.*

N<sup>o</sup> 7.  
Vionnet Henriette Mathilde

Le vingt-huit Janvier mil huit cent quatre  
vingt-trois à une heure après midi est né e  
à Coponay

Vionnet Henriette Mathilde fil le légitime  
de Louis Samuel Vionnet (Profession:) Caissier  
de Sussy domicilié à Coponay  
et de Julie Albertine Fanny Marie Estoppey  
de Broy

Inscrit au présent registre le trente-un Janvier  
mil huit cent quatre-vingt-trois sur la déclaration de Samuel  
Vionnet père de l'enfant nouveau-né.

Confirmé après lecture faite :

*Fanny*  
Communiqué à l'Etat civil de Sussy.

L'officier de l'état civil :

*A. P. Ecojery.*

<sup>N° 8.</sup>  
Charlet Louis Henri.

Le premier février mil huit cent quatre-vingt-trois à onze heures et après midi est né

à Cospoisy  
Charlet Louis Henri fil légitime  
de Louis Henri Charlet (Profession:) propriétaire  
de Dailens domicilié à Cospoisy  
et de Elisabeth Lauter sa femme  
de Sigriswyl (Basle).

Inscrit au présent registre le troisième février mil huit cent quatre-vingt-trois sur la déclaration de Louis Henri Charlet père du nouveau-né.

Confirmé après lecture faite :

Louis Charlet

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'état civil à Dailens.

H. Lecocq

<sup>N° 9.</sup>  
Bonzon Fanny Louisa.

Le sept février mil huit cent quatre-vingt-trois à six heures et trente minutes avant midi est né e

à Sackau  
Bonzon Fanny Louisa fil le légitime  
de Bonzon Emile Jules (Profession:) agriculteur  
de Pompaples domicilié à Sackau  
et de Marianne Hoingard  
de Chapelles

Inscrit au présent registre le huit février mil huit cent quatre-vingt-trois sur la déclaration de Emile Jules Bonzon père de l'enfant nouveau-né.

Confirmé après lecture faite :

Bonzon Emile

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'état civil de Sackau.

H. Lecocq

N° 10.

Mange Tommy Marie.

Le onze février \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre  
vingt-trois à Bourc heures soit \_\_\_\_\_ midi est né  
à Gollion

Mange Tommy Marie \_\_\_\_\_ fille légitime  
de Daniel Louis Mange \_\_\_\_\_ (Profession:) propriétaire agriculteur  
de Jullierens, Rougemont et Gollion domicilié à Gollion  
et de Marie Amédée Küffer  
de Aeth (Berne)

Inscrit au présent registre le treize février \_\_\_\_\_  
mil huit cent quatre vingt-trois sur la déclaration de Daniel Louis  
Mange syndic père de l'enfant nouveau-né.

Confirmé après lecture faite :

D. Mange

L'officier de l'état civil :

communiqué à Jullierens & Rougemont.

A. P. Ecoyer

N° 11.

Favet Emma Henriette.

Le six sept février \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre vingt  
trois à sept heures & trente minutes après midi est né  
à Senarclens

Favet Emma Henriette \_\_\_\_\_ fille légitime  
de Jules Louis Favet \_\_\_\_\_ (Profession:) fermier  
de Bupry \_\_\_\_\_ domicilié à Senarclens  
et de Jenny Lina Margarete sa femme  
de Chapelles

Inscrit au présent registre le Dix-neuf février \_\_\_\_\_  
mil huit cent quatre vingt-trois sur la déclaration de Jeannette  
Despordes sage-femme domiciliée à Cossonay.

Confirmé après lecture faite :

Jeannette Despordes

L'officier de l'état civil :

communiqué à l'état civil de Villars sous Yens.

A. P. Ecoyer

N° 12

Margot Amélie Rosine

Le vingt-trois février mil huit cent quatre-vingt-trois à neuf heures et trente minutes après midi est née à Senarclens

Margot Amélie Rosine fil le légitime de Eugène Gustave Margot (Profession:) Institutteur de Ste Croix domicilié à Senarclens et de Louise Brun de Senarclens

Inscrit au présent registre le dix-neuf février mil huit cent quatre-vingt-trois sur la déclaration de ~~Senarclens~~ ~~Parents~~ du père de l'enfant nouveau-né.

Confirmé après lecture faite :

Eug. Margot.

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'état civil de Ste Croix *A. Lecogery*

Rayé trois mots nuls. *A. Lecogery*

N° 13.

Joël Emile Albert

Le vingt-cinq février mil huit cent quatre-vingt-trois à deux heures et avant midi est né à Cospicq

Joël Emile Albert fil légitime de Maurice Emile Joël (Profession:) négociant de Cospicq domicilié à Cospicq et de Rosalie née Besson de Chapelles et Esclépends

Inscrit au présent registre le vingt-six février mil huit cent quatre-vingt-trois sur la déclaration de Maurice Emile Joël père de l'enfant nouveau-né

Confirmé après lecture faite :

*E. Joël*

L'officier de l'état civil :

*A. Lecogery*

N<sup>o</sup> 14.  
Pior Edouard Emile

Le onze Mars mil huit cent quatre-vingt-trois à quatre heures avant midi est né à Gollion

Pior Edouard Emile fil légitime de Georges François Pior (Profession:) Agriculteur de Gollion domicilié à Gollion et de Joséphine Louise Charlotte Regamey de Lausanne

Inscrit au présent registre le treize Mars mil huit cent quatre-vingt-trois sur la déclaration du père

Confirmé après lecture faite :

Georges Pior

L'officier de l'état civil :

H. Leclercq

N<sup>o</sup> 15.  
Erz Gustave Adolphe

Le douze Mars mil huit cent quatre-vingt-trois à six heures après midi est né à Benthatal

Erz Gustave Adolphe fil légitime de Jacob Hermann (H.) Erz (Profession:) Chimiste de Biringlen (Hongrie) domicilié à Benthatal et de Lina née Strauss, sa femme de Oberstocken (Bohème)

Inscrit au présent registre le treize Mars mil huit cent quatre-vingt-trois sur la déclaration du père

Confirmé après lecture faite :

H. Erz Chimiste

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'état civil de Biringlen

H. Leclercq

N<sup>o</sup> 16  
Borgeaud Marie

Le vingt-deux Mars mil huit cent quatre-vingt-trois à Dix heures et trente minutes avant midi est né(e)

à Cossonay  
Borgeaud Marie fil le légitime  
de Borgeaud Louis (Profession:) agriculteur  
de Fenthalaz domicilié à Cossonay  
et de Hüffer dit Baillier Rosine Jenny  
de Cossonay, Bonwillars & Aret

Inscrit au présent registre le vingt-quatre Mars mil huit cent quatre-vingt-trois sur la déclaration du père.

Confirmé après lecture faite:

Louis Borgeaud

L'officier de l'état civil:

Commis à l'état civil de Paillens. J. H. Lecroy

N<sup>o</sup> 17.  
Waser Eugène

Le vingt-deux Mars mil huit cent quatre-vingt-trois à neuf heures et trente minutes avant midi est né(e)

à Cossonay  
Waser Eugène fil légitime  
de Frédéric Waser (Profession:) agriculteur  
de Chierachern (Borne) domicilié à Cossonay  
et de Nina Tissoux  
de Forel & Lucens

Inscrit au présent registre le vingt-quatre Mars mil huit cent quatre-vingt-trois sur la déclaration du père.

Confirmé après lecture faite:

Frédéric Waser

L'officier de l'état civil:

Commis à l'état civil de Chierachern.

J. H. Lecroy



N<sup>o</sup> 18  
Mottier Emile Ernest

Le trente-une Mars mil huit cent quatre-vingt-trois à neuf heures et après midi est né

à Colsonary  
Mottier Emile Ernest fils légitime

de Emile Vincent Mottier (Profession:) Cultivateur

de Ormont Depous domicilié à Colsonary

et de Emma Vuclod

de Ormont Depous

Inscrit au présent registre le Deux Avril

mil huit cent quatre-vingt-trois sur la déclaration des père.

Emile Mottier

Confirmé après lecture faite :

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'état civil de Ormont Depous. J. Thelecoyer

N<sup>o</sup> 19  
Charrot Auguste Armand

Le deux Avril mil huit cent quatre-vingt-trois à deux heures et soit midi est né

à Semthalar  
Charrot Auguste Armand fils légitime

de Auguste Constant Charrot (Profession:) Boucher

de Fachaux domicilié à Semthalar

et de Marie Mottier

de Ormont Depous

Inscrit au présent registre le Deux Avril

mil huit cent quatre-vingt-trois sur la déclaration des père

Confirmé après lecture faite :

Constant Charrot

L'officier de l'état civil :

J. Thelecoyer

N° 20.

Decrausaz Charlotte  
Janchette.

Le deux avril mil huit cent quatre  
vingt-trois à six heures trente minutes après midi est né e  
à Gollion

Decrausaz Charlotte Janchette fille  
de Marc Louis François Decrausaz (Profession:) agriculteur  
de Gollion domicilié à Gollion  
et de Elise Sophie née Berner sa femme  
de l'Abbaye

Inscrit au présent registre le quatre avril  
mil huit cent quatre vingt-trois sur la déclaration de son père,

Confirmé après lecture faite :

Marc Louis François  
Decrausaz

L'officier de l'état civil :

J. P. Lecocq

N° 21.

Burnens Berthe Isa.

Le huitième avril mil huit cent quatre  
vingt-trois à six heures après midi est né e  
à Echaux

Burnens Berthe Isa fille légitime  
de Louis Henri Burnens (Profession:) ferblancier  
de Oulens domicilié à Echaux  
et de Jenny Dappaz  
de Echaux

Inscrit au présent registre le neuf avril  
mil huit cent quatre vingt-trois sur la déclaration de Charles  
Burnens, oncle de l'enfant nouveau né

Confirmé après lecture faite :

Charles Burnens

L'officier de l'état civil :

communiqué à l'état civil  
d'Echaux

J. P. Lecocq

N° 22  
Borgeaud Marie Emma

Le quatorze Avril mil huit cent quatre  
vingt-trois à Deux heure d'avant midi est né e  
à Cospoisy

Borgeaud Marie Emma fille légitime  
de Charles Borgeaud (Profession:) facteur postal  
de Senthalar domicilié à Senthalar  
et de Anna Marie Rasch  
de Heptisau (Wurtemberg)

Inscrit au présent registre le seize Avril  
mil huit cent quatre vingt-trois sur la déclaration des père

Confirmé après lecture faite :

Charles Borgeaud

L'officier de l'état civil :

A. P. Lecogery

N° 23  
Ramoni Eugène

Le quinze Avril mil huit cent quatre  
vingt-trois à sept heure d'avant midi est né  
à Cospoisy

Ramoni Eugène fil légitime  
de Joseph Ramoni (Profession:) Entrepreneur Maçon  
de Tarbino (Italie) domicilié à Cospoisy  
et de Angéla Lorini  
de Tarbino

Inscrit au présent registre le six sept Avril  
mil huit cent quatre vingt-trois sur la déclaration des père

Confirmé après lecture faite :

Ramoni

L'officier de l'état civil :

communiqué au D<sup>t</sup> de Justice et Police

A. P. Lecogery

N° 24.  
Desponds Jules Edouard

Le vingt-un avril mil huit cent quatre vingt trois à six heure & avant midi est né à Cofsonary

Desponds Jules Edouard fil & légitime de Desponds Auguste Edouard (Profession:) agriculteur de Cofsonary et Fussy domicilié à Cofsonary et de Charlotte Jenny Marti de Müller (Berne)

Inscrit au présent registre le vingt-un avril mil huit cent quatre vingt trois sur la déclaration de Jeannette Desponds sage femme, tante de l'accouchée.

Confirmé après lecture faite :

Jeannette Desponds

L'officier de l'état civil :

communiqué à l'état civil de Salavaz. P. Lecocq

N° 25.  
Kehrlé Elisa Marguerite

Le vingt-cinq avril mil huit cent quatre vingt-trois à quatre heure & avant midi est né à l'Islettaz, rive Senthalaiz.

Kehrlé Elisa Marguerite fil le légitime de Jean Henri Kehrlé (Profession:) fermier de Sennetkirchen domicilié à l'Islettaz rive Senthalaiz et de Elisabeth Widmer sa femme de Sumiswald

Inscrit au présent registre le vingt-sept avril mil huit cent quatre vingt trois sur la déclaration de Jeannette Desponds sage femme

Confirmé après lecture faite :

Jeannette Desponds

L'officier de l'état civil :

communiqué à l'état civil de Sennetkirchen P. Lecocq

N<sup>o</sup> 26.  
Dony Emma  
Constance Juliette.

Le vingt quatre Avril mil huit cent quatre  
vingt-trois à Douze heure & soit midi est né &  
à Terthalat

Dony Emma Constance Juliette fil le légitime  
de Henri Dony (Profession:) Instituteur  
de Biérey. Orulaz domicilié à Terthalat  
et de Franquette dite Henriette Clavel  
de Belteme & de Bourmeis

Inscrit au présent registre le vingt. Sept Avril  
mil huit cent quatre vingt. trois sur la déclaration de père

Confirmé après lecture faite :

Henri Dony.

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'Etat civil d'Ichallens. J. P. Leosery

N<sup>o</sup> 27.  
Renard Elise Berthe

Le quatre Mai mil huit cent quatre  
vingt-trois à Cinq heure & avant midi est né &  
à Farchaux

Renard Elise Berthe fil le légitime  
de Henri Daniel (Profession:) agriculteur  
de Farchaux domicilié à Farchaux  
et de Louise Jeanne Armande Solard  
de Farchaux

Inscrit au présent registre le Cinq Mai  
mil huit cent quatre vingt-trois sur la déclaration de père

Confirmé après lecture faite :

Henri Renard

L'officier de l'état civil :

J. P. Leosery

L'enfant ci contenu a  
été adopté le 18 Mai 1914.  
par Aliment Jules  
Albut né le 20 Juin  
1855, de Cucummes et  
L'Isle, domicilié  
à La Chaux.

Cottouy le 8 Juin 1914

L'officier de l'état civil.  
J. P. Leosery



N° 28.

*Herviod Laure Julia*

Le *vingt-deux Mai* mil huit cent *quatre*  
*vingt-trois* à *six* heure *d'avant* midi est né *e*  
 à *L'Isletan rière Penhalan*

*Herviod Laure Julia* fil le *légitime*  
 de *François Ulyse Herviod* (Profession:) *Mécanicien*  
 de *Couvet et de Neuchâtel* domicilié à *L'Isletan*  
 et de *Arnette dite Fanny Saud*  
 de *Bottens*

Inscrit au présent registre le *vingt-trois Mai*  
 mil huit cent *quatre-vingt-trois* sur la déclaration *du père*.

Confirmé après lecture faite :

*Ulyse Herviod*

L'officier de l'état civil :

*Communiqué à Couvet et à Neuchâtel.*

*A. P. Leclercq*

N° 29

*Dupuis Alice Henriette*

Le *vingt-six Mai* mil huit cent *quatre*  
*vingt-trois* à *six* heure *d'avant* midi est né *e*  
 à *Sachaux*

*Dupuis Alice Henriette* fil le *légitime*  
 de *Jean Louis Dupuis* (Profession:) *agriculteur*  
 de *Senarclens* domicilié à *Sachaux*  
 et de *Devanbay Georgine Méry*  
 de *Grancy*

Inscrit au présent registre le *vingt-huit Mai*  
 mil huit cent *quatre-vingt-trois* sur la déclaration *du père*.

Confirmé après lecture faite :

*Louis Dupuis*

L'officier de l'état civil :

*A. P. Leclercq*

no 30.  
Poget Marie

Le vingt six Mai mil huit cent quatre  
vingt-trois à une heure avant midi est né(e)

à Cossonay  
Marie Poget fil le légitime

de Poget Louis Alfred (Profession:) Notaire

de Fernier domicilié à Cossonay

et de Sophie Charlotte Henriette Desponds

de Cossonay et de Luperay

Inscrit au présent registre le vingt-huit Mai  
mil huit cent quatre vingt-trois sur la déclaration des père.

Confirmé après lecture faite :

L. Poget

Communiqué à l'Etat civil à Remairembert.

L'officier de l'état civil :

J. P. Leger

no 31  
Clément Marie

Le quatre Juin mil huit cent quatre  
vingt-trois à deux heures après midi est né(e)

à Sachaux  
Clément Marie fil le légitime

de Louis Henri Clément (Profession:) agriculteur

de Guarrens et d'Isle domicilié à Sachaux

et de Elisa David

de Chauxannes le Teyron

Inscrit au présent registre le Cinq Juin  
mil huit cent quatre vingt-trois sur la déclaration des père.

Confirmé après lecture faite :

Henri Clément

Communiqué à l'Etat civil de Sachaux

L'officier de l'état civil :

J. P. Leger

N<sup>o</sup> 32.  
Tichot Georges Paul

Le six Juin mil huit cent quatre-vingt-trois à onze heure & avant midi est né

à Cesson

Tichot Georges Paul fils légitime

de Jélicien Auguste Tichot (Profession :) ouvrier menuisier

de Boivilliers (Seine & Oise) domicilié à Cesson

et de Prudence Augustine née Tichot

de Hépio Suzarches (Seine et Oise)

Inscrit au présent registre le sept Juin

mil huit cent quatre-vingt-trois sur la déclaration du père

Confirmé après lecture faite :

Tichot

L'officier de l'état civil :

communiqué à la Chancellerie d'Etat

H. Lecroq

N<sup>o</sup> 33.  
Roulin né-mort

Le Dix-neuf Juin mil huit cent quatre-vingt-trois à trois heure & après midi est né-mort

à Senzhalaz

Roulin enfant du sexe masculin fils légitime

de François Louis Roulin (Profession :) agriculteur

de Pailly domicilié à Senzhalaz

et de Constance Susanne Pavillet

de Seney le Torat et Vuchères

Inscrit au présent registre le Dix-neuf Juin

mil huit cent quatre-vingt-trois sur la déclaration du père

Confirmé après lecture faite :

Louis Roulin

L'officier de l'état civil :

communiqué à l'Etat Civil de Seney.

H. Lecroq



N<sup>o</sup> 34.  
Viret Emfanch mort né

Le vingt-trois Juin mil huit cent quatre-vingt-trois à onze heures & quarante-cinq minutes <sup>(mort)</sup> midi est né à Gollion

Viret Emfanch du sexe masculin fil légitime de François Henri Daniel Viret (Profession:) agriculteur de Gollion & Villars Girardin domicilié à Gollion et de Louise Emma Schi de Rumisberg (Berne)

Inscrit au présent registre le vingt-trois Juin mil huit cent quatre-vingt-trois sur la déclaration de Daniel Viret père de l'enfant.

Confirmé après lecture faite :  
D. Viret

L'officier de l'état civil :  
J. P. Lecroix

N<sup>o</sup> 35.  
Prior Emile Ami.

Le vingt-deux Juin mil huit cent quatre-vingt-trois à onze heures & après midi est né à Gollion

Prior Emile Ami fil légitime de Paul Eugène Prior (Profession:) agriculteur de Gollion & Villars Girardin domicilié à Gollion et de Louise Eugénie Viret de Gollion & Villars Girardin.

Inscrit au présent registre le vingt-trois Juin mil huit cent quatre-vingt-trois sur la déclaration du père.  
Rayé trois mots nuls ci-dessus.

Confirmé après lecture faite :  
Eugène Prior

L'officier de l'état civil :  
J. P. Lecroix

N<sup>o</sup> 36.  
Desponds Alfred.

Le vingt-huit Juiv \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-  
vingt-trois à une \_\_\_\_\_ heure quinze minutes avant midi est né  
à Colsonary \_\_\_\_\_

Desponds Alfred \_\_\_\_\_ fils légitime  
de Eugène Marc Henri Desponds (Profession:) Charbonnier  
de Colsonary & Suseury domicilié à Colsonary  
et de Marie Elisa Chamot de Mourant  
de \_\_\_\_\_

Inscrit au présent registre le vingt-neuf Juiv \_\_\_\_\_  
mil huit cent quatre-vingt-trois \_\_\_\_\_ sur la déclaration de père \_\_\_\_\_

Confirmé après lecture faite :

Eugène Desponds

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'Etat Civil de Colsonary. J. P. Leclercq

N<sup>o</sup> 37.  
Briant Henri Marc

Le quatorze Juillet \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-  
vingt-trois à sept \_\_\_\_\_ heures avant \_\_\_\_\_ midi est né  
à Gollion \_\_\_\_\_

Briant Henri Marc \_\_\_\_\_ fils légitime  
de Henri Louis Briant (Profession:) agriculteur  
de Villars-Suseury domicilié à Gollion  
et de Elise Emma Kuffer  
de Arot \_\_\_\_\_

Inscrit au présent registre le seize Juillet \_\_\_\_\_  
mil huit cent quatre-vingt-trois \_\_\_\_\_ sur la déclaration de père \_\_\_\_\_

Confirmé après lecture faite :

Henri Briant

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'Etat Civil de Colsonary

J. P. Leclercq

N<sup>o</sup> 38.  
Tombeyres

Le quatorze Juillet \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre  
vingt-trois à deux heures et vingt minutes après midi est né  
à Sponray

Tombeyres enfant du sexe masculin fil & légitime  
de Isaac Daniel Marius dit Jules (Profession:) huissier du Tribunal  
de Corcelles le Jorat domicilié à Sponray  
et de Louise Susanne Guignard  
de Sponray

Inscrit au présent registre le quatorzième Juillet  
mil huit cent quatre vingt-trois sur la déclaration de Jeanette  
Desponds sage-femme assistant à l'accouchement

Confirmé après lecture faite :

Jeanette Desponds

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'état civil de Corcelles (Jorat) J. Lecuyer

N<sup>o</sup> 39.  
Tombeyres

Le quatorze Juillet \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre  
vingt-trois à trois heures et après \_\_\_\_\_ midi est né  
à Sponray

Tombeyres enfant du sexe masculin fil & légitime  
de Isaac Daniel Marius dit Jules (Profession:) huissier du Tribunal  
de Corcelles le Jorat domicilié à Sponray  
et de Louise Susanne Guignard  
de Sponray

Inscrit au présent registre le quatorze Juillet  
mil huit cent quatre vingt-trois sur la déclaration de Jeanette  
Desponds sage-femme, assistant à l'accouchement.

Confirmé après lecture faite :

Jeanette Desponds

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'état civil de Corcelles (Jorat) J. Lecuyer

N<sup>o</sup> 40.  
Rouiller Arthur

Le Dix Sept Juillet \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre  
vingt-trois à vingt \_\_\_\_\_ heure 8 avant \_\_\_\_\_ midi est né

à Cossonay  
Rouiller Arthur \_\_\_\_\_ fils légitime  
de Pierre Louis Rouiller \_\_\_\_\_ (Profession:) journalier  
de Champvent \_\_\_\_\_ domicilié à Cossonay  
et de Victorine Cothéry sa femme  
de Sargens

Inscrit au présent registre le Dix-neuf Juillet  
mil huit cent quatre vingt-trois sur la déclaration de Pierre Louis  
Rouiller père de l'enfant nouveau né.

Confirmé après lecture faite :

Louis Rouiller

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'Etat civil de Champvent. J. P. Lecogery

N<sup>o</sup> 41.  
Dupuis Berthe

Le Dix-neuf Juillet \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre  
vingt-trois à quatre \_\_\_\_\_ heure 8 avant \_\_\_\_\_ midi est née  
à Senarclens

Dupuis Berthe \_\_\_\_\_ fille légitime  
de Henri Louis Dupuis \_\_\_\_\_ (Profession:) agriculteur  
de Senarclens \_\_\_\_\_ domicilié à Senarclens  
et de Marie Elisa Guerry  
de Supery

Inscrit au présent registre le vingt Juillet  
mil huit cent quatre vingt-trois sur la déclaration de H. Louis  
Dupuis prénommé, père de l'enfant nouveau né.

Confirmé après lecture faite :

Le Dupuis

L'officier de l'état civil :

J. P. Lecogery

N<sup>o</sup> 42.  
Besson Hélène Susanne

Le six neuf Juillet \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre  
vingt trois à six \_\_\_\_\_ heure & avant \_\_\_\_\_ midi est né(e)  
à Sachaux \_\_\_\_\_

Besson Hélène Susanne \_\_\_\_\_ fille légitime \_\_\_\_\_  
de Jean Charles Besson \_\_\_\_\_ (Profession:) agriculteur \_\_\_\_\_  
de Chapelles et Eclépends domicilié à Sachaux \_\_\_\_\_  
et de Marie Susanne née Hommes \_\_\_\_\_  
de Eclépends \_\_\_\_\_

Inscrit au présent registre le vingt juillet \_\_\_\_\_  
mil huit cent quatre vingt trois sur la déclaration de père \_\_\_\_\_

Confirmé après lecture faite :

Charles Besson \_\_\_\_\_

L'officier de l'état civil :

Communiqué à St. Georges & Eclépends \_\_\_\_\_

J. P. Croquet \_\_\_\_\_

N<sup>o</sup> 43.  
Siegrist Samuel Jacob

Le vingt-cinq Juillet \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre  
vingt-trois à deux \_\_\_\_\_ heure & avant \_\_\_\_\_ midi est né  
à Gollion \_\_\_\_\_

Siegrist Samuel Jacob \_\_\_\_\_ fils légitime \_\_\_\_\_  
de Samuel Siegrist \_\_\_\_\_ (Profession:) tissier \_\_\_\_\_  
de Nordemwald (Argovie) domicilié à Gollion \_\_\_\_\_  
et de Susanne née Rufener \_\_\_\_\_  
de Sigristwyl (Basle) \_\_\_\_\_

Inscrit au présent registre le vingt-cinq Juillet \_\_\_\_\_  
mil huit cent quatre vingt-trois sur la déclaration de père \_\_\_\_\_

Confirmé après lecture faite :

Samuel Siegrist \_\_\_\_\_

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'état civil de Nordemwald \_\_\_\_\_

J. P. Croquet \_\_\_\_\_

N<sup>o</sup> 44.  
Bouvier Jeanne  
Mathilde.

Le vingt-cinq Juillet \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre  
vingt-trois à six heures & après \_\_\_\_\_ midi est né  
à Gessenay, Hameau d'Alend  
Jeanne Mathilde Bouvier \_\_\_\_\_ fil le légitime  
de Alexis Bouvier \_\_\_\_\_ (Profession:) jardinier  
de Entrevermes (Haute Savoie) domicilié à Garouge (Genève)  
et de Elise Fanchette Kotinae née Zwahlen  
de Gessenay (Bernes)

Inscrit au présent registre le vingt sept Juillet  
mil huit cent quatre vingt-trois sur la déclaration de Louis  
Zwahlen grand père de l'enfant nouveau-né.

Confirmé après lecture faite :

Louis Zwahlen

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'état par la Chancellerie.

*J. P. Lecopery*

N<sup>o</sup> 45  
Dupuis Albert Henri.

Le vingt six Juillet \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre  
vingt-trois à neuf heures & après \_\_\_\_\_ midi est né  
à Sennarclens  
Dupuis Albert Henri \_\_\_\_\_ fil le légitime  
de Charles Henri Dupuis \_\_\_\_\_ (Profession:) agriculteur  
de Sennarclens \_\_\_\_\_ domicilié à Sennarclens  
et de Marie Sophie Pite Lucie née Cavel  
de Saint Saphorin Sur Morges

Inscrit au présent registre le vingt-sept Juillet  
mil huit cent quatre vingt-trois sur la déclaration du père.

Confirmé après lecture faite :

M<sup>r</sup>i Dupuis

L'officier de l'état civil :

*J. P. Lecopery*

N<sup>o</sup> 46.  
Mange Rose Eva.

Le vingt sept Juillet \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre vingt  
trois \_\_\_\_\_ à cinq \_\_\_\_\_ heure & après \_\_\_\_\_ midi est né &  
à Gollion \_\_\_\_\_

Mange Rose Eva \_\_\_\_\_ fil le légitime \_\_\_\_\_  
de Jean Louis Ferdinand Mange (Profession:) agriculteur \_\_\_\_\_  
de Gollion, Vallières & Rougemont domicilié à Gollion \_\_\_\_\_  
et de Jeanne Sylvie Klais \_\_\_\_\_  
de Hiltbringer (Suisse) \_\_\_\_\_

Inscrit au présent registre le trente Juillet \_\_\_\_\_  
mil huit cent quatre vingt. trois \_\_\_\_\_ sur la déclaration du père \_\_\_\_\_

Confirmé après lecture faite :

Louis Mange

L'officier de l'état civil :

Communiqué à Vallières & Rougemont. J. P. Leclercq

N<sup>o</sup> 47  
Golaz Marie.

Le trois août \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre  
vingt. trois \_\_\_\_\_ à onze \_\_\_\_\_ heure & après \_\_\_\_\_ midi est né &  
à Lachaux \_\_\_\_\_

Marie Golaz \_\_\_\_\_ fil le légitime \_\_\_\_\_  
de Louis Eugène Golaz (Profession:) agriculteur \_\_\_\_\_  
de L'abbaye \_\_\_\_\_ domicilié à Lachaux \_\_\_\_\_  
et de Rosine Chamot \_\_\_\_\_  
de Lachaux \_\_\_\_\_

Inscrit au présent registre le quatre août \_\_\_\_\_  
mil huit cent quatre vingt. trois \_\_\_\_\_ sur la déclaration du père \_\_\_\_\_

Confirmé après lecture faite :

Eugène Golaz

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'état civil de L'abbaye.

J. P. Leclercq

## Registre des naissances A.

N<sup>o</sup> 48.  
 Allasia Oscar Felix

Le six août \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre  
 vingt-trois à cinq heures avant \_\_\_\_\_ midi est né

à Cospoauy

Allasia dit Allasia Oscar Felix fils légitime

de Jean Allasia dit Allasia (Profession:) négociant

de Varzo (Novare) Italie domicilié à Cospoauy

et de Mathilde Polo.

de Varzo.

Inscrit au présent registre le six août \_\_\_\_\_

mil huit cent quatre vingt-trois sur la déclaration du père.

Confirmé après lecture faite :

Jean Allasia

L'officier de l'état civil :

Communiqué à la Mairie d'Etat.

A. P. Ecohey

N<sup>o</sup> 49  
 Besson Emma.

Le dix-neuf août \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre  
 vingt-trois à deux heures avant \_\_\_\_\_ midi est née

à Tenthatal

Besson Emma fille légitime

de Charles Jules Besson (Profession:) fermier

de Chapelles & D'Esperends domicilié à Tenthatal

et de Louise Fanny Krieg sa femme

de Honolfingen (Berne)

Inscrit au présent registre le vingt-un août \_\_\_\_\_

mil huit cent quatre vingt-trois sur la déclaration du père.

Confirmé après lecture faite :

C<sup>s</sup> Jules Besson

L'officier de l'état civil :

Communiqué à St. Georges & à Sabaraz.

A. P. Ecohey



N<sup>o</sup> 50.  
Charmasson  
Oscar Louis.

Le Dix-neuf Août \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre  
vingt-trois à Douze \_\_\_\_\_ heure & soit \_\_\_\_\_ midi est né  
à Gollion \_\_\_\_\_

Charmasson Oscar Louis \_\_\_\_\_ fil & légitime  
de Emile Félix Charmasson (Profession:) Tailleur  
de Bonthorod \_\_\_\_\_ domicilié à Gollion  
et de Marie Fanny Aline Chabanel  
de Gollion et de Tremblens.

Inscrit au présent registre le vingt-un Août \_\_\_\_\_  
mil huit cent quatre vingt-trois sur la déclaration des père.

Confirmé après lecture faite :

Emile Charmasson

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'Etat civil à Gollion.

J. P. Ecoyer

N<sup>o</sup> 51  
Chélin Marie

Le vingt six Août \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre  
vingt-trois à trois \_\_\_\_\_ heure & trente minutes après midi est né  
à Copponay \_\_\_\_\_

Chélin Marie \_\_\_\_\_ fille légitime  
de Henri Chélin (Profession:) Domestique  
de Max & Bidley Dijular domicilié à Copponay  
et de Henriette Fina Leubar  
de Copponay

Inscrit au présent registre le vingt-sept Août \_\_\_\_\_  
mil huit cent quatre vingt-trois sur la déclaration des père

Confirmé après lecture faite :

Henri Chélin

L'officier de l'état civil :

Communiqué à Gollion & Schallens.

J. P. Ecoyer

N° 52  
 Champoud  
 Gustave Arthur.

Le vingt-six août mil huit cent quatre-vingt-trois à cinq heures et avant midi est né à Cospoisy, Hamreau d'Alers  
 Champoud Gustave Arthur fils légitime  
 de Constant Champoud (Profession:) Propriétaire  
 de Cospoisy domicilié à Alers  
 et de Elise Louise née Devenoge  
 de Pizy.

Inscrit au présent registre le vingt-huit août mil huit cent quatre-vingt-trois sur la déclaration du père

Confirmé après lecture faite :

*C. Champoud*  
 H.

L'officier de l'état civil :

*R. Lécuyer*

N° 53.  
 Marigley Louis Eugène

Le vingt-six août mil huit cent quatre-vingt-trois à Douze heures et soit midi est né à Cospoisy  
 Marigley Louis Eugène fils légitime  
 de Constant Henri Marigley (Profession:) Courcier  
 de Chabillens domicilié à Cospoisy  
 et de Anne Rosine Jenny Frédérique Challet  
 de Cottens

Inscrit au présent registre le vingt huit août mil huit cent quatre-vingt-trois sur la déclaration du père.

Confirmé après lecture faite :

*Constant Marigley*

L'officier de l'état civil :

*Communiqué à l'état civil d'Oron.*

*R. Lécuyer*

N<sup>o</sup> 54.

Bonzon Julia Antoinette

Le cinq Septembre mil huit cent quatre vingt-trois à une heure après midi est né à Cossonay

Bonzon Julia Antoinette fille légitime de Etienne Bonzon (Profession:) agriculteur de Tompapes domicilié à Cossonay et de Catharina Ammon de Herzogenbuchsee

Inscrit au présent registre le cinq Septembre mil huit cent quatre vingt-trois sur la déclaration de Jeanette Desponds sage-femme, qui a opéré l'accouchement.

Confirmé après lecture faite :

Jeanette Desponds

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'état civil de Salazar.

J. P. Ecoyer

N<sup>o</sup> 55

Guerry Ernest Auguste

Le Sept Septembre mil huit cent quatre vingt-trois à quatre heures après midi est né à Semarclens

Guerry Ernest Auguste fils légitime de Charles Louis Guerry (Profession:) agriculteur de Supery & Sullens la ville domicilié à Semarclens et de Elise Henriette née Desponds, sa femme de Supery

Inscrit au présent registre le huit Septembre mil huit cent quatre vingt-trois sur la déclaration de Jeanette Desponds sage-femme, qui a opéré l'accouchement

Confirmé après lecture faite :

Jeanette Desponds

L'officier de l'état civil :

Communiqué à Salazar & Sullens

J. P. Ecoyer

N<sup>o</sup> 56.  
Viret Anna Susanne.

Le huit Septembre mil huit cent quatre  
vingt-trois à quatre heures après midi est né  
à Gollion

Viret Anna Susanne fille légitime  
de Henri Sami Viret (Profession:) agriculteur  
de Gollion et de Villars Fiercelin domicilié à Gollion  
et de Éaline Marie Chapuis  
de Lausanne.

Inscrit au présent registre le onze Septembre  
mil huit cent quatre-vingt-trois sur la déclaration de Aline Galbey  
sage femme qui a opéré l'accouchement.

Confirmé après lecture faite :

Aline Galbey sage femme

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'état civil de Bottemans. J. P. Ecojery

N<sup>o</sup> 57.  
Wenger Paul Arthur.

Le Dix-sept Septembre mil huit cent quatre  
vingt-trois à quatre heures après midi est né  
à Coppinsey

Wenger Paul Arthur fils légitime  
de Frédéric Wenger (Profession:) agriculteur  
de Gurzelen (Berne) domicilié à Coppinsey  
et de Thérèse Jeanette Charlotte  
de Chavannes le Puyon.

Inscrit au présent registre le Dix-huit Septembre  
mil huit cent quatre-vingt-trois sur la déclaration de père

Confirmé après lecture faite :

Frédéric Wenger

L'officier de l'état civil :

Communiqué à Gurzelen.

J. P. Ecojery

N<sup>o</sup> 58.  
Bernery Charles.

Le vingt-trois Septembre mil huit cent quatre-vingt-trois à huit heures avant midi est né à Gollion

Bernery Charles fil légitime  
de William Auguste (Profession:) propriétaire  
de Saubraz et de l'Abbaye domicilié à Gollion  
et de Anna Henriette Elisa née Guex  
de Sachaux

Inscrit au présent registre le vingt-cinq Septembre mil huit cent quatre-vingt-trois sur la déclaration de Mme Galley sage-femme, présente à l'accouchement.

Confirmé après lecture faite :

Mme Galley sage-femme

L'officier de l'état civil :

Communiqué à Gollion et à l'Abbaye.

J. Leclercq

N<sup>o</sup> 59.  
Neuschwander Alois.

Le vingt-huit Septembre mil huit cent quatre-vingt-trois à cinq heures avant midi est né à Sennarclens

Neuschwander Alois fil légitime  
de Henri Louis (Profession:) agriculteur  
de Langnau (Berne) & Sennarclens domicilié à Sennarclens  
et de Marie née Guex  
de Sachaux

Inscrit au présent registre le vingt-neuf Septembre mil huit cent quatre-vingt-trois sur la déclaration du père.

Confirmé après lecture faite :

Henri Neuschwander

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'Etat civil de Langnau.

J. Leclercq

N<sup>o</sup> 60.  
Vicariini Albert

Le quatre Octobre \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre  
vingt-trois à cinq heures et après \_\_\_\_\_ midi est né

à Copponay  
Vicariini Albert \_\_\_\_\_ fils légitime  
de Jean Vicariini \_\_\_\_\_ (Profession:) Maçon  
de Santino (Italie) domicilié à Copponay  
et de Constance Potta  
de Santino

Inscrit au présent registre le cinq Octobre  
mil huit cent quatre vingt-trois sur la déclaration du père.

Confirmé après lecture faite :

Jean Vicariini

L'officier de l'état civil :

Communiqué à la Mairie de l'état.

J. B. Leclercq

N<sup>o</sup> 61.  
Brun Clara

Le quinze Octobre \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre  
vingt-trois à quatre heures et trente minutes après midi est né

à Senarclens  
Clara Brun \_\_\_\_\_ fil le légitime  
de Jules Henri Brun \_\_\_\_\_ (Profession:) agriculteur  
de Senarclens domicilié à Senarclens  
et de Marie Louise née Polaz la femme  
de l'Abbaye

Inscrit au présent registre le seize Octobre  
mil huit cent quatre vingt-trois sur la déclaration du père

Confirmé après lecture faite :

Jules Brun

L'officier de l'état civil :

J. B. Leclercq

N<sup>o</sup> 62  
Brun Maurice

Le six-neuf Octobre mil huit cent quatre  
vingt-trois à six heures et après midi est né  
à Senarclens

Brun Maurice - fils légitime  
de François Emile Brun (Profession:) agriculteur  
de Senarclens domicilié à Senarclens  
et de Jeanne Alire Dupuis  
de Senarclens

Inscrit au présent registre le vingt-sept Octobre  
mil huit cent quatre-vingt-trois sur la déclaration de Jeannette  
Despons sage femme à Coponay

Confirmé après lecture faite :

Jeannette Despons

L'officier de l'état civil :

J. Ecoffey

N<sup>o</sup> 63  
Fontarraz Charles  
Louis Ulysse

Le vingt six Octobre mil huit cent quatre-vingt  
trois à cinq heures et avant midi est né  
à Coponay

Fontarraz Charles Louis Ulysse fils légitime  
de Ulysse Marc François (Profession:) pharmacien  
de Bellemont et Daillemont domicilié à Coponay  
et de Louise Sophie Emming  
de Mauraz

Inscrit au présent registre le vingt six Octobre  
mil huit cent quatre-vingt-trois sur la déclaration du père

Confirmé après lecture faite :

U. Fontarraz

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'état civil de Lullens.

J. Ecoffey

N<sup>o</sup> 64.  
Clément Hélène

Le vingt-six Octobre mil huit cent quatre  
vingt-trois à sept heures après midi est né(e)  
à Sachaux

Clément Hélène fille légitime  
de Eugène Clément (Profession:) agriculteur  
de Cuarnens et de l'Isle domicilié à Sachaux  
et de Emma David  
de Chavannes sur le Peyron

Inscrit au présent registre le vingt-sept Octobre  
mil huit cent quatre vingt-trois sur la déclaration du père.

Confirmé après lecture faite :

Eugène Clément

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'état civil de l'Isle.

J. P. Ecoffey

N<sup>o</sup> 65.  
Renaud Edmond  
Lucien.

Le vingt-sept Octobre mil huit cent quatre  
vingt-trois à trois heures avant midi est né(e)  
à Sachaux

Renaud Edmond Lucien fils légitime  
de François Louis Renaud (Profession:) menuisier  
de Sachaux domicilié à Sachaux  
et de Emma Louise Brehan  
de Starnes

Inscrit au présent registre le vingt-sept Octobre  
mil huit cent quatre vingt-trois sur la déclaration du père

Confirmé après lecture faite :

François Renaud

L'officier de l'état civil :

J. P. Ecoffey



N<sup>o</sup> 66.  
Tiquet Charles Henri

Le trois Novembre mil huit cent quatre-vingt-trois à cinq heures avant midi est né à Sachaux

Tiquet Charles Henri fils légitime de Marc Louis Tiquet (Profession:) agriculteur de Lieu domicilié à Sachaux et de Lina Chamot de Sachaux

Inscrit au présent registre le cinq Novembre mil huit cent quatre-vingt-trois sur la déclaration des père

Confirmé après lecture faite :

Louis Tiquet

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'état civil du lieu.

C. P. Leoffey

N<sup>o</sup> 67  
Huguenin Ernest Alfred

Le six Novembre mil huit cent quatre-vingt-trois à six heures avant midi est né à Cossonay

Huguenin Ernest Alfred fils légitime de Constant Emile Huguenin (Profession:) boulanger de La Sarraz et Du Roch domicilié à Cossonay et de Lili Louise Marie née Guindens de Blonay

Inscrit au présent registre le six Novembre mil huit cent quatre-vingt-trois sur la déclaration des père

Confirmé après lecture faite :

Emile Huguenin

L'officier de l'état civil :

Communiqué à La Sarraz et au Roch.

C. P. Leoffey

<sup>N° 68</sup>  
Régier Marie Bertha

Le six sept Novembre mil huit cent quatre  
vingt-trois à Soule heure & soit midi est né

à Gollion  
Régier Marie Bertha fil le légitime  
de Jules David Régier (Profession:) agriculteur  
de Gollion domicilié à Gollion  
et de Marianné Caroline Jaques  
de St. Croix

Inscrit au présent registre le six-neuf Novembre  
mil huit cent quatre vingt-trois sur la déclaration de Aline Galley  
Sage femme, qui a opéré l'accouchement.

Confirmé après lecture faite :

Aline Galley sage femme.

L'officier de l'état civil :

*J. Lecroix*

<sup>N° 69</sup>  
Charpié Aline Louise

Le vingt-deux Novembre mil huit cent quatre  
vingt-trois à une heure après midi est né

à Senarclens  
Charpié Aline Louise fil le illégitime  
de Louise Lina Charpié (Profession:) ménagère  
de Pévilard (Bonne) domicilié à Senarclens laquelle est fille  
de Jules Emile Charpié et  
de Louise Brodouillt

Inscrit au présent registre le vingt-quatre Novembre  
mil huit cent quatre vingt-trois sur la déclaration de Jeannette  
Desponds Sage femme qui a opéré l'accouchement.

Confirmé après lecture faite :

Jeannette Desponds

L'officier de l'état civil :

Communiqué à Pévilard.

*J. Lecroix*

<sup>N° 70</sup>  
Cacher Alois Charles.

Le neuf Décembre mil huit cent quatre-vingt-trois à cinq heures et après midi est né

à Sackhaup  
Cacher Alois Charles fils légitime  
de Alexis David Cacher (Profession:) agriculteur  
de Arnex domicilié à Sackhaup  
et de Louise née Lux  
de Sackhaup

Inscrit au présent registre le Dix Décembre mil huit cent quatre-vingt-trois sur la déclaration des père

Confirmé après lecture faite :

Alexis Cacher

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'Etat civil d'Arnex. *[Signature]*

<sup>N° 71</sup>  
Volard Marie Louise

Le huit Décembre mil huit cent quatre-vingt-trois à douze heures et soit minuit midi est née

à Sackhaup  
Volard Marie Louise fille légitime  
de Louis Volard (Profession:) Cordonnier  
de Sackhaup domicilié à Sackhaup  
et de Alexandrine Rosine Louise Burnens  
de Oulens

Inscrit au présent registre le Six Décembre mil huit cent quatre-vingt-trois sur la déclaration des père

Confirmé après lecture faite :

Louis Volard

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

N<sup>o</sup> 72.  
 Brocard Henri Albert

Le Douze Décembre mil huit cent quatre  
 vingt-trois à neuf heure s après midi est né  
 à Serthalaiz  
 Brocard Henri Albert fils légitime  
 de Jules Brocard (Profession:) Cultivateur  
 de Digny domicilié à Serthalaiz  
 et de Eline Rose née Roux  
 de Teney

Inscrit au présent registre le treize Décembre  
 mil huit cent quatre vingt-trois sur la déclaration du père

Confirmé après lecture faite :  
 Brocard Jules

Communiqué à l'Etat civil de Sabarraz  
 L'officier de l'état civil :  
 J. Lecroq

N<sup>o</sup> 73.  
 Gleyre Jules Eugène

Le treize Décembre mil huit cent quatre  
 vingt-trois à Deux heure s après midi est né  
 à Copronay  
 Jules Eugène Gleyre fils légitime  
 de Louis Gleyre (Profession:) Jardinier  
 de Copronay & de Chevilly domicilié à Copronay  
 et de Emilie Morgenroth  
 de Genève

Inscrit au présent registre le quatorze Décembre  
 mil huit cent quatre vingt-trois sur la déclaration du père

Confirmé après lecture faite :  
 Louis Gleyre

Communiqué à l'Etat civil de Sabarraz.  
 L'officier de l'état civil :  
 J. Lecroq

No 74.  
Cart Marie Janny Albertine

Le quatorze Décembre mil huit cent quatre vingt-trois à Dix heures et quinze minutes après midi est né à Satchaux

Marie Janny Albertine Cart fil le légitime de David Henri Cart (Profession:) Boispeleur des lieux domicilié à Satchaux et de Lucie Parvotte Henriette Genayne de Château D'Orx

Inscrit au présent registre le quinze Décembre mil huit cent quatre vingt-trois sur la déclaration du père

Confirmé après lecture faite :

David Cart

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'état civil de Satchaux

A. Ecoffey

No 75.  
Renard Jules Albert

Le Dix-neuf Décembre mil huit cent quatre vingt-trois à huit heures et avant midi est né à Copponay

Renard Jules Albert fil le légitime de Louis Antoine Renard (Profession:) agriculteur de Satchaux domicilié à Copponay et de Janny Desponds de Luprey et de Copponay

Inscrit au présent registre le vingt Décembre mil huit cent quatre vingt-trois sur la déclaration de Jeannette Desponds sage-femme tante de l'enfant nouveau-né

Confirmé après lecture faite :

Jeannette Desponds

L'officier de l'état civil :

A. Ecoffey

Le 26 Décembre 1883

A. Ecoffey

Le Numéro 75. à la Page 298 est celui de la dernière inscription faite en 1883. Les deux doubles du présent registre sont conformes ce que nous certifions. L'Officier de l'Etat Civil de Copponay le 2 Janvier 1884.

A. Ecoffey

Un double a été remis le 3 Janvier 1884 à l'autorité Cantonale en exécution de l'art. 2. de la loi.

Copponay le 3 Janvier 1884

L'Officier de l'Etat Civil.

A. Ecoffey



N<sup>o</sup> 1.  
Despland Jean Daniel

Le premier Janvier mil huit cent quatre-vingt-quatre à six heures après midi est né à Alens, hameau de Cosporay  
Despland Jean Daniel fil légitime  
de Jean Louis Jules Rodolphe (Profession:) agriculteur  
de Cosporay, Rougemont & Genève domicilié à Alens  
et de Amélie Jenny Marie  
de Collion, Vullierens & Rougemont

Inscrit au présent registre le Deux Janvier mil huit cent quatre-vingt-quatre sur la déclaration du père

Confirmé après lecture faite :

J. Despland  
Communié à Rougemont & Genève.

L'officier de l'état civil :  
A. Coffey

N<sup>o</sup> 2.  
Rossy Henriette Marie Louise.

Le sept Janvier mil huit cent quatre-vingt-quatre à six heures & trente minutes avant midi est né à Satchaux  
Henriette Marie Louise Rossy fille légitime  
de Louis Philippe Henri (Profession:) agriculteur  
de Satchaux domicilié à Satchaux  
et de Louise Henriette née Guex  
de Satchaux

Inscrit au présent registre le huit Janvier mil huit cent quatre-vingt-quatre sur la déclaration du père

Confirmé après lecture faite :

H. Rossy

L'officier de l'état civil :  
A. Coffey

N<sup>o</sup> 3.  
Despland Marie Louise

Le Douze Janvier mil huit cent quatre-vingt-quatre à quatre heures et avant midi est né à Alend, hameau de Coponay

Despland Marie Louise fil le légitime de Louis Charles François Despland (Profession:) Juge de Paix de Coponay, Geneve & Rougemont domicilié à Alend et de Marie née Hamillon de Espinieres

Inscrit au présent registre le Douze Janvier mil huit cent quatre-vingt-quatre sur la déclaration du père

Confirmé après lecture faite :

*Alphonse Despland*

L'officier de l'état civil :

Communiqué à Geneve & Rougemont.

*J. P. Coffey*

N<sup>o</sup> 4.  
Desponds Charles Alphonse

Le Dix-huit Janvier mil huit cent quatre-vingt-quatre à cinq heures et avant midi est né à Coponay

Desponds Charles Alphonse fil le légitime de Charles Alphonse Desponds (Profession:) agriculteur de Coponay & de Luperay domicilié à Coponay et de Rosina Kaiser de Biberon (Soleure)

Inscrit au présent registre le Dix huit Janvier mil huit cent quatre-vingt-quatre sur la déclaration du père.

Confirmé après lecture faite :

*Alphonse Desponds*

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'Etat civil de Salarna.

*J. P. Coffey*

N<sup>o</sup> 5  
 GUER Louis François Lucien

Le vingt Janvier mil huit cent quatre  
 vingt-quatre à six heures après midi est né

à Copponay  
 Louis François Lucien Guex fils légitime  
 de Louis Henri Guex (Profession:) agriculteur  
 de Copponay et Sachaux domicilié à Copponay  
 et de Marie Justine Bondu  
 de Sully

Inscrit au présent registre le vingt-sept Janvier  
 mil huit cent quatre vingt-quatre sur la déclaration du père

Confirmé après lecture faite :

Louis Guex

L'officier de l'état civil :

H. Ecoffey

N<sup>o</sup> 6  
 Clément Louis Auguste

Le vingt-six Janvier mil huit cent quatre  
 vingt-quatre à six heures avant midi est né  
 à Sachaux

Clément Louis Auguste fils légitime  
 de Rodolphe Louis Clément (Profession:) agriculteur  
 de Buarnens et de l'Isle domicilié à Sachaux  
 et de Louise Anna Emilia Dupuis  
 de Tenarelens

Inscrit au présent registre le vingt-six Janvier  
 mil huit cent quatre vingt-quatre sur la déclaration du père

Confirmé après lecture faite :

Rodolphe Clément

L'officier de l'état civil :

communiqué à l'état civil de l'Isle.

H. Ecoffey



N<sup>o</sup> 7.  
Morrier Hélène Marie

Le vingt six Janvier mil huit cent quatre vingt  
quatre à Dix heure & avant midi est né

à Cospicary

Morrier Hélène Marie fil le illégitime

de Morrier Louise Julie Fanny (Profession:) laquelle est fille

de défunt Marc Henry Morrier domicilié à Eclépens

et de

de Eclépens

Inscrit au présent registre le vingt neuf Janvier

mil huit cent quatre vingt quatre sur la déclaration de Henri

Morrier Négociant à Cospicary oncle de l'enfant nouveau né.

Confirmé après lecture faite :

H. Morrier

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'Etat civil de La Sarraz.

H. Leoffery

N<sup>o</sup> 8.  
Vivian Georges Emile

Le six février mil huit cent quatre  
vingt quatre à une heure avant midi est né

à Cospicary

Vivian Georges Emile fil légitime

de Emile Louis Vivian (Profession:) Instituteur

de Sausanne & de Crispier domicilié à Cospicary

et de Sophie Castell

de Oxford et Islip (Angleterre)

Inscrit au présent registre le huit février

mil huit cent quatre vingt quatre sur la déclaration du père

Confirmé après lecture faite :

G. Vivian

L'officier de l'état civil :

Communiqué à Sausanne & Romanel

H. Leoffery

N° 9

Esquereux Frank.

Le neuf février mil huit cent quatre vingt-quatre à huit heures avant midi est né à Sachaux

Esquereux Frank fil légitime de John Henri Esquereux (Profession:) Instituteur de Charannes le Veillon domicilié à Sachaux et de Lucie née Heylan de Noiry

Inscrit au présent registre le neuf février mil huit cent quatre vingt quatre sur la déclaration des père

Confirmé après lecture faite :

Esquereux John

L'officier de l'état civil :

communiqué à l'Etat civil de Nancy.

[Signature]

N° 10

Hofmann Arthur Léon

Le quinze février mil huit cent quatre vingt quatre à onze heures avant midi est né à Cossonay

Hofmann Arthur Léon fil légitime de Christian Hofmann (Profession:) Cafetier de Riggisberg (Berne) domicilié à Cossonay et de Marie Christen de Affoltern (Berne)

Inscrit au présent registre le quinze février mil huit cent quatre vingt quatre sur la déclaration de

Desponds sage femme présente au moment de la naissance

Confirmé après lecture faite :

Loannette Desponds

L'officier de l'état civil :

communiqué à l'Etat civil de Riggisberg.

[Signature]

Sans la séance du 2 Juin 1914, le conseil d'Etat a donné la ratification de l'acte ci-conté en ce sens: L. qui à la Commune de Charannes le Veillon, soit indiquée comme commune d'origine, soit ajoutée l'indication des Communes de Loche et de la Rivière (Muehlatel) omises par erreur. L. que le nom de famille Esquereux, écrit par erreur, Esquereux, soit écrit Esquereux. - Inscrit par ordre du Département de justice et Police. - communiqué. Nancy. Le 8 Juin 1914. L'officier de l'Etat civil [Signature]



N° 11.

Marx Paul

Par lettre de bourgeoisie reçue  
F. Jaquenod, notaire, à Bez, le  
24 octobre 1916, et visé par le conseil  
d'Etat dans le délai légal, Marx  
Paul, mentionné ci-contre, a été  
reçu, avec sa famille au nombre  
des bourgeois de la commune de Bez.  
Inscrit par ordre du Départe-  
ment de Justice et Police le  
13 novembre 1916.

L'Officier de l'état civil  
H. Barant



Le vingt-deux février mil huit cent quatre  
vingt-quatre à trois heures trente minutes après midi est né

à Cossonay

Marx Paul fil légitime

de Alphonse Marx (Profession:) négociant

de Tonbarlier (France) domicilié à Cossonay

et de Pauline Seligmann

de Tonbarlier

Inscrit au présent registre le vingt-trois février

mil huit cent quatre-vingt-quatre sur la déclaration des père

Confirmé après lecture faite :

Mart

L'officier de l'état civil :

Communiqué à la Chancellerie d'Etat

H. Coffey

N° 12.

Piquet Hélène Louise

Le premier Mars mil huit cent quatre-vingt  
quatre à onze heures après midi est né

à Sachaux

Piquet Hélène Louise fil légitime

de Henri Frédéric Piquet (Profession:) Cultivateur

des Sires domicilié à Sachaux

et de Augustine Simon née Séguereux

de la Prévire &amp; de Maxime sur le Veyron

Inscrit au présent registre le trois Mars

mil huit cent quatre-vingt-quatre sur la déclaration des père

Confirmé après lecture faite :

Henri Piquet

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'Etat civil des Sires.

H. Coffey

## Registre des naissances A.

N<sup>o</sup> 13.  
Gleyre Lydie

Le quatre Mars mil huit cent quatre vingt  
quatre à sept heures avant midi est né  
à Sachaux

Gleyre Lydie fille légitime  
de Jean François Gleyre (Profession:) agriculteur  
de Chevilly domicilié à Sachaux  
et de Caroline Martin  
de Froideville

Inscrit au présent registre le cinq Mars  
mil huit cent quatre vingt-quatre sur la déclaration du père

Confirmé après lecture faite :

J. Gleyre

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'Etat civil de ~~Sachaux~~  
C. H. Ecoffey

N<sup>o</sup> 14.  
Guex Ernest François

Le cinq Mars mil huit cent quatre  
vingt-quatre à neuf heures après midi est né  
à Sachaux

Guex Ernest François fils légitime  
de Jules Louis Guex (Profession:) agriculteur  
de Sachaux domicilié à Sachaux  
et de Marie Henriette Rossy  
de Sachaux

Inscrit au présent registre le six Mars  
mil huit cent quatre vingt-quatre sur la déclaration du père

Confirmé après lecture faite :

J. Guex

L'officier de l'état civil :

C. H. Ecoffey

N° 15.  
Ferrizat Clémentine  
Julia Marie.

Le neuf Mars mil huit cent quatre  
vingt quatre à neuf heure & avant midi est né  
à Ferthalat  
Clémentine Julia Marie Ferrizat fille  
de Louis Ferrizat (Profession:) employé au chemin de fer  
de Charvonnay domicilié à Ferthalat  
et de Elise Fraugnot  
de Stiz et de Luby

Inscrit au présent registre le Douze Mars  
mil huit cent quatre vingt quatre sur la déclaration des père.

Confirmé après lecture faite :

*Sperjias*

L'officier de l'état civil :

Communiqué à Charvonnay

*P. Coffey*

N° 16  
Monachon Sophie Louise

Le Douze Mars mil huit cent quatre vingt  
quatre à Dix heure & après midi est né  
à Gollion  
Sophie Louise Monachon fille légitime  
de Daniel Louis Henri (Profession:) agriculteur  
de Fuyres - \* Foyens domicilié à Gollion  
et de Louise Caroline Marie Gromay  
de Gollion

Inscrit au présent registre le treize Mars  
mil huit cent quatre vingt quatre sur la déclaration des père

Confirmé après lecture faite :

*Louis Monachon*

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'Etat civil de St. Cringes.

*P. Coffey*

N<sup>o</sup> 17  
Archinard  
Yvonne Marguerite Renée

Le quatorze Mars mil huit cent quatre-vingt-quatre à neuf heures avant midi est né

à Cospicourt  
Archinard Yvonne Marguerite Renée fil le légitime  
de Paul François Archinard (Profession:) pharmacien  
de Lausanne domicilié à Cospicourt  
et de Emma Marie née Deluil  
de Fureu (France)

Inscrit au présent registre le quinze Mars mil huit cent quatre-vingt-quatre sur la déclaration de père

Confirmé après lecture faite :

Archinard Pham

L'officier de l'état civil :

Communiqué à Lausanne

E. Ecoffey

N<sup>o</sup> 18  
Panchaud Charles  
Vincent

Le seize Mars mil huit cent quatre-vingt-quatre à une heure après midi est né

à Cospicourt  
Panchaud Charles Vincent fil le légitime  
de Panchaud Louis Alexandre Ferdinand (Profession:) agriculteur  
de Yver-sur-Morges domicilié à Cospicourt  
et de Louise Elise Gabrielle Corday  
de Follion

Inscrit au présent registre le Dix-sept Mars mil huit cent quatre-vingt-quatre sur la déclaration de père

Confirmé après lecture faite :

Alexandre Panchaud

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'Etat civil de Neffins.

E. Ecoffey

N<sup>o</sup> 19  
Eparc Blanche

Le vingt Mars mil huit cent quatre  
vingt-quatre à Deux heure & après midi est né(e)

à Penthelaz  
Blanche Eparc fil légitime  
de Jules Francois Henri Eparc (Profession: Propriétaire)  
de Penthelaz domicilié à Penthelaz  
et de Charlotte Bourgeois  
de Penthelaz

Inscrit au présent registre le vingt Mars  
mil huit cent quatre vingt-quatre sur la déclaration du père.

Confirmé après lecture faite :

Eparc

L'officier de l'état civil :

J. P. Ecoffey

N<sup>o</sup> 20  
Chenaux Fernand Frédéric

Le vingt Mars mil huit cent quatre  
vingt-quatre à Deux heure & après midi est né

à Gollion  
Chenaux Fernand Frédéric fil légitime  
de Louis Frédéric (Profession: agriculteur)  
de Gollion domicilié à Gollion  
et de Isabelle Jenny Galery  
de Gollion

Inscrit au présent registre le vingt-deux Mars  
mil huit cent quatre vingt-quatre sur la déclaration du père

Confirmé après lecture faite :

Louis Chenaux

L'officier de l'état civil :

J. P. Ecoffey

N° 21.  
Corday Eugénie

X

Le vingt-huit Mars mil huit cent quatre-vingt  
quatre à six heures avant midi est né  
à Henrière Corday  
Corday Eugénie fil le légitime  
de Louis François Henri (Profession:) agriculteur  
de Gollion domicilié à Aens  
et de Cécile Justine Henry  
de Vullierens

Inscrit au présent registre le vingt-neuf Mars  
mil huit cent quatre-vingt-quatre sur la déclaration des père.

Confirmé après lecture faite :

Louis Corday

L'officier de l'état civil :

E. P. Scoffer

N° 22.  
Eparé Henri Louis

Le trente Mars mil huit cent quatre  
vingt-quatre à dix heures avant midi est né  
à Gollion  
Eparé Henri Louis fil le légitime  
de Alexis Charles Eparé (Profession:) agriculteur  
de Gollion domicilié à Gollion  
et de Sabine Emma Nisler  
de Echichens

Inscrit au présent registre le trente-un Mars  
mil huit cent quatre-vingt-quatre sur la déclaration des père.

Confirmé après lecture faite :

Charles Alexis Eparé

L'officier de l'état civil :

E. P. Scoffer



N<sup>o</sup> 23.

Desargens Marie Jenny

Le Deux Avril mil huit cent quatre

vingt-quatre à trois heures avant midi est né

à Tenthabat

Marie Jenny Desargens fille légitime

de François (Profession:) Charpentier

de Sargens domicilié à Tenthabat

et de Jenny Desargens

de Sargens

Inscrit au présent registre le trois Avril

mil huit cent quatre vingt quatre sur la déclaration de père

Confirmé après lecture faite :

François Desargens

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'état civil de Sucond. J. P. Scoffey

N<sup>o</sup> 24.

Devantay Alois Henri

Le quatre Avril mil huit cent quatre

vingt-quatre à deux heures soit midi est né

à Lachaux

Alois Henri Devantay fils légitime

de Georges Henri (Profession:) agriculteur

de Grancy domicilié à Lachaux

et de Henriette Janny Devantay

de Grancy

Inscrit au présent registre le cinq Avril

mil huit cent quatre vingt quatre sur la déclaration de père

Confirmé après lecture faite :

Henri Devantay

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'état civil de Grancy

J. P. Scoffey

N<sup>o</sup> 25.  
Eparé Mathilde Marie

Le huit Avril mil huit cent quatre-vingt-quatre à cinq heures et avant midi est né à Follion

Eparé Mathilde Marie fille légitime de Justin Rodolphe (Profession:) instituteur de Follion domicilié à Follion et de Antoinette Chavan de Epalinges.

Inscrit au présent registre le neuf Avril mil huit cent quatre-vingt-quatre sur la déclaration des père.

Confirmé après lecture faite :

J. Eparé

L'officier de l'état civil :

H. Scoffey

N<sup>o</sup> 26.  
Roulin Charles François

Le vingt Avril mil huit cent quatre-vingt-quatre à six heures et trente minutes après midi est né à Cordonnay

Charles François Roulin fils légitime de Daniel Louis Roulin (Profession:) Cordonnier de Provence domicilié à Cordonnay et de Charlotte Henriette née Conrad de Cordonnay

Inscrit au présent registre le vingt-un Avril mil huit cent quatre-vingt-quatre sur la déclaration des père.

Confirmé après lecture faite :

D. L. Roulin

L'officier de l'état civil :

communiqué à l'Etat civil de Provence.

H. Scoffey

N<sup>o</sup> 27.  
Borgeaud Frédéric  
Albert

Le vingt-huit Avril mil huit cent quatre  
vingt-quatre à quatre heures et quart midi est né  
à Cospoisy

Frédéric Albert Borgeaud fils légitime  
de Louis Borgeaud (Profession:) agriculteur  
de Sombhalaz domicilié à Cospoisy  
et de Rosine Jenny Hüffer dit Barillier  
de Cospoisy, Anet et Bonvillars

Inscrit au présent registre le trente Avril  
mil huit cent quatre-vingt-quatre sur la déclaration des père.

Confirmé après lecture faite :

Louis Borgeaud

L'officier de l'état civil :

J. W. Coffey

N<sup>o</sup> 28.  
David Paul Ernest

Le troisième Avril mil huit cent quatre  
vingt-quatre à Douze heures, Soit midi est né  
à Sachaux

Paul Ernest David fils légitime  
de Henri François (Profession:) maréchal  
de Esbèrines sur Yverdon domicilié à Sachaux  
et de Sophie Renaud  
de Sachaux

Inscrit au présent registre le premier Mai  
mil huit cent quatre-vingt-quatre sur la déclaration des père.

Confirmé après lecture faite :

Henri David

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'état civil de Veveys.

J. W. Coffey

N<sup>o</sup> 29.  
 Foget Alfredine

X

Le Deux Mai mil huit cent quatre  
 vingt quatre à onze heure & après midi est né  
 à Cossoray  
 Alfredine Foget fil le légitime  
 de Louis Alfred Foget (Profession:) Notaire  
 de Fremier domicilié à Cossoray  
 et de Sophie Charlotte Henriette Desponds  
 de Cossoray & de Supery

Inscrit au présent registre le cinq Mai  
 mil huit cent quatre vingt quatre sur la déclaration de père

Confirmé après lecture faite :

*[Signature]*

L'officier de l'état civil :

communiqué à l'état civil de Remainvilliers.

*[Signature]*

N<sup>o</sup> 30.  
 Erard Eugène Georges

Le quatre Mai mil huit cent quatre  
 vingt quatre à Douze heure & soit midi est né  
 à Tenthalaiz  
 Erard Eugène Georges fil le légitime  
 de Agénor dit Philippe (Profession:) Agriculteur  
 de Tenthalaiz domicilié à Tenthalaiz  
 et de Lina Caroline Rinder  
 de St. Etienne (Berne) & St. Laphorins

Inscrit au présent registre le cinq Mai  
 mil huit cent quatre vingt quatre sur la déclaration de père

Confirmé après lecture faite :

*[Signature]*

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

N° 31.

Duruessel Henri

Le quatre Mai mil huit cent quatre vingt quatre à onze heures et après midi est né

à Cospicourt

Duruessel Henri fil légitime

de ~~Henri~~ Louis (Profession:) agriculteur

de Seigneux domicilié à Cospicourt

et de Elise née Desponds

de Cospicourt &amp; de Lupery

Inscrit au présent registre le six Mai

mil huit cent quatre vingt quatre sur la déclaration du père. Rayé le mot Marc, nul, à la cinquième ligne.

Confirmé après lecture faite :

Louis Duruessel.

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'Etat civil de Villargel.

P. Scoffey

N° 32.

Chambaz Charles Henri

Le onze Mai mil huit cent quatre vingt quatre à onze heures et avant midi est né

à Gollion

Charles Henri Chambaz fil légitime

de Alfred Chambaz (Profession:) agriculteur

de Bremblens domicilié à Gollion

et de Amandine Rosine née Triot

de Gollion.

Inscrit au présent registre le treize Mai

mil huit cent quatre vingt quatre sur la déclaration du père.

Confirmé après lecture faite :

Alfred Chambaz

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'Etat civil de Horey.

P. Scoffey

N° 33.

Dupuis Georges Ernest

Le Dix-sept Mai mil huit cent quatre  
vingt-quatre à onze heures avant midi est né  
à Semarclens

Georges Ernest Dupuis fil légitime  
de Georges Jean (Profession:) agriculteur  
de Semarclens domicilié à Semarclens  
et de Julie Dupuis  
de Semarclens

Inscrit au présent registre le Dix-neuf Mai  
mil huit cent quatre-vingt-quatre sur la déclaration de Jeannette  
Desponds sage-femme à Cottonnary

Confirmé après lecture faite :

Jeannette Desponds

L'officier de l'état civil :

H. Ecoffey

N° 34.

Neuschwander Albert

Le Dix-huit Mai mil huit cent quatre  
vingt-quatre à deux heures et trente minutes après midi est né  
à Semarclens

Albert Neuschwander fil légitime  
de Louis (Profession:) agriculteur  
de Semarclens & Rangnau domicilié à Semarclens  
et de Adèle Pache  
de Epalinges

Inscrit au présent registre le Dix-neuf Mai  
mil huit cent quatre-vingt-quatre sur la déclaration de Père.

Confirmé après lecture faite :

Louis Neuschwander

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'Etat civil de Rangnau.

H. Ecoffey

N<sup>o</sup> 35.  
 Eugéon Eugène Albert

Le vingtième Mai mil huit cent quatre  
 vingt-quatre à six heure & trente minutes avant midi est né

à Cospicour  
 Eugène Albert Eugéon fils légitime  
 de Louis Albert (Profession:) Négociant  
 de Chevilly domicilié à Cospicour  
 et de Marianne Julie Falcy  
 de Vallorbes

Inscrit au présent registre le vingt-un Mai  
 mil huit cent quatre vingt-quatre sur la déclaration des père.

Confirmé après lecture faite :

*A. Eugéon*

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'Etat civil de Vallorbes.

*A. P. Ecoffey*

N<sup>o</sup> 36.  
 Chabanel François Armand

Le vingtième Mai mil huit cent quatre vingt  
 quatre à une heure après midi est né  
 à Gollion

François Armand Chabanel fils légitime  
 de Henri Constant (Profession:) agriculteur  
 de Gollion & Dumbleris domicilié à Gollion  
 et de Henriette Georgine Zuber  
 de Trilly & de Euiswyl (Berne)

Inscrit au présent registre le vingt-un Mai  
 mil huit cent quatre vingt-quatre sur la déclaration des père.

Confirmé après lecture faite :

*Constant Chabanel*

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'Etat civil de Gollion.

*A. P. Ecoffey*

N° 37.

Monnet Lucie Hélène

Le vingtième Mai mil huit cent quatre vingt quatre à sept heures trente minutes après midi est né à Senarclens

Lucie Hélène Monnet fille légitime de François Louis (Profession:) agriculteur de Grancy domicilié à Senarclens et de Françoise Louise Rinder de St. Saphorin & Morges & St. Etienne (Berne)

Inscrit au présent registre le vingt-un Mai mil huit cent quatre vingt quatre sur la déclaration du père

Confirmé après lecture faite :

Louis Monnet

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'Etat civil de Grancy.

A. P. Coffey

N° 38.

Cottier Charles

Le trente-un Mai mil huit cent quatre vingt quatre à trois heures avant midi est né à Cossonay

Charles Cottier fils légitime de Charles Louis (Profession:) vétérinaire de Rougemont domicilié à Cossonay et de Anna Susanna Bodmer de Höttingen (Zurich)

Inscrit au présent registre le Deux Juin mil huit cent quatre vingt quatre sur la déclaration de Jeannette Desponds sage femme à Cossonay, envoyée par le père.

Confirmé après lecture faite :

Jeannette Desponds

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'Etat civil de Rougemont

A. P. Coffey



N<sup>o</sup> 39.  
Geyer Alexis Victorin

Le treize-<sup>un</sup> Mai mil huit cent quatre  
vingt-quatre à trois heures après midi est né

à SenarclensGeyer Alexis Victorin fil légitimede Charles Geyer (Profession:) agriculteurde Chavilly domicilié à Senarclenset de Jenny Hortense née Funderde S. Saphorin & Morges & de S. Etienne (Berne)Inscrit au présent registre le deux Juinmil huit cent quatre-vingt-quatre sur la déclaration des père, soit de  
son envoyée spéciale, Jeannette Desponds (age femme) à Monay.

Confirmé après lecture faite :

Jeannette Desponds

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'Etat civil de Salavaz.A. H. Coffey

N<sup>o</sup> 40.  
Viret Elise Henriette

Le deux Juin mil huit cent quatre  
vingt-quatre à cinq heures avant midi est né

à GollionViret Elise Henriette fil légitimede François Henri Daniel (Profession:) agriculteurde Gollion & Villars Suisse domicilié à Gollionet de Louise Emma Tschde Rumisberg (Berne)Inscrit au présent registre le deux Juinmil huit cent quatre-vingt-quatre sur la déclaration des père

Confirmé après lecture faite :

J. Viret

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'Etat civil de St. GeorgesA. H. Coffey

N° 41.

Bezon Helene

Le six Juin mil huit cent quatre-vingt quatre à six heures après midi est né

à Bazon

Helene Bezon fille légitime

de Louis Henri (Profession:) inspecteur de police

de Berolles domicilié à Bazon

et de Fanny Banqueret

de Allaman

Inscrit au présent registre le sept Juin

mil huit cent quatre-vingt quatre sur la déclaration des père.

Confirmé après lecture faite :

Bezon Henri

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'Etat civil de Berolles.

H. Ecoffey

N° 42.

Bezencon Louis Albert

Le quatorze Juin mil huit cent quatre-vingt quatre à une heure trente minutes après midi est né

à Bazon

Bezencon Louis Albert fils légitime

de Jean Bezencon (Profession:) marchand tailleur

de Echagnens domicilié à Bazon

et de Justine Becholey

de Berches & de Chesalles sur Rousson

Inscrit au présent registre le seize Juin

mil huit cent quatre-vingt quatre sur la déclaration des père.

Confirmé après lecture faite :

Jean Bezencon

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'Etat civil d'Echallens.

H. Ecoffey

N<sup>o</sup> 43.  
Joyet Charles

Le Seize Juin mil huit cent quatre  
vingt-quatre à une heure huit minutes après midi est né  
à Cossonay  
Charles Joyet fil légitime  
de Émile Aimé (Profession:) Commissaire asporteur  
de Chedeaux domicilié à Cossonay  
et de Marie Elise Charlotte Delacuisine  
de Pailley

Inscrit au présent registre le dix-sept Juin  
mil huit cent quatre-vingt-quatre sur la déclaration de son père.

Confirmé après lecture faite :

J. Joyet

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'état civil de Romanel.

H. Ecoffey

N<sup>o</sup> 44.  
Bolens Louis Marius

Le Dix-neuf Juin mil huit cent quatre  
vingt-quatre à Six heure avant midi est né  
à Cossonay  
Louis Marius Bolens fil légitime  
de Alexis Marius Victor Louis (Profession:) Président du Tribunal  
de Collombier & de Buisson domicilié à Cossonay  
et de Elise Marie Despland  
de Cossonay, Rougemont & Genève

Inscrit au présent registre le Dix-neuf Juin  
mil huit cent quatre-vingt-quatre sur la déclaration de son père.

Confirmé après lecture faite :

A. Bolens

L'officier de l'état civil :

Communiqué à Collombier & à Gilly.

H. Ecoffey

N° 45.

Dupuis Edoard Armand

Le Dix-huit Juin mil huit cent quatre vingt

quatre à cinq heure s après midi est né

à Senarclens

Edoard Armand Dupuis fil s légitime

de Louis Henri (Profession:) agriculteur

de Senarclens, y domicilié

et de Mathilde Sabine née Guerry

de Eupery &amp; de Vufflens la ville

Inscrit au présent registre le vingt Juin

mil huit cent quatre vingt quatre sur la déclaration de Julie Dupuis,

mère du nouveau-né

Confirmé après lecture faite :

Julie Dupuis

L'officier de l'état civil :

A. Ecoffey

N° 46.

Prier Isaac Alexis

Le vingt-neuf Juin mil huit cent quatre

vingt quatre à sept heure s avant midi est né

à Gollion

Isaac Alexis Prier fil s légitime

de Paul Eugène (Profession:) agriculteur,

de Gollion, y domicilié

et de Louise Eugénie Prier

de Gollion &amp; Villars Biercelin

Inscrit au présent registre le premier Juillet

mil huit cent quatre vingt quatre sur la déclaration de père

Confirmé après lecture faite :

Eugène Prier

L'officier de l'état civil :

A. Ecoffey

N<sup>o</sup> 47.  
 Rochat Julia Simon

Le onze juillet \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre  
 vingt-quatre à neuf \_\_\_\_\_ heure & après \_\_\_\_\_ midi est né(e)  
 à Cossonay  
 Julia Simon Rochat \_\_\_\_\_ fil le légitime  
 de Auguste Louis Victor \_\_\_\_\_ (Profession:) Boulanger  
 de l'Abbaye de Joux domicilié à Cossonay  
 et de Caroline née Vallon  
 de Hollondois

Inscrit au présent registre le quatorze juillet \_\_\_\_\_  
 mil huit cent quatre vingt-quatre sur la déclaration de Jeannette  
 Desponds sage-femme à Cossonay

Confirmé après lecture faite :

Jeannette Desponds

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'Etat civil de l'Abbaye.

H. Ecoffey

N<sup>o</sup> 48  
 Chambon Emile

Le vingt-trois juillet \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt  
 quatre à six \_\_\_\_\_ heure & avant \_\_\_\_\_ midi est né  
 à Semarclens  
 Chambon Emile \_\_\_\_\_ fil le légitime  
 de Henri Louis \_\_\_\_\_ (Profession:) Bordonnier  
 de Boisy \_\_\_\_\_ domicilié à Semarclens  
 et de Franquette Fanny Schofer  
 de Lapraz

Inscrit au présent registre le vingt-quatre juillet \_\_\_\_\_  
 mil huit cent quatre-vingt-quatre sur la déclaration de Jeannette  
 Desponds sage-femme, qui a opéré l'accouchement

Confirmé après lecture faite :

Jeannette Desponds

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'Etat civil de Lavaray

H. Ecoffey

## Registre des naissances A.

N<sup>o</sup> 49.  
Muller Emile

Le vingt. six Juillet \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre  
vingt. quatre à cinq \_\_\_\_\_ heures & trente minutes avant midi est né  
à Colsonary  
Emile Muller \_\_\_\_\_ fils légitime  
de Jean François \_\_\_\_\_ (Profession:) agriculteur  
de Allaman \_\_\_\_\_ domicilié à Colsonary  
et de Marie Louise Susette Faravet  
de I'Isle

Inscrit au présent registre le vingt. six Juillet \_\_\_\_\_  
mil huit cent quatre vingt. quatre sur la déclaration de Jeannette  
Desponds sage femme à Colsonary.

Confirmé après lecture faite :

Jeannette Despond

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'Etat Civil de Rolle.

H. Scoffey

N<sup>o</sup> 50.  
Gonet Charles Alexis

Le vingt. huit Juillet \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre  
vingt. quatre à Deux \_\_\_\_\_ heures & quarante minutes avant midi est né  
à Tenthalat  
Charles Alexis Gonet \_\_\_\_\_ fils légitime  
de François \_\_\_\_\_ (Profession:) agriculteur  
de Vuarens \_\_\_\_\_ domicilié à Tenthalat  
et de Lina Louisa Epard  
de Tenthalat

Inscrit au présent registre le vingt. huit Juillet \_\_\_\_\_  
mil huit cent quatre vingt. quatre sur la déclaration des père de  
l'enfant.

Confirmé après lecture faite :

F. Gonet

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'Etat Civil de Vuarens.

H. Scoffey

N° 51.

Martin Elise Aline

Le premier Août mil huit cent quatre

vingt-quatre à quatre heures trente minutes après midi est né

à Mens, ville Copponay

Martin Elise Aline fil le légitime

de Elie Francis (Profession:) Cafetier

de Copponay domicilié à Mens

et de Aline Marianné née Harivel

de Trahin &amp; Chaméas

Inscrit au présent registre le Deux Août

mil huit cent quatre-vingt-quatre sur la déclaration de Jeannette  
Desponds sage femme à Copponay.

Confirmé après lecture faite :

Jeannette Desponds

L'officier de l'état civil :

A. Coffey

N° 52.

Caroy Alfred

Le Dix-huit Août mil huit cent quatre

vingt-quatre à une heure après midi est né

à Tenthalar

Alfred Caroy fils légitime

de Juste (Profession:) agriculteur

de Lucarrens domicilié à Tenthalar

et de Louise Rosalie Vivian

de Crissier

Inscrit au présent registre le Dix-huit Août

mil huit cent quatre-vingt-quatre sur la déclaration du père

Confirmé après lecture faite :

Juste Caroy

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'Etat civil de Lucarrens

A. Coffey

N<sup>o</sup> 53.  
Thélin Louise

Le vingt-cinq août \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre vingt  
quatre à une \_\_\_\_\_ heure trente minutes avant midi est né  
à Cossoray  
Louise Thélin \_\_\_\_\_ fil le légitime  
de Henri Thélin \_\_\_\_\_ (Profession:) Journalier  
de Max & Biolery Orjular \_\_\_\_\_ domicilié à Cossoray  
et de Hermette Lina Teubal  
de Cossoray  
Inscrit au présent registre le vingt-sept août \_\_\_\_\_  
mil huit cent quatre vingt-quatre sur la déclaration des père \_\_\_\_\_

Confirmé après lecture faite :

Lina Thélin Teubal

L'officier de l'état civil :

Communiqué à Romanel & Echalland.

*[Signature]*

N<sup>o</sup> 54.  
Muiller Emile

Le vingt-cinq août \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre  
vingt-quatre à Douze \_\_\_\_\_ heure et après \_\_\_\_\_ midi est né  
à Mems river Cossoray  
Emile Muiller \_\_\_\_\_ fil le légitime  
de Godefroi \_\_\_\_\_ (Profession:) Laitier  
de Boltigen (Bourne) domicilié à Mems  
et de Marie Madeleine Imobersteg  
de Zweisimmen

Inscrit au présent registre le vingt-sept août \_\_\_\_\_  
mil huit cent quatre vingt-quatre sur la déclaration des père \_\_\_\_\_

Confirmé après lecture faite :

Godofroy Muiller

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'Etat civil de Boltigen.

*[Signature]*



N° 55.

Bonzon *Marthe Léonie*Le *premier Septembre* mil huit cent *quatre**vingt-quatre* à *deux* heure *avant* midi est né *à**Sachaux**Marthe Léonie BONZON* fil le *légitime*de *Emile Jules* (Profession:) *agriculteur*,de *Pompaples* domicilié à *Sachaux*et de *Maritte Vingard*de *Chapelles*Inscrit au présent registre le *premier Septembre*mil huit cent *quatre vingt-quatre* sur la déclaration de *père*.

Confirmé après lecture faite :

*Bonzon Emile*

L'officier de l'état civil :

*Communiqué à l'Etat civil de Sachaux.**A. Ecoffey*

N° 56

Girardet *Honorine Emma*Le *Deux Septembre* mil huit cent *quatre**vingt-quatre* à *deux* heure *après* midi est né *à**Senthalar**Honorine Emma Girardet* fil le *légitime*de *Auguste Alexandre* (Profession:) *agriculteur*de *Senthalar* domicilié à *Senthalar*et de *Hèle Jeanette Andernier*de *Senthalar*Inscrit au présent registre le *Deux Septembre*mil huit cent *quatre vingt-quatre* sur la déclaration de *père*.

Confirmé après lecture faite :

*Girardet*

L'officier de l'état civil :

*A. Ecoffey*

N<sup>o</sup> 57  
 Rolaz Isa Helene

Le Cinq Septembre mil huit cent quatre  
vingt quatre à quatre heure avant midi est né e  
 à Lenthala  
Isa Helene Rolaz fil le légitime  
 de Charles Alexis (Profession:) agriculteur  
 de Kolle domicilié à Lenthala  
 et de Louise Franquette née Comod  
 de Bléde & de Montcherand

Inscrit au présent registre le Cinq Septembre  
 mil huit cent quatre vingt quatre sur la déclaration des père.

Confirmé après lecture faite :

Alexis Rolaz

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'Etat Civil de Kolle.

C. Coffey

N<sup>o</sup> 58.  
 Besson William Marc

Le Sept Septembre mil huit cent quatre  
vingt quatre à une heure avant midi est né  
 à Alens rière Bessonary  
William Marc Besson fil légitime  
 de Eucien (Profession:) fromager  
 de Berolles domicilié à Alens  
 et de Helene Fanny Blavel  
 de Oulens

Inscrit au présent registre le huit Septembre  
 mil huit cent quatre vingt quatre sur la déclaration des père.

Confirmé après lecture faite :

Eucien Besson

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'Etat Civil de Bière

C. Coffey

N<sup>o</sup> 59.

Prior Louis Daniel

Le huit Septembre mil huit cent quatre

vingt quatre à deux heures avant midi est né

à Gollion

Louis Daniel Prior fil légitime

de Charles Louis (Profession:) agriculteur

de Gollion domicilié à Gollion

et de Jenny née Cacheron

de Mollondins

Inscrit au présent registre le six Septembre

mil huit cent quatre vingt quatre sur la déclaration du père

Confirmé après lecture faite :

Louis Prior

L'officier de l'état civil :

H. Scoffey

N<sup>o</sup> 60.

Ufer Jeanne Lina Rosine

Le onze Septembre mil huit cent quatre vingt

quatre à trois heures avant midi est née

à Coponay

Ufer Jeanne Lina Rosine fil le légitime

de Frédéric (Profession:) agriculteur

de Chirachern (Berne) domicilié à Coponay

et de Lina Fivoux

de Forel et Lucens

Inscrit au présent registre le onze Septembre

mil huit cent quatre vingt quatre sur la déclaration du père

Confirmé après lecture faite :

Frédéric Ufer

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'état civil de Chirachern

H. Scoffey

N° 61.  
Fontannaz Marie  
Louise Sophie.

Le quinze Septembre mil huit cent quatre vingt  
quatre à quatre heures avant midi est né  
à Cospicourt  
Marie Louise Sophie Fontannaz fil le légitime  
de Ulyse Marc François (Profession:) pharmacien  
de Bettens & de Taillemans domicilié à Cospicourt  
et de Louise Sophie Enning  
de Haurat

Inscrit au présent registre le quinze Septembre  
mil huit cent quatre vingt quatre sur la déclaration des père.

Confirmé après lecture faite :

M. Fanklin

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'Etat civil de Taillemans.

M. Ecoffey

N° 62.  
Cardy Louis François

Le vingt Septembre mil huit cent quatre  
vingt quatre à huit heures avant midi est né  
à Gollion  
Louis François Cardy fil le légitime  
de Eugène (Profession:) agriculteur  
de Sampigny domicilié à St. Saphorin sur Morges  
et de Louise Marie née Denys  
de Aclens.

Inscrit au présent registre le vingt deux Septembre  
mil huit cent quatre vingt quatre sur la déclaration des père.

Confirmé après lecture faite :

Eugène Cardy

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'Etat civil de L'Isle.

M. Ecoffey

N<sup>o</sup> 63.  
Mottier Ferdinand Charles  
Ferdinand.

Le vingt-sept Septembre mil huit cent quatre vingt  
quatre à cinq heures avant midi est né  
à Cospicary  
Ferdinand Charles Ferdinand Mottier fils légitime  
de Emile Vincent, (Profession:) cultivateur  
de Amant Desrous domicilié à Cospicary  
et de Emma Vurlov  
de Amant Desrous

Inscrit au présent registre le vingt-neuf Septembre  
mil huit cent quatre vingt quatre sur la déclaration des père

Confirmé après lecture faite :

Emile Mottier

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'état civil de Amant Desrous.

H. Coffey

N<sup>o</sup> 64.  
Rochat Emile

Le six Octobre mil huit cent quatre  
vingt quatre à deux heures après midi est né  
aux Simerardes, rière Cospicary  
Emile Rochat fils légitime  
de Louis Samuel (Profession:) agriculteur  
des Sieu domicilié à Cospicary  
et de Mine Rochat  
des Sieu.

Inscrit au présent registre le huit Octobre  
mil huit cent quatre vingt quatre sur la déclaration des père soit de  
sa représentante, Jeannette Desrous sage femme à Cospicary.

Confirmé après lecture faite :

Jeannette Desrous

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'Etat Civil du Sieu.

H. Coffey

N<sup>o</sup> 65  
Desponds Maurice Noire

Le vingt sept Octobre mil huit cent quatre  
vingt quatre à Dix heures après midi est né  
à Gaspigny  
Maurice Noire Desponds fil & légitime  
de Jean Charles (Profession:) Boucher  
de Eufbery domicilié à Gaspigny  
et de Julie Jeanette née Guex  
de Gaspigny & De Lachaux

Inscrit au présent registre le trente Octobre  
mil huit cent quatre vingt quatre sur la déclaration du père

Confirmé après lecture faite :

Charles Desponds

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'Etat civil de Labarraze. P. Scoffey

N<sup>o</sup> 66.  
Siegrist Hermann

Le sept Novembre mil huit cent quatre  
vingt quatre à Deux heures & trente minutes après midi est né  
à Gollion  
Hermann Siegrist fil & légitime  
de Samuel (Profession:) Eiferand  
de Verdunwald (Argovie) domicilié à Gollion  
et de Susanne née Rufener  
de Sigriswyl (Berne)

Inscrit au présent registre le huit Novembre  
mil huit cent quatre vingt quatre sur la déclaration du père

Confirmé après lecture faite :

Samuel Siegrist

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'Etat civil de Verdunwald P. Scoffey

N<sup>o</sup> 67.  
 Linder Charles Henri vingt quatre à huit heures avant midi est né  
 à Senneclers

Charles Henri Linder fils légitime  
 de Louis Jules (Profession:) agriculteur  
 de St. Saphorin et St. Etienne (Suisse) domicilié à Senneclers  
 et de Julie Henriette Mathon  
 de Colfontaine

Inscrit au présent registre le Douze Novembre  
 mil huit cent quatre vingt quatre sur la déclaration de père.

Confirmé après lecture faite :

Louis Linder

L'officier de l'état civil :

Communiqué à Colfontaine et St. Etienne

J. B. Coffey

N<sup>o</sup> 68.  
 Guex Mine Julie vingt quatre à huit heures avant midi est né  
 à Sachaux

Mine Julie Guex fille légitime  
 de Lucien (Profession:) agriculteur  
 de Sachaux domicilié à Sachaux  
 et de Mine Fanny Grollier  
 de Seigneux

Inscrit au présent registre le treize Novembre  
 mil huit cent quatre vingt quatre sur la déclaration de père

Confirmé après lecture faite :

Guex Lucien

L'officier de l'état civil :

J. B. Coffey

N° 69.

Schopfer Charles Abram

Le vingt-un Novembre mil huit cent quatre vingt quatre à quatre heures trente minutes avant midi est né

à Senthelat

Charles Abram Schopfer fils légitime

de Jean Abram Samuel (Profession:) agriculteur

de Sauerens (Berne) domicilié à Senthelat

et de Elise Langin

de Senthelat

Inscrit au présent registre le vingt-deux Novembre

mil huit cent quatre vingt quatre sur la déclaration des père

Confirmé après lecture faite :

Schopfer Langin

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'Etat civil de Sauerens

J. P. Schopfer

N° 70

Vicot Maurice Jules

Le premier Décembre mil huit cent quatre vingt quatre à deux heures avant midi est né

à Gollion

Maurice Jules Vicot fils légitime

de Henri Sami (Profession:) agriculteur

de Gollion Villars-Bierculin domicilié à Gollion

et de Isaline Marie Chapuis

de Soudanne

Inscrit au présent registre le Deux Décembre

mil huit cent quatre vingt quatre sur la déclaration des père

Confirmé après lecture faite :

Henri Sami

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'Etat civil de Bottens

J. P. Schopfer



N<sup>o</sup> 71.  
Dorvy Anna Aimée

Le deux Décembre mil huit cent quatre vingt  
quatre à neuf heures après midi est né e  
à Fenthalaz  
Anna Aimée Dorvy fil le légitime  
de Henri (Profession:) instituteur  
de Biolery Orjulaz domicilié à Fenthalaz  
et de Janchette dite Henriette Clavel  
de Boumervé & de Betheind.

Inscrit au présent registre le cinq Décembre  
mil huit cent quatre vingt quatre sur la déclaration de père.

Confirmé après lecture faite :

Henri Dorvy

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'Etat Civil d'Eschallens.

J. P. Coffey

N<sup>o</sup> 72  
Michaud Alice

Le quatorze Décembre mil huit cent quatre vingt  
quatre à six heures avant midi est né e  
à Sachaux  
Alice Michaud fil le illégitime  
de Jean Daniel (Profession:) menuisier  
de Ferreyres domicilié à Ferreyres  
et de Marie Louise Fanny Guex  
de Sachaux

Inscrit au présent registre le seize Décembre  
mil huit cent quatre vingt quatre sur la déclaration de Daniel  
Michaud, qui reconnaît être le père de l'enfant et

Confirmé après lecture faite : qui a assisté à sa naissance  
Daniel Michaud

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'Etat Civil de Salamaz.

J. P. Coffey

<sup>N° 73.</sup>  
Chabanel Emile  
françois Edouard

Le Dix huit Décembre mil huit cent quatre  
vingt quatre à Sept heure et après midi est né  
à Gollion  
Emile françois Edouard Chabanel fils légitime  
de Louis Alexis (Profession:) agriculteur  
de Gollion & de Bremblens domicilié à Gollion  
et de Charlotte Sophie Nancy Baudet  
de Etagnieres

Inscrit au présent registre le vingt Décembre  
mil huit cent quatre vingt quatre sur la déclaration de père

Confirmé après lecture faite :

Chabanel Ls Alexis

L'officier de l'état civil :

communiqué à l'Etat civil de Sonay.

*[Signature]*

<sup>N° 74</sup>  
Clément Henri Louis.

Le vingt quatre Décembre mil huit cent quatre  
vingt quatre à trois heures trente minutes avant midi est né  
à Facheux  
Clément Henri Louis fils légitime  
de Louis Henri Clément (Profession:) agriculteur  
de Cuarnens & d'Isle domicilié à Facheux  
et de Louisa David  
de Chavannes le Veysron

Inscrit au présent registre le vingt six Décembre  
mil huit cent quatre vingt quatre sur la déclaration de père.

Confirmé après lecture faite :

Henri Clément

L'officier de l'état civil :

communiqué à l'Etat civil de d'Isle.

*[Signature]*

Le 24 Décembre 1884

*[Signature]*

Le Numéro 74. à la page 335.  
est celui de la dernière inscription  
faite dans l'année 1884. Les deux  
doubles du présent registre  
sont conformes. Ce que  
nous certifions.

Sonay le 3 Janvier 1885.

L'Officier de l'Etat civil

*[Signature]*

Un double a été remis le 3<sup>e</sup>.

Janvier 1885 à l'autorité cantonale

en exécution de l'article 2. de la loi.

Sonay le 3<sup>e</sup> Janvier 1885.

L'Officier de l'Etat civil.

*[Signature]*



<sup>N° 1.</sup>  
*Allasia Helene*  
*Marie Marguerite*

Le *trois Janvier* mil huit cent *quatre*  
*vingt-cinq* à *six* heure *à avant* midi est né *e*  
 à *Cossonay*  
*Helene Marguerite Marie Allasia dit Allasia* fil le *légitime*  
 de *Jean* (Profession:) *Négociant*  
 de *Varzo (Novare) Italie* domicilié à *Cossonay*  
 et de *Mathilde Molo*  
 de *Varzo*.

Inscrit au présent registre le *cinq Janvier mil huit cent quatre vingt cinq*  
~~mil huit cent~~ sur la déclaration de *père*

Confirmé après lecture faite :

*Jean Allasia*  
  
 Communiqué à la Chancellerie d'Etat.

L'officier de l'état civil :

*J. Ecoffey*

<sup>N° 2.</sup>  
*Margot Marie*  
*Louise Linna*

Le *cinq Janvier* mil huit cent *quatre*  
*vingt-cinq* à *Douze* heure *à soir* midi est né *e*  
 à *Senarclens*  
*Marie Louise Linna Margot* fil le *légitime*  
 de *Eugene Gustave* (Profession:) *Instituteur*  
 de *Sainte Croix* domicilié à *Senarclens*  
 et de *Louise Brun*  
 de *Senarclens*.

Inscrit au présent registre le *cinq Janvier*  
 mil huit cent *quatre vingt cinq* sur la déclaration de *père*

Confirmé après lecture faite :

*Eug. Margot*

Communiqué à l'Etat Civil de *S. Croix*

L'officier de l'état civil :

*J. Ecoffey*

N° 3.

Perretten Louise.

Le douze Janvier mil huit cent quatre vingt-cinq à une heure avant midi est né

à Coppinay

Louise Perretten fil le légitime

de Henri Auguste (Profession:) ferblantier

de Pesevay (Berne) domicilié à Coppinay

et de Léona Julie Foyrollaz

de Villars-Luprey

Inscrit au présent registre le Douze Janvier

mil huit cent quatre vingt-cinq sur la déclaration de père

Confirmé après lecture faite :

Auguste Perretten

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'Etat civil de Pesevay

A. Coffey

N° 4.

Kekeli Gustave

Le onze Janvier mil huit cent quatre vingt-cinq à sept heure & après midi est né

à S'Islethay, rière Penithalay

Gustave Kekeli fil le légitime

de Jean Henri (Profession:) fermier

de Innerkirchen (Berne) domicilié à S'Islethay rière Penithalay

et de Elisabeth Wümmen, sa femme

de Sumiswald

Inscrit au présent registre le Douze Janvier

mil huit cent quatre vingt-cinq sur la déclaration des père

Confirmé après lecture faite :

Jean Kekeli

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'Etat civil de Innerkirchen.

A. Coffey

Rectification:  
Par décision du 28 mai 1957.  
Le Département de justice et  
police du canton de Vaud a  
ordonné la rectification de  
l'acte ci-dessus en ce sens  
que le patronyme de l'intéressé  
est orthographe  
Perretten et non Perretton  
Coppinay. Le 18 juin 1957.



Officier de l'état civil  
A. Coffey  
Communiqué à l'état civil de  
Saanen (Berne)

N° 5.

Dumauthioz Louise Adèle

Le quatorze Janvier mil huit cent quatre  
vingt-cinq à une heure avant midi est né

à Tembhalaz

Louise Adèle Dumauthioz fille légitime

de Octave Rodolphe (Profession:) agriculteur

de Cuarnens domicilié à Cuarnens

et de Lucie Fanny Toubet

de Echandens

Inscrit au présent registre le quatorze Janvier  
mil huit cent quatre vingt-cinq sur la déclaration de père

Confirmé après lecture faite :

Octave Dumauthioz

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'Etat civil de l'Isle

H. Coffey

N° 6

Clément Lucie Emma

Le vingt-un Janvier mil huit cent quatre  
vingt-cinq à huit heures avant midi est né

à Sachaux

Lucie Emma Clément fille légitime

de Eugène (Profession:) agriculteur

de Cuarnens de l'Isle domicilié à Sachaux

et de Emma David

de Chavannes le Neveu

Inscrit au présent registre le vingt-deux Janvier  
mil huit cent quatre vingt-cinq sur la déclaration de père

Confirmé après lecture faite :

Eugène Clément

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'Etat civil de l'Isle

H. Coffey

No 7  
Bouillant Arthur

Le vingt. Deux Janvier mil huit cent quatre  
vingt. cinq à huit heures après midi est né

à Cossoray

Arthur Bouillant fils légitime

de François Hervi (Profession:) agriculteur

de Villars sous Yens domicilié à Cossoray

et de Rose née Burkhalter

de Sutzelflik (Berne)

Inscrit au présent registre le vingt. quatre Janvier

mil huit cent quatre vingt. cinq sur la déclaration des père.

Confirmé après lecture faite :

François Bouillant

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'Etat civil de Villars Yens.

J. P. Coffey

No 8  
Barrelet Marcel Jules

Le trente Janvier mil huit cent quatre  
vingt. cinq à cinq heures après-midi midi est né

à Gollion

Marcel Jules Barrelet fils légitime

de Jules Constant (Profession:) Tailleur

de Boveresse (Neuchâtel) domicilié à Gollion

et de Aïole Guigneb

de Châtillens

Inscrit au présent registre le Deux février

mil huit cent quatre vingt. cinq sur la déclaration des père.

Confirmé après lecture faite :

Jules Constant Barrelet

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'Etat civil de Boveresse.

J. P. Coffey

N<sup>o</sup> 9.  
Golaix Lina

Le Dix-sept février mil huit cent quatre-vingt-cinq à deux heures avant midi est née

à Sachaux

Lina Golaix fille légitime

de Louis Eugène (Profession:) agriculteur

de l'Abbaye domicilié à Sachaux

et de Rosine Chamot

de Sachaux

Inscrit au présent registre le Dix-huit février

mil huit cent quatre-vingt-cinq sur la déclaration des père

Confirmé après lecture faite :

Eugène Golaix

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'état civil de l'Abbaye.

A. P. Coffey

N<sup>o</sup> 10.

Dupeuis Lucien Emile

Le Dix-neuf février mil huit cent quatre-vingt-cinq à Dix heures avant midi est né

à Seneceles

Lucien Emile Dupuis fils légitime

de Charles Henri (Profession:) agriculteur

de Seneceles domicilié à Seneceles

et de Marie Sophie Dite Lucie née Casel

de Saint Saphorin sur Morges

Inscrit au présent registre le Dix-neuf février

mil huit cent quatre-vingt-cinq sur la déclaration des père

Confirmé après lecture faite :

Henri Dupuis

L'officier de l'état civil :

A. P. Coffey

## Registre des naissances A.

N<sup>o</sup> 11.  
Joël Emile.

Le vingt-un février \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre  
vingt-cinq à quatre heures et après \_\_\_\_\_ midi est né  
à Cospicq  
Emile Joël \_\_\_\_\_ fils légitime  
de Maurice Emile \_\_\_\_\_ (Profession:) Juge au Tribunal  
de Cospicq \_\_\_\_\_ domicilié à Cospicq  
et de Rosalie Bepon  
de Chapelles & Eclépends

Inscrit au présent registre le vingt-trois février \_\_\_\_\_  
mil huit cent quatre-vingt-cinq \_\_\_\_\_ sur la déclaration des père

Confirmé après lecture faite :

*E. Joël*

L'officier de l'état civil :

*M. Coffey*

N<sup>o</sup> 12.  
Braissant Maurice Henri

Le vingt-deux février \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre  
vingt-cinq à quatre heures et avant \_\_\_\_\_ midi est né  
à Tachaux  
Maurice Henri Braissant \_\_\_\_\_ fils légitime  
de Louis Samuel \_\_\_\_\_ (Profession:) agriculteur  
de Chevilly \_\_\_\_\_ domicilié à Chevilly  
et de Louise Henriette née Moser  
de St. Croix

Inscrit au présent registre le vingt-trois février \_\_\_\_\_  
mil huit cent quatre-vingt-cinq \_\_\_\_\_ sur la déclaration des père

Confirmé après lecture faite :

*Louis Braissant*

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'état civil de Tachaux.

*M. Coffey*



N<sup>o</sup> 13.  
Chanel Louis François.

+

Le vingt-trois février mil huit cent quatre-vingt-cinq à six heures et avant midi est né à Gollion

Louis François Chanel fils légitime  
de Charles Louis Daniel (Profession:) agriculteur  
de Gollion domicilié à Gollion  
et de Marie Henriette Bourgeaud  
de Senthalay

Inscrit au présent registre le vingt-trois février mil huit cent quatre-vingt-cinq sur la déclaration de père.

Confirmé après lecture faite :

Charles Chanel

L'officier de l'état civil :

H. P. Scoffey

N<sup>o</sup> 14.  
Ducret Louis.

+

Le trois Mars mil huit cent quatre-vingt-cinq à cinq heures et après midi est né à Gollion

Louis Ducret fils légitime  
de Frédéric (Profession:) fabricant de balais  
de Gollion et de Senardens domicilié à Gollion  
et de Susanne Jenny Guichard  
de Bonnex & Chésereux

Inscrit au présent registre le quatre Mars mil huit cent quatre-vingt-cinq sur la déclaration de père.

Confirmé après lecture faite :

Frédéric Ducret

L'officier de l'état civil :

H. P. Scoffey

## Registre des naissances A.

N° 15.

Desponds Marie Elise

Le Dix Mars \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre vingt  
cinq \_\_\_\_\_ à onze \_\_\_\_\_ heure & trente minutes après midi est né(e)

à Gaspouary \_\_\_\_\_

Marie Elise Desponds \_\_\_\_\_ fil le légitime \_\_\_\_\_

de Eugène Marc Henri \_\_\_\_\_ (Profession:) Charbon \_\_\_\_\_

de Gaspouary &amp; de Lufbery domicilié à Gaspouary \_\_\_\_\_

et de Marie Elise Chamot, sa femme \_\_\_\_\_

de Norrent \_\_\_\_\_

Inscrit au présent registre le Douze Mars \_\_\_\_\_

mil huit cent quatre vingt-cinq \_\_\_\_\_ sur la déclaration de père \_\_\_\_\_

Confirmé après lecture faite :

Eugène Desponds

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'Etat civil de Labaraz \_\_\_\_\_

P. H. Coffey

N° 16.

Brun Ulysse

Le neuf Mars \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre  
vingt-cinq \_\_\_\_\_ à six \_\_\_\_\_ heure & avant \_\_\_\_\_ midi est né

à Senardens \_\_\_\_\_

Ulysse Brun \_\_\_\_\_ fil le légitime \_\_\_\_\_

de François Emile \_\_\_\_\_ (Profession:) agriculteur \_\_\_\_\_

de Senardens \_\_\_\_\_ domicilié à Senardens \_\_\_\_\_

et de Jeanne Marie Dupuis \_\_\_\_\_

de Senardens \_\_\_\_\_

Inscrit au présent registre le Douze Mars \_\_\_\_\_

mil huit cent quatre vingt-cinq \_\_\_\_\_ sur la déclaration de père \_\_\_\_\_

Confirmé après lecture faite :

Emile Brun

L'officier de l'état civil :

P. H. Coffey

N<sup>o</sup> 17.  
Gaudin Charles Louis

X

Le onze Mars \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre  
vingt-cinq à Dix \_\_\_\_\_ heures trente minutes après midi est né  
à Cospoix  
Charles Louis Gaudin \_\_\_\_\_ fils légitime  
de Louis Henri \_\_\_\_\_ (Profession:) agriculteur  
de Chevilly \_\_\_\_\_ domicilié à Cospoix  
et de Marie Hélène Meylan sa femme  
de Moiry \_\_\_\_\_

Inscrit au présent registre le treize Mars \_\_\_\_\_  
mil huit cent quatre vingt-cinq \_\_\_\_\_ sur la déclaration des père \_\_\_\_\_

Confirmé après lecture faite :

Louis Gaudin

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'Etat civil de Sabaraz.

M. Coffey

N<sup>o</sup> 18.  
Roulin Gustave

X

Le Douze Mars \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre  
vingt-cinq à Dix \_\_\_\_\_ heures après \_\_\_\_\_ midi est né  
à Fenthalaz  
Gustave Roulin \_\_\_\_\_ fils légitime  
de François Louis \_\_\_\_\_ (Profession:) agriculteur fermier  
de Faily \_\_\_\_\_ domicilié à Fenthalaz  
et de Constance Suzanne Gavillet  
de Teney (Jorat) & Eucherens \_\_\_\_\_

Inscrit au présent registre le quatorze Mars \_\_\_\_\_  
mil huit cent quatre vingt-cinq \_\_\_\_\_ sur la déclaration des père \_\_\_\_\_

Confirmé après lecture faite :

Louis Roulin

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'Etat civil de Marnand.

M. Coffey

## Registre des naissances A.

N<sup>o</sup> 19.  
Découvert JulesLe six. sept Mars \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre  
vingt. cinq à neuf \_\_\_\_\_ heures après \_\_\_\_\_ midi est néà Cossonay

Jules Découvert \_\_\_\_\_ fils légitime

de Jules \_\_\_\_\_ (Profession:) gendarmede Villargel \_\_\_\_\_ domicilié à Cossonayet de Sophie Julie Gillieronde ServionInscrit au présent registre le vingt Marsmil huit cent quatre vingt. cinq sur la déclaration de JeanetteDesponds sage femme patentée

Confirmé après lecture faite :

Jeanette Desponds

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'Etat civil de Villargel.

H. P. EcoffeyN<sup>o</sup> 20.  
Bonzon Charles LouisLe vingt Mars \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre  
vingt. cinq à douze \_\_\_\_\_ heures après \_\_\_\_\_ midi est néà Cossonay

Charles Louis Bonzon \_\_\_\_\_ fils légitime

de Fompaples Uienne <sup>Bonzing</sup> \_\_\_\_\_ (Profession:) agriculteurde Fompaples \_\_\_\_\_ domicilié à Cossonayet de Catharina Ammondde Berggebenbuchsee (Berne)Inscrit au présent registre le vingt. un Marsmil huit cent quatre vingt. cinq sur la déclaration de pèreRayé le not. nul Fompaples

Confirmé après lecture faite :

Etienne Bonzon

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'Etat civil de Salvaing.

H. P. Ecoffey

N° 21.

Béboix César Armand

Le vingt-huit Mars \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre  
vingt-cinq à trois \_\_\_\_\_ heures avant \_\_\_\_\_ midi est né

à Gollion \_\_\_\_\_

César Armand Béboix \_\_\_\_\_ fils légitime \_\_\_\_\_

de Victor \_\_\_\_\_ (Profession:) boulanger \_\_\_\_\_

de Cully et Luby \_\_\_\_\_ domicilié à Gollion \_\_\_\_\_

et de Mine Mance \_\_\_\_\_

de Guaronne &amp; de Rougemont \_\_\_\_\_

Inscrit au présent registre le trente Mars \_\_\_\_\_

mil huit cent quatre vingt-cinq \_\_\_\_\_ sur la déclaration des \_\_\_\_\_

Confirmé après lecture faite :

Béboix Mance

L'officier de l'état civil :

Communiqué à Cully et Luby.

J. Coffey

N° 22.

Marx Simon.

Le trente-un Mars \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre  
vingt-cinq à Bouges \_\_\_\_\_ heure & trente minutes après midi est né

à Cossouay \_\_\_\_\_

Simon Marx \_\_\_\_\_ fils légitime \_\_\_\_\_

de Alphonse \_\_\_\_\_ (Profession:) négociant \_\_\_\_\_

de Fontarlier (France) \_\_\_\_\_ domicilié à Cossouay \_\_\_\_\_

et de Pauline Seligmann \_\_\_\_\_

de Fontarlier \_\_\_\_\_

Inscrit au présent registre le trente-un Mars \_\_\_\_\_

mil huit cent quatre vingt-cinq \_\_\_\_\_ sur la déclaration des \_\_\_\_\_

Confirmé après lecture faite :

Marx

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'Etat Civil de Fontarlier  
par envoi à la Chancellerie d'Etat.

J. Coffey

<sup>No 23</sup>  
Rocheat Paul

Le cinq Arais mil huit cent quatre vingt  
cinq à Pouze heures après midi est né  
à M<sup>rs</sup> Simardes frs Cossonay  
Rocheat Paul fil d légitime  
de Albed Rocheat (Profession:) Hologre  
de M<sup>rs</sup> Cossonay domicilié à M<sup>rs</sup> Simardes frs Cossonay  
et de Lidie Colomb sa femme  
de Brethommes

Inscrit au présent registre le Sept Arais  
mil huit cent huitante cinq sur la déclaration de père M<sup>rs</sup> Desponds  
sa Représentante Jeannette Desponds sa femme à Cossonay.

Confirmé après lecture faite :

Jeannette Desponds

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'état civil de M<sup>rs</sup> Desponds

E. Séchet  
M<sup>rs</sup> Desponds

<sup>No 24</sup>  
Mormey Joseph Antoine

approuvé la lecture de  
M<sup>rs</sup> Cossonay à la  
signature de M<sup>rs</sup> Desponds  
p. l'officier de l'état civil  
E. Séchet  
M<sup>rs</sup> Desponds

Le neuf Arais mil huit cent quatre vingt  
cinq à neuf heures avant midi est né  
à Cossonay  
Mormey Joseph Antoine fil d légitime  
de Louis Antoine Mormey (Profession:) Fromager  
de Sanguères & Bezezens domicilié à Cossonay  
et de Marie Leveillé sa femme  
de Billens (Autour)

Inscrit au présent registre le dix Arais  
mil huit cent quatre vingt cinq sur la déclaration de Louis Antoine  
Mormey père du nouveau-né.

Confirmé après lecture faite :

Antoine Mormey

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'état civil de M<sup>rs</sup> Desponds

E. Séchet  
M<sup>rs</sup> Desponds

N<sup>o</sup> 25  
Ménille Louis Samuël

décédé

Le dix huit mil huit cent quatre vingt  
cinq à dix heure s' après midi est né  
à Lospouey  
Ménille Louis Samuël fil s' légitime  
de Constant Jules Ménille (Profession:) Valet de chambre  
de Spoules domicilié à Paris  
et de Marie Antoinette Coumont, sa femme en séjour à Lospouey  
de

Inscrit au présent registre le dix huit  
mil huit cent quatre vingt cinq sur la déclaration de Jeannette  
Desponde sage femme à Lospouey, qui a assisté à l'accouchement

Confirmé après lecture faite :

Jeannette Desponde

Communiqué à l'état civil de Belmont

L'officier de l'état civil :

J. P. L. L. L.  
supt. à l'hol.

N<sup>o</sup> 26.  
Manigley Albert

7

Le vingt trois avril mil huit cent quatre  
vingt cinq à cinq heure s' après midi est né  
à Lospouey  
Albert Manigley fil s' légitime  
de Constant Henri (Profession:) Courcier  
de Châtilleux domicilié à Lospouey  
et de Anne Rosine Tenney Frédérique Challet  
de Cottens

Inscrit au présent registre le vingt quatre avril  
mil huit cent quatre vingt cinq sur la déclaration de Jeannette  
Desponde sage femme, qui a opéré l'accouchement

Confirmé après lecture faite :

Jeannette Desponde

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'état civil d'Oron.

J. P. L. L. L.  
supt. à l'hol.

N° 27.  
 Prior H. Elise Helene.

Le vingt quatre Avril mil huit cent quatre  
 vingt cinq à huit heures avant midi est né  
 à Gollion (au Moulin d'Amour)  
 Elise Helene Prior fille légitime  
 de Georges François (Profession:) agriculteur  
 de Gollion domicilié à Gollion  
 et de Joséphine Louise Charlotte Regamey  
 de Lausanne.

Inscrit au présent registre le vingt cinq Avril  
 mil huit cent quatre vingt cinq sur la déclaration des père

Confirmé après lecture faite :

Georges Prior

L'officier de l'état civil :

A. Ecoffey

N° 28  
 Besson Rosalie Emma

Le vingt huit Avril mil huit cent quatre  
 vingt cinq à six heures avant midi est né  
 à Sachaux  
 Rosalie Emma Besson fille légitime  
 de Jean Charles (Profession:) agriculteur  
 de Chapelles & Eclépends domicilié à Sachaux  
 et de Marie Susanne Bonnier  
 de Eclépends

Inscrit au présent registre le vingt huit Avril  
 mil huit cent quatre vingt cinq sur la déclaration des père

Confirmé après lecture faite :

Besson Charles

L'officier de l'état civil :

Communiqué à J. C. Cinget & Lalamaz

A. Ecoffey



N° 29.

Rézin Lima Léa

Le treizième Avril mil huit cent quatre

vingt-cinq à trois heure après midi est né(e)

à Gollion

Rézin Lima Léa fille légitime

de Jules David (Profession:) agriculteur

de Gollion domicilié à Gollion

et de Marianne Caroline Jaques

de St. Croix

Inscrit au présent registre le premier Mai

mil huit cent quatre-vingt-cinq sur la déclaration de père

Confirmé après lecture faite :

Jules David Rézin

L'officier de l'état civil :

A. Scoffey

N° 30.

Léguereux Berthe Valentin

Le cinquième Mai mil huit cent quatre

vingt-cinq à cinq heure avant midi est né(e)

à Sachaux

Berthe Valentin Léguereux fille légitime

de Jean Henais (Profession:) Instituteur

de Chavannes le Tyron domicilié à Sachaux

et de Lucie née Moylan

de Moiry

Inscrit au présent registre le six Mai

mil huit cent quatre-vingt-cinq sur la déclaration de père

Confirmé après lecture faite :

Léguereux Jean

L'officier de l'état civil :

Communié à l'Etat Civil de France

A. Scoffey

Par ordre du Département de Justice et Police du Canton de Vaud du 21 mai 1954, l'inscription ci-contre est rectifiée en ce sens que:  
si le nom patronymique de l'enfant, comme celui du père, soit orthographié "Léguereux"  
si le père de l'enfant soit désigné comme étant originaire de Chavannes-le-Tyron, (Vaud) Le Locle et la Brevine, (au chât.)

Boulogny, le 30 octobre 1954  
L'officier de l'Etat-Civil.



A. Scoffey

N<sup>o</sup> 31.  
 Vivian Emile

Le onze Mai \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre vingt  
 cinq \_\_\_\_\_ à Dix \_\_\_\_\_ heure & quinze minutes après midi est né

à Cossancay \_\_\_\_\_

Emile Vivian \_\_\_\_\_ fils légitime \_\_\_\_\_

de Emile Louis \_\_\_\_\_ (Profession:) Instituteur \_\_\_\_\_

de Laurence & de Orléans domicilié à Cossancay \_\_\_\_\_

et de Sophie Castell \_\_\_\_\_

de Oxford & Islip (Angleterre) \_\_\_\_\_

Inscrit au présent registre le onze Mai \_\_\_\_\_

mil huit cent quatre vingt cinq \_\_\_\_\_ sur la déclaration des père \_\_\_\_\_

Confirmé après lecture faite :

*Emile Vivian*  
 Communiqué à Laurence & Romanel

L'officier de l'état civil :

*J. Ecoffey*

N<sup>o</sup> 32.  
 Burchod Helène Jeanne

Le dix neuf Mai \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre vingt  
 cinq \_\_\_\_\_ à cinq \_\_\_\_\_ heure & après \_\_\_\_\_ midi est née

à Helène Jeanne Burchod, de Sachaux \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ fille légitime \_\_\_\_\_

de Francis \_\_\_\_\_ (Profession:) agriculteur \_\_\_\_\_

de Dommarin de Villars buralier domicilié à Sachaux \_\_\_\_\_

et de Louise Suzanne Bernard \_\_\_\_\_

de L'Isle \_\_\_\_\_

Inscrit au présent registre le vingt Mai \_\_\_\_\_

mil huit cent quatre vingt cinq \_\_\_\_\_ sur la déclaration des père \_\_\_\_\_

Confirmé après lecture faite :

*François Burchod*

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'état civil de Botherod,

*J. Ecoffey*

N<sup>o</sup> 33.

Barrel Jeanne Emma

Le vingt-neuf Mai mil huit cent quatre-vingt-cinq à trois heures avant midi est née

à Bosphoroux

Jeanne Emma Barrel fil le légitime

de Emile François (Profession:) Tisseur de laine

de Charvonnay domicilié à Bosphoroux

et de Emilie française Corday

de Gollion

Inscrit au présent registre le vingt-neuf Mai mil huit cent quatre-vingt-cinq sur la déclaration des père.

Confirmé après lecture faite :

Emile Barrel

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'Etat civil de Charvonnay.

J. Coffey

N<sup>o</sup> 34.

Epard Thérèse Louise

Le six Juin mil huit cent quatre-vingt-cinq à quatre heures avant midi est née

à Gollion

Thérèse Louise Epard fil le légitime

de Justin Rodolphe (Profession:) Institutteur

de Gollion domicilié à Gollion

et de Antoinette Charavon

de Epalinges.

Inscrit au présent registre le neuf Juin mil huit cent quatre-vingt-cinq sur la déclaration des père.

Confirmé après lecture faite :

J. Epard

L'officier de l'état civil :

J. Coffey

N<sup>o</sup> 35.  
Bernard Adrienne  
Eugénie Louisa

Le neuf juin \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre  
vingt-cinq à neuf \_\_\_\_\_ heures après \_\_\_\_\_ midi est né(e)  
à Cospoisy  
Adrienne Eugénie Louisa Bernard \_\_\_\_\_ fille légitime  
de Jean Julien \_\_\_\_\_ (Profession:) armurier  
de Cospoisy \_\_\_\_\_ domicilié à Cospoisy  
et de Jeanne Adèle née Bovey \_\_\_\_\_  
de Chanéat \_\_\_\_\_

Inscrit au présent registre le dix juin \_\_\_\_\_  
mil huit cent quatre vingt-cinq \_\_\_\_\_ sur la déclaration des père.

Confirmé après lecture faite :

J<sup>n</sup> Bernard

L'officier de l'état civil :

A. Coffey

N<sup>o</sup> 36  
Borgeaud Sophie

Le seize juin \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre  
vingt-cinq à huit \_\_\_\_\_ heures avant \_\_\_\_\_ midi est né(e)  
à Cospoisy  
Sophie Borgeaud \_\_\_\_\_ fille légitime  
de Louis \_\_\_\_\_ (Profession:) agriculteur  
de Genthalaz \_\_\_\_\_ domicilié à Cospoisy  
et de Rosine Jenny Küffer dit Barillier \_\_\_\_\_  
de Cospoisy, Anet & Bonvillars.

Inscrit au présent registre le dix-huit juin \_\_\_\_\_  
mil huit cent quatre vingt-cinq \_\_\_\_\_ sur la déclaration des père.

Confirmé après lecture faite :

Louis Borgeaud

L'officier de l'état civil :

A. Coffey

N<sup>o</sup> 37  
Burnens Henri Francois

X

Le Douze juillet mil huit cent quatre  
vingt-cinq à sept heures avant midi est né  
à Sachaux

Henri Francois Burnens fil<sup>s</sup> légitime  
de Alexandre Charles (Profession:) ferblantier  
de Oulens domicilié à Espinay  
et de Cécile Elisa Guers  
de Sachaux

Inscrit au présent registre le treize juillet  
mil huit cent quatre vingt-cinq sur la déclaration de père

Confirmé après lecture faite :

Charles Burnens

L'officier de l'état civil :

communiqué à l'Etat civil d'Challons.

M. Ecoffey

N<sup>o</sup> 38.  
Mange Louis Emile

de sa de'

Le treize juillet mil huit cent quatre  
vingt-cinq à trois heures après midi est né  
à Gollion

Louis Emile Mange fil<sup>s</sup> légitime  
de Jean Louis Ferdinand (Profession:) agriculteur  
de Gollion, Vallierons & Rougemont domicilié à Gollion  
et de Jeanne Sylvie Maig  
de Waternigen (Berne)

Inscrit au présent registre le quinze juillet  
mil huit cent quatre vingt-cinq sur la déclaration de père

Confirmé après lecture faite :

Louis Mange

L'officier de l'état civil :

communiqué à Colombier & Rougemont

M. Ecoffey

N° 39.  
Crachsel Martha  
Madeline Louise

Le Seize Juillet mil huit cent quatre  
vingt-cinq à quatre heure et avant \_\_\_\_\_ midi est né \_\_\_\_\_  
à Fachaux  
Martha Madeline Louise Crachsel fils légitime  
de Jean (Profession:) agriculteur  
de Zenk (Bonne) domicilié à Fachaux  
et de Madeline Beetschen  
de Zenk

Inscrit au présent registre le Seize Juillet  
mil huit cent quatre vingt cinq sur la déclaration de \_\_\_\_\_

Confirmé après lecture faite :  
Josmann Gross

L'officier de l'état civil :

communiqué à l'état civil de Zenk

M. Ecoffey

N° 40.  
Bolens Louis

Le Dix-Sept Juillet mil huit cent quatre  
vingt-cinq à onze heure et avant \_\_\_\_\_ midi est né \_\_\_\_\_  
à Cossonay  
Bolens Louis fils légitime  
de Alexis Marius Victor Louis (Profession:) Président du Tribunal  
de Collombier & de Bursins domicilié à Cossonay  
et de Elise Marie Despland  
de Cossonay, Rougeniont & Genève

Inscrit au présent registre le Dix-huit Juillet  
mil huit cent quatre vingt-cinq sur la déclaration de \_\_\_\_\_

Confirmé après lecture faite :

A. Bolens

L'officier de l'état civil :

communiqué à Collombier & Gilly

M. Ecoffey

N<sup>o</sup> 41.  
 Champoud  
 Marie Constance Louisa.

Le seize juillet \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre  
 vingt-cinq à huit \_\_\_\_\_ heure & trente minutes avant midi est né(e)  
 à Alens \_\_\_\_\_

Marie Constance Louisa Champoud \_\_\_\_\_ fil le légitime \_\_\_\_\_  
 de Constant \_\_\_\_\_ (Profession:) Propriétaire \_\_\_\_\_  
 de Cossonay \_\_\_\_\_ domicilié à Alens \_\_\_\_\_  
 et de Elise Louise Devénoge \_\_\_\_\_  
 de Digny \_\_\_\_\_

Inscrit au présent registre le Dix-huit juillet \_\_\_\_\_  
 mil huit cent quatre vingt-cinq \_\_\_\_\_ sur la déclaration de Jeannette  
 Desponds sage femme à Cossonay \_\_\_\_\_

Confirmé après lecture faite :

Jeannette Desponds

L'officier de l'état civil :

A. P. Scoffey

N<sup>o</sup> 42.  
 Caytaux Jeanne  
 Elise

Le Dix-neuf juillet \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre  
 vingt-cinq à Douze \_\_\_\_\_ heure & soit \_\_\_\_\_ midi est né(e)  
 à Cossonay \_\_\_\_\_

Caytaux Jeanne Elise \_\_\_\_\_ fil le légitime \_\_\_\_\_  
 de Marc Louis Albert \_\_\_\_\_ (Profession:) Propriétaire \_\_\_\_\_  
 de Dailens \_\_\_\_\_ domicilié à Cossonay \_\_\_\_\_  
 et de Marguerite Schiar \_\_\_\_\_  
 de Gondiswyl (Berne) & Balchmeau même canton.

Inscrit au présent registre le vingt-un juillet \_\_\_\_\_  
 mil huit cent quatre vingt-cinq \_\_\_\_\_ sur la déclaration de Jeannette  
 Desponds sage femme à Cossonay \_\_\_\_\_

Confirmé après lecture faite :

Jeannette Desponds

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'état civil de Dailens.

A. P. Scoffey

N<sup>o</sup> 43

Bideau Charles Octave

Le deux août \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre vingt

Cinq \_\_\_\_\_ à Six \_\_\_\_\_ heures avant \_\_\_\_\_ midi est né

à Cologny \_\_\_\_\_

Charles Octave Bideau \_\_\_\_\_ fils légitime \_\_\_\_\_

de Marc Henri Charles Albert \_\_\_\_\_ (Profession:) négociant \_\_\_\_\_

de Genève \_\_\_\_\_ domicilié à Cologny \_\_\_\_\_

et de Charlotte née Cuhad \_\_\_\_\_

de Eclépends \_\_\_\_\_

Inscrit au présent registre le trois août \_\_\_\_\_

mil huit cent quatre vingt cinq \_\_\_\_\_ sur la déclaration des père \_\_\_\_\_

Confirmé après lecture faite :

*Bideau*

L'officier de l'état civil :

Communiqué à Genève.

*J. Ecoffey*

N<sup>o</sup> 44.

Bordary Marie Emma

Le trois août \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre

vingt cinq \_\_\_\_\_ à quatre \_\_\_\_\_ heures après \_\_\_\_\_ midi est née

à Allend près Cologny \_\_\_\_\_

Marie Emma Bordary \_\_\_\_\_ fille légitime \_\_\_\_\_

de Louis François Henri \_\_\_\_\_ (Profession:) agriculteur \_\_\_\_\_

de Gollion \_\_\_\_\_ domicilié à Allend \_\_\_\_\_

et de Cécile Justine Henry \_\_\_\_\_

de Vullierens \_\_\_\_\_

Inscrit au présent registre le six août \_\_\_\_\_

mil huit cent quatre vingt cinq \_\_\_\_\_ sur la déclaration de *Jeannette*

*Desponds, sage femme, envoyée par le père malade.*

Confirmé après lecture faite :

*Jeannette Desponds*

L'officier de l'état civil :

*J. Ecoffey*



N<sup>o</sup> 45  
Miller Amélie

Le trois août \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre  
vingt-cinq à cinq \_\_\_\_\_ heures après \_\_\_\_\_ midi est né  
à Gossomary  
Amélie Miller \_\_\_\_\_ fille légitime  
de Sébastien \_\_\_\_\_ (Profession:) traicte de cirque  
de Tomering (Bavière) domicilié à Gossomary (en passage)  
et de Séraphine née Heischhorn  
de \_\_\_\_\_

Inscrit au présent registre le six août \_\_\_\_\_  
mil huit cent quatre vingt-cinq \_\_\_\_\_ sur la déclaration de Fanny  
Devantary, sage femme, qui a reçu l'enfant \_\_\_\_\_

Confirmé après lecture faite :

Fanny Devantary

L'officier de l'état civil :

Communiqué à la Chancellerie d'Etat

A. P. Scoffer

N<sup>o</sup> 46  
Chamot Jules

Le six août \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre  
vingt-cinq à deux \_\_\_\_\_ heures après \_\_\_\_\_ midi est né  
à Gachaux  
Jules Chamot \_\_\_\_\_ fils illégitime  
de Sophie Julie, laquelle est (Profession:) fille  
de Jean Louis \_\_\_\_\_ domicilié à Gachaux  
et de \_\_\_\_\_  
de \_\_\_\_\_

Inscrit au présent registre le dix-huit août \_\_\_\_\_  
mil huit cent quatre vingt-cinq \_\_\_\_\_ sur la déclaration de Emilie Boulay  
sage femme à Gachaux, Déclaration faite par écrit \_\_\_\_\_

Confirmé après lecture faite :

L'enfant est bourgeois de Gachaux.

L'officier de l'état civil :

A. P. Scoffer

## Registre des naissances A.

N<sup>o</sup> 47.  
Roschi Jeanne  
Hélène Antoinette

Le Dix-sept Août \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-cinq à quatre heures et après \_\_\_\_\_ midi est né(e)  
à Senarclens \_\_\_\_\_  
Jeanne Hélène Antoinette Roschi \_\_\_\_\_ fille légitime \_\_\_\_\_  
de Franz Louis \_\_\_\_\_ (Profession:) agriculteur \_\_\_\_\_  
de Oberwyl (Simmenthal, Bas) domicilié à Senarclens \_\_\_\_\_  
et de Louise Henriette Jenny Moingard \_\_\_\_\_  
de Chappelles \_\_\_\_\_

Inscrit au présent registre le Dix-neuf Août \_\_\_\_\_  
mil huit cent quatre-vingt-cinq \_\_\_\_\_ sur la déclaration de Jeanette  
Desponds sage femme, qui a reçu l'enfant \_\_\_\_\_

Confirmé après lecture faite :

Jeanette Desponds

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'Etat Civil d'Oberwyl.

J. Ecoffery

N<sup>o</sup> 48  
Bevery Eugène

Le Trente-un Août \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-cinq à cinq heures et trente minutes avant \_\_\_\_\_ midi est né(e)  
à Sachaux \_\_\_\_\_  
Eugène Bevery \_\_\_\_\_ fils légitime \_\_\_\_\_  
de Marc Emile \_\_\_\_\_ (Profession:) agriculteur \_\_\_\_\_  
de Cheseaux \_\_\_\_\_ domicilié à Sachaux \_\_\_\_\_  
et de Louise Henriette Bubloz \_\_\_\_\_  
de Sachaux \_\_\_\_\_

Inscrit au présent registre le Deux Septembre \_\_\_\_\_  
mil huit cent quatre-vingt-cinq \_\_\_\_\_ sur la déclaration de Fanny  
Devantay sage femme à Cossonay \_\_\_\_\_

Confirmé après lecture faite :

Fanny Devantay

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'Etat Civil de Romanel.

J. Ecoffery

N<sup>o</sup> 49.  
Clément Ernest Maurice

décédé

Le cinq Septembre mil huit cent quatre

vingt-cinq à cinq heure & avant midi est né

à Sachaux

Ernest Maurice Clément fil & légitime

de Rodolphe Louis (Profession:) agriculteur

de Cuarnens & l'Isle domicilié à Sachaux

et de Louise Anna Emilie Dupuis

de Seneclens

Inscrit au présent registre le cinq Septembre

mil huit cent quatre vingt-cinq sur la déclaration des père.

Confirmé après lecture faite :

Rodolphe Clément

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'Etat Civil de l'Isle.

A. Coffey

N<sup>o</sup> 50.  
Tacheron Marie Louise

Le cinq Septembre mil huit cent quatre

vingt-cinq à six heure & après midi est née

à Senthalaiz

Tacheron Marie Louise fille légitime

de Jules (Profession:) Boulanger

de Kollordins domicilié à Senthalaiz

et de Isaline Rod

de Popraz, Mézières & Corcelles

Inscrit au présent registre le sept Septembre

mil huit cent quatre vingt-cinq sur la déclaration des père

Confirmé après lecture faite :

Jules Tacheron

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'Etat Civil de Donneloye.

A. Coffey

N<sup>o</sup> 51.  
Druessel Emile

de Lède

Le vingt-cinq Septembre mil huit cent quatre-vingt-cinq  
à Cassonary heure d'après midi est né

à Cassonary  
Emile Druessel fil légitime  
de Louis (Profession:) agriculteur  
de Seignaux domicilié à Cassonary  
et de Elise née Desponds  
de Cassonary & De Lussery

Inscrit au présent registre le vingt-cinq Septembre  
mil huit cent quatre-vingt-cinq sur la déclaration de Elise Druessel  
 tante de l'enfant nouveau-né

Confirmé après lecture faite :  
Emile Druessel

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'état civil de Pillargel.

J. H. Ecoffey

N<sup>o</sup> 52.  
Chevallery Edward  
Henri

X

Le dix-huit Septembre mil huit cent quatre-vingt-cinq  
à Cassonary heure d'après midi est né

à Cassonary  
Edward Henri Chevallery fil légitime  
de Edward (Profession:) boulangier  
de Champtauroux domicilié à Cassonary  
et de Adèle Henriette Seguel  
de Goumoëns la ville

Inscrit au présent registre le dix-neuf Septembre  
mil huit cent quatre-vingt-cinq sur la déclaration de le père.

Confirmé après lecture faite :  
E. Chevallery

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'état civil de Combremond.

J. H. Ecoffey

N° 53.

Rolat Louise Susanne

Le vingt Septembre mil huit cent quatre

vingt-cinq à sept heures trente minutes après midi est né

à rive Penhalat

Louise Susanne Rolat fille légitime

de Charles Alexis (Profession:) agriculteur

de Rolle domicilié à Penhalat

et de Louise Franquette née Corod

des Glés &amp; de Montcherand

Inscrit au présent registre le vingt-un Septembre

mil huit cent quatre vingt-cinq sur la déclaration des père

Confirmé après lecture faite :

Alexis Rolat

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'Etat civil de Rolle

J. P. Coffey

N° 54.

Rochat Clara Martha

Le vingt-sept Septembre mil huit cent quatre

vingt-cinq à sept heures avant midi est né

à Gollion

Clara Martha Rochat fille légitime

de Eugène (Profession:) charpentier

de Cray domicilié à Gollion

et de Nèle Bidiville

de Granges

Inscrit au présent registre le vingt-huit Septembre

mil huit cent quatre vingt-cinq sur la déclaration des père

Confirmé après lecture faite :

Eugène Rochat

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'Etat civil de Remiremont

J. P. Coffey

N° 55.  
Epaud Alfred Ulysse.

Le quatre Octobre \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre  
vingt-cinq à une \_\_\_\_\_ heure après \_\_\_\_\_ midi est né  
à Tenthabat \_\_\_\_\_

Alfred Ulysse Epaud \_\_\_\_\_ fils légitime \_\_\_\_\_  
de Agénor dit Philippe \_\_\_\_\_ (Profession:) agriculteur \_\_\_\_\_  
de Tenthabat \_\_\_\_\_ domicilié à Tenthabat \_\_\_\_\_  
et de Lina Caroline Finder \_\_\_\_\_  
de St Etienne (Boone) et St Laphorin \_\_\_\_\_

Inscrit au présent registre le Cinq Octobre \_\_\_\_\_  
mil huit cent quatre vingt-cinq \_\_\_\_\_ sur la déclaration de père \_\_\_\_\_

Confirmé après lecture faite :

Philippe Epaud \_\_\_\_\_

L'officier de l'état civil :

*A. Ecoffey*

N° 56  
Terriat Gustave Eugène

Le trois Octobre \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre  
vingt-cinq à onze \_\_\_\_\_ heures trente minutes avant midi est né  
à Tenthabat \_\_\_\_\_

Gustave Eugène Terriat \_\_\_\_\_ fils légitime \_\_\_\_\_  
de Louis \_\_\_\_\_ (Profession:) employé au chemin de fer \_\_\_\_\_  
de Charvornay \_\_\_\_\_ domicilié à Tenthabat \_\_\_\_\_  
et de Elise Trauguel \_\_\_\_\_  
de Riost et Lubry \_\_\_\_\_

Inscrit au présent registre le Cinq Octobre \_\_\_\_\_  
mil huit cent quatre vingt-cinq \_\_\_\_\_ sur la déclaration de père \_\_\_\_\_

Confirmé après lecture faite :

*Terriat*

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'Etat Civil de Charvornay.

*A. Ecoffey*

N<sup>o</sup> 57  
Panchaud Lucie

Le six Octobre \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre  
vingt-cinq à onze heures & après \_\_\_\_\_ midi est né  
à Cospic  
Lucie Panchaud \_\_\_\_\_ fille légitime  
de Louis Alexandre Ferdinand \_\_\_\_\_ (Profession:) agriculteur  
de Vaux sur Morges \_\_\_\_\_ domicilié à Cospic  
et de Louise Elise Gabrielle Corday \_\_\_\_\_  
de Gollion \_\_\_\_\_

Inscrit au présent registre le sept Octobre \_\_\_\_\_  
mil huit cent quatre vingt-cinq \_\_\_\_\_ sur la déclaration des père.

Confirmé après lecture faite :

Alexandre Panchaud

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'Etat Civil de Staufens.

A. Scoffey

N<sup>o</sup> 58.  
Charmasson Jules

Le sept Octobre \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre  
vingt-cinq à une heure trente minutes après midi est né  
à Gollion  
Jules Charmasson \_\_\_\_\_ fils légitime  
de Emile Félix \_\_\_\_\_ (Profession:) Tailleur  
de Montherod \_\_\_\_\_ domicilié à Gollion  
et de Marie Fanny Aline Chabanel \_\_\_\_\_  
de Gollion et de Bremblans \_\_\_\_\_

Inscrit au présent registre le Dix Octobre \_\_\_\_\_  
mil huit cent quatre vingt-cinq \_\_\_\_\_ sur la déclaration des père.

Confirmé après lecture faite :

Emile Charmasson

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'Etat Civil de Sirmel.

A. Scoffey

N° 59.

Sandry Jeanne Marie

Le vingt quatre Octobre mil huit cent quatre vingt cinq à neuf heures avant midi est né à Cossonay

Jeanne Marie Sandry fille légitime de François Henri Victor (Profession:) agriculteur de Cossonay & de Chevilly domicilié à Cossonay et de Susette Charlotte Cardy de Tanpignay

Inscrit au présent registre le vingt six Octobre mil huit cent quatre vingt cinq sur la déclaration de Jeanette Desponds Sage femme à Cossonay

Confirmé après lecture faite :

Jeanette Desponds

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'Etat Civil de Salvaing.

J. Ecoffey

N° 60.

Decausatz Louis Alfred

Le vingt quatre Octobre mil huit cent quatre vingt cinq à neuf heures avant midi est né à Gollion

Louis Alfred Decausatz fils légitime de Benjamin (Profession:) agriculteur de Gollion domicilié à Gollion et de Susanne Rose Curched de Gollion, Tammartin et Chardonnay

Inscrit au présent registre le vingt six Octobre mil huit cent quatre vingt cinq sur la déclaration de père

Confirmé après lecture faite :

Benjamin Decausatz

L'officier de l'état civil :

J. Ecoffey



N° 61.

Le vingt-cinq Octobre mil huit cent quatre-vingt-cinq à trois heures et après midi est né

à Gollion

d'ici de!

Frédéric Beschbacher fils légitime

de Alexandre (Profession:) agriculteur

de Eggivyl (Berne) domicilié à Gollion

et de Anna Bern

de Guzelern

Inscrit au présent registre le vingt-huit Octobre

mil huit cent quatre-vingt-cinq sur la déclaration du père

Confirmé après lecture faite :

M. G. G. G.

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'Etat civil de Eggivyl.

M. Coffey

N° 62.

Le trente-un Octobre mil huit cent quatre-vingt-cinq à six heures et trente minutes après midi est né

à Cossouay

Fabry Weil fille légitime

de Gorf (Profession:) commerçant

de Niedersept (Alsace) domicilié à Cossouay

et de Eva dite Henriette Weil

de Niedersept

Inscrit au présent registre le Deux Novembre

mil huit cent quatre-vingt-cinq sur la déclaration du père.

Confirmé après lecture faite :

Gorf Weil

L'officier de l'état civil :

Communiqué à la Chancellerie d'Etat

M. Coffey

Il résulte d'une lettre de courtoisie instrumentée par le Notaire Nagelin, à Cossouay, le 9 juillet 1897, et vêtue par le Conseil d'Etat le 13 août 1897, que la dite Fabry Weil fille de Gorf Weil et de Eva dite Henriette Weil a été admise au nombre des bourgeois de Cossouay.

Sur lettre du D<sup>pt</sup> de Justice et Police du 15 novembre 1897 Cossouay, le 26 novembre 1897.

L'officier de l'état civil  
M. G. G. G.

N° 63.  
Neuschwander  
Marie Hélène

Le Deux Novembre mil huit cent quatre  
vingt-cinq à quatre heures avant midi est né  
à Serracloerd  
Marie Hélène Neuschwander fil le légitime  
de Louis (Profession:) agriculteur  
de Serracloerd et Sangnau domicilié à Serracloerd  
et de Adèle Pache  
de Epalinges

Inscrit au présent registre le Deux Novembre  
mil huit cent quatre vingt-cinq sur la déclaration des père.

Confirmé après lecture faite :

Louis Neuschwander

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'Etat civil de Sangnau.

H. Ecoffey

N° 64  
Wenger Henri Arthur

Le cinq Novembre mil huit cent quatre  
vingt-cinq à une heure trente minutes après midi est né  
à Coppinay  
Henri Arthur Wenger fil le légitime  
de Frédéric (Profession:) agriculteur  
de Gutzelen (Beune) domicilié à Coppinay  
et de Jeanette Charlotte Guarnery  
de Armandes le Veyron

Inscrit au présent registre le six Novembre  
mil huit cent quatre vingt-cinq sur la déclaration des père.

Confirmé après lecture faite :

Frédéric Wenger

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'Etat civil de Gutzelen.

H. Ecoffey

№ 65.  
Pelichet Armin Henri

Le cinq Novembre mil huit cent quatre  
vingt-cinq à huit heures après midi est né  
à Gollion

Armin Henri Pelichet fils illégitime  
de Rosine fille de Jules Benjamin Louis (Profession:) ménagère  
de Gollion & de Hullycross domicilié à Gollion  
et de  
de

Inscrit au présent registre le neuf Novembre  
mil huit cent quatre vingt-cinq sur la déclaration de Aline Gallay  
sage-femme à Gollion

Confirmé après lecture faite :

Aline Gallay sage femme.

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'état civil de Collombier.

A. Coffey

№ 66.  
Inversin Jeanne Marie

Le sept Novembre mil huit cent quatre  
vingt-cinq à cinq heures après midi est née  
à Bossonay

Jeanne Marie Inversin fille légitime  
de Edouard (Profession:) Cordonnier  
de Bussy sur Morges domicilié à Bossonay  
et de Julie Emélie Penel  
de Fichay, Collombier et Verrey

Inscrit au présent registre le six Novembre  
mil huit cent quatre vingt-cinq sur la déclaration de Jeanette  
Desponds sage femme à Bossonay

Confirmé après lecture faite :

Jeanette Desponds

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'état civil de Villars Yveroy.

A. Coffey

N<sup>o</sup> 67.  
Chenux Maurice

7

Le treize Novembre mil huit cent quatre-vingt-cinq à neuf heures et avant midi est né à Gollion Maurice Chenux fils légitime de Louis Frédéric (Profession:) agriculteur de Gollion domicilié à Gollion et de Isabelle Jimmy Galery de Gollion

Inscrit au présent registre le treize Novembre mil huit cent quatre-vingt-cinq sur la déclaration de

Confirmé après lecture faite :

Louis Chenux

L'officier de l'état civil :

Ph. Ecoffey

N<sup>o</sup> 68  
Karlen Louis

déjà

Le quinze Novembre mil huit cent quatre-vingt-cinq à onze heures quarante minutes après midi est né à Satchaux Louis Karlen fils légitime de Samuel (Profession:) Saitier de Trimbigen (Oey) domicilié à Satchaux et de Elise Wani de Schwenden

Inscrit au présent registre le Dix-Sept Novembre mil huit cent quatre-vingt-cinq sur la déclaration des parents

Confirmé après lecture faite :

Samuel Karlen

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'Etat Civil de Trimbigen.

Ph. Ecoffey

N<sup>o</sup> 69.  
Morachon Henri  
Louis.

7

Le Dix-huit Novembre mil huit cent quatre-vingt-cinq à Douze heures et dix minutes midi est né

à Gollion  
Henri Louis Morachon fils légitime  
de Daniel Louis Henri (Profession:) agriculteur  
de Fyres et Fopond domicilié à Gollion  
et de Louise Caroline Marie Gromay  
de Gollion

Inscrit au présent registre le Dix-huit Novembre mil huit cent quatre-vingt-cinq sur la déclaration de père.

Confirmé après lecture faite :

H. Morachon

Communiqué à l'Etat civil de Fribourg.

L'officier de l'état civil :

H. Ecojery

N<sup>o</sup> 70.  
Hofmann Bertha Marie

Le vingt-huit Novembre mil huit cent quatre-vingt-cinq à huit heures et trente minutes après midi est né

à Copponay  
Bertha Marie Hofmann fille légitime  
de Christian (Profession:) cafetier  
de Ruggisberg (Berne) domicilié à Copponay  
et de Marie Christen  
de Affoltern (Berne)

Inscrit au présent registre le vingt-huit Novembre mil huit cent quatre-vingt-cinq sur la déclaration de père qui ne peut signer ayant les yeux malades.

Confirmé après lecture faite :

On

Communiqué à l'Etat civil de Ruggisberg

L'officier de l'état civil :

H. Ecojery

N<sup>o</sup> 71.  
Besson Jeanne Octavie

Le deux Décembre mil huit cent quatre  
vingt-cinq à trois heures et trente minutes après midi est né(e)  
à Cossonay  
Jeanne Octavie Besson fille légitime  
de Louis Henri (Profession:) Journalier  
de Perolles domicilié à Cossonay  
et de Fanny Barqueret  
de Ullaman.

Inscrit au présent registre le cinq Décembre  
mil huit cent quatre vingt-cinq sur la déclaration de Jeannette  
Desponds, sage femme, qui a opéré l'accouchement

Confirmé après lecture faite :

Jeannette Desponds

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'Etat civil de la Mairie

M. Ecoffey

N<sup>o</sup> 72.  
Nicod enfant né mort

Le sept Décembre mil huit cent quatre  
vingt-cinq à trois heures avant midi est né(e)  
à Blens vers Cossonay  
un enfant du sexe masculin fils légitime  
de Jean Nicod (Profession:) mécanicien  
de Vulleins domicilié à Blens  
et de Janny Marie Saline Guerry  
de Eupancy et Vufflens la ville.

Inscrit au présent registre le huit Décembre  
mil huit cent quatre vingt-cinq sur la déclaration de Emile Joël  
à Cossonay, envoyé par le père.

Confirmé après lecture faite :

Emile Joël

L'officier de l'état civil :

M. Ecoffey

N<sup>o</sup> 73.  
Fontannaz  
Marquerite Blanche

Le quinze Décembre \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre  
vingt-cinq. à cinq heures avant \_\_\_\_\_ midi est né(e)  
à Cossonay \_\_\_\_\_

Fontannaz Marquerite Blanche \_\_\_\_\_ fille légitime \_\_\_\_\_  
de Ulysse Marc François \_\_\_\_\_ (Profession:) pharmacien \_\_\_\_\_  
de Bettens et Vaillens domicilié à Cossonay \_\_\_\_\_  
et de Louise Sophie Enring \_\_\_\_\_  
de Maurat \_\_\_\_\_

Inscrit au présent registre le quinze Décembre \_\_\_\_\_  
mil huit cent quatre vingt-cinq \_\_\_\_\_ sur la déclaration du père \_\_\_\_\_

Confirmé après lecture faite :

*A. Fontannaz Enring*

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'état civil de Sullens.

*H. Ecoffey*

N<sup>o</sup> 74.  
Despland Emma Jenny

Le Seize Décembre \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre  
vingt-cinq à six heures après \_\_\_\_\_ midi est né(e)  
à Mens viciu Cossonay \_\_\_\_\_

Emma Jenny Despland \_\_\_\_\_ fils illégitime \_\_\_\_\_  
de Sophie Jenny fille de Charles (Profession:) Négoceuse \_\_\_\_\_  
de Cossonay et de Rougement domiciliée à Mens \_\_\_\_\_  
et de \_\_\_\_\_  
de \_\_\_\_\_

Inscrit au présent registre le Dix-neuf Décembre \_\_\_\_\_  
mil huit cent quatre vingt-cinq \_\_\_\_\_ sur la déclaration de Jenny  
Devantay, sage femme à Cossonay \_\_\_\_\_

Confirmé après lecture faite :

*Jenny Devantay*

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'état civil de Rougement

*H. Ecoffey*

N<sup>o</sup> 15  
Conrad Charles Philippe

Le vingt Décembre mil huit cent quatre  
vingt-cinq à huit heures après midi est né

à Cossonay

Charles Philippe Conrad fil légitime

de Henri François (Profession:) menuisier

de Cossonay domicilié à Cossonay

et de Émilie Leubar

de Cossonay

Inscrit au présent registre le vingt-deux Décembre

mil huit cent quatre-vingt-cinq sur la déclaration du père

Confirmé après lecture faite :  
Conrad H. [Signature]

L'officier de l'état civil :

[Signature: H. Ecoffey]

N<sup>o</sup> 16.  
Wecker Constance Hélène

Le vingt-neuf Décembre mil huit cent quatre  
vingt-cinq à neuf heures après midi est née

à Cossonay

Constance Hélène Wecker fil légitime

de Henri Constant (Profession:) inspecteur de Police

de Féchy domicilié à Cossonay

et de Julie Louise Rochat

de l'Abbaye

Inscrit au présent registre le trente Décembre

mil huit cent quatre-vingt-cinq sur la déclaration du père.

Confirmé après lecture faite :  
[Signature: H. Ecoffey]

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'Etat civil d'Aubonne. [Signature: H. Ecoffey]

Le N<sup>o</sup> 16. à la page 373 est celui de la dernière inscriptions faite en 1885. Les deux doubles du présent registre sont conformes ce que nous certifions Cossonay le 6 Janvier 1886.

Officier de l'état civil [Signature: H. Ecoffey]

Un double a été remis le 9<sup>e</sup> Janvier 1886 à l'autorité cantonale, en exécution de l'article 2. de la loi

Officier de l'état civil [Signature: H. Ecoffey]





N<sup>o</sup> 1.  
Creuthardt Marguerite  
Louise.

Le trois Janvier mil huit cent quatre  
vingt-six à cinq heures avant midi est né e

à Cossonay  
Marguerite Louise Creuthardt fille légitime  
de Jean Emile (Profession:) Docteur médecin  
de ~~Steffisbourg~~ (Berne) domicilié à Cossonay  
et de Jenny Louise Seewer  
de Châtelat (Berne)

Rayé deux fois le  
mot "Steffisbourg" remplacé  
par "Weidmatten"  
l'atteste  
H. Ecoffey  
Officier d'Etat civil

Inscrit au présent registre le cinq Janvier  
mil huit cent quatre vingt six sur la déclaration de ~~père~~

Confirmé après lecture faite :

*J. Louis Henschler*

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'Etat civil de ~~Steffisbourg~~

*H. Ecoffey*

N<sup>o</sup> 2.  
Mingard Charles Marius

Le treize Janvier mil huit cent quatre  
vingt-six à sept heures avant midi est né

à Senarclens  
Charles Marius Mingard fils légitime  
de Albert (Profession:) agriculteur  
de Chapellat domicilié à Senarclens  
et de Blaise Rosine Baudin  
de Molens

Inscrit au présent registre le treize Janvier  
mil huit cent quatre vingt six sur la déclaration de ~~père~~

Confirmé après lecture faite :

*C. Mingard*

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'Etat civil de S. Georges.

*H. Ecoffey*

N<sup>o</sup> 3.  
Tiquet Louis Frédéric

baptisé le 16 mai 1889

Le quatorze Janvier mil huit cent quatre-vingt-six à trois heures et avant midi est né à Sachaux  
Louis Frédéric Tiquet fils légitime  
de Marc Louis (Profession:) agriculteur  
de Sieu domicilié à Sachaux  
et de Gina Chamot  
de Sachaux

Inscrit au présent registre le quinze Janvier mil huit cent quatre-vingt-six sur la déclaration de père.

Confirmé après lecture faite :  
Louis Tiquet

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'Etat civil du lieu. H. Coffery

N<sup>o</sup> 4.  
Karlen Louis.

Le Dix-sept Janvier mil huit cent quatre-vingt-six à onze heures et avant midi est né à Sachaux  
Louis Karlen fils légitime  
de Jacob (Profession:) fromager  
de Dintigen (Berne) domicilié à Sachaux  
et de Marquise Baumgartner  
de Trub.

Inscrit au présent registre le Dix-huit Janvier mil huit cent quatre-vingt-six sur la déclaration de père.

Confirmé après lecture faite :  
Jacob Karlen

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'Etat civil de Dintigen. H. Coffery

N<sup>o</sup> 5.  
Roulin Béline Emma

Le vingt-neuf Janvier mil huit cent quatre-vingt-six à une heure avant midi est né(e)

à Senthala  
Béline Emma Roulin fille légitime  
de François Louis (Profession:) fermier  
de Sailly domicilié à Senthala  
et de Constance Susanne Gavillet  
de Teney (Sorah) et Sucherens.

Inscrit au présent registre le vingt-neuf Janvier mil huit cent quatre-vingt-six sur la déclaration des père.

Confirmé après lecture faite :

Louis Roulin

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'Etat civil de Sucherens. J. P. Coffey

N<sup>o</sup> 6  
Dupuis Marguerite  
Susanne Eugénie

Le Deux février mil huit cent quatre-vingt-six à six heures trente minutes avant midi est né(e)  
à Senarclens

Marguerite Susanne Eugénie Dupuis fille légitime  
de Henri Louis (Profession:) agriculteur  
de Senarclens domicilié à Senarclens  
et de Marie Elida Guerry  
de Sussery

Inscrit au présent registre le Deux février mil huit cent quatre-vingt-six sur la déclaration des père.

Confirmé après lecture faite :

Louis Dupuis

L'officier de l'état civil :

J. P. Coffey

N° 7.

Henri Aimé Joseph

Le seize février mil huit cent quatre  
vingt. six à huit heures avant midi est né

à Cossonay

Henri Aimé Joseph fils légitime

de Stiles Emile (Profession:) propriétaire

de Sainte Croix domicilié à Cossonay

et de Sabine Amélie Croisier

de Echichens

Le 26 octobre 1920, Monsieur Joseph, notaire ci-dessus, a été reçu citoyen genevois, ressortissant de la commune de Petit-Saconnex.

Cossonay, le 19 novembre 1921

L'officier de l'état civil  
H. Dorval



Inscrit au présent registre le Dix-huit février  
mil huit cent quatre vingt. six sur la déclaration de père

Confirmé après lecture faite :

Paul Joseph

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'Etat Civil de Sainte Croix

R. H. Coffey

N° 8.

Chambaz Alfrede Rosine

Le Dix-neuf février mil huit cent quatre  
vingt. six à sept heures avant midi est née

à Gollion

Alfrede Rosine Chambaz fille légitime

de Alfred (Profession:) Agriculteur

de Bramblens domicilié à Gollion

et de Amandine Rosine Prior

de Gollion

X

Inscrit au présent registre le Dix-neuf février  
mil huit cent quatre vingt. six sur la déclaration de père

Confirmé après lecture faite :

Alfre Chambaz

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'Etat Civil de Cossonay

R. H. Coffey

N<sup>o</sup> 9  
Berger Aloïs

Le vingt-un février mil huit cent quatre  
vingt-six à cinq heures avant midi est né  
à Cossoray  
Aloïs Berger (jumeau) fils légitime  
de Emile Aloïs (Profession:) Négociant  
de Eclépends domicilié à Cossoray  
et de Marie née Desponds  
de Cossoray

Inscrit au présent registre le vingt-trois février  
mil huit cent quatre-vingt-six sur la déclaration de père.

Confirmé après lecture faite :

Emile Berger

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'état civil de Sabarraz

H. Ecoffey

N<sup>o</sup> 10  
Berger Emile

Le vingt-un février mil huit cent quatre  
vingt-six à cinq heures avant midi est né  
à Cossoray  
Emile Berger (jumeau) fils légitime  
de Emile Aloïs (Profession:) négociant  
de Eclépends domicilié à Cossoray  
et de Marie née Desponds  
de Cossoray

Inscrit au présent registre le vingt-trois février  
mil huit cent quatre-vingt-six sur la déclaration de père.

Confirmé après lecture faite :

Emile Berger

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'état civil de Sabarraz.

H. Ecoffey

N° 11.  
Chamot Jeanne Louise

Le vingt-trois février mil huit cent quatre-vingt  
six à onze heures et après midi est né(e)  
à Penhalat

Jeanne Louise Chamot fil le légitime  
de Auguste Constant (Profession:) boucher  
de Sachaux domicilié à Penhalat  
et de Marie Mottier  
de Ormont Despous

Inscrit au présent registre le vingt-cinq février  
mil huit cent quatre-vingt-six sur la déclaration de Janny  
Devantary-sage-femme à Cossonay.

Confirmé après lecture faite :

Janny Devantary

L'officier de l'état civil :

A. Coffey

N° 12.  
Louise Madeleine Delisle

Le vingt-six février mil huit cent quatre-  
vingt-six à onze heures et après midi est né(e)  
à Cossonay

Louise Madeleine Delisle fil le légitime  
de Jules (Profession:) Agriculteur  
de Froideville domicilié à Cossonay  
et de Jenny Louise Ladoz  
de Greytorrens

Inscrit au présent registre le premier Mars  
mil huit cent quatre-vingt-six sur la déclaration de père.

Confirmé après lecture faite :

Jules Delisle

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'état civil de Cossonay.

A. Coffey

N<sup>o</sup> 13.  
Vrieh Marie

Le Dix-huit Mars \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre  
vingt-six à Dix \_\_\_\_\_ heures après \_\_\_\_\_ midi est né(e)  
à Gollion \_\_\_\_\_

Marie Vrieh \_\_\_\_\_ fil le légitime \_\_\_\_\_  
de Henri Sarri \_\_\_\_\_ (Profession:) agriculteur \_\_\_\_\_  
de Gollion & Villars Vieuxlin domicilié à Gollion \_\_\_\_\_  
et de Estaline Marie Chapuis \_\_\_\_\_  
de Lausanne. \_\_\_\_\_

Inscrit au présent registre le vingt Mars \_\_\_\_\_  
mil huit cent quatre vingt-six \_\_\_\_\_ sur la déclaration des père \_\_\_\_\_

Confirmé après lecture faite :

Sarri Vrieh

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'Etat civil de Bottens.

*Th. Lecopery*

N<sup>o</sup> 14.  
Spieler Jean  
Enfant né-mort

Le vingt-trois Mars \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre  
vingt-six à trois \_\_\_\_\_ heures avant \_\_\_\_\_ midi est né(e)  
à Tenthaz (Grands Moulins) \_\_\_\_\_

Jean Spieler (garçon né-mort) fil le légitime \_\_\_\_\_  
de Ulrich \_\_\_\_\_ (Profession:) domestique \_\_\_\_\_  
de Signiswyl (Berne) domicilié à Tenthaz \_\_\_\_\_  
et de Elisabeth Knuchel \_\_\_\_\_  
de Bätterkinden (Berne) \_\_\_\_\_

Inscrit au présent registre le vingt-trois Mars \_\_\_\_\_  
mil huit cent quatre vingt-six \_\_\_\_\_ sur la déclaration des père \_\_\_\_\_

Confirmé après lecture faite :

Ulrich Spieler

L'officier de l'état civil :

*Th. Lecopery*

N<sup>o</sup> 15.

Rossy Marguerite

Le Douze Avril mil huit cent quatre-vingt-six à Dix heures avant midi est né(e)

à Sachaux

Marguerite Rossy fille légitime

de Charles (Profession:) propriétaire,

de Sachaux domicilié à Sachaux

et de Janny Meyland

de Moiry

Inscrit au présent registre le treize Avril

mil huit cent quatre-vingt-six sur la déclaration de Janny

Devantay Sage femme, présente lors de la naissance.

Confirmé après lecture faite:

Janny Devantay

L'officier de l'état civil:

E. Ecoffey

N<sup>o</sup> 16.

Dupuis Louise Lucie

Le seize Avril mil huit cent quatre-vingt-six à quatre heures après midi est né(e)

à Senarclens

Louise Lucie Dupuis fils légitime

de Charles Henri (Profession:) Agriculteur

de Senarclens domicilié à Senarclens

et de Marie Sophie Pito Lucie née Cavel

de Saint Saphorin sur Morges.

Inscrit au présent registre le Dix-sept Avril

mil huit cent quatre-vingt-six sur la déclaration de J. Pire.

Confirmé après lecture faite:

Henri Dupuis

L'officier de l'état civil:

E. Ecoffey



N<sup>o</sup> 17.  
Bonzon Alice

Le Dix-sept Avril mil huit cent quatre-vingt-six à trois heures avant midi est né(e)  
à Sachaux

Alice Bonzon fille légitime  
de Emile Jules (Profession:) Agriculteur,  
de Pompaples domicilié à Sachaux  
et de Mariette Mingard  
de Chapelles

Inscrit au présent registre le Dix-sept Avril mil huit cent quatre-vingt-six sur la déclaration de père.

Confirmé après lecture faite :

Bonzon Emile

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'Etat Civil de Sabarraz.

M. Scoffey

N<sup>o</sup> 18.  
Meystre Emma Louise

Le Dix-huit Avril mil huit cent quatre-vingt-six à neuf heures avant midi est né(e)  
à Gollion

Emma Louise Meystre fille légitime  
de Charles Louis (Profession:) maréchal  
de Correvon domicilié à Gollion  
et de Jeanne Louise née Charobon, sa femme  
de Mont la ville

Inscrit au présent registre le dix-huit Avril mil huit cent quatre-vingt-six sur la déclaration de père.

Confirmé après lecture faite :

Meystre

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'Etat Civil de St. Georges.

M. Scoffey

## Registre des naissances A.

N° 19.

Roulin *Mathilde Charlotte*Le *vingt-une* *Avril* mil huit cent *quatre*  
*vingt. six* à *cinq* heures *après* midi est né(e)à *Copponay**Mathilde Charlotte Roulin* fille *légitime*de *Daniel Louis* (Profession:) *Cordonnier*de *Provence* domicilié à *Copponay*et de *Charlotte Henriette Conrad*de *Copponay*Inscrit au présent registre le *vingt. deux* *Avril*mil huit cent *quatre vingt six* sur la déclaration de *père*

Confirmé après lecture faite :

*Daniel Roulin*

L'officier de l'état civil :

*Communiqué à l'Etat civil de Provence.**J. P. Coffey*

N° 20.

Jaquier *Eli Louis*Le *21* *Avril* mil huit cent *quatre*  
*vingt. six* à *cinq* heures *avant* midi est néà *Gollion**Eli Louis Jaquier* fils *légitime*de *Alfred Constant* (Profession:) *Agriculteur*de *Tenges* domicilié à *Grancy*et de *Lina Marie Henchoz*de *Château D'Oex, Domicilié à Gollion*Inscrit au présent registre le *vingt. deux* *Avril*mil huit cent *quatre vingt. six* sur la déclaration de *père*

Confirmé après lecture faite :

*Alfred Jaquier*

L'officier de l'état civil :

*Communiqué à l'Etat civil de Romay.**J. P. Coffey*

N<sup>o</sup> 21.  
Ramoni Léon

Le vingt. Deux Avril \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre  
vingt. six à sept \_\_\_\_\_ heure & trente minutes avant midi est né  
à Cospicary \_\_\_\_\_  
Léon Ramoni \_\_\_\_\_ fils légitime \_\_\_\_\_  
de Joseph \_\_\_\_\_ (Profession:) Entrepreneur maçon  
de Sabinio (Nivarre) Italie domicilié à Cospicary \_\_\_\_\_  
et de Angela Sorini \_\_\_\_\_  
de Sabinio \_\_\_\_\_

Inscrit au présent registre le vingt. quatre Avril \_\_\_\_\_  
mil huit cent quatre vingt. six \_\_\_\_\_ sur la déclaration du père \_\_\_\_\_

Confirmé après lecture faite :

Joseph Ramoni

L'officier de l'état civil :

Communiqué à la Mairie d'Etat.

A. Scoffey

N<sup>o</sup> 22.  
Magnenat Marie  
Henriette Madeleine

Le vingt. cinq Avril \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre  
vingt. six à onze \_\_\_\_\_ heure & après \_\_\_\_\_ midi est né  
à Gollion \_\_\_\_\_  
Marie Henriette Madeleine Magnenat, fille légitime \_\_\_\_\_  
de Jules Gabriel \_\_\_\_\_ (Profession:) Saitier \_\_\_\_\_  
de Vaulion \_\_\_\_\_ domicilié à Gollion \_\_\_\_\_  
et de Louise Fanny Benchoz \_\_\_\_\_  
de Château D'Oex \_\_\_\_\_

Inscrit au présent registre le vingt sept Avril \_\_\_\_\_  
mil huit cent quatre vingt. six \_\_\_\_\_ sur la déclaration de Aline Galloy  
sage femme à Gollion, envoyée par le père \_\_\_\_\_

Confirmé après lecture faite :

Aline Galloy sage femme

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'Etat civil de Vaulion.

A. Scoffey

## Registre des naissances A.

N° 23.

Dorvy Angèle Elise

Le vingt-neuf Avril mil huit cent quatre-vingt-six à cinq heures après midi est née

à Tenthahalaz

Angèle Elise Dorvy fille légitime

de Henri (Profession:) Instituteur

de Biolley Vajulaz domicilié à Tenthahalaz

et de Fanchette dite Henriette Clavel

de Bettens et de Bourgeois

Inscrit au présent registre le trente Avril

mil huit cent quatre-vingt-six sur la déclaration de père.

Confirmé après lecture faite:

Henri Dorvy

L'officier de l'état civil:

Communiqué à l'Etat civil d' Echallens.

A. Ecoffey

N° 24.

Masia Félix Albert

Le trente Avril mil huit cent quatre-vingt-six à six heures après midi est né

à Copponay

Félix Albert Masia dit Masia fils légitime

de Jean (Profession:) négociant

de Vargo (Novarre, Italie) domicilié à Copponay

et de Mathilde Mollo

de Vargo

Inscrit au présent registre le premier Mai

mil huit cent quatre-vingt-six sur la déclaration de père.

Confirmé après lecture faite:

Jean Masia

L'officier de l'état civil:

Communiqué à la Chancellerie d'Etat.

A. Ecoffey

N<sup>o</sup> 25.

Marie Louise Stuber

Le Deux Mai mil huit cent quatre

vingt-six à six heure &amp; trente minutes après midi est née

à Cospoisy

Marie Louise Stuber fille légitime

de Jacob (Profession:) Marichal

de Eiterowyl (Solure) domicilié à Cospoisy

et de Louise Berniette Martin

de Tully

Inscrit au présent registre le trois Mai

mil huit cent quatre vingt-six sur la déclaration de père

Confirmé après lecture faite :

J. Stuber.

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'Etat Civil de Eiterowyl. *M. Ecoffey*N<sup>o</sup> 26.

Louis Matthey

Le Douze Mai mil huit cent quatre

vingt-six à quatre heure &amp; après midi est né

à Cospoisy

Louis Matthey fils légitime

de Louis (Profession:) Coiffeur

de Cospoisy &amp; Pallorbes domicilié à Cospoisy

et de Anna Catherine née Matzinger

de Winterthurs.

Inscrit au présent registre le treize Mai

mil huit cent quatre vingt-six sur la déclaration de père.

Confirmé après lecture faite :

Louis Matthey

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'Etat Civil de Pallorbes.

*M. Ecoffey*

N<sup>o</sup> 27.  
Albert Borgeaud.

Le vingt six Mai \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre  
vingt six à minuit ~~heure~~ \_\_\_\_\_ ~~midi~~ est né  
à Copponay  
Albert Borgeaud \_\_\_\_\_ fils légitime  
de Charles \_\_\_\_\_ (Profession:) facteur postal  
de Senthalaz \_\_\_\_\_ domicilié à Copponay  
et de Anna Marie Frasch  
de Heppisau (Württemberg)

Inscrit au présent registre le treize Mai \_\_\_\_\_  
mil huit cent quatre vingt six \_\_\_\_\_ sur la déclaration de père

Confirmé après lecture faite :

Charles Borgeaud

L'officier de l'état civil :

A. Ecoffey

N<sup>o</sup> 28.  
Marie Julie Brun

Le seize Mai \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre  
vingt six à six \_\_\_\_\_ heures trois minutes après midi est né(e)  
à Senarclens  
Marie Julie Brun \_\_\_\_\_ fille légitime  
de Jules Henri \_\_\_\_\_ (Profession:) agriculteur  
de Senarclens \_\_\_\_\_ domicilié à Senarclens  
et de Marie Louise née Golaz  
de l'Abbaye

Inscrit au présent registre le dix-sept Mai \_\_\_\_\_  
mil huit cent quatre vingt six \_\_\_\_\_ sur la déclaration de père

Confirmé après lecture faite :

Jules Brun

L'officier de l'état civil :

A. Ecoffey

N° 29.  
*Burchard né mort-né*

Le *dix-neuf Mai* mil huit cent *quatre*  
*vingt-six* à *Cinq* heures *avant* midi est né <sup>(mort)</sup>

à *Gollion*

*Burchard* enfant du sexe féminin fille illégitime

de *Caroline Henry de Louis Daniel* (Profession:) *ménagère*

de *Gollion, Pommarchin & Chardonnay* domicilié à *Gollion*

et de

de

Inscrit au présent registre le *vingt Mai*

mil huit cent *quatre vingt six* sur la déclaration de *Louis*

*Benjamin Decraussaz* oncle de l'enfant, mort-né

Confirmé après lecture faite :

*Benjamin Decraussaz*

L'officier de l'état civil :

*A. Scoffery*

N° 30.  
*Margot Suzanne Augusta*

Le *vingt Mai* mil huit cent *quatre*  
*vingt-six* à *Six* heures *et trente minutes* avant midi est née

à *Semarclens*

*Suzanne Augusta Margot* fille légitime

de *Eugène Gustave* (Profession:) *Instituteur*

de *Sainte Croix* domicilié à *Semarclens*

et de *Louise Brun*

de *Semarclens*

Inscrit au présent registre le *vingt Mai*

mil huit cent *quatre vingt six* sur la déclaration de *Père*

Confirmé après lecture faite :

*Eug. Margot*

L'officier de l'état civil :

*communiqué à l'état civil de Ste Croix.*

*A. Scoffery*

N° 31.

*Helène Julie Dupuis*

Le *vingt. Deux Mai* mil huit cent *quatre*  
*vingt. six* à *quatre* heures *avant* midi est né(e)  
 à *Echaux*

*Helène Julie Dupuis* fil le *légitime*  
 de *Jean Louis* (Profession:) *agriculteur*  
 de *Senarclens* domicilié à *Echaux*  
 et de *Georgine Moré, Devantay*  
 de *Grancy*

Inscrit au présent registre le *vingt. cinq Mai*  
 mil huit cent *quatre vingt. six* sur la déclaration de *Janny*  
*Devantay Sage femme*, envoyée par le *père*

Confirmé après lecture faite :

*Janny Devantay*

L'officier de l'état civil :

*H. Ecoffey*

N° 32

*Louise Janny Clément*

Le *vingt. quatre Mai* mil huit cent *quatre*  
*vingt. six* à *cinq* heures *tant* minutes *après* midi est né(e)  
 à *Echaux*

*Louise Janny Clément* fil le *légitime*  
 de *Louis Henri* (Profession:) *agriculteur*  
 de *Guarmones & de S' Isle* domicilié à *Echaux*  
 et de *Louisa David*  
 de *Chavannes le Veyron*

Inscrit au présent registre le *vingt. cinq Mai*  
 mil huit cent *quatre vingt. six* sur la déclaration de *père*

Confirmé après lecture faite :

*Henri Clément*

L'officier de l'état civil :

*communiqué à l'Etat civil de S' Isle*

*H. Ecoffey*



N<sup>o</sup> 33.  
Paul Louis Petter

Le vingt-huit Mai mil huit cent quatre-vingt-six à cinq heures & trente minutes après midi est né

à Bopponay

Paul Louis Petter fils légitime

de Louis Paul (Profession:) Charpentier

de Aigles domicilié à Bopponay

et de Marie Leuba

de Bopponay

Inscrit au présent registre le vingt-neuf Mai

mil huit cent quatre-vingt-six sur la déclaration du père.

Confirmé après lecture faite :

Paul Petter

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'Etat civil d'Aigles

A. Ecoffey

N<sup>o</sup> 34.  
Léa Besson

Le vingt-huit Mai mil huit cent quatre-vingt-six à deux heures après midi est né

à Penthalaz

Léa Besson fils légitime

de Charles Jules (Profession:) fermier

de Chapelles et Eclépens domicilié à Penthalaz

et de Louise Fanny Krieg

de Koenigsingen (Berne)

Inscrit au présent registre le vingt-neuf Mai

mil huit cent quatre-vingt-six sur la déclaration de Fanny

Devantay sage femme à Bopponay, envoyée par le père

Confirmé après lecture faite :

Fanny Devantay

L'officier de l'état civil :

Communiqué à St. Georges & Eclépens

A. Ecoffey

N<sup>o</sup> 35.  
Hélène Marie Cachet

Le neuf Juin \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt. six \_\_\_\_\_ à six \_\_\_\_\_ heure s avant \_\_\_\_\_ midi est né e  
à Sachaux \_\_\_\_\_

Hélène Marie Cachet \_\_\_\_\_ fil le légitime \_\_\_\_\_  
de Alexis David \_\_\_\_\_ (Profession:) Agriculteur \_\_\_\_\_  
de Arnes \_\_\_\_\_ domicilié à Sachaux \_\_\_\_\_  
et de Louise née Guex \_\_\_\_\_  
de Arnes, précédemment de Sachaux \_\_\_\_\_

Inscrit au présent registre le Dix Juin \_\_\_\_\_  
mil huit cent quatre vingt. six \_\_\_\_\_ sur la déclaration des père. \_\_\_\_\_

Confirmé après lecture faite :

Alexis Cachet

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'Etat civil d'Arnes

A. Ecoffery

N<sup>o</sup> 36  
Clément Maurice Albert

Le onze Juin \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt. six \_\_\_\_\_ à onze \_\_\_\_\_ heure s avant \_\_\_\_\_ midi est né e  
à Sachaux \_\_\_\_\_

Maurice Albert Clément \_\_\_\_\_ fil s légitime \_\_\_\_\_  
de Eugène \_\_\_\_\_ (Profession:) Agriculteur \_\_\_\_\_  
de Guarnens et de l'Isle domicilié à Sachaux \_\_\_\_\_  
et de Emma David \_\_\_\_\_  
de Chavannes le Veillon \_\_\_\_\_

Inscrit au présent registre le Douze Juin \_\_\_\_\_  
mil huit cent quatre vingt. six \_\_\_\_\_ sur la déclaration des père \_\_\_\_\_

Confirmé après lecture faite :

Eugène Clément

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'Etat civil de l'Isle.

A. Ecoffery

<sup>N° 37</sup>  
Erard Nancy

Le Dix-sept Juin mil huit cent quatre  
vingt-six à huit heures avant midi est né(e)

à Gollion

Nancy Erard fille légitime

de Justin Rodolphe (Profession:) Instituteur

de Gollion domicilié à Gollion

et de Anoilette Chavan

de Epalinges

Inscrit au présent registre le Dix-huit Juin

mil huit cent quatre vingt-six sur la déclaration de père

Confirmé après lecture faite :

J<sup>un</sup> Erard  
instituteur

L'officier de l'état civil :

A. Ecoffey

<sup>N° 38</sup>

Sida Arianne Perretten

Le vingt-cinq Juin mil huit cent quatre

vingt-six à trois heures avant midi est née

à Cossigny

Sida Arianne Perretten fille légitime

de Henri Auguste (Profession:) ferblantier

de Gebrenay (Berne) domicilié à Cossigny

et de Lina Julie Porrolog

de Villars Luprin

Inscrit au présent registre le vingt-cinq Juin

mil huit cent quatre vingt-six sur la déclaration de père

Confirmé après lecture faite :

Auguste Perretten

L'officier de l'état civil :

communiqué à l'état civil de Gebrenay.

A. Ecoffey

Rectification

Par décision du 21 mai 1957,  
le Département de justice  
et police a ordonné la  
rectification de l'acte ci-dessus  
en ce sens, que le patronyme  
de l'intéressée soit orthogra-  
phié Perretten et non Perretten

Gebrenay le 11 Juin 1957.



A. Huerin

communiqué à l'état civil de  
Gebrenay (Berne)

N<sup>o</sup> 39.  
Ernest Badar

Le premier Juillet mil huit cent quatre-vingt-six à onze heures & trente minutes après midi est né à Cospicourt Ernest Badar fils légitime de Charles François (Profession:) Notaire de Sullens domicilié à Cospicourt et de Charlotte Sile Falb de Sandiswyl (Berne)

Inscrit au présent registre le premier Juillet mil huit cent quatre-vingt-six sur la déclaration de son père.

Confirmé après lecture faite :

*E. Badar*

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'Etat civil de Sullens.

*R. Ecoffey*

N<sup>o</sup> 40  
Alicie Marie Rochat

Le six Juillet mil huit cent quatre-vingt-six à six heures & avant midi est née à Cospicourt (aux Fimmarides) Alicie Marie Rochat fille légitime de Alfred (Profession:) Agriculteur du lieu domicilié aux Fimmarides et de Lydie Colomb de Brethoumières

Inscrit au présent registre le sept Juillet mil huit cent quatre-vingt-six sur la déclaration de Jeanette Desponds, sage femme, envoyée par le père

Confirmé après lecture faite :

*Jeanette Desponds*

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'Etat civil du lieu.

*R. Ecoffey*

<sup>N° 41.</sup>  
Chanson Paul

Le sept juillet mil huit cent quatre-vingt-six à six heures et trente minutes avant midi est né à Copponay

Jean Chanson fils légitime de Jean Marc (Profession:) Horloger de Moiry domicilié à Copponay et de Emma Elisabeth Martinet de Mont la ville

Inscrit au présent registre le neuf juillet mil huit cent quatre-vingt-six sur la déclaration de son père.

Confirmé après lecture faite :

*J. Chanson*  
Communiq. à l'Etat civil de Copponay.  
L'officier de l'état civil : *A. Ecoffey*

<sup>N° 42.</sup>  
Barrel

Le quinze juillet mil huit cent quatre-vingt-six à six heures avant midi est né à Copponay

Henri Maximilien Jules Barrel fils légitime de Emile François (Profession:) Tisseur de laine de Chavornay domicilié à Copponay et de Emilie Françoise Corday de Gollion

Inscrit au présent registre le seize juillet mil huit cent quatre-vingt-six sur la déclaration de Jeanette Desponde sage femme à Copponay

Confirmé après lecture faite :

*Jeanette Desponde*  
Communiq. à l'Etat civil de Chavornay.  
L'officier de l'état civil : *A. Ecoffey*

n° 43.

Desponds Edouard Georges

Le Deux Août mil huit cent quatre vingt six à Deux heures & trente minutes avant midi est né à Cospoisy

Edouard Georges Desponds fils légitime de Auguste Edouard (Profession:) Agriculteur de Cospoisy et de Rufery domicilié à Cospoisy et de Charlotte Jenny Marti de Mülten (Berne)

Inscrit au présent registre le Trois Août mil huit cent quatre vingt. Six sur la déclaration des père

Confirmé après lecture faite :

Edouard Desponds

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'Etat civil de Cospoisy

A. P. Coffey

n° 44.

Gonet Gustave François

Le neuf Août mil huit cent quatre vingt. Six à neuf heures & trente minutes après midi est né à Tenthalaiz

Gustave François Gonet fils légitime de Gonet François (Profession:) Agriculteur de Vuarrens domicilié à Tenthalaiz et de Lina Louisa Epars de Tenthalaiz

Inscrit au présent registre le Six Août mil huit cent quatre vingt. Six sur la déclaration des père

Confirmé après lecture faite :

G. Gonet

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'Etat civil de Vuarrens.

A. P. Coffey

Delégué en 1895

№ 45  
Despland Louis  
Gabriel Aimé Charles

Le onze août mil huit cent quatre  
vingt six à huit heures avant midi est né  
à Blens, mère Cassonay  
Louis Gabriel Aimé Charles Despland fils légitime  
de Louis Charles François (Profession:) Juge de Paix  
de Cassonay, Genève & Rougemont domicilié à Blens  
et de Marie née Karmilloz  
de Rossinières

Inscrit au présent registre le onze août  
mil huit cent quatre vingt six sur la déclaration du père.

Confirmé après lecture faite :

*[Signature]*  
communiqué à Genève & Rougemont

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

№ 46  
Mornery Albert Jean

Le treize août mil huit cent quatre  
vingt six à onze heures trente minutes avant midi est né  
à Cassonay  
Albert Jean Mornery fils légitime  
de Louis Arboire (Profession:) fromager  
de François et Bérengère domicilié à Cassonay  
et de Marie Genrière (Genrière)  
de Billens (Fribourg)

Inscrit au présent registre le quatorze août  
mil huit cent quatre vingt six sur la déclaration du père.

Confirmé après lecture faite :

*[Signature]*

L'officier de l'état civil :

communiqué à l'Etat civil de St-Martin

*[Signature]*

Ce volume se termine  
par le N° 46 des inscrip-  
tions de l'année 1886.  
La suite se trouve dans  
le volume commençant  
par le N° 47. Ce que  
nous certifions.

Cassonay le 14 août 1886

L'Officier de l'Etat civil  
*[Signature]*



№ 45  
Despland Louis  
Gabriel Aimé Charles

Le onze août mil huit cent quatre  
vingt six à huit heures avant midi est né  
à Blens, mère Cassonay  
Louis Gabriel Aimé Charles Despland fils légitime  
de Louis Charles François (Profession:) Juge de Paix  
de Cassonay, Genève & Rougemont domicilié à Blens  
et de Marie née Karmilloz  
de Rossinières

Inscrit au présent registre le onze août  
mil huit cent quatre vingt six sur la déclaration du père.

Confirmé après lecture faite :

*[Signature]*  
Communiqué à Genève & Rougemont

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

№ 46  
Mornery Albert Jean

Le treize août mil huit cent quatre  
vingt six à onze heures trente minutes avant midi est né  
à Cassonay  
Albert Jean Mornery fils légitime  
de Louis Arboire (Profession:) fromager  
de François et Suzanne domicilié à Cassonay  
et de Marie Genrière (Genrière)  
de Billens (Fribourg)

Inscrit au présent registre le quatorze août  
mil huit cent quatre vingt six sur la déclaration du père.

Confirmé après lecture faite :

*[Signature]*

L'officier de l'état civil :

Communiqué à l'Etat Civil de St. Martin

*[Signature]*

Ce volume se termine  
par le N° 46 des inscrip-  
tions de l'année 1886.  
La suite se trouve dans  
le volume commençant  
par le N° 47. Ce que  
nous certifions.

Cassonay le 14 août 1886

L'Officier de l'Etat civil  
*[Signature]*





Amandus Charles Louis	69.
Amy Alice Mathilde	116.
Allasia Caroline Marie Mathilde	158.
Artemius Marcel Ernest	177.
Allasia Jean Daniel	218.
Archinaud Marie Jeanne René	243.
Allasia Oscar Felix	285.
Amy Helene Marie.	252.
Richard Pierre Marguerite Marie	307.
Allasia Helene Marguerite Marie.	336.
Beschbacher Friedrich.	366.
Allasia Felix Albert.	385.

A  
B  
C  
D  
E  
F  
G  
H  
J  
K  
L  
M  
N  
O  
P  
Q  
R  
S  
T  
U  
V  
W  
X  
Y

Q  
g

8  
pa  
tu  
Ed  
le  
/ n  
C

		Folio		
Baudet, Lina, Emma,	3.	Bonzon Charlotte	174.	
Bühlmann, Marie Susanne Thérèse.	17.	Burnens Rosa	186.	
Bolens Louis Elie Mathilde	20.	Borgeaud Georges Henri	189.	
Borson Louise Marie	27.	Besson Miss Emma	190	
Bernard, Paul Alfred	5.	Bradinger Louise	200.	
Berney Eugène	16.	Bonson Clara	204.	
Bideau Adrien	31.	Benggely Ernest Henri	214.	
Brun Aline	37.	Benggely Armand-Louis	205.	
Briant Leon John	41.	Bonson Marie-Rosa	217.	
Bernard Rodolphe Jules	43.	Barbey Jean-Samuel	220.	
Benggely Anais	44.	Bouillant Helene	225.	
Barbey, Louis, Julie	48.	Buttet Alice Julie	229.	
Bolens Anna	64.	Bracard Louise	230.	
Bideau Marthe Charlotte Elise	71.	Besson Fanny	235.	
Borgeaud Emma	77.	Brun Julie	238.	
Berney Marius Charles Rodolphe	78.	Besson Emile Louis	240	
Brun Berthe Rosa	80.	Berney fille mort né	244.	
Borson Gabrielle Sophie	85.	Bernard Samuel Julien Vincent	245.	
Brun Louis Henri	91.	Bideau Georges Antoine	248.	
Berney Isabelle Marie	99.	Bernard Blanche Louise.	259	
Bourlar Emile Adrien	93.	Bonzon fanny Louise.	265	
Bolens Alexis Auguste Louis	100.	Borgeaud Marie.	269.	
Benggely Charles Louis	105.	Burnens Berthe Ida.	271.	
Barbey Marguerite. Madeleine Julie.	108.	Borgeaud Marie Lina.	272	
Brocard Jules Louis	112.	Briant Henri Marc.	279.	
Brun Lucien Joseph	114.	Besson Helene Susanne.	282.	
Bouillant Marie	117.	Bouvier Jeanne Mathilde.	283.	
Borson Gabrielle Augustine	109.	Besson Emma.	285.	
Bideau Charles Paul	110.	Bonzon Julia Antoinette.	288.	
Borson Anna Felicie	127.	Berney Charles.	290	
Bernard Charles Albert	128.	Brun Clara.	291.	
Bolens Alice	135.	Brun Maurice.	292.	
Benggely Charles Louis	147.	Brocard Henri Albert.	297.	
Bourlar Maurice	151.	Borgeaud Frédéric Albert.	312.	
Bouillant Charles	152.	Besson Helene.	319.	
Berney garçon mort-né	154.	Berenson Louis Albert.	319.	
Brocard Marie Louise	155.	Bolens Louis Marius	320.	
Bernard Jules Albert	157.	Bonzon Marthe Genevieve.	326	
Badan Henri Louis	162.	Besson William Marc.	327	

B  
C  
D  
E  
F  
G  
H  
I  
J  
K  
L  
M  
N  
O  
P  
Q  
R  
S  
T  
U  
V  
W  
X  
Y  
Z

Bouilland Arthur.	339
Barrelet Marcel Jules.	339.
Braisard Maurice Henri.	341.
Brun Ulysse.	343
Bonzon Charles Louis.	345.
Biboux César Amard.	346.
Besson Rosalie Emma.	349
Bernard Armand Eugénie Louise.	353.
Borgeaud Sophie.	353.
Burnens Henri François.	354.
Polens Louis.	355.
Bideau Charles Octave.	357.
Besson Suzanne Octavie.	371.
Berger Alois.	378
Berger Emile.	378
Bonzon Alis	382.
Borgeaud Albert.	387.
Brun Marie Julie.	387.
Besson Léa.	390.
Badan Ernest.	393.

Chamot Tany Marie	2.	Burchard Georges Henri	144.
Chenaux, Susanne Emma	3.	Chaillet Louis Philippe	144.
Charmasson, Adalbert Francois	15.	Cruchon Charles	145.
Chabanel, Francois Henri	15.	Chamot Alphons Marie	147.
Corday, Louis Henry	21.	Chanel Mida Marie	149.
Chamot, Gustave	4.	Corday Francois Lusse	158.
Burchard, Marie Helene	28.	Corday Henri	166.
Chaillet, Jules Edouard	29.	Charmasson Fida	167.
Corday Lina	34.	Chabanel Constant Amand	179.
Cart Lucy Fanny	36.	Clément Berthe	181.
Cruchon Auguste	36.	Chambaz Eugenie	183.
Chamot, Armand	30.	Chenaux <sup>Henri</sup> <del>Henri</del> <sup>Auguste</sup> <del>Auguste</del>	191.
Charlet Andre Jean	51.	Chaulet Albert	213.
Chanel Anna Elie Henry	34.	Conrad Hortense	206.
Chabanel Louis Francois	56.	Chamot Paul Henri	208.
Chabanel Eugene Ami	69.	Corday Alice	218.
Chamot Julie	72.	Clément Alice Marie	223.
Chaillet Louis Gilbert	73.	Chapuisat Henriette Julie	210.
Chabanel fille nee morte	74.	Cerey Henri	241.
Clément Emma Aline	76.	Champoud Constant Robert	247.
Corday Alfred	79.	Chambaz Emile	251.
Court Emilie	80.	Chollet Jacques David.	255.
Burchard Lina	82.	Chabanel Julie Susanne	256.
Coytaux Francois	83.	Charlet Augustine.	258.
Chenaux Henri Louis	85.	Charles Louis Henri.	265.
Cruchon Jules	90.	Chamot Auguste Amand.	270.
Charlet Alice Emma	94.	Clément Marie.	276.
Corday Marc Albert	95.	Charmasson Oscar Louis	286.
Charmasson Emma Marie	96.	Champoud Gustave Arthur.	287.
Charlet Louisa	96.	Clément Helene.	293.
Chamot Marius Auguste Samuel.	99.	Charpié Aline Louise.	295.
Chanel Emma Lucie	102.	Cart Marie Fanny Albertine.	298.
Chambaz Constant Alfred	105.	Clément Louis Auguste.	301.
Chabanel John Amand	106.	Chenaux fernand federich.	308.
Chamot Leon	116.	Corday Lucie Eugenie.	309.
Clément Charles Emile	118.	Chambaz Charles Henri	314.
Conrad Paul Henri	124.	Chabanel Francois Amand.	316.
Chamot Therese	127.	Cottier Charles.	317.
Charlet Charles Andre	130.	Chandon Emile	322.
Chabanel Gustave Daniel	133.	Chabanel Emile Francois Edouard.	335.
Chamot Marie Josephine	143.	Clément Henri Louis.	335.

C  
D  
E  
F  
G  
H  
I  
J  
K  
L  
M  
N  
O  
P  
Q  
R  
S  
T  
U  
V  
W  
X  
Y  
Z

Clement Lucie Emma	338
Chanel Louis Francois.	342
Burchod Helene Janny.	351
Carrel Jeanne Emma	352
Champeud Marie Constance Louise.	356
Caytaux Jeanne Elise.	356
Cordary Marie Emma.	357
Chamot Jules.	358
Coverly Eugene.	359
Clement Ernest Maurice.	360
Chevallery Edward Henri	361
Chamasson Jules.	364
Chenaux Maurice.	369
Conrad Charles Philippe.	373
Chambaz Alfredine Rosine.	377
Chamot Jeanne Louise.	379
Burchod née morte.	388
Clement Louise Janny	389
Clement Maurice Albert	391
Chanson Paul.	394
Carrel Henri Maximilien Jules	394

	Folio	Devillard Julie	192.
Decrausaz Charles Louis	5.	Decrausaz Constant Eugene	199.
Durand Charles Henri	10.	Dupuis Myrse Lucien	201.
David Lina	14.	Dubout Eugene	205.
Decrausaz Ami Gustave	17.	Ducrot Francois Frederic	209.
Durand Gustave Louis	19.	Denys Henriette Julie	210.
Desponds Charles Louis	24.	Dony Cecile Charlotte	211.
Dupuis Guillaume	24.	Decrausaz Benjamin	215.
Dingler Elie	24.	Devantay Marie Cecile	219.
Dupuis William Eugene	29.	Despland Lina Louise	226.
Dupuis Ida	46.	Desponds Alexis	226.
Dupuis fille morte	44.	Dupuis Arthur	227.
Desponds Louise Anais	37.	Dupuis Louis Henri	235.
Ducrot Louis	33.	Dini Charles Edouard	236.
David Edouard	61.	Dupuis Arthur Eugene	238.
Dubout Emile Francois	64.	David Maurice Henri	242.
Durussel Ernest Jules	65.	Despland Marie Madeleine	244.
Decrausaz Henriette	66.	Dufey Henri	245.
Decrausaz Constant Benjamin	70.	Despland Fernand Gabriel	246.
Decrausaz Anna Nancy	75.	Durussel Marc	248.
Desponds Henri Gustave	89.	Ducrot Jules Frederic	257.
Denys Auguste	99.	Decrausaz Charlotte Jauchette	273.
David Emile Arnold	103.	Desponds Jules Edouard	273.
Desponds Alexandre Marc	106.	Dony Emma Constance Lucette	274.
Desponds Marie Louise	117.	Dupuis Alice Henriette	275.
Dupuis Bertha Louise	113.	Desponds Alfred	279.
Dupuis fille morte	122.	Dupuis Berthe	281.
Deniercar Charles Fernand	129.	Dupuis Albert Henri	283.
Desponds Francois Gustave	131.	Despland Jean Daniel	299.
Dingler Henri Louis	132.	Despland Marie Louise	300.
Dupuis Emma Rosa	139.	Desponds Charles Alphonse	300.
Ducrot Julie Louise	139.	Desarzens Marie Emma	310.
Decrausaz Lina	141.	Devantay Alois Henri	310.
Dupuis Emile Alphonse	153.	David Paul Ernest	312.
David Georges Henri	153.	Durussel Henri	314.
Durussel Emma Henriette	161.	Dupuis Georges Ernest	315.
Dufey Emma	164.	Dupuis Edouard Armand	321.
Desponds Marie Adelaide	169.	Desponds Maurice Marc	331.
Despland Marguerite Henriette	171.	Dony Anna Timée	334.
Desponds Amélie	180.	Dumauthioz Louise Adèle	338.
Devantay Marius Louis	184.	Dupuis Lucien Emile	340.
	190.	Ducrot Louis	342.
		Desponds Marie Elise	343.

Découvert Jules.	345
Ducibel Emil.	361
Decrausat Louis Alfred.	365
Despland Emma Jenny.	372
Dupuis Marguerite Suzanne Eugénie	376
Delisle Louise Madeleine.	379
Dupuis Louise Lucie	381
Dorcy Angèle Elise.	385
Dupuis Hélène Julie.	389
Desponds Edouard Georges.	395
Despland Louis Gabriel Aimé Charles.	396



	Folio
Egars, Lucie, Justine	4.
Ecoffey William Georges	20.
Egars, Fernand	17.
Ecoffey Alfred Henri	68.
Egars Charles Louis	76.
Egars Marguerite	108.
Ecoffey Robert Emile	125.
Egars Charles Lucien	128.
Estoppey Auguste	161.
Eppner Bartho Susanne	177.
Ecoffey Jeanne Eugénie	178.
Egars Louise Rosine	182.
Eschler Jean	188.
Egars Auguste Henri	201.
Eperon Alfred Antoine.	254.
Charad Adolphe.	260.
Charad Gustave Adolphe.	268.
Charad Blanche.	308.
Charad Henri Louis.	309.
Charad Mathilde Marie.	311.
Charad Eugène Georges.	313.
Charad Thérèse Louise.	352.
Charad Alfred Ulysse.	363.
Charad Nancy.	392.

E  
F  
G  
H  
J  
K  
L  
M  
N  
O  
P  
Q  
R  
S  
T  
U  
V  
W  
X  
Y  
Z

*Faint, illegible handwriting in the upper right corner, possibly bleed-through from the reverse side of the page.*

	<i>Folio</i>
Fontannaz, Anita.	14.
Fontannaz, Alice.	33.
Favel, Céline Julie	136.
Failliez, Elise Marie	220.
Favel, Emma Henriette.	266.
Fontannaz, Charles Louis Ulysse.	292.
Fontannaz, Marie Louise Sophie.	329.
Fontannaz, Marguerite Blanche.	372.

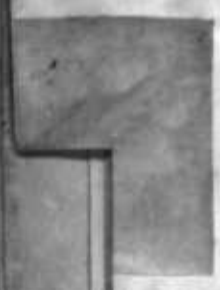
F  
G  
H  
J  
K  
L  
M  
N  
O  
P  
R  
S  
T  
U  
V  
W  
X  
Y  
Z

*Faint, illegible handwriting at the top of the page.*



	Folio		
Gleyre Gustave Ernest.	8.	Givab Julie	185.
Guerry Constant Auguste	10.	Golaz Helene Henriette	185.
Gallay Gustave Daniel	11.	Girardet fille mort-né.	187.
Guea, Emma Nancy.	18.	Gleyre Emilie	199.
Gleyre, Helene	18.	Gleyre Julia Helaine.	208.
Girardet, Emile	33.	Gaudin Henri	209.
Gatabin Constant	39.	Guignard Alexis	212.
Goblet Elise Marie	40.	Golaz Fanny	225.
Guea Edouard Maurice Fernand	31.	Guesse Myrtille	230.
Gleyre Charles Francois	37.	Gleyre garçon mort.	231.
Gleyre Paul Lucien	50.	Gleyre Charles Louis	239.
Guignard, Anais Lucie	50.	Guesse Charles Louis.	259.
Guea Constance Nancy	51.	Gleyre enfant mort-né	261.
Guea Etienne Emile	58.	Golaz Marie.	284.
Gatabin Louis	71.	Guerry Ernest Auguste.	288.
Grossi, Antoine Ernest	82.	Gleyre Jules Eugene.	297.
Guea Jeanne Camille	89.	Guesse Louis Francois Lucien.	301.
Gallay Henriette Marie	83.	Gleyre Lydie.	305
Gminda Jeanne	87.	Guesse Ernest Francois.	305
Gminda Marie	88.	Gleyre Alexis. Victorine.	318.
Girardet Louis	90.	Goret Charles Alexis.	323.
Guerry Helene Lina	92.	Girardet Honorine Lina.	326 x
Girardet Augustine Josephine	94.	Guesse Alice Julie	332. ✓
Guea Elise	110.	Golaz Lina.	340.
Gleyre Lucie	111.	Gaudin Charles Louis.	344
Guerry Louisa Alice	121.	Goret Gustave Francois.	395.
Gleyre, garçon mort-né	125.		
Guignard Alfred Jean Jules	134.		
Gleyre Henriette Olive	135.		
Girardet Louise	137.		
Gaudin Fanny	137.		
Golaz, enfant mort-né	140.		
Guesse Emma	150.		
Gleyre Ida Julia Galina	162.		
Gallay Victor Constant	164.		
Gleyre Helene Sophie	169.		
Guesse Louise	173.		
Gleyre Marie	177.		
Guesse Marc Daniel	178.		
Golaz Fanny	180.		

G  
H  
J  
K  
L  
M  
N  
O  
P  
Q  
R  
S  
T  
U  
V  
W  
X  
Y  
Z



100  
101  
102  
103  
104  
105  
106  
107  
108  
109  
110  
111  
112  
113  
114  
115  
116  
117  
118  
119  
120  
121  
122  
123  
124  
125  
126  
127  
128  
129  
130  
131  
132  
133  
134  
135  
136  
137  
138  
139  
140  
141  
142  
143  
144  
145  
146  
147  
148  
149  
150  
151  
152  
153  
154  
155  
156  
157  
158  
159  
160  
161  
162  
163  
164  
165  
166  
167  
168  
169  
170  
171  
172  
173  
174  
175  
176  
177  
178  
179  
180  
181  
182  
183  
184  
185  
186  
187  
188  
189  
190  
191  
192  
193  
194  
195  
196  
197  
198  
199  
200

Printed name and date

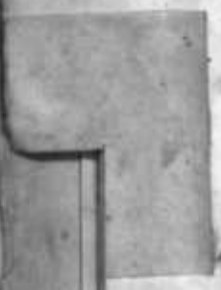
*[Faint, illegible handwriting, likely bleed-through from the reverse side of the page.]*

	Folio
Huguenin, Jules Emile.	6.
Henriod, Jules Francois.	28.
Humbert, Lina, Bertha.	37.
Hugonnet, Louis Alexis.	50.
Hofmann, Marie Alice	66.
Henriod Deloris Sophie	152.
Henry Helene	160.
Hofmann Christian Alfred	165.
Huguenin Louise Helene	181.
Henri Georges	227.
Huguenin Charles Emile	234.
Hugonnet Charles Adrien.	257.
Henriod Laure Julia.	275.
Huguenin Alfred Emile Ernest	294.
Hofmann Arthur Leon.	303.
Hofmann Bertha Marie.	370.

H  
J  
K  
L  
M  
N  
O  
P  
Q  
R  
S  
T  
U  
V  
W  
X  
Y  
Z

Handwritten text, likely bleed-through from the reverse side of the page. The text is mirrored and difficult to decipher due to its orientation and fading.

Handwritten text, likely bleed-through from the reverse side of the page. The text is mirrored and difficult to decipher due to its orientation and fading.





Naton, Paul Henri	146.	
Joyet, Marguerite Louise	89.	
Naton Alice Lucie	144.	
Joyet Louis	148.	
Naton Emile Floiran-Julien	160.	
Joël Maria	196.	—
Joyet Henri	197.	
Naton Maurice Frédéric	221.	
Joël Maurice	232.	—
Joseph Sophie.	255	
Joël Emile Albert.	267.	—
Joyet Charles.	320.	
Joël Emile.	341.	—
Inverdun Jeanne Marie.	368.	
Joseph Henri Simon.	377.	

J  
K  
L  
M  
N  
O  
P  
R  
S  
T  
U  
V  
W  
X  
Y  
Z

1800  
1801  
1802

1803  
1804  
1805  
1806  
1807  
1808  
1809  
1810



Harlem, Lina  
Kekeli Elita Marguerite.  
Kekeli Gustave.  
Harlem Louis.  
Harlem Louis.

~~40~~  
49  
273.  
337.  
369.  
375.

K  
L  
M  
N  
O  
P  
Q  
R  
S  
T  
U  
V  
W  
X  
Y  
Z

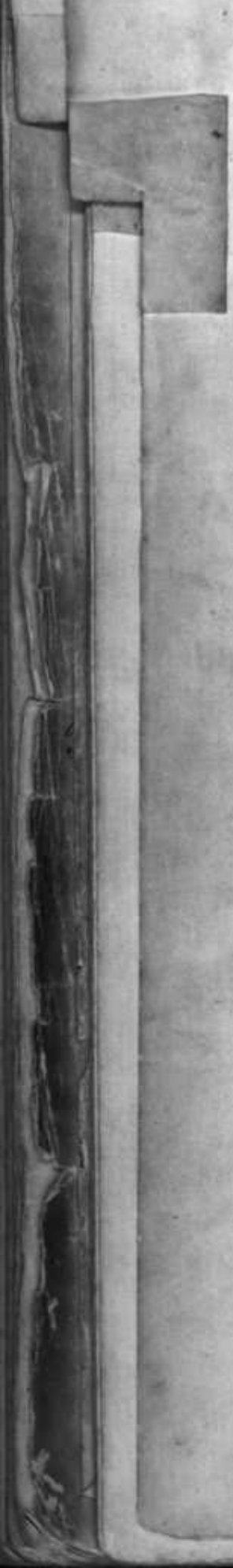


Langin Lucy Justine	Folio
Loup Julie	4.
Longchamp Clara Odette	23.
Londry Louise Charlotte	25.
Lyon Marie Léonie	39.
Loréran, Alice Odette.	45.
Leubar, Jenny Emile	58.
Lovillan Achille	70.
Levi Alice Cecile	86.
Longchamp Jules Albert	101.
Leubar Louise	104.
Londry Charles François	115.
Lässer Henri Jean	118.
Loréran Emile Amand Léon	121
Londry Louis-Henri	159.
Longchamp Lina	163.
Luginbühl Charles Eugène	172.
Lässere Ernest Walther	187.
Lindere Louis Georges François	206.
Langin Charles Marie	213
Lebats Auguste	215.
Lyon Marie	216.
Léguereux Paul Charles	232.
Londry Georges Auguste François	262.
Léguereux John Louis.	263.
Léguereux Frank.	303.
Lugeon Eugène Albert.	316.
Linder Charles Henri.	332.
Léguereux Berthe Valentine.	350.
Londry Jeanne Marie.	365.

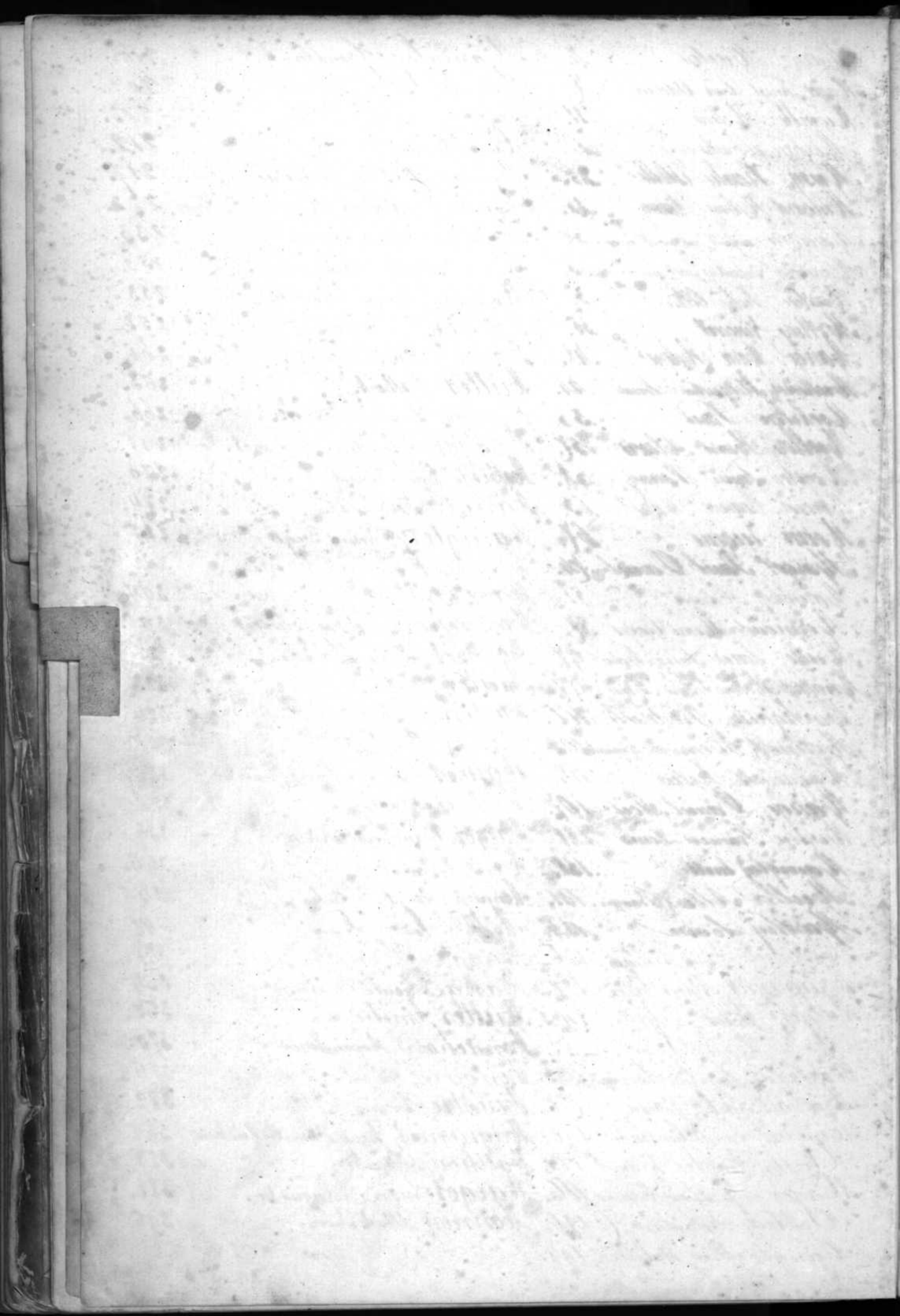
Vertical text or stamp, possibly a date or reference number, located in the upper right quadrant of the page.

Faded, illegible text in the upper right section, appearing as a block of approximately 10 lines of handwriting.

Faded, illegible text in the lower right section, appearing as a block of approximately 10 lines of handwriting.



		Noms	
Mari Martin	2.	Manigley Constant	200.
Mayer, Ernst Louis Adolphe.	4.	Monney Calix Lucie	202.
Micville Helene	11.	Muller Anna Marie	203.
Meylan, Charles Eugene	12.	Margot Adile	212.
Mussy, Rosalie Estelle	26.	Monney Rosine Christine	217.
Mingard Helene, Fanny	13.	Mingard Robert Henri	222.
Manigley enfant ne mort (jeune).	34.	Micville Fanchette	233.
Manigley enfant ne mort (jeune).	35.	Mayor Louise Augustine	250.
Martin, Julie Alice	35.	Moehlen Marie Elisabeth	253.
Mottier, Vincent	38.	Marthey Samuel	258.
Mange, Marie Helene	44.	Monney Louis Jules.	261.
Mulloney, Augustine Louise	44.	Muller Albert.	263.
Moehlen Paul	56.	Mange Emory Marie.	266.
Muller Henri Alexis	58.	Margot Emilie Rosine.	267.
Moystre Louise Fanny	62.	Mottier Emile Ernest	270.
Mercier Jeanne Marie	65.	Mange Rose Eva.	284.
Morin Eugene	67.	Manigley Louis Eugene.	287.
Margot Paul Daniel	74.	Monney Helene Marie.	302.
Manigley Adrien	81.	Marx Paul.	304.
Mermoud Henri Georges	87.	Monachon Sophie Louise.	306.
Muller Louise Anna Marie	97.	Monney Lucie Helene.	317.
Mingard Helene Sophie Marie	97.	Muller Emile.	323.
Martignier Frederic	100.	Martin Elise Thine	324.
Monney Henriette Eugene	102.	Muller Emile.	325.
Magnonah Julia	101.	Mottier Ferdinand Charles Fernand.	330.
Mange Daniel Alois	107.	Michaud Alice	334.
Moystre Francois Louis	120.	Margot Marie Louise Lina.	336.
Manigley Emile	130.	Marx Simon.	346.
Muller Albert Francois	131.	Monney Joseph Anton	347.
Marthey Louisa	134.	Mirth Louis Samuel	348.
Mermoud Louis William	136.	Manigley Albert.	348.
Magnonah Alfred Henri	138.	Mange Louis Emile.	354.
Margot Victor Alfred	142.	Muller Emilie	358.
Mange Lydie Louise	157.	Monachon Henri Louis.	370.
Moehlen Angeline Suzanne	163.	Mingard Charles Marius.	374.
Monney Adèle Louise	168.	Moystre Emma Louise	382.
Mingard Anna Constance	170.	Magnonah Marie Henriette Madeleine	384.
Marthey Emile Samuel	175.	Matthey Louis.	386.
Mayor Gustave Edouard	186.	Margot Susanne Augusta.	388.
Moystre Louise	196.	Monney Albert Jean	396.
Mange Alice Habelle	198.		





	Folio	
Nicolet, Clara	16.	
Nicod garçon né-mort	21.	
Neuschwander, Léa Elise	33.	
Neuschwander Henri Alfred	49.	
Nicod, fille né-morte	111.	
Neuschwander Lucie Hélène	140.	
Neuschwander Octave	237.	
Neuschwander Alois.	290.	
Neuschwander Albert.	315.	X
Neuschwander Marie Hélène	367.	X
Nicod enfant né-mort.	371.	

N  
O  
P  
E  
R  
S  
E  
H  
C  
A  
M  
A  
N

*[Faint, illegible handwriting in the top right corner, possibly bleed-through from the reverse side of the page.]*



Ocelli Oscar

210.

O  
P  
P  
R  
S  
H  
C  
A  
Y  
Y  
N



Pelichet Charlotte Lina folio. I.	Petter Berthe Sophie	247.
Pasteur Louis Emile folio. I.	Tenbures Henriette Emma	249
Prior Susanne Sophie .6.	Tilet Vincent Julien	250
Pittet David Charles .19.	Prior Louise Caroline.	256.
Pelichet Nancy Lina .22.	Pelichet Lucie Helene.	264.
Panchaud Alexandre .45.	Prior Edouard Emile	268
Prior Gustave Louis .48.	Poges Marie.	286
Petty Julie Jenny Louise .58.	Pichot Georges Paul.	277
Prior Jeanne Emma .59.	Prior Emile Ami.	278.
Pasche John .59.	Tenbures 2 enfants males.	280.
Pellet Charles Louis .81.	Piquet Charles Henri.	294.
Pichot enfant mort-ne' .88.	Piquet Helene Louise.	304.
Panchaud Louise .91.	Perriaz Cleminthe Julia Marie.	306.
Pelichet Armande Auguste .115.	Panchaud Charles Vincent.	307.
Pelichet Daniel Auguste .120.	Poges Alfedine.	313.
Peter Eugene Paul Frederick .109.	Prior Anna Alexis.	321.
Prior Henriette Louise .122.	Prior Louis Daniel.	328.
Pichot Cecile .125.	Perretten Louise.	337.
Pichot enfant mort-ne' .126.	Prior Elise Helene.	349.
Prior Anna Elise .132.	Perriaz Gustave Eugene.	363.
Piquet Charles Louis .151.	Panchaud Lucie	364.
Perriaz Ernest Louis .155.	Pelichet Armin Henri.	368.
Panchaud Justine Anna .166.	Piquet Louis Frederick.	375
Pichot Henri .167.	Jaquier Elie Louis.	383.
Pittet Julie Emilie .168.	Petter Paul Louis.	390.
Prior Louis Francois .171.	Perretten Ste Adrienne.	392.
Pelichet Isabelle Elise .183.		
Prior Julie Helene .192.		
Pelichet Marie Justine .195.		
Pelichet Julie Made .198.		
Petter Paul Louis Samuel .204		
Perriaz Robert Henri .214.		
Prior Francois Georges .223.		
Poinet Elise Marie .220		
Piquet Lucie Jenny .228.		
Pichot Louise Marie .228.		
Platel Julien .229.		
Piquet Eugene Fredric .233.		
Poges Sophie Henriette .234.		
Panchaud Marie Henriette .241.		
Pittet garçon mort-ne' .243.		

*[Faint, illegible handwriting, likely bleed-through from the reverse side of the page.]*





A



	Polio.		
Rossy, fils de Louis Philippe Henri	8.	Ramoni Louis	213.
Roulin Hélène Louise	9.	Rouillet Edouard Louis	214.
Rézin Alphonse François	9.	Rossier Berthe	236.
Renaud, Marie Louise	14.	Roulin Esther Hélène	242.
Rolan, Lisa	24.	Roulin Henri Louis	249.
Regamey Louis Henriette	30.	Rochat Paul Maurice.	260.
Renaud, Maurice.	41.	Ramoni Eugène.	272.
Roulin, Jules Georges.	48.	Renaud Elise Berthe.	274.
Renaud, Julie, Caroline.	49.	Roulin enfant né mort.	277.
Rochat, Alice Marie	52.	Rouillet Arthur.	281.
Roux, fille né mort	54.	Renaud Edmond Lucien.	293.
Roulin Cécile Henriette	55.	Rézin Marie Berthe.	295.
Rossy Jean Louis	63.	Renaud L. Arboise	253.
Regamey Louis Marc Jean	63.	Renaud Jules Albert	298.
Rolan Charles Emile	73.	Rossy Henriette Marie Louise.	299.
Rouillet Louise	74.	Roulin Charles François	311.
Renaud Marthe Hélène	86.	Rochat Julie Fina.	322.
Ramoni Jean	95.	Rolan Foa Hélène.	327.
Rézin Alphonse Charles	104.	Rochat Emile.	330.
Rossy Jean	117.	Roulin Gustave.	344.
Roulin Césaire Emile	126.	Rochat Paul	347.
Roulin Berthe Henriette	129.	Rézin Fina Foa.	350.
Rochat Rose Emma	133.	Roschi Jeanne Hélène Antoinette	359.
Renaud Jean Louis	134.	Rolan Louise Susanne.	362.
Ramoni Emilie	139.	Rochat Clara Martha	362.
Rolan Louis Adolphe	142.	Roulin Emilie Emma.	376.
Renaud Hélène Fanny	145.	Rossy Marguerite	381.
Rouillet Louis Samuel	146.	Roulin Mathilde Charlotte.	383.
Rubin Henri Louis	146.	Ramoni Léon.	384.
Rochat garçon mort né	150.	Rochat Alice Marie.	393.
Rossy Charles Louis	156.		
Renaud Victor	170.		
Regamey Gustave Henri	173.		
Rochat Emma Mélanie	176.		
Roulin Alice	179.		
Roulin François Louis	182.		
Renaud Fanny Lia	191.		
Rolan Alexis Henri	193.		
Rézin Marie Julia.	194.		
Rochat Auguste Louis	207.		

*[The page contains extremely faint, illegible text, likely bleed-through from the reverse side of the paper. The text is arranged in several columns and is difficult to decipher.]*

	Page	
Schopfer, Konig	13.	.
Siegrist, Francis Charles	25.	.
Schmidt, John Henry	31.	.
Schopfer, Celina	43.	X
Siegrist Samuel Rodolphe	85.	.
Schopfer Arthur	93.	.
Saugy Lena Henry	30	.
Saugy Milton Charlotte	113.	.
Siegrist Samuel	108.	.
Schopfer Constant	141.	X
Siegrist Rodolphe Auguste	148.	.
Siegrist Rosa Louise	192	.
Schopfer Louis	216.	.
Schneider Elise Anita	219.	.
Stuber Alice Marie	237.	.
Siegrist Marie Helene	246.	.
Siegrist Samuel Jacob.	282.	.
Siegrist Hermann.	331.	.
Schopfer Charles Abram.	333.	X
Spieler garçon né-mort.	380.	.
Stuber Marie Louise.	386.	.

1850  
1851  
1852  
1853  
1854  
1855  
1856  
1857  
1858  
1859  
1860

*[Faint, illegible handwriting]*

1861  
1862  
1863  
1864  
1865  
1866  
1867  
1868  
1869  
1870

*[Faint, illegible handwriting]*

1871  
1872  
1873  
1874  
1875  
1876  
1877  
1878  
1879  
1880

*[Faint, illegible handwriting]*



	Total
Thérèse Octavie Marie	17.
Cardy Léona Aline Alice	67.
Cardy Adrien	123.
Cardy Rosa Elise	138.
Chélin Saa Elise Antoinette	156.
Cardy Constant Auguste	172.
Chévoz Susanne Marguerite	191.
Cardy Félicien Henri	222.
Crachet Emile Louis	239.
Cardy Eugène Henri	252.
Crachet Emma	262.
Chélin Marie	286.
Crachet Alois Charles	296.
Cardy Alfred	324.
Chélin Louise	325.
Cardy Louis François	329.
Crachet Martha Louise Mathilde	355.
Bacheron Marie Louise	360.
Breuthardt Marguerite Louise	374.
Crachet Hélène Marie	391.

*[Faint, illegible handwriting at the top of the page]*

*[Faint, illegible handwriting in the upper right quadrant]*



Weser Eugene.  
Weser Jeanne (ina) Robine.

269  
328.





Viret Hélène	25.	Weil Sabine.	366.
Viret Gustave Louis	37.	Wenger Henri Arthur.	367.
Vionnet Amélie	38.	Wecker Constance Hélène.	373.
Viret Alfred Eugène	40.	Viret Marie.	380.
Weil Emil	53.		
Wuichet Marie	67.		
Viret Albert	78.		
Waelchli Emma	84.		
Weil Blanche	98.		
Viret Lina	98.		
Vionnet Albert Samuel	103.		
Viret Lucie Eugénie	119.		
Vicariini Marie Ursule	119.		
Vionnet John Samuel	143.		
Weil Lucien	149.		
Wuichet Charles	154.		
Vicariini Jean Marie	165.		
Viret Eugène	175.		
Viret Jean-Claude Victor	176.		
Voland Lila	184.		
Wauvel Henri Daniel	188.		
Wes Edouard	189.		
Wylder Henri	193.		
Viret Myrte Gustave	195.		
Weil Edgar	202.		
Vionnet Marie	211.		
Viret Daniel	221.		
Vicariini Joseph	224.		
Wenger Hélène Marie	224.		
Viret Julie Rosine	240.		
Viret Albert	251.		
Vivian Paul Ambrose Emile.	254.		
Vionnet Henriette Kathilée.	264.		
Viret Infant né mort de P.	278.		
Viret Anna Susanne.	289.		
Wenger Paul Arthur.	289.		
Vicariini Albert.	291.		
Voland Marie Louise	296.		
Vivian Georges Emile.	302.		
Viret Elise Henriettes.	318.		
Viret Maurice Jules.	333.		
Vivian Emile.	351.		

*[The page contains extremely faint, illegible text, likely bleed-through from the reverse side of the paper. The text is arranged in several columns and is difficult to decipher.]*









Winden Emma	37.
Wachen Mine Louise	84.
Winden Maria	159.





